



Udaf
Guadeloupe

Rapport d'activité 2023



Directeur de la Publication : M^r Elie Nainan, Directeur Général de l'UDAF 971
Illustrations : Shutterstock – Création et Impression : Hawaii Communication : 01 30 05 31 51

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) - 2 rue Antoine Lardenoy 97100 BASSE-TERRE
Tél. 05 90 81 62 62

www.udaf971.fr



Sommaire

01 ORGANISATION DE L'UDAF GUADELOUPE 6

- Mot de la Présidente
- Composition des membres du Conseil d'administration

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

- Liste des Mouvements et Associations adhérents à l'UDAF
- Carte des Mouvements et associations adhérents à l'UDAF
- Effectif de l'UDAF de Guadeloupe au 31 décembre 2023

02 FONCTIONNEMENT DE L'UDAF GUADELOUPE 10

COMMISSIONS

- Commission de contrôle
- Commission Psychologie-Sociologie et Droits des Familles

MANIFESTATIONS DE L'UDAF

- Assemblée Générale de l'UDAF

INFORMATIONS AUX ASSOCIATIONS FAMILIALES

- Bilan 2023 - Accompagnement des associations adhérentes et affiliées
- Actualité de l'Udaf de Guadeloupe.

03 VIE DES CCAS 16

LISTE DES REPRÉSENTANTS DE L'UDAF DANS LES CCAS DE GUADELOUPE

- CCAS DE GOURBEYRE
- CCAS de POINTE-À-PITRE
- CCAS de SAINT-CLAUDE

04 VIE DES ASSOCIATIONS ET DES MOUVEMENTS ADHÉRENTS A L'UDAF 18

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

- ADLP
- AE2A
- Association familiale de Baie-Mahault
- Association familiale catholique de Petit Canal
- Association familiale catholique de Prise-d'Eau Petit Bourg
- Association familiale catholique de Sainte-Anne
- Association familiale catholique de Sainte-Claude
- Association familiale catholique de Sainte-François
- Association familiale catholique du Gosier
- Association familiale Soufrière de Saint-Claude
- Association familiale Vieux-Habitants
- Association ALC
- Association ALMPC
- Association ARMD
- Association familiale de Basse-Terre
- Association familiale de Boisripostiv'



- Association Cadet et environ
- Association Fromager
- Association Les Cerisiers
- Association La Tyrolienne
- Association MAREL
- Association MSI
- Association SAID

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

- Association Syndicale des Familles Monoparentales
- MFR de la Guadeloupe
- MFR Grande Terre

FÉDÉRATIONS AFFILIÉES

- Fédération des AFC
- Fédération des MFR

05

LA GESTION DES SERVICES DE L'UDAF DE LA GUADELOUPE

46

ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

- Les valeurs institutionnelles
- Les établissements et services de l'UDAF
- Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM)
- L'Établissement et Service d'Aide par le travail ESAT Les « Mosaïques »
- Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pôle Basse-Terre
- Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pôle Pointe à Pitre
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle de Basse-Terre
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle de Pointe à Pitre
- La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Le Centre social le Village de la famille et de l'enfant
- La Pension de Famille
- Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)

ACTIVITÉS DES SERVICES D'APPUI

- La crèche I GENIUS
- La résidence d'accueil
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle
- Le Point Conseil Budget
- L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux
- Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile Emeraude (SESSAD Emeraude)

FONCTION SUPPORT INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

BILAN DE L'ACTIVITÉ SOCIALE

06

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

156



> Mot de la Présidente

L'efficacité d'une structure se mesure à son niveau de réactivité, à sa capacité à délivrer un service de qualité mais aussi à ses aptitudes à faire évoluer ses activités et ses moyens d'actions.

Du fait de son ancienneté et de son dynamisme, l'UDAF de la Guadeloupe illustre parfaitement son efficacité. Durant cette année écoulée, nous n'avons pas seulement répondu aux attentes des pouvoirs publics et permis l'évolution de nos projets, mais nous avons réussi à rechercher de nouvelles opportunités pour servir les familles afin de les soutenir dans leur vie quotidienne et leurs fonctions parentales. Cette efficacité a été obtenue grâce à la bonne gestion financière et stratégique des différents services.

En 2023, l'Udaf a accueilli deux nouvelles structures, le SESSAD et le CMPP Emeraude leurs expériences et leurs compétences seront, sans aucun doute, des atouts majeurs qui contribueront grandement à notre projet commun et au renforcement de notre institution.

La période de renouvellement du projet associatif de l'UDAF, sera l'occasion de réaffirmer notre engagement et nos valeurs et s'assurer d'une feuille de route claire et partagée qui va guider notre Action.

Ce nouveau projet que je souhaite « participatif » devra s'orienter vers le développement institutionnel, l'innovation sociale, organisationnelle, technologique et citoyenne en veillant à toujours placer l'intérêt des familles Guadeloupéennes au cœur de nos interventions.

Continuons de proposer un service le plus irréprochable possible aux familles et à leur donner entière satisfaction.

En 2023, le conseil d'administration s'est réuni à l'occasion de diverses instances :

De sept réunions du Conseil d'administration les 05 janvier 2023, 10 mars 2023, 28 avril 2023, 09 juin 2023, 24 août 2023, 25 octobre 2023 et 29 décembre 2023.

De la semaine de la sensibilisation sur les mesures de protection juridique du lundi 05 juin au vendredi 8 juin 2023.

De la réunion des Présidents du 07 janvier 2023.

De l'Assemblée générale du 16 septembre 2023.

> Membres du Conseil d'Administration de l'Udaf - Année 2023

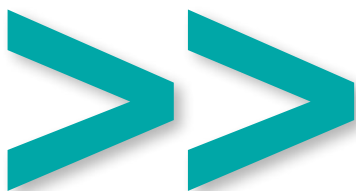
Le bureau

- DAVAGNAR Liliane, Présidente
- LASCARY Alain, Vice-Président
- DELACROIX Yolaine, Vice-Présidente
- PETIT Jean-Denis, Trésorier
- JEAN Patrice, Trésorier adjoint
- GALOU-CORNANO Nicole, Secrétaire
- PHILOMIN Claude, Secrétaire adjoint

Les membres

- BERNARD Raymonde, Membre
- BLANDIN Sabine, Membre
- DENIN Jacqueline, Membre
- GASPARD Géadesse, Membre
- LAMBERT Sandra, Membre
- LAMPECINADO Adélaïde, Membre
- NANNETTE Steeve, Membre
- NESTAR Eric, Membre
- PLUMAIN Myranette, Membre





> Les associations familiales

> Liste des Mouvements et Associations adhérents à l'UDAF

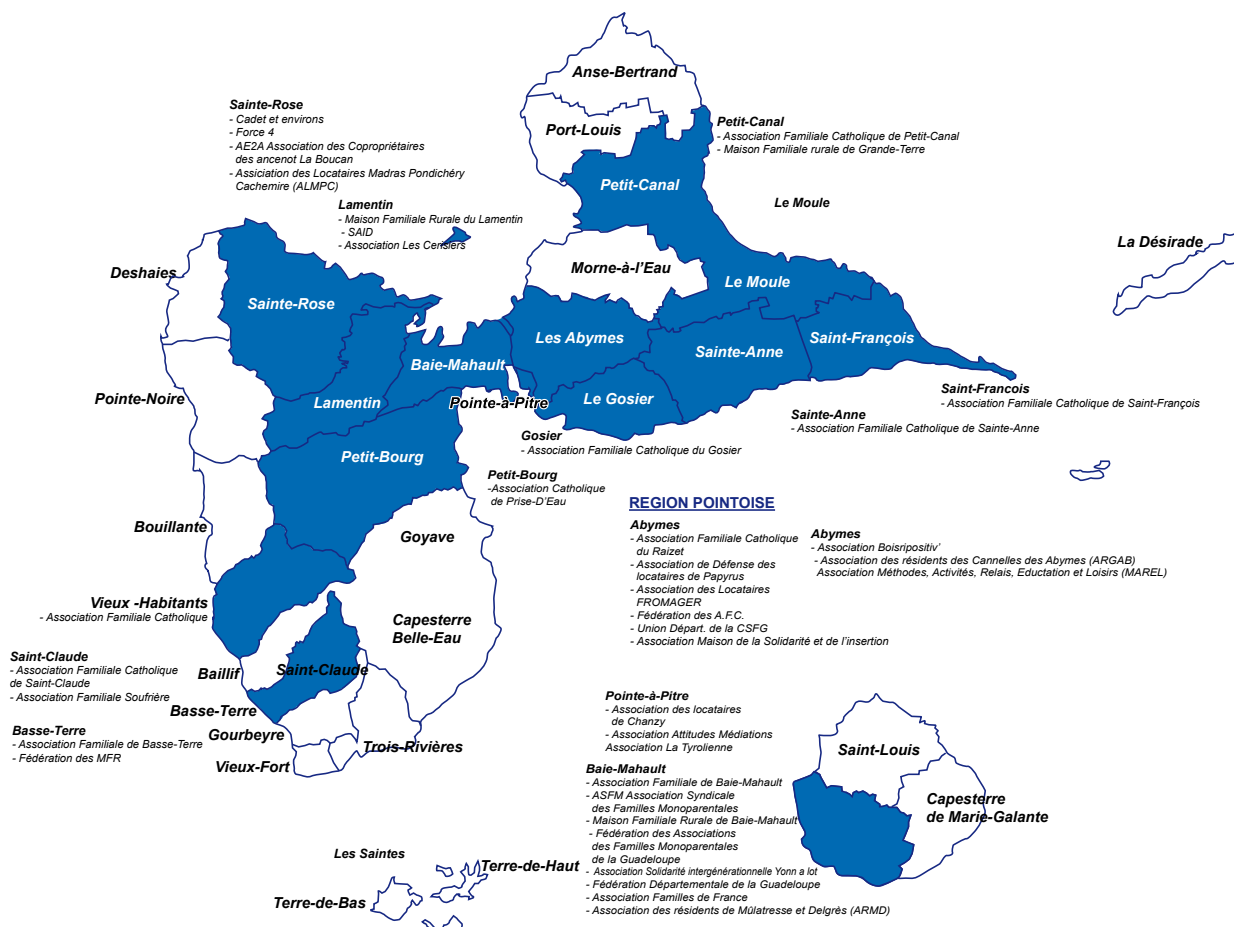
ORDRE	COMMUNE	MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS ADHERENTS À L'UDAF	PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE
1	ABYMES	Association Familiale Catholique du Raizet	Jean-Denis PETIT
2	ABYMES	Association de Défense des Locataires de Papyrus	Daniella LUCE
3	ABYMES	Association des locataires de FROMAGER	Pierre JEAN-LOUIS
4	ABYMES	Association Boisripositiv'	Claude PHILOMIN
5	ABYMES	Association Méthodes, Activités, Relais, Éducation et Loisirs (MAREL)	Maryse ELICE
6	ABYMES	Association Maison de la Solidarité et de l'Insertion	Sylvie ROGERS
7	ABYMES	Association Sonis en Mouvmen	Gérard GALMIER
8	BAIE-MAHAULT	Association des résidents de Mulâtresse et Delgrés (ARMD)	Peggy ASTASIE
9	BAIE-MAHAULT	Association Familiale de BAIE-MAHAULT	Myranette PLUMAIN
10	BAIE-MAHAULT	ASFM Association Syndicale des Familles Monoparentales	Liliane DAVAGNAR
11	BAIE-MAHAULT	Maison Familiale Rurale de BAIE-MAHAULT	Joëlle VENUS
12	BASSE-TERRE	Association Familiale de Basse-Terre	Huguette CYRILLE
13	GOSIER	Association Familiale Catholique	Pierre GISORS
14	LAMENTIN	Maison Familiale Rurale du LAMENTIN	Sabine BLANDIN
15	LAMENTIN	Association Les Cerisiers	Françoise AGRICOLE
16	LAMENTIN	SAID	CATON Ketty
17	PETIT-BOURG	Association Familiale Catholique	Eric NESTAR
18	PETIT-CANAL	Maison Familiale Rurale de Grande Terre	Nicole GALOU-CORNANO
19	PETIT-CANAL	Association Familiale Catholique	Irma GIBRIEN
20	POINTE-À-PITRE	Association des locataires des CYCADS (ALC)	Marie-Ange DENIS
21	POINTE A PITRE	Association La Tyrolienne	Erick NANETTE
22	SAINT-CLAUDE	Association Familiale Catholique	Annie TOI-CHALCOL
23	SAINT-CLAUDE	Association familiale Soufrière de Saint Claude (AFS)	Marie-Claire FIDELIN
24	SAINT-FRANCOIS	Association Familiale Catholique	Stéphanie RACON
25	SAINTE-ANNE	Association Familiale Catholique	Jacqueline DENIN
26	SAINTE-ROSE	Association Cadet et Environs	Alex LASCARY
27	SAINTE-ROSE	FORCE 4	José JOACHIM
28	SAINTE-ROSE	Association des Copropriétaires des Ancenot La Boucan (AE2A)	Alain LASCARY
29	SAINTE-ROSE	Association des Locataires Madras Pondichéry Cachemire (ALMPC)	Jeanne LOBEAU
30	VIEUX HABITANTS	Association Familiale Catholique	Franck DESFONTAINES

ORDRE	COMMUNE	FÉDÉRATIONS AFFILIÉES À L'UDAF	PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE
1	ABYMES	Fédération des A.F.C.	Pierre GISORS
2	BAIE-MAHAULT	Fédération des Associations des Familles Monoparentales de la Guadeloupe	Liliane DAVAGNAR
3	BASSE-TERRE	Fédération des M.F.R.	Nadia BLOU
4	ABYMES	Union Départementale de la CSFG	Alain LASCARY

ORDRE	COMMUNE	ASSOCIATIONS ASSOCIÉES À L'UDAF	PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE
1	ABYMES	Solidarité Intergénérationnelle Yonn a lot	Franciane SEJOR
2	POINTE-À-PITRE	Attitudes Médiations	Evelyne SONGEONS



Carte des mouvements et associations adhérents à l'UDAF



Effectif de l'UDAF au 31 décembre 2023

ORDRE	CODE	NOM DE L'ASSOCIATION	SIÈGE SOCIAL	DÉCLARATION PRÉFECTURE	AGRÈMENT U.D.A.F.	NOMBRE ADHÉRENTS	NOMBRE SUFFRAGES
	1003	CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (CNAFC)					
1	9143	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE PETIT CANAL	PETIT-CANAL	07/06/2005	14/12/2005	38	57
2	8173	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE PRISE D'EAU	PETIT-BOURG	26/09/1997	10/02/1997	38	65
3	8160	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE RAIZET ABYMES	ABYMES	25/05/1964	01/07/1965	34	73
4	8172	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-CLAUDE	SAINT-CLAUDE	14/10/1958	12/07/1959	15	30
5	8169	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-FRANCOIS	SAINT-FRANCOIS	22/07/1992	22/12/1993	90	166
6	8168	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINTE-ANNE	SAINTE-ANNE	12/01/1968	30/12/1968	39	81
7	11291	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE VIEUX HABITANTS	VIEUX HABITANTS	11/09/2017	01/03/2019	14	26
8	8163	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU GOSIER	GOSIER	13/08/1958	12/07/1959	41	72
Sous-Total :						309	570



	1004	CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)					
9	8177	ASSOCIATION CADET ET ENVIRONS/CSF DE SAINTE-ROSE	SAINTE-ROSE	11/03/2002	18/07/2013	104	312
10	10499	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES CYCADS	POINTE A PITRE	10/12/2007	24/09/2014	51	161
11	10498	ASSOCIATION FROMAGER	ABYMES	12/03/1990	24/09/2014	90	274
12	8182	ASSOCIATION AE2A/CSF	SAINTE-ROSE	11/06/1998	18/07/2013	67	171
13	11135	Association Boisripositiv'	LES ABYMES	26/06/2017	14/03/2018	61	216
14	8178	ASSOCIATION CSF/FORCE 4	SAINTE-ROSE	30/11/2000	18/07/2013	28	78
15	9467	ASSOCIATION DE DÉFENSE DES LOCATAIRES DE PAPYRUS	BAIE MAHAULT	18/07/2001	18/07/2013	59	175
16	10438	Association des locataires Madras Pondycheri Cachemir	SAINTE ROSE	28/06/2010	18/07/2013	47	166
17	11130	Association des résidents de Mulâtresse et Delgrés	BAIE-MAHAULT	09/09/2016	14/03/2018	86	320
18	11134	Association La Tyrolienne	POINTE A PITRE	29/09/1997	14/03/2018	56	155
19	11292	ASSOCIATION LES CERISIERS	LAMENTIN	11/10/2016	01/03/2019	81	252
20	11294	ASSOCIATION MAISON DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION	ABYMES	12/06/2017	01/03/2019	21	64
21	11133	Association Méthodes, Activités, Relais, Éducation et Loisirs	ABYMES	ABYMES	14/03/2018	29	121
22	8181	SENTE - ACTION INTÉGRATION DÉMARCHÉ	LAMENTIN	11/12/2001	18/07/2013	41	105
23	10437	SONIS EN MOUVEMEN	ABYMES	03/02/2011	18/07/2013	32	102
Sous-Total :						853	2 672

	1005	FAMILLES RURALES					
24	11295	ASSOCIATION FAMILLES RURALES SOUFRIÈRE DE SAINT CLAUDE	SAINT CLAUDE	21/06/2018	01/03/2019	36	83
Sous-Total :						36	83

	1006	FAMILLES DE FRANCE (FF)					
25	9141	ASSOCIATION FAMILIALE DE BASSE-TERRE	BASSE-TERRE	02/12/2003	30/03/2005	42	73
26	8184	ASSOCIATION FAMILIALE ET CULTURELLE DE BAIE-MAHAULT	BAIE-MAHAULT	19/10/1988	13/05/1989	43	91
Sous-Total :						85	164

	2101	UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION (UNMFREO)					
27	8185	MAISON FAM. RURALE D'ÉDUCAT. ET D'ORIENTA. DU LAMENTIN	LAMENTIN	13/05/1985	23/05/1990	128	445
28	8186	MAISON FAMILIALE RURALE D'ÉDUCAT. ET DE L'ORIENTAT. DE GRANDE TERRE	PETIT-CANAL	10/07/1986	23/05/1990	87	256
29	8189	MAISON FAMILIALE RURALE D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA GUADELOUPE	BAIE-MAHAULT	09/11/1992	30/11/2002	92	282
Sous-Total :						307	983

	2303	FÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES (FSFM)					
30	8190	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE LA GUADELOUPE	BAIE MAHAULT	10/02/2011	18/07/2013	138	352
Sous-Total :						138	352

Total : 1 728 4 824



> Commissions

> Commission de contrôle

Composition de la commission :

M^{me} DE LACROIX Yolaine, MFR de Baie-Mahault
(Responsable de la Commission de contrôle)

- M^{me} BERNARD Raymonde, AFC de Saint-Claude
- M^r LASCARY Alain, Association AE2A
- M^{me} BLANDIN Sabine, MFR du Lamentin
- M^r NESTAR Eric, AFC de Prise d'Eau
- M^{me} GASPARD Géadesse, Association SAID

La Commission de Contrôle s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2023 :

- 8 Février 2023
- 17 Mars 2023
- 13 octobre 2023

Les points qui ont été lors de ces réunions sont les suivants :

- Vérification des listes et dossiers des associations familiales adhérentes à l'Udaf au 31/12/2022.
- Vérification d'une liste d'une association familiale adhérente à l'Udaf
- Examen d'un dossier d'agrément à l'Udaf
- Questions diverses.

> Commission Psychologie - Sociologie et Droits des Familles

Le 13 avril 2023, s'est tenu la nouvelle réunion de la Commission sociologie Psychologie et Droit des Familles sous la mandature de la nouvelle présidente du Conseil d'administration de l'UDAF GUADELOUPE.

Étaient présents :

- Madame DENIN Jacqueline
- Monsieur Eric NESTAR
- Madame Nicole GALOU-CORNANO en distanciel

Étaient absents :

Mesdames Sandra LAMBERT et Géadesse GASPARD

L'ordre du jour a porté sur les éléments suivants :

- Présentation des objectifs de la commission psychologie - sociologie et droits des familles
- Présentation de l'action « Lire et Faire Lire »
- Proposition de travail autour de ces objectifs pour l'exercice 2022-2023

Contenu des échanges

Contenu de la présence de nouveaux membres issus du conseil d'administration, il a paru nécessaire de présenter les objectifs poursuivis par ladite commission

Dans le cadre de la Mission de l'UDAF Guadeloupe visant améliorer la vie des familles dans le cadre de la politique du soutien à la parentalité

Les attributions de la commission sont les suivantes :

- Émettre un avis motivé sur les demandes des familles ou des personnes qui souhaitent pouvoir adopter.
- Conseil de familles des pupilles de l'ÉTAT par l'examen des situations des pupilles de l'Etat lorsque celle-ci ne peut être fournie par les parents de l'enfant.
- Conseil départemental de la prévention de la délinquance qui a pour mission d'étudier dans le Département les diverses formes de délinquance ainsi que leur perception par la population. Elle établit chaque année un rapport sur les mesures prises pour en atténuer les effets et encourager les initiatives de prévention et d'aide aux victimes ainsi que la mise en œuvre des travaux d'intérêt général.
- Le comité départemental de soutien à la parentalité
- Participation au comité local des usagers dans le cadre de la Démarche Qualité de la Préfecture (Qualipref.)
- De réfléchir sur les sujets d'actualité et d'accompagner à la mise en œuvre de projet ;

C'est dans le cadre de ces dispositions que la Commission a choisi de se pencher sur la question de l'illettrisme au travers du Projet Lire et Faire Lire qui fait partie des Contrats d'Objectifs et de Gestion de l'UDAF.

Présentation de « Lire et faire lire »

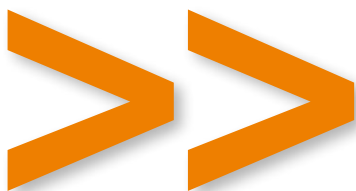
Cette action a fait l'objet d'une mise en œuvre en 2022 dont le bilan a été satisfaisant au regard de l'investissement de certaines associations adhérentes.

Ce fut l'objet de contractualisation avec la Ligue de l'Enseignement d'une convention de partenariat qui devrait être renouvelé pour l'exercice 2023-2025.

Objectifs visés :

- Donner l'habitude et le goût de la lecture aux enfants hors toute contrainte scolaire : encourager les enfants à découvrir et acquérir de nouvelles connaissances - agrandir leur univers imaginaire et créatif,





Participer à la construction de leur savoir être vis-à-vis de l'apprentissage :

- Développer leur sens de l'écoute et de l'attention - augmenter leur chance d'une insertion réussie (la lecture, hors scolaire, étant quasi inexistante dans une très grande majorité des familles).
- Participer à la construction de leur savoir être vis-à-vis de l'adulte (figures non parentales) par la rencontre d'une grande diversité de lecteurs.
- Renforcer le lien intergénérationnel et les familles en favorisant la rencontre et le dialogue entre des enfants, des bénévoles retraités et les parents lors de séances de lecture.
- Participer à la promotion de la littérature de jeunesse et à la découverte de notre patrimoine littéraire.

Déroulement de l'action :

1. Formation des bénévoles par la FOLG : « Lire et faire lire » (objet : préparation aux lectures publiques)
2. Mise en place d'un support de communication Une campagne de communication et d'information sera menée dans le but de faire connaître l'existence du dispositif. Un planning d'interventions sera élaboré en partenariat avec les CCAS, les établissements scolaires, les mairies, les associations de quartiers et adhérentes à l'UDAF et la FOLG.

Organisation :

3 à 6 enfants volontaires par groupe. Les séances de lecture sont d'une durée de 20 minutes Temps de l'action : Temps

périscolaire : midi et après la classe Temps extrascolaire : mercredi (11h15 à 12h40 et 13h45 à 14h15) et les vacances
Public ciblé : Enfants de 2 à 12 ans

Les Structures ciblées: les bibliothèques, les accueils de loisirs, les structures éducatives et culturelles, les structures de la petite enfance. les associations de quartiers.

Par ailleurs nous avons fait des propositions pour renforcer cette action.

Conclusion :

Courrier et fiche synthétique de l'action sera transmise à l'ensemble des partenaires. Contact avec la Ligue de l'Enseignement pour renforcer le panier « Bénévoles ». Sur le plan national, répondre à la demande de « Lire et Faire Lire » sur la coordination. L'action « Lire et Faire Lire » a été reconduite dans la COG (Contrat d'Objectifs et de Moyens) de l'UDAF pour l'exercice budgétaire 2023.

Les Points nodaux :

- Questionnement autour de la structuration opérationnelle de ce projet en termes de mobilisation des ressources humaines. Il est noté que l'action « Lire et faire Lire » a été mise en œuvre à l'École Primaire Louis CHALCOL à Matouba par l'A.F.C. de Saint-Claude en Juin 2023

Des rencontres ont été organisées avec Madame PLUTON Valérie de la Circonscription académique de Capesterre pour une mise en œuvre de l'action à la prochaine rentrée scolaire.

Manifestations de l'Udaf

Assemblée Générale de l'Udaf

Le Samedi 16 Septembre 2023, à la salle des fêtes du Lamentin, Rue de la salle des fêtes 97 129 LAMENTIN sous la présidence de Madame Liliane DAVAGNAR, Présidente a eu lieu l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Union Départementale des Associations Familiales de Guadeloupe (Udaf). Cette rencontre a réuni :

- Les Présidents d'associations,
- Les membres du Conseil d'Administration
- M^{me} Ketty VALMORIN, Commissaire aux comptes
- M^r Gaël BERTILI, Expert-comptable
- Les salariés de l'Institution,

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport de la Commission de Contrôle
- Discussion et approbation du Procès-Verbal de

l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 07 Juillet 2022

- Rapport moral de la Présidente
- Présentation du rapport financier
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos
- Approbation de l'affectation du résultat
- Présentation et approbation du Budget Prévisionnel 2023
- Rapport d'orientation de la Présidente
- Vote du montant des cotisations (Associations et Fédérations) pour l'année 2024
- Présentation et approbation du rapport d'activités pour l'année 2022
- Table ronde sur la protection juridique des majeurs
- Débat et questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Lors de cette assemblée, les comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Madame Ketty VALMORIN.



> Informations aux associations familiales

> La médaille de l'Enfance et des Familles



Une décoration revisitée pour célébrer toutes les familles et les professionnels qui les accompagnent.

Qu'est-ce que la médaille de l'Enfance et des Familles ?

Créée en 1920, la « médaille de la famille » distinguait depuis l'entre-deux guerres les mères, puis aussi les pères, de familles nombreuses, ainsi que des personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille. Par décret du 17 février 2022, les critères d'attribution de la médaille ont été élargis pour mieux refléter la diversité des familles et plus généralement des personnes qui méritent la reconnaissance de la Nation. Pour refléter ces évolutions, le nom et le graphisme de la médaille ont été renouvelés. Le visuel de la désormais « médaille de l'Enfance et des Familles » a été créé par le biais d'un concours organisé cet hiver entre tous les étudiants des écoles d'art de France sous tutelle du ministère de la Culture.

Qui est concerné ?

- Personne élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. La personne doit avoir fait également, dans l'exercice des droits et des devoirs liés aux enfants, un constant effort pour les élever dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles
- Personne élevant ou ayant élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile
- Personne élevant ou ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, à la suite de décès de ses parents
- Personne ayant élevé pendant au moins 2 ans au moins un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté
- Veuf ou veuve de guerre ou d'acte de terrorisme élevant ou ayant élevé seul un ou des enfants, du fait du décès de leur époux

- Personne dédiant ou ayant dédié leur vie professionnelle ou leur action bénévole à l'accompagnement, à la protection et à la défense de l'enfance et des familles. Cette personne a notamment agi dans les domaines de l'accueil des jeunes enfants, de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité.
- Personne rendant ou ayant rendu des services exceptionnels pour l'accompagnement et le soutien des familles ou pour l'accompagnement et la protection des enfants et de leurs droits

À noter : La médaille peut être accordée à titre posthume si la demande est faite dans les 2 ans qui suivent le décès.

Quelle est la procédure ?

La demande d'attribution de la médaille de l'enfance et des familles est, en principe, déposée par la personne qui souhaite l'obtenir. Toutefois, l'une des personnes suivantes peut proposer une candidature :

- Préfet
- Parlementaire
- Maire
- Président du conseil départemental, de la Caf : Caf : Caisse d'allocations familiales, de la caisse locale de mutualité sociale agricole
- Président de l'union départementale des associations familiales du département où réside la personne intéressée

À noter : La personne faisant l'objet d'une proposition doit signer une déclaration d'acceptation.

Le dossier de candidature accompagné des pièces justificatives, est déposé à la mairie du domicile. Les services de la mairie après une enquête familiale effectuée par une personne habilitée du CCAS au domicile du candidat ou de la candidate transmettent ensuite le dossier de candidature complet, comportant l'avis motivé du Maire, à l'Udaf qui examine la recevabilité du dossier.

Postérieurement, les dossiers de candidature sont transmis par l'Udaf au Préfet de département, qui a délégation pour conférer la médaille.

Les décisions d'attribution sont prises par arrêté préfectoral.

Quels sont les effets ?

L'attribution de la médaille de l'enfance et des familles est purement honorifique.

La personne reçoit une médaille, un diplôme et l'extrait d'arrêté d'attribution. À cet effet, **une cérémonie officielle peut être organisée** par la préfecture, par la mairie ou par l'union départementale des associations familiales (Udaf).





> Comment adhérer à l'UDAF de Guadeloupe

Toute association, section ou fédération désirant être affiliée à l'Udaf de Guadeloupe doit effectuer sa demande auprès du Président ou de la Présidente de l'Udaf par courrier postal. La demande d'affiliation doit être accompagnée d'un dossier comprenant :

- Un courrier de demande d'agrément au Président ou à la Présidente de l'Udaf
- La copie du récépissé de déclaration à la Préfecture,
- L'extrait de parution au journal officiel
- La copie des statuts du postulant, datés, paraphés et signés par le Président ou la Présidente de l'association
- La liste des membres du conseil d'administration et du bureau et leurs coordonnées
- Le règlement intérieur, daté et signé par le Président ou la Présidente de l'association,
- La liste des adhérents au 31/12 de l'année n-1
- Le rapport d'activités de l'exercice écoulé,
- Le rapport financier,

La demande est ensuite examinée par la commission de contrôle de l'Udaf.

L'adhésion permet aux membres de l'association, la section ou la fédération de poser leur candidature pour siéger au conseil d'administration de l'Udaf. Ils peuvent par ailleurs être désignés dans le cadre de mandat de représentation

dans les différentes commissions et représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics dans les divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la commune.



> **Accompagnement des associations adhérentes et affiliées**

L'UDAF a souhaité, durant l'année 2023, renforcer l'accompagnement des associations adhérentes et affiliées. 6 réunions ont été réalisées sur l'année pour travailler ensemble sur l'identification des besoins des associations en terme d'accompagnement, sur l'évaluation de l'ancien projet associatif de l'UDAF, sur la présentation des grands projets de l'UDAF à compter de 2023 et sur un projet commun : la fête de la famille.

Dates des réunions :

- Samedi 7 Janvier 2023 ;
- Samedi 1er Avril 2023 ;
- Samedi 29 Avril 2023 ;
- Mercredi 14 Mai 2023 ;
- Vendredi 26 Mai 2023 ;
- Samedi 8 Juillet 2023.

Deux formations ont été proposées aux associations sur l'utilisation du logiciel Adhélis, le samedi 21 Janvier en

région Basse-Terrienne et le mercredi 25 Janvier dans la région Grande-Terre.

Un accompagnement individuel a aussi été proposé aux associations sur les fonctionnalités et l'utilisation du logiciel le jeudi 26 et le vendredi 27 Janvier 2023.

L'UDAF a aussi durant cette année, été à la rencontre de quatre associations qui l'ont sollicité pour un accompagnement sur la mobilisation de bénévoles, la mise en place d'actions, la recherche de financements pour des projets ponctuels et une aide administrative et méthodologique.

Il a aussi été question durant cette année de soutenir une fédération en difficulté en proposant des rencontres afin de travailler sur la remobilisation des membres et des perspectives pour redynamiser le projet fédéral.

Nous avons également travaillé cette année, sur la construction d'un « réseau » qui permettrait aux associations de mieux se connaître, pouvoir échanger sur leurs difficultés, trouver du soutien, travailler sur des projets communs et mutualiser les moyens.

> **L'actualité de l'Udaf de Guadeloupe :**

> **Promotion du nouveau site internet de l'Udaf de Guadeloupe**

Le site internet de l'UDAF Guadeloupe a fait peau neuve, n'hésitez pas à le consulter :

www.udaf971.fr



Focus sur les deux nouveaux services de l'Udaf de Guadeloupe : le SESSAD et le CMPP EMERAUDE

L'Udaf de Guadeloupe a présenté sa candidature auprès de l'ARS pour la reprise des autorisations de deux structures médico-sociales gérées par les PEP Guyane depuis 2013, et son dossier a été retenu. Il s'agit du CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) et du SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) Émeraude, implantés dans la région Basse-Terrienne.

Ce sont des services ambulatoires, financés par l'Agence de Santé, qui exercent une action d'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs familles.

Ils s'inscrivent dans les synergies partenariales du territoire et participent à la réponse thérapeutique dans un territoire de santé, et également avec l'Éducation nationale, pour les parcours d'inclusion sociale et scolaire des enfants à besoins éducatifs particuliers.

La reprise des deux structures s'inscrit dans la démarche d'ouverture à de nouvelles activités, promue par le Projet associatif de l'Udaf.

L'association répond en cela aux évolutions du secteur médico-social. En effet, les pouvoirs publics se recentrent désormais sur la déclinaison du parcours éducatif de santé,





le déploiement de l'éducation thérapeutique, la continuité des soins de proximité, et leur accessibilité géographique et financière.

En accueillant des enfants et jeunes de 6 à 20 ans, à domicile, en milieu scolaire, ou dans leur lieu de vie, l'Udaf diversifie son offre de services.

L'association cible une approche innovante de l'accompagnement de ces jeunes publics, par une stratégie d'intégration de la famille au centre du Projet Associatif et de nos dispositifs, par l'innovation sociale face aux problématiques, par la création de dispositifs hors murs, notamment.

Actualité du PCB 2023

- Reprise de l'activité PCB en 2023.
- Renouvellement de la convention PCB pour 3 ans avec la DEETS.

Une nouvelle Intervenante PCB a été recrutée.

Les partenariats avec les associations du secteur de Basse-Terre, et le centre social de Capesterre Belle-Eau ont été renoués permettant la reprise des accueils et accompagnements individuels, ainsi que les séances collectives.

Focus sur « la semaine de Sensibilisation sur les mesures de protection juridique »

L'Union Départementale des Associations Familiales en lien avec son service " d'Information Soutien aux Tuteurs Familiaux" (ISTF) a organisé du lundi 5 juin au vendredi 8 Juin 2023 la « Semaine de sensibilisation sur les mesures de protection juridique ».

Ces rencontres déclinées sur quatre jours se sont adressées à toutes les familles Guadeloupéennes.

Il s'agissait de sensibiliser par le biais de tables rondes animées par des professionnels (sociologues, psychiatres, juges, avocats, mandataires judiciaires...) sur les différentes mesures de protection et d'informer sur les services d'accompagnement, de soutien et d'aide qui existent sur le territoire.

Ces interventions ont été proposées dans quatre communes de l'archipel :

- le lundi 5 juin 2023 à l'esplanade de Basse-Terre avec le Médecin gériatre, M. David BESSEY -et la Juge Mme Morgane FARGIER.

- le mardi 6 juin 2023 au Centre Rémy Nainsouta à Pointe à Pitre avec le sociologue, M. Franck GARAIN.
- le jeudi 7 juin 2023 à la salle Jacqueline Manicom, Bibliothèque du Moule avec l'avocate Mme Rebecca DORSILLE.
- le vendredi 8 juin 2023 à Saint Louis de Marie-Galante avec le médecin psychiatre, Mme Isabelle VABRET.

Ces jours ont eu pour objectif de démocratiser la mesure de protection pour les personnes vulnérables. Tout le monde peut un jour être concerné par la tutelle familiale, tant du côté des aidés, que des aidants. Dans ce dernier cas, la démarche doit être volontaire.

Témoignages :

« La vulnérabilité arrive à n'importe quel âge », prévient Thierry Aricique, coordinateur ISTF et mandataire judiciaire à l'Udaf de Guadeloupe. « Au-delà de la tutelle, il s'agit de mesure de protection pour des personnes en situation de vulnérabilité et de fragilité, des personnes dont les facultés mentales sont altérées. C'est restrictif, certes, mais ce sont des mesures de protection. S'il m'arrive quelque chose demain, il y a quelqu'un pour s'occuper de moi. C'est ça, la mesure de protection ».

« La tutelle c'est surtout une mesure de protection. Parce qu'il y a des gens qui sont vulnérables et qui ont besoin d'être protégées (...). Notre service est là pour aider, être en soutien, d'information administrative, de conseil, de soulagement de ces familles. »

affirme **Thierry Aricique, coordinateur ISTF et mandataire judiciaire - UDAF Guadeloupe.**

Mémo: Depuis 2019, le service "information soutien aux tuteurs familiaux" (ISTF) proposent des permanences confidentielles à l'attention des familles, elles sont gratuites et dans la bienveillance :

- au **Tribunal Judiciaire de Basse-Terre** tous les mercredis matin de 8h à 11h. appelez 0690 68 52 64,
- au **Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre** tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois de 14h à 16h,
- à la **Maison de la Justice et du Droit du Raizet ABYMES** tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois de 13h à 16h. Il est nécessaire d'appeler au 0590 48 84 80 pour prendre RDV,
- au **Point Accès aux Droits du Moule**, 7 rue Joffre annexe de la Mairie du Moule le dernier jeudi du mois de 9h à 12h. Il est nécessaire d'appeler au 0590 93 05 11 pour prendre RDV .
- Ancien **Tribunal d'Instance de Marie Galante en haut de l'Office du Tourisme**, rue Pierre Leroy tous les premiers vendredis du mois de 10h à 13h. Pour tout contact 05 90 91 65 39 ou 0590 97 29 87 ou 0590 97 30 60.



> Liste des représentants de l'UDAF dans les CCAS de Guadeloupe

Communes	Nom et prénom	Communes	Nom et prénom
97139 ABYMES	M ^{me} CARACAS Chantal	97160 LE MOULE	M ^r . BARAL Jean-Marc
CCAS de BAIE-MAHAULT	M ^{me} TOCNY Dina	97170 PETIT-BOURG	M ^{me} JUSTINE Julianna
97123 BAILLIF	M ^{me} BOIS Nicole	97110 POINTE-À-PITRE	M ^{me} DENIS Marie-Ange
97100 BASSE-TERRE	M ^{me} BOA Raymonde	97116 POINTE-NOIRE	M ^{me} LARGITTE Dominique
97125 BOUILLANTE	M ^{me} FELSINA Désir	97117 PORT-LOUIS	M ^{me} MERIL Stanise
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU	M ^{me} DONAT Rose Hélène	97180 SAINTE-ANNE	M ^{me} DULAC Judy
97140 CAPESTERRE MARIE-GALANTE	M ^{me} CAZELIF Jessi	97120 SAINT-CLAUDE	M ^{me} BERNARD Raymonde
97126 DESHAIES	M ^{me} DERRENE Annick	97118 SAINT-FRANCOIS	M ^{me} LECUSSON Adolphine
97190 GOSIER	M ^{me} JEAN ELIE Isabelle	97134 SAINT-LOUIS	M ^{me} BOUDINE Valérie
97113 GOURBEYRE	M ^{me} BERNOS Jeanise	97115 SAINTE-ROSE	M ^{me} ELLAPIN Ginette
97128 GOYAVE	M ^{me} CIALEC Betty	97114 TROIS-RIVIERES	M ^{me} VANDAL Larissa
97112 GD-BOURG MARIE-GALANTE	M ^r MONTELLA Thierry	97129 LAMENTIN	M ^{me} BLANDIN Sabine
97111 MORNE-A-L'EAU	M ^{me} DELOUMEAUX Myriam		

> CCAS de Gourbeyre

Rapport d'activité de M^{me} Bernos Jeanise

Le Centre Communal d'Action Sociale de Gourbeyre a débuté l'année 2023 dans un premier temps au changement de sa dénomination de « Centre Communal d'Action Sociale » en « Centre Communal d'Action Sociale: Charlise BOUDOUTE », en mettant ainsi en avant une personnalité qui a beaucoup œuvré dans le social au sein de la Commune de Gourbeyre.

Dans le cadre de l'accompagnement social des familles sur le territoire de Gourbeyre, le Centre Communal d'Action Sociale Charlise BOUDOUTE a réitéré les demandes d'aides financières des administrés et a également mis en place diverses manifestations en faveur des personnes en situation précaire.

À savoir :

AIDES FINANCIÈRES 2023 :

- Aides à l'amélioration de l'habitat
- Aides scolaires
- Aides pour les frais d'inhumation
- Aides au premier équipement habitat
- Aides au paiement de loyer
- Aides à la participation de séjour

MANIFESTATIONS 2023 :

- Atelier numérique seniors
- Semaine Bleue
- Mise à l'honneur des centenaires

- Octobre rose
- Noël solidaire
- Distribution des fruits et légumes pays sous forme de paniers
- Mise à disposition du module « portage de repas »

AUTRE :

- Mise en place de l'assurance Multirisque habitation solidaire et garantie obsèques

CONCLUSION :

- Tout au long de l'année 2023, le Centre Communal d'Action Sociale Charlise BOUDOUTE a poursuivi pleinement sa mission d'action Sociale.

Son objectif pour l'année 2024 est de continuer à optimiser, innover ses actions sur le territoire de Gourbeyre.

CCAS de Pointe-à-Pitre

> Rapport d'activité de M^{me} Denis Marie-Ange, représentante de l'UDAF au CCAS de la ville de POINTE A PITRE

2023 a été une année qui nous a permis d'asseoir notre empreinte au CCAS de Pointe à Pitre.

Notre objectif pour cette année a été de :

- Remonter le taux de remplissage de nos résidences seniors
- La rénovation de toutes les chambres.
- Que tous nos projets voient le jour.





■ Le 02/01/2023

Cérémonie d'ouverture des clubs "COUP DE POUCE CLÉS".

■ Le 21/01/2023

Présentation des vœux aux seniors à la salle Georges TARER

■ Le 07/02/2023, 16h

La commission d'admission en résidence d'Autonomie

■ Achille René BOISNEUF

■ Gerty ARCHIMEDE

Nous avons eu six demandes à traiter, quatre ont eu une réponse favorable. Et les deux autres doivent compléter leurs dossiers.

■ Le 17/02/2023, 5h30

■ Levey en pyjama avec le groupe OKIYO, suivi d'un DIDIKO

■ 12/04/2023, 16h

Réunion du Conseil d'Administration

■ Approbation des comptes 2022

■ Vote budget primitif 2023

■ Quitus pour répondre à un appel à projets

■ 14/05/2023, 16h

Commission permanente du CCAS. Nous avons eu, 38 dossiers à traiter.

■ 12 et 14/06/2023

Ateliers téléphone mobile seniors.

■ 20/09/2023, 16h

Le Conseil d'Administration s'est réuni.

■ Présentation des différents projets.

■ Présentation du projet de convention avec les Ressources Humaines

■ Approbation de la subvention CALPE

■ Tarification des prix de la journée en résidence.

■ Le 02/6/10/2023

Pour la semaine bleue :

■ Préparation et fabrication de divers pains

■ Animation KA

■ Chants, poésies, théâtre,

■ Rencontre intergénérationnelle

■ Bik a pawol « lékol an tan lontan »

■ Art culinaire, danse, sketch

■ Le 07/10/2023

Pour la semaine bleue, thé dansant à la salle Georges TARRE, organiser par le CCAS.

■ Le 28/11/2023, 9h

Lancement du projet : les marchés du mardi dans le jardin de la salle Rémy NAINSOUTA.

■ Le 29/11/2023, 17h

La Commission Permanente s'est réunie pour les aides facultatives, nous avons traité 28 dossiers.

Une année très enrichissante pour l'équipe du CCAS



CCAS de Saint-Claude

Rapport d'activité de

M^{me} Bernard Raymonde

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune avec les institutions publiques et privées.

Pour l'année 2023, le conseil d'administration a tenu plusieurs réunions : le 28 Mars 2023 – le 13 avril 2023 – le 19 juin 2023 – le 27 juillet 2023 – et le 07 septembre 2023

Les activités du CCAS se définissent ainsi par l'attribution de diverses aides :

Diverses aides ont été accordées :

■ Aide légale sociale

■ Aide sociale facultative

■ Secours financier

■ Aide alimentaire

■ Aide formations, étude...

Les actions mises en place ont été reconduites :

■ Récompense et fête des bacheliers : 99

■ Nuit de l'excellence : 18

■ Fête de la famille : 08 familles de la ville honorées

■ Service portage de repas

■ Portage de soupe du samedi en partenariat avec l'association Saint-Vincent de Paul

Les centenaires de la ville ont été honorés, suivi d'une visite de courtoisie lors de la semaine bleue. Cette action est menée en partenariat avec le Conseil Départemental.

Pendant la période de Noël :

■ Le déjeuner de solidarité avec les seniors et les personnes en situation de précarité,

■ La visite des malades et des personnes âgées,

■ La visite des résidents dans les EPHAD

Le CCAS de la ville de Saint-Claude évolue et reste bien dynamique.



> Mouvements familiaux à recrutement général

> ADLP

Les actions menées par l'association pour l'année 2023 ont été orientées principalement sur l'accompagnement des familles venues de tout horizon de la Guadeloupe pour des problèmes divers, liés aux impayés de loyer, à l'indivision dont les conséquences très souvent engendrent des types d'accompagnement qui sollicitent des différents secteurs d'activité.

L'harmonisation des associations de l'UDCSF au sein de l'UDAF, a permis notre intégration et notre participation à d'autres thématiques en faveur de familles sur notre territoire.

Défense des usagers et des familles :

Pour l'année 2023 nous avons eu à défendre moins de dossiers sur (59) 12 qui concernaient les impayés parmi lesquels, cinq ont été orientés vers l'UDCSF et on fait l'objet de demande de surendettement. Trois autres assignés au tribunal ont bénéficié de notre accompagnement et ont pu obtenir des échéanciers de paiement.

Par contre les problèmes d'indivision liés au foncier bâti, maisons, et autres biens indivis ont explosé en nombre et en complexité. Ils ont été résolus en partenariat avec le LCDM, CADET et ENVIRON.

09 Pour faire respecter le droit de privilège

07 Le droit trentenaire

02 Accompagnement au tribunal et ce, par le biais de Notre Confédération ayant le super agrément national

11 Dossiers notamment pour des impayés de loyers, ont été transférés à l'Espace Accueil Famille pour y être traité.

Et nous nous sommes opposés à 12 expulsions jugées illégales, soit par ce qu'il n'y avait pas d'enquête sociale sur la personne, soit que le dossier clans le cas des locataires sociaux, n'avait pas été suivi par la Ccapex et DALO.

Demande de surendettement :

Pour l'année 2023 nous avons transféré 5 demandes de surendettement à l'EAF pour le traitement et le suivi, et avons accompagné pour la même année à 6 familles au CCAS, 8 pour des bons alimentaires, et 5 pour un complément de caution locative.

> AE2A

Cette année encore, grâce à notre confédération, l'accent a été porté sur la formation de certains militants et adhérents comme c'était prévu dans nos priorités, à savoir la formation FNDVA pour six de nos adhérents, l'illettrisme avec la participation de quatre familles, notre participation aux ateliers d'éloquence était très remarquée sur le territoire QPV de la Boucan.

Cependant le point fort le plus marquant de ces formations est notre participation à l'université dont le thème cette année: 2023 a été: « Conciliation du temps de vie et Amélioration de son alimentation » qui s'est déroulée pendant une semaine en immersion. Cinq familles ont participé avec leurs enfants tout cela a été possible grâce à notre Confédération.

Au-delà de la formation interne nous avons pris part à différentes actions, notamment l'accompagnement et la défense des droits des familles, avons transféré, au Point Accueil Service de l'UDCSF pour traitement au cours de l'année 2023, 9 dossiers de surendettement, 3 dossiers de consommation et participé à trois manifestations concernant le manque d'eau sur le territoire de Sainte-Rose. Quatre adhérents ont participé à la formation de la FNDVA, trois à la formation de RU et deux ont pris part à la formation « **contrôles des charges** ».

Rapport Financier :

Après avoir fait son rapport moral et donné lecture de son rapport d'activité, ce dernier a été voté à l'unanimité.

La parole est donnée ensuite au trésorier pour son rapport financier.

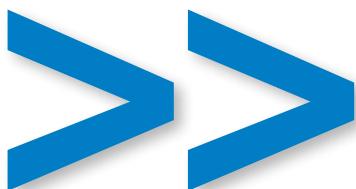
Pour l'année 2023 nous comptons 9 nouveaux adhérents contrairement aux deux dernières années où nous avons perdu 5 et enlever 3 doublons. Il distribue un document comptable du compte de résultat et argumente par la suite le solde de chaque compte.

Il fait remarquer à l'assemblée que le résultat d'exploitation est quasiment nul et que ce qui reste en caisse est le solde de 2022 qui est de 920,54 €.

Après un tour de table sur les questions financières, l'assemblée adopte à l'unanimité le rapport financier.

Le président reprend la parole annonce que l'ordre du jour étant épuisé qu'il lève la séance. Il est 17H45.





> Association familiale de Baie-Mahault

- Le 6 Janvier 2023: conseil d'administration élargi aux membres, avec présentation des vœux, au centre G. Lockel près du dispensaire de Baie-Mahault.
- Le 11 février 2023: foire culinaire sucrée salée, près de la poste de Baie-Mahault
- Le 10 mars: conférence-débat avec le sociologue Raymond Otto
- Le 25 mars: sortie plage à Bois Jolan Sainte-Anne, annulée à cause de la disparition subite de notre secrétaire adjointe, Mme Roseline Lagrin le 19 avril: conseil d'administration
- Le 29 avril: vente de plantes et de pâtisseries aux abords de la poste de Baie-Mahault
- Le 14 mai: notre assemblée générale suivie du repas fraternel
- Le 1^{er} juillet: spectacle de variétés intergénérationnel, au centre culturel G. Lockel, reporté 2 fois à cause de la longue grève et autre.
- Août: relâche
- Le 20 septembre: Conseil d'administration pour préparer la journée portes ouvertes et la prochaine foire culinaire.
- Le 9 décembre: Noël de l'Association sous forme de partage et d'échanges de cadeaux au siège de l'association.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée à tout moment

NB: Toutes les manifestations sont sujettes au bon vouloir de ces virus qui sévissent à toute vitesse.

> Association familiale Catholique de Petit Canal

Quelques activités ont été effectuées pendant l'année 2022-2023:

- Permanence tous les 2^{èmes} mercredis du mois
- Le 30/03/2022 participation à l'A.G de la Fédération
- Le 25/05/2022 fête des mères: on a fêté les mamans suivies d'un partage.
- Samedi 30 Juillet 2022: après-midi récréative selon le thème: moralités des différents contes « savoir vivre ensemble pour une belle amitié »
- Le 17/12/2022 A.G de l'A.F.C de Petit-Canal et Animation de Noël « Nwell an fanmi » avec les animatrices Isabelle et Monise
- Le 12/02/2023 Participation A.G de l'A.F.C de Saint-François

- Participation A.G de l'AFC DE Prise-d'Eau et à l'A.G de l'AFBM
- Le 10/06/2023 Marche traditionnelle et culturelle de Castesse au site de Poyen très belle journée et découverte, très instructif.
- Le 24/06/2023 Repas en famille
- Le 16/07/2023 Pèlerinage du Mont-Carmel
- Réunion du C.A tous les 4^{èmes} mercredis de chaque mois dans son local.

> Association familiale Catholique de Prise-d'Eau Petit-Bourg

Depuis le 12 mars 2020, l'association est composée de nouveaux membres élus à savoir:

- 1 Président
 - 1 Présidente Adjointe
 - 1 Trésorier
 - 1 Trésorière Adjointe
 - 1 Secrétaire
 - 1 Secrétaire Adjoint
- Et de 6 membres élus.

L'association a mis en place les activités suivantes:

- Cours de Quadrille
- Cours de KA
- Cours de Gym

L'année 2020 a été bousculée avec l'arrivée du COVID 19 donc nous avons commencé nos Activités Quadrille de janvier 2020 à mars 2020. À ce jour, les cours de quadrille n'ont toujours pas repris.

Reprise des activités Gym de janvier 2021 à août 2021, puis de octobre 2021 jusqu'à ce jour.

Activités KA de janvier 2020 à mars 2020, de juillet à septembre 2020 et décembre 2020, puis de janvier 2022 à février 2022. Une reprise est prévue pour le mois de Mai 2022.

Nous avons mis en place une permanence qui se tient une fois par mois au local de l'AFC. En outre, des membres sont impliqués à divers niveaux dans la vie de la paroisse (Chorale, Liturgie, Eucharistie, Baptême, Pastorale des hommes etc...)



PROJET D'ACTIVITÉS

Nous avons prévu une période de marche, et d'autres activités multiples seront mises en place par la suite tel que :

- Une antenne justice et paix
- Un groupe de réflexion avec des hommes et des femmes de bonnes volontés
- Un espace d'écoute etc. ...

Monsieur le curé nous a fait savoir que l'AFC était important pour l'église et que la famille est la base de la communauté; il nous décrit par la suite plusieurs formes de familles à savoir :

- La famille monoparentale
- La famille recomposée
- La famille traditionnelle
- La famille moderne

Il nous précise que nous pouvons compter sur son soutien et qu'il est à notre service.

> Association familiale Catholique de Sainte-Anne

Nous avons nos réunions mensuelles quand cela était possible, nous essayons de reprendre nos activités.

Nous avons pu regrouper nos adhérents au Jardin de la Rencontre, nous avons découvert les différentes plantes médicinales et les fleurs tropicales.

Nous avons pu nous rencontrer une à 2 fois en présentielle, pour une réunion mensuelle et pour le questionnaire diocésain.

PROJETS D'ACTIVITÉS POUR 2023

■ Conférence-débat :

- Thème : « Estime de Soi » 17 Février 2023
Intervenant M^{me} Gladys PALIN - Psychologue clinicienne
- Thème : « Le cœur dans tous ses états » 21 Avril 2023
Intervenant Docteure Mona HEDREVILLE
- Thème : « Le Vieillessement - Comment bien vieillir » 16 Juin 2023
- Thème : « Nutrition - Dénutrition » 22 décembre 2023

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- Sortie Charette en famille : 5 Mars 2023
- Journée Détente en famille : 19 Novembre 2023
- Journée de la fraternité : 28 décembre 2023

> Association familiale Catholique de Saint-Claude

MOIS	ACTIVITÉS
Janvier	■ Partage de la galette des Rois (15 Janvier) ■ Assemblée Générale : 20 janvier 2024
Février	■ Pèlerinage à la chapelle Notre Dame de Lourdes à Beausoleil Vieux-Habitants (10 Février) ■ Chapelet fait par l'AFC de Saint-Claude à 16h30 ■ Messe à 18h ■ Participation de l'AFC au chemin de croix
Mars	■ Visites des personnes âgées et isolées
Avril	■ Visite des personnes âgées et isolées ■ Organisation d'un LOTO
Mai	■ Permanence d'écoute pour les familles ■ Foire salée/sucrée
Juin	■ Fête de la famille (22 juin 2022)
Septembre	■ Participation à la messe de rentrée des associations de la paroisse
Octobre	■ Conférence-débat (suggestion : la famille)
Novembre	■ Pèlerinage Christ Roi à Petit-Canal (20 novembre)
Décembre	■ Chanté Noël (7 décembre) ■ Soirée festive des membres de l'AFC. ■ Animation par l'AFC de la messe de la Sainte-Famille

> Association familiale Catholique de Saint-François

■ Janvier 2023

- 5 janvier : Préparation des paniers réalisés par l'AFC avec les denrées alimentaires qu'elle a récolté et fourni
- 6 janvier : Vidéo envoyée sur le groupe WhatsApp contenant des photos des actions phares réalisées en 2022 ainsi que les meilleurs vœux.

Distribution des paniers solidaires à L'Épiphanie avec le CCAS (carte de bonne fête + galettes + denrées alimentaires)

- 8 janvier : Réunion des présidents d'Association organisée par l'UDAF à Goyave
- 21 janvier : Conférence organisée par Kiwanis à la Rotonde sur le thème « Laté an boulvès »
- 25 janvier : Formation du Logiciel ADHELIS organisée par l'UDAF à Port-Louis
- 29 janvier : Déjeuner de Plaisir de Vivre à la Pointe des châteaux

■ Février 2023

- 4 février : Nettoyage de l'Église
- 4 février : Assemblée Générale de la Fédération des AFC aux Abymes
- 10 février : Atelier Jardinage suivi d'une collation
- 12 février : Assemblée Générale de l'AFC de Saint-François à la Rotonde suivi d'un déjeuner musical à la Pointe des Châteaux à la Rhumerie des pirates à l'occasion de ses 30 ans d'existence



- 17 février : Présence et participation à la Conférence-débat à Sainte-Anne à 18h au presbytère sur « Estime de Soi et Confiance en Soi » organisée par l'AFC de Sainte-Anne.
- 24 février : Envoi de message de réflexion, de méditation, de reconversion en cette Entrée de Carême
- 27 février : Rencontre avec la municipalité : la 1^{ère} Adjointe Mme Daijardin

■ Avril 2023

- 10 avril : Rencontre avec la Banque Alimentaire, le service d'animation en vue d'avoir des informations sur leur fonctionnement, leurs missions....
- 11 au 27 avril : 5 sessions de formation « CAP Famille » organisée par la CNAFC
- 12 avril : Assemblée Générale de l'AFC de Prise d'Eau, Petit-bourg
- 17 avril : les 24 heures pour le Seigneur : temps de prière à Sainte-Anne
- 22 avril : Atelier Jardinage suivi d'une collation
- 25/26 avril : **Préparation et distribution des Paniers Solidaires de Carême aux familles en difficulté et dans le besoin ainsi que les familles suspendues**

■ Mai 2022

- 1er mai : Message envoyé par la présidente à l'occasion de la Fête du Travail accompagné d'une vidéo réalisée avec des photos illustrant l'action du 25 et 26 mars 2023 : « Le Panier Solidaire de Carême » et des témoignages de familles suspendues, en difficultés
- 6 mai : 1^{ère} Réunion d'information, d'explications et d'échanges entre le bureau et Mme Belton, employée de l'UDAF qui a pour mission d'accompagner les associations dans leurs projets
- 7 mai : Participation à la conférence-débat : « Nos familles, hier et aujourd'hui ! » organisée par la commission Diocésaine Justice et Paix à la salle paroissiale du Raizet. Présence de l'AFC au déjeuner champêtre du mouvement culturel de YOMIN'M à Sainte-Marthe, Saint-François
- 12 et 13 mai : Collecte de la Banque Alimentaire régionale (présence et participation active les 2 jours)
- 13 mai : Fête de Fatima au Grands-Fonds Moule (bus réservé, ...)

■ Juin 2022

- 2 juin : Envoi de message de la présidente aux adhérents pour les informer de sa reprise de travail et pour les remercier de leur soutien, de leur solidarité et de leur prière durant la période de suspension
- 3 juin : Nettoyage de l'Église, la chapelle mariale et des salles paroissiales
Atelier Jardinage suivi d'une collation
- 4 juin : **Remise de cartes aux adhérentes à l'occasion de la Fête des mères avec envoi de messages sur le groupe WhatsApp Adhérents.**

- 11 juin : Participation en tant que partenaire à la Journée sur le thème : « Sport et Santé en Famille sur le terrain de Karting à Raisins clairs organisée par EVS de Matamba
Participation à la Fête du Saint Sacrement
- 18 juin : Envoi de message à l'occasion de la fête des Pères sur le groupe WhatsApp Adhérents
- 20 juin : Interview réalisée avec la journaliste Sophie DESANGES à la demande de la CNAFC en vue d'une apparition sur « la Revue la Vie des AFC »
- 25 juin : Participation à la journée d'évangélisation à l'Église de Saint-François avec comme thème « Je suis la vraie vigne, vous êtes les sarments » (Jn 15, 5) organisée par le groupe Charismatique « Jésus Amour »

■ Juillet 2022

- 8 juillet : Réunion des associations de l'UDAF avec Mme Belton à Jarry en vue de la préparation de la Fête de la Famille prévue en 2024.
Invitation du Maire à l'occasion de la Fête Nationale (Messe à la Pointe des châteaux, dépôt de gerbes, Allocution, Pot de l'amitié, ...)
- 14 juillet : Atelier Jardinage suivi d'une collation
- 15 juillet : Participation à la vente de plats à emporter de l'ASCBV
- 30 juillet : **Pèlerinage à Petit Canal : messe de 7h, visite de 3 chapelles suivi d'un déjeuner dans un restaurant chez Pinpin**

■ Août 2022

- 7 août : Rencontre avec la Banque Alimentaire en vue d'une future convention ou d'un partenariat
- 13 août : Foire Sucrée , Salée, Plantes médicinales, objets AFC (tasses, marque-pages...)
Présence de l'AFC au départ de la manifestation « à la découverte des 1001 merveilles » organisé par la CARL à la Pointe des châteaux sous forme d'espace Game Interactif avec prise de contact 1^{ère} édition

■ Septembre 2022

- 2 septembre : Présence et Participation au Premier Forum des associations de Saint-François à la Rotonde.
Présence et participation à une réunion organisée par l'AFC du Moule dans son local en vue de redynamiser l'association
- 9 septembre : **Rentrée et rencontre avec les adhérents au Foyer du Bourg à 15h suivi d'un partage**
- 16 septembre : AGO de l'UDAF à la Salle des Fêtes du Lamentin
Atelier Jardinage suivi d'une collation
- 30 septembre : Nettoyage de l'Église, Salles paroissiales

■ Octobre 2022

- 2 octobre : Atelier Jardinage : dernier nettoyage avant la fête patronale



- Changement et mise en place des lampes solaires pour le jardin ...
- 4 octobre : Messe de Saint-François présidée par Monseigneur GUIOUGOU
- **14 octobre : Rencontre sur les vertus et les plantes Médicinales avec Mme Gustave Marie à la Rotonde**
- **31 octobre : Début de la Collecte pour les sinistrés de la Tempête Tammy en partenariat avec la Municipalité et l'Association d'Âge d'or du Levant**

■ Novembre 2022

- 11 novembre : Dernier jour de permanence de la collecte en faveur des sinistrés de Désirade
- **12 novembre : Envoi des dons en direction de Désirade par bateau au départ de Saint-François**
- 18 novembre : Assemblée Générale de l'AFC de Petit Canal suivi d'un repas
- 24 et 25 novembre : Collecte de la Banque Alimentaire : Présence et participation active sur les 2 jours

■ Décembre 2022

- 9 et 10 décembre :
- **Téléthon sur Saint-François**
- **Projet de l'AFC : Une marche le samedi 9 décembre dans le bourg en partenariat avec le groupe à Mass Choupinette Mass, la Municipalité, École élémentaire Christophe Proto, Pixel... dans le but de récolter des dons en faveur de la recherche, de la maladie... (L'AFC a récolté plus de 1400 € à cette occasion)**
- 10 décembre : Déjeuner à l'occasion du 16e anniversaire de KIWANIS CLUB KAHOUANE à la Rhumerie des Pirates à la Pointe des Châteaux
- 21 décembre : Chanté Nwel avec l'AFC du Moule dans son local suivi d'un partage
- **22 et 26 décembre : Visite des familles en difficulté, en précarité, des personnes isolées, en cette période Noël avec distribution de packs d'eau, boîtes de chocolats, bûches, cahiers d'activités, AFC 4e édition...**
- **31 décembre : Messe d'action de grâce demandée par l'AFC à l'occasion de la fête de la Sainte Famille.**

> Association familiale Catholique du Gosier

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2023

- L'intervention lors de la messe de la sainte famille
- La tenue de l'AGO de l'AFC
- Présence à la tenue de l'AGO de l'UDAF Partenariat avec l'espoir du Sud et la Croix rouge Messe en mémoire des anciens collaborateurs

PROJETS D'ACTIVITÉS 2024

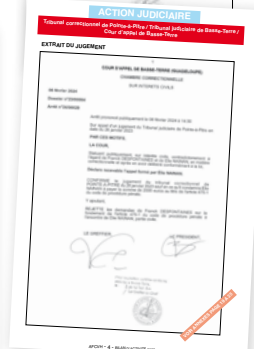
- Affirmer notre relation avec la pastorale
- Redéfinir un partenariat avec les aînés
- Poursuivre et redynamiser les gestes de 1er secours
- Informer et accompagner nos adhérents aux dispositions nouvelles
- Organiser une sortie découverte en fin de saison

> Association familiale Soufrière de Saint-Claude

■ Projets d'activité pour 2023

- **Janvier** : Assemblée Générale et partage de la Galette des Rois (19 janvier)
- **Février** : Pèlerinage à la chapelle Notre Dame de Lourdes à BEAUSOLEIL VIEUX-HABITANTS (11 Février)
- **Mars** : Participation de l'AFC au chemin de croix (2^{ème} vendredi de carême)
- **Avril** : Pèlerinage à Fatima - Portugal (du 26 avril au 03 mai)
- **Mai** : Permanence d'écoute pour les familles (Diacre)
- **Juin** : Fête de la famille
- **Septembre** : Participation à la messe de rentrée des associations de la paroisse
- **Octobre** : Conférence-débat (suggestion : la famille)
- **Novembre** : Pèlerinage Christ Roi à PETIT-CANAL
- **Décembre** : Chante Noël au MATOUBA (Salle Hélène HELISSEY)
 - Animation par l'AFC d'une messe
 - Soirée festive des membres de l'AFC.

> Association familiale Vieux Habitants



➤ Association ALC

Bonjour, bonne et heureuse année 2023 que tous vos vœux se réalisent, joie, Amour, Santé, plus d'entente dans les familles. Pour que cette nouvelle année nous soit profitable.

Nous avons encore tenu nos engagements envers vous, petit et grand par des actions où l'intergénérationnelle était au centre du projet.

Je profite de cette occasion qui m'est donnée pour,
« bay on bon fos et kourage pou tout fanmi ké yo ni on membe a yo ki pati ».

Nous avons pu réaliser plus d'activités cette année, bien que nos activités phare sont pérennes.

À la suite de l'atelier « on ti kozé », nous avons eu un sophrologue pour une séance de groupe.

Pour le carnaval, petit et grand on :

- fait un déboulé avec le groupe KLE LA,
- participé à une matinée d'échange avec ce groupe sur le rôle des groupes à PO dans le carnaval Guadeloupéen.

Une journée sur les « mès é labitid an nou ».

Une fois par semaine, nous avons mis en place des séances d'assouplissement pour les personnes sédentaires, en vue d'organiser des marches et des randonnées.

Elle a été riche en émotions et en actions.

Ce rapport dresse un portrait des activités effectuées par l'A.L.C au cours de l'année 2023. Il témoigne du dynamisme de l'association et présente, les faits saillants de l'année, les activités organisées, leur participation, la collaboration et le partenariat avec d'autres organismes, institutions et associations.

L'A.L.C continue dans sa dynamique de progression en ce qui concerne le développement de ses projets et sa visibilité afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Ce qui n'a pas amélioré le quotidien des familles qui nous entourent. Ils sont de plus en plus pauvres, et endettés. Et peu informées de leurs droits.

Les familles vont mal, la souffrance est omniprésente que ce soit physique ou psychologique. L'éducation est en carence, les enfants sont livrés à eux-mêmes, ils font la loi, et veulent diriger la famille. Il y a un appauvrissement à tous les niveaux.

Les parents sont submergés par temps d'engagement envers leurs progénitures.

Les responsabilités qu'ils prennent, le fait d'éduquer un enfant, c'est pour toute la vie, c'est un engagement à plein temps.



Nous avons observé cette année, que les pères s'impliquent davantage dans l'éducation des enfants, et veulent vraiment faire partie de leur vie. Cette nouvelle génération de pères impliqués, va peut-être faire changer la donne

Action Réalisées

- On ti kozé
- Atelier de sophrologie
- Distribution de paniers
- Remise de cadeaux
- Actions de solidarité avec d'autres associations
- Groupe de parole
- Échanges de compétences
- Sortie à la plage
- Matinée de détente avec un sophrologue
- Matinée comment accommoder les restes
- Matinée repas équilibré et pas cher
- Journée de jeux de rôle pour libérer la parole en familles

2023 a été une année très active grâce à l'implication et l'investissement des adhérents et des bénévoles. En espérant l'accroissement des adhérents afin de mener à bien tous les projets à venir.

> Association ALMPC

2023 a été une belle année relativement stable. L'ensemble de nos objectifs n'ont pas tous abouti, cependant je suis toutefois reconnaissante de voir que certaines activités judiciaires ont pu être menées.

Au-delà de la fête de la Boucan, nous avons réalisé des activités dont les remontées laissent à croire qu'elles répondaient à de réelles attentes des familles. Nous avons introduit bon nombre de nos adhérents au sein des projets initiés par notre confédération en outre :

- Combattre l'illettrisme :
- Cours pour adultes ayant des lacunes en langues françaises : 7 bénéficiaires
- Rêve d'habitants : A la découverte des Saintes. Visite de son patrimoine historique culinaire et artisanal.
- Bénéficiaire : 5 enfants mineurs.
- Les ateliers de prise de parole et d'élocution.
- Objectif: aider à l'acquisition d'une bonne élocution et de la pertinence des prises de paroles.
- Atelier réservé aux jeunes 15-21 ans.
- Université des familles

Une semaine à Anse-Bertrand dans un complexe agréable pour recevoir une formation de manière à acquérir de solides notions sur la manière d'optimiser son temps de budgétiser son argent et de s'alimenter.
Cinq familles bénéficiaires.

Il est également fait mention d'accompagnement social et solidaire qui se traduisent par des distributions de paniers alimentaires pour le deuxième volet, et des accompagnements à la télédéclaration au bénéfice de nos seniors.

> Association ARMD

Nous avons acté nos actions de 2023 que sur des actions qualitatives :

Action de la formation

Deux membres du C.A ont participé à la formation de la FNDVA proposée par notre confédération l'UDCSF.

Les deux mêmes personnes ont participé à la formation sur les contrôles des charges

Quatre familles ont participé pendant 6 mois cours de lecture et écriture thématique "Illettrisme"

Le mois de mai 2023, le Trésorier et un membre du CA ont participé à la formation sur le surendettement dispensé par l'IEDOM

En juin nous avons participé à l'atelier de consommateurs dispensé par l'UDCSF

Défense des usagers :

Au cours de l'année 2023 nous avons accompagné 5 familles pour des expulsions illicites et obtenir gains de cause Cinq dossiers ont été déposés à la commission DALO et suivi par nos soins pour relogement.

Trois dossiers concernant les impayés ont été orientés vers l'UDCSF et on fait l'objet de demande de surendettement.

> Association familiale de Basse-Terre

Le programme d'activités pour l'année 2023 préparé par le conseil d'administration fut présenté et remis à l'ensemble des membres le

25 janvier 2023 lors de la première réunion mensuelle de l'association. Ce fut pour madame la présidente l'occasion de présenter ses vœux aux adhérents et faire appel à cotisation. Nous avons profité de ce moment convivial pour partager la galette des rois.

■ **25 Février** : Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association

■ **18 Mars** : Assemblée Générale Ordinaire, selon l'ordre du jour préalablement établi suivi d'un repas au restaurant "le DIAMANT CRÉOLE" à Trois-Rivières



- **29 Mars**: Rencontre mensuelle, discussion, Compte rendu Assemblée Générale.
- **26 Avril**: Discussions, proposition de sortie au jardin botanique de Deshaies.
- **30 Mai**: Paiement, finalisation sortie à Deshaies.
- **11 Juin**: Sottie au JARDIN BOTANIQUE de DESHAIES journée très appréciée par les participants.
- **27 Septembre**: Reprise des activités de l'association, préparation sortie Christ-Roi à Petit Canal.
- **28 Octobre**: Finalisation, paiement sortie Christ-Roi.
- **26 Novembre**: Messe du Christ-Roi à Petit Canal, suivie d'un repas au restaurant chez PINPIN à l'Anse Maurice. Une cinquantaine de participants.
- **28 Novembre**: Bilan sortie Christ roi, préparation fêtes de fin d'année
- **13 Décembre**: Notre traditionnel " Chanté Noël " chez la Présidente où nous avons partagé un repas, moment très chaleureux et conviviale.

> Association familiale de locataires Boisripostiv'

Au cours de l'année 2023, notre association a conduit des actions dans le sens de la défense et la représentation des intérêts des familles-locataires. Dans le même temps, elle a aussi déployé des activités socio-éducatives intergénérationnelles ciblant le mieux vivre-ensemble. Le tout s'est déroulé autour de plusieurs axes :

- **L'accompagnement**: Notre ancrage dans les résidences du quartier nous permet de maîtriser le fait familial. Ainsi, nous avons accompagné et aidé de nombreuses familles quand il s'agissait :
 - de régler un problème de contentieux avec le bailleur ou leurs voisins
 - de bénéficier des aides et avantages auxquels elles ont droit en tant que locataires.
 - de leur prodiguer de conseils pour contrôler et comprendre les charges locatives, la taxe d'habitation...
- **Les revendications**: Nous avons aussi mené des actions pour que les familles obtiennent au niveau des résidences des conditions de vie et un environnement adéquat (réparation d'éclairage dans certains parkings, enlèvement de VHU, pose de bacs à tri sélectif. D'autre part, l'association a porté leurs revendications visant à l'amélioration de la qualité de leur logement, de leur cadre de vie, des services et des équipements collectifs.

■ **La représentation**: Dans des circonstances particulières, nous les avons représentés auprès des bailleurs et autres instances de référence pour des problèmes de justice ou d'accès à leur droit: droit à un logement décent, droit à l'éducation pour leurs enfants, droit à leur défense en tant que consommateurs.

■ **Le mieux vivre-ensemble**: Par ailleurs, nous avons organisé des activités donnant aux familles les moyens d'être actrices de leur vie et d'exercer leurs responsabilités parentales, éducatives, sociales. Ces activités sont les suivantes :

- Un village carnaval sur le terrain des GESTRAMS durant une journée au profit d'une cinquantaine d'enfants du quartier de Boisripeaux. Le matin, ils se sont amusés à la faveur de « jeux gonflables géants ». L'après-midi, des maquilleuses étaient à leur disposition pour leur faire du « face painting ». Les filles ont assuré des prestations de danse sur le site même. L'après-midi, les enfants et leurs parents ont défilé dans les ruelles de nos résidences au son et au rythme du groupe carnavalesque TONSHY MASS . La présidente de l'UDAF Madame DAVAGNAR et M^r LASCARY président de l'UDCSCF nous ont fait l'honneur de leur présence.
- Durant le mois de juillet 2023 ont eu lieu des ateliers d'artisanat d'art, de travail manuel, de danse, de confection de marionnettes, au bénéfice de nos jeunes de 10 à 16 ans et ceci sous la houlette de deux médiatrices adhérentes à notre association. Le fil conducteur était la protection de l'environnement.
- Au mois d'octobre s'est tenu un après-midi récréatif ouvert au tout public qui avait comme objectif de restituer les travaux des jeunes ayant participé aux ateliers. Dans le même temps, il s'agissait de faire savoir à l'opinion publique qu'il y a des actions pertinentes et généreuses qui se font dans les résidences sociales non seulement dans le domaine artistique mais aussi en matière de protection de l'environnement. La manifestation s'est déroulée dans le parking des Mouffias où un théâtre de marionnettes (confectionné dans le cadre des ateliers) était installé. Nos jeunes marionnettistes ont assuré de belles prestations autour de la thématique du tri sélectif et de la protection de l'environnement. Les adultes ont raconté des contes et ont dansé des danses traditionnelles en compagnie de leur progéniture. M^r LASCARY et M^r ROYER étaient dans l'assistance. Tout cela a pu être réalisé grâce à l'encadrement bénévole des deux médiatrices de notre association.
- Durant les grandes vacances scolaires s'est réalisée une sortie-famille sur la plage du SOUFFLEUR à Port-



Louis où nous avons été accueillis et encadrés par les membres de l'association locale le SOUFFLE DU NORD. Cinquante enfants et parents de nos résidences ont participé à cette journée centrée sur les loisirs aquatiques notamment. Le canoë-kayak et la baignade surveillée furent pratiqués le matin et un mini boot-camp ENT l'après-midi.

- Un groupe de six jeunes accompagnés d'une médiatrice de notre association ont participé à une sortie aux Saintes organisée par l'UDCSF
- Notre association a été l'organisatrice pour le compte de l'UDCSF et de DANS MON HALL (DMH) d'un atelier d'expression orale dans notre quartier de BOISRIPEAUX. Nous l'avons réalisé en partenariat avec le collègue Alexandre Issac qui a permis à huit collégiens issus de nos résidences de bénéficier de cette expérience dans l'établissement même. Dans cette même dynamique, quarante jeunes et leurs parents ont pu assister à une séance de cinéma à CINE STARS. Il s'était agi d'un court métrage entièrement tourné par DMH à Lacroix aux Abymes avec des jeunes acteurs et certains adultes issus pour une grande part de ce quartier.
- À l'issue du travail réalisé durant les ateliers et compte tenu de la dynamique ainsi créée, un collectif artistique du nom de BEL MATADO s'est monté avec comme chef de file Murielle JALCE, notre vice-présidente. La biguine chantée et dansée est l'élément moteur de leur synergie. BEL MATADO a déjà eu l'occasion d'assurer deux prestations à l'extérieur : une à l'occasion de la fête des ABYMES, l'autre à la Polyclinique de Pointe-à-Pitre avec la contribution du groupe musical MASKO en termes d'animation à l'intention des malades hospitalisés. C'était un succès total à chaque fois.
- Au mois de décembre dernier, notre association a organisé un NWEL en FANMI sur le parking des Mouffias en partenariat avec l'UDCSF et l'association AIRE du RAIZET. Des chants traditionnels de Noël ont ponctué la soirée sous la Direction de BEL MATADO et avec la participation active de MASKO. Un repas de NWEL a été servi en partage. M^r LASCARY et M^r ROYER étaient présents.

> Association Cadet et environ

En ce qui concerne les activités, seule notre adhésion de la part de notre confédération à la banque alimentaire, nous a permis d'aider quelques familles, et d'être actifs au sein de cet organisme. Grâce à la mutualisation des actions de la confédération dont l'objectif était d'aider les associations de secteur que nous sommes, 4 familles ont bénéficié

de l'université pendant une semaine, deux membres du bureau ont bénéficié de la formation, médiation familiale.

3 familles à la formation de l'illettrisme et deux autres à la formation proposée par la FNDVA

> Association Fromager

Le Mot du Président :

La participation des habitants :

Un temps fort dans l'élaboration du projet social

La participation active des habitants constitue un élément crucial et dynamique dans le processus d'élaboration d'un projet social. En instaurant un temps fort dédié à cette démarche collaborative, la communauté s'engage à écouter les besoins, aspirations et préoccupations de ses membres. Cette implication favorise la co-construction d'un projet social plus inclusif et adapté aux réalités locales. La diversité des perspectives enrichit la réflexion collective, renforce le sentiment d'appartenance et promeut une approche holistique, prenant en compte les spécificités et la diversité des individus. Ainsi, la participation des habitants non seulement renforce la légitimité du projet, mais également contribue à instaurer une dynamique participative durable au sein de la communauté.

L'élaboration du projet social par l'ASSOCIATION FROMAGER c'est :

- Un temps privilégié pour savoir d'où l'on vient et où l'on va.
- Une démarche à construire avec de nombreux interlocuteurs qui peuvent avoir des centres d'intérêt différents.
- Un outil qui formalise et appuie le sens général que l'on souhaite impulser à son action de la prise en compte des problématiques des habitants mais aussi de leurs ressources et potentiels.

Tout le processus du projet social s'élabore **avec et pour les habitants**. C'est une démarche concertée, partagée, qui doit faire émerger les véritables attentes/besoins/souhaits des habitants. Il s'agit de les mettre en dynamique, pour les faire prendre conscience des possibilités offertes par l'EVS, pour susciter l'envie d'agir et de s'impliquer davantage...

Le processus du projet cité est en cela une véritable expérience démocratique qui s'inscrit dans l'exercice d'une citoyenneté de proximité de celles et ceux qui y prennent part. L'espace de vie sociale « FROMAGER » se saisit de cette opportunité pour déployer et expérimenter des méthodes participatives et incitatives facilitant les prises de parole, l'écoute, les échanges, la confrontation constructive des différentes positions, la résolution de conflits, ...



En réinterrogeant le sens de nos actions, en mesurant le chemin parcouru et celui qui nous reste à faire, nous nous interrogeons collectivement sur la pertinence de notre projet, la qualité de nos actions et notre implication sur le territoire.

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Qui nous sommes :

- Nom : ASSOCIATION FROMAGER
- Date de création :
- Type : Association à but non lucratif (Loi 1901)
- Localisation : 11 Résidence Filaos Lacroix 97139 les Abymes
- Adhérents : Moyenne annuelle inférieure à 100
- Territoire : LES ABYMES Quartier de LACROIX

L'Objet principal de l'association Fromager depuis sa création est de défendre les locataires auprès des bailleurs sociaux

Depuis sa création, l'association Fromager s'est donnée pour mission principale la défense des locataires face aux bailleurs sociaux. En tant que fervent défenseur des droits des résidents, l'association œuvre activement pour garantir des conditions de vie dignes et justes au sein des logements sociaux. À travers des actions concertées, elle intervient pour résoudre les problèmes liés au logement, que ce soit en négociant des conditions de location équitables, en alertant sur des situations d'insalubrité ou en plaçant pour l'amélioration des infrastructures. En mobilisant ses membres et en collaborant avec les autorités compétentes, l'association Fromager s'engage avec détermination à assurer le bien-être des locataires et à promouvoir un accès équitable au logement social.

L'intervention de l'association ne pouvait s'arrêter seulement à la défense des locataires, car lors des enquêtes, et les échanges avec les habitants du quartier, il est ressorti un fort besoin dans d'autres domaines (activités diverses ou aides personnelles) en 2010.

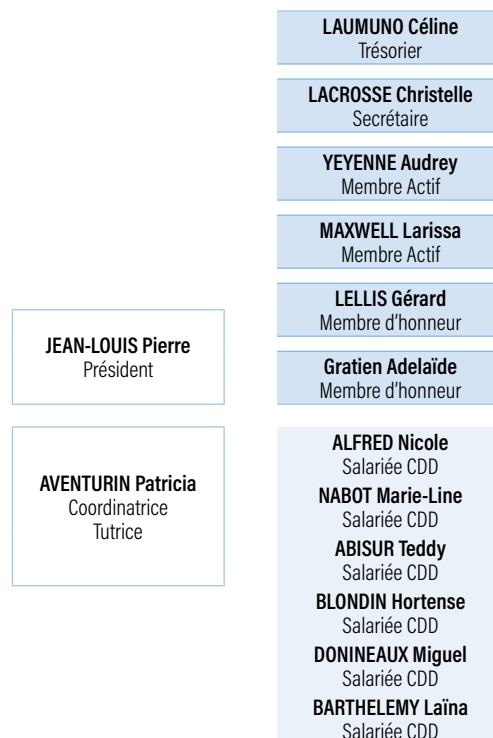
Les pourcentages des besoins les plus élevés ont été les suivants

- Administratif
- Amélioration du cadre de vie (embellissement du quartier, jardin collectif, nettoyage)
- L'éducation (scolarité et parentalité)
- L'isolement des personnes (retraitées, famille de nationalité étrangère, mère au foyer)

Donc pour pallier à l'attente des besoins des familles d'autres prestations de services ont été ajoutées pour les aider, accompagner, encadrer, écouter, conseiller les habitants. Consciente que la défense des locataires va au-delà de la résolution des problèmes liés au logement, l'association Fromager a étendu son champ d'action en collaboration avec la CAF. Ensemble, ils ont instauré un espace de vie social visant à renforcer la cohésion communautaire et

à enrichir la vie quotidienne des habitants. Cet espace devient le catalyseur de diverses actions et activités, allant de programmes éducatifs à des ateliers culturels, en passant par des événements sociaux. En favorisant ainsi les échanges et la participation active des résidents, l'association vise à créer un environnement propice à l'épanouissement individuel et collectif, transcendant ainsi son rôle initial de défense des droits pour devenir un acteur central dans la promotion d'une vie communautaire équilibrée et épanouissante.

ORGANIGRAMME INTERNE DE L'ASSOCIATION



Les objectifs 2023 ont été les suivants :

1. Proposer aux habitants un lieu d'accueil permanent afin de les aider dans leurs démarches administratives pour tout type de montage de dossier (caf, sécu, retraite, impôt, courriers divers, cv+ lettre de motivation, pôle emploi etc.)
2. Susciter un travail en partenariat et fédérer des initiatives sur le territoire dans les domaines suivants :
 - de l'animation liée au développement local
 - des activités favorisant le « vivre ensemble » et valorisant la « qualité de vie » : culture, patrimoine, rencontre intergénérationnelle, sortie pédagogique, loisirs, développement durable.
3. Être à l'écoute des demandes de la population
 - Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et notamment des familles multinationales.



- Améliorer la communication pour mieux informer la population
- Contribuer au dialogue territorial et social
- Aider les enfants en échec scolaire d'avoir une chance d'améliorer son cursus scolaire
- Mettre en œuvre des ateliers d'initiation et de sensibilisation destinée à tous pour le mieux vivre ensemble
- Lutter contre l'isolement
- Comment améliorer leur cadre de vie environnemental et paysager
- 4. Satisfaire au mieux les besoins des habitants en mettant en place des ateliers de rencontre et d'échange
- 5. Porter des projets de développement du territoire à la demande des habitants du quartier.

NOS MISSIONS

- Établir un lien entre les associations, les habitants, les acteurs locaux et les travailleurs sociaux, dans le but de fédérer des énergies et de mieux se connaître. Travailler ensemble et coordonner les réponses adaptées aux habitants, notamment vers les plus démunis. Satisfaire les attentes et besoins des familles qui viennent demander de l'aide.
- Sensibiliser les personnes à améliorer leur cadre de vie paysager et environnemental en mettant en place des actions comme : Le jardin collectif et partage, et la mise en place d'atelier de sensibilisation sur leur environnement
- Favoriser des liens interculturels et entre les générations, dans le but de mieux accepter la différence et valoriser le respect sous forme d'atelier culinaire, de sortie et de détente pédagogique
- Soutenir l'expression des jeunes dans leurs projets, leurs besoins, leurs difficultés. Aider les jeunes dans la réalisation personnelle ou collective de leur autonomie, les accompagner, conseiller ou orienter vers des structures mieux adaptées à leurs besoins. Aider les enfants scolarisés de 4 à 15 ans à améliorer leurs cursus scolaire (leur donner une chance de réussir). Proposer des activités pour leurs épanouissements
- Développer des lieux d'écoute, d'information et de relais auprès de tous les habitants et notamment auprès des personnes en difficulté en évitant toute stigmatisation (quel que soit leur âge, leur religion, ou leurs nationalités...). Une démarche de qualité (accompagnements a les démarches administratives).

NOTRE PUBLIC

- Les personnes âgées
- Les jeunes
- La famille
- Les personnes handicapées

NOTRE ZONE D'INTERVENTION

Description du quartier Boissard-Morne Flory

Boissard-Morne Flory est un quartier de la commune de Les Abymes (97139). Ce quartier, au paysage urbain et à l'ambiance animée, abrite majoritairement des familles en situation précaire et sont principalement locataires de leur logement dont la majorité sont régis par les bailleurs sociaux (SIG /SEMAG). Les acquisitions de logement sont fortement minoritaires. Le quartier dispose, aux alentours, de divers services et infrastructures de commerce, de sport, de loisir, de santé, d'éducation.

Notre champ d'action est prioritaire sur le quartier de Lacroix qui est notre zone de compétences et d'agréments, néanmoins nous recevons aussi du public d'ailleurs, notre zone d'influence s'étend sur les quartiers avoisinants de SONIS, RAIZET, VIEUX-BOURG ABYMES, GRAND-CAMP.

EVALUATION DU PROJET SOCIAL

L'espace de vie social dispose d'un large éventail d'activités qui fait sa complexité mais aussi sa richesse.

ÉVALUATION AXE 1 :

Favoriser la participation des habitants en contribuant à l'épanouissement de la famille et de l'individu

APÉROS DES BÉNÉVOLES/SALARIÉS/ MEMBRES DU CA

Les objectifs ont été les suivants :

- **Renforcer la cohésion d'équipe :**
 - Encourager les échanges informels entre bénévoles, salariés et membres du CA pour renforcer les liens au sein de l'organisation.
 - Favoriser une atmosphère détendue et conviviale pour permettre à chacun de mieux se connaître en dehors du cadre professionnel.
- **Reconnaissance et appréciation :**
 - Reconnaître et exprimer notre gratitude envers les bénévoles, salariés et membres du CA pour leur engagement et leurs contributions à l'organisation.
 - Remettre des mentions spéciales ou des petits cadeaux symboliques pour souligner les réalisations et l'implication de chacun.
- **Partage d'informations et de perspectives :**
 - Faciliter la communication en permettant aux différents



acteurs de partager leurs expériences, idées et perspectives sur le fonctionnement de l'organisation.

- Créer un environnement propice aux discussions constructives sur les défis rencontrés et les opportunités à venir.

■ Stimulation de l'engagement :

Inspirer l'engagement continu en présentant les futurs projets, objectifs et opportunités au sein de l'organisation. Encourager les membres à partager leurs idées et à s'impliquer dans de nouvelles initiatives.

■ Plaisir et détente :

Offrir un moment de détente et de plaisir pour permettre à chacun de se relaxer et de profiter de la compagnie des collègues en dehors de l'environnement de travail habituel.

SORTIES PÉDAGOGIQUES ET DE DÉTENTES

■ Apprentissage informel :

Offrir des opportunités d'apprentissage en dehors de l'environnement habituel, permettant aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances de manière ludique et interactive.

■ Renforcement des liens sociaux :

Favoriser les interactions entre les participants pour renforcer les relations interpersonnelles, que ce soit entre collègues, membres d'une organisation ou étudiants.

■ Détente et bien-être :

Créer un environnement relaxant et agréable pour permettre aux participants de se détendre, de décompresser et de profiter d'une pause bien méritée.

■ Stimulation de la créativité :

Encourager la créativité en proposant des activités et des environnements différents qui peuvent inspirer de nouvelles idées et perspectives.

■ Développement personnel :

Offrir des occasions d'exploration personnelle, de découverte de soi et de développement personnel à travers des expériences nouvelles et stimulantes.

■ Découverte culturelle :

Permettre aux participants de découvrir et d'apprécier la diversité culturelle, qu'il s'agisse de visiter des lieux historiques, artistiques ou naturels.

■ Stimulation sensorielle :

Favoriser une expérience multisensorielle en exposant les participants à des environnements différents, qu'il s'agisse de la nature, de l'art, de la musique, etc.

■ Intégration de nouvelles connaissances :

Faciliter l'intégration de nouvelles connaissances en lien avec le contenu pédagogique ou les objectifs spécifiques de l'organisation.

ATELIERS PARTICIPATIFS DIVERS

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

3. Atelier participatif divers

■ Objectifs généraux :

- Favoriser la mixité sociale
- Animer le quartier
- Favoriser les échanges entre les générations
- Lutter contre l'isolement
- Renforcer le lien social

■ Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des temps de rencontres entre les différents ateliers.
- Impliquer les autres structures du quartier à travailler en partenariat avec les habitants et l'association FROMAGER

ACTIONS RÉALISÉES

- Continuité de l'atelier culinaire crée pendant le par une animatrice employée de l'Association FROMAGER pour favoriser le lien social, l'échange, l'écoute et le partage avec nos adhérents qui sont d'origine multiculturelle, qui a permis le partage de recette culinaire pour les parents.
- Organisation d'un KANNARI KONTRE à la demande des participants du groupe avec un succès énorme de participants lors de cette action, des échanges et moment conviviaux, des instants de rire, de joie et des demandes de prochaine date.
- Création d'atelier interne au local avec les enfants du quartier à leurs demandes pour des moments entre eux, jeux, danse, sports.
- Noël en famille : Moment convivial, partage de repas, moment intergénérationnelle

RYTHMES

2 fois par mois

PUBLICS CONCERNÉS

Tous publics de 3 à 90 ans

NOMBRES D'USAGERS SELON LE TYPE D'ACTION

- +60 participants lors de nos rencontres
- +124 participants Kannari Kontre
- +50 participants ateliers crêpes et beignets et jeux divers
- +80 participants
- +150 personnes



PARTENAIRES D'ACTIONS

- Les familles multiculturelles haïtiennes, dominicaines dominiquaises, desiradiennes, guadeloupéennes
- Cap Excellence
- L'état
- La CAF de la Guadeloupe
- Le centre social de Lacroix
- Association Lakou Bosco

RÉSULTATS OBTENUS

- Magnifique partage, riche en couleur, en odeur et en goût. À renouveler encore et encore.
- Des choses nouvelles et magnifiques : implications et demandes de la part des habitants pour se rencontrer plus souvent.
- Propositions des habitants sur des actions ou des projets à venir

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Néant. Bien au contraire c'est une réussite auprès des habitants dans l'attente de nouveaux participants pour atteindre encore plus notre objectif.

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Apéros des bénévoles/salariés/ membres du CA

■ Objectifs généraux :

- Fédérer les habitants autour de projets
- Valoriser les compétences de chacun à travers des réunions d'échanges

■ Objectifs opérationnels :

- Organiser une rencontre régulière et conviviale pour favoriser les échanges entre bénévoles, salariés et membre du CA ainsi que les futurs bénévoles au sein du quartier de l'association Fromager

RÉSULTATS OBTENUS

À travers les apéros, les rencontres et diverses d'autres actions, les habitants ont fait connaissance et ont appris à vivre mutuellement. Cela a créé des liens qui leur ont même permis d'échanger sur leurs talents, sur leurs compétences, sur leurs cultures (culinaires, laïcité, etc.), sur leurs savoir-vivre, savoir être, et savoir-faire. Nous ne pouvons que nous réjouir de ses résultats positifs car nous sommes sollicités par les habitants pour la continuité de ses rencontres, de ce fait nous avons dû mettre en place un calendrier mensuel pour leur permettre de se retrouver régulièrement.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Néant

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

3. Organisation de sorties pédagogique et de détente

■ Objectifs généraux :

- Mettre en place des sorties détente, de loisirs et des temps de rencontre dédiés aux habitants du quartier.
- Favoriser les échanges intergénérationnels à travers programme d'activités et un calendrier de sortie.
- Mettre en relation les anciens et les jeunes afin de créer un lien social pour menées a termes certaines actions ou projet collectif
- Développer des temps festif à travers des actions menées par les habitants

■ Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens intergénérationnels Lutter contre l'isolement

RÉSULTATS OBTENUS

Ces actions ont été principalement mises en place par la réalisation de sorties intergénérationnelles, pédagogiques et culturelles. Cela a permis l'échange entre petit, moyen et grand. Ces moments ont permis de continuer à tisser des liens à tel point que les enfants considèrent les anciens comme des papis et mamies. Nous sommes amplement satisfaits car nous avons su apporter un peu de joie, à ces personnes isolées.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les seules difficultés rencontrées c'est de n'avoir pas pu bénéficier du bus de la ville des ABYMES et manque de moyen humain (maître-nageur quelques sorties en attente que nous pensons y remédier avec l'aide du centre social.

ÉVALUATION AXE 2 :

Améliorer et valoriser le cadre de vie paysager et environnemental

■ Le Jardin collectif et solidaire

■ Atelier de sensibilisation

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

5. Jardin collecif et solidaire

■ Objectifs généraux :

- Contribuer au renforcement de la cohésion sociale
- Répondre aux besoins et attentes des habitants en rompant l'isolement de certains

■ Objectifs opérationnels :

- Animer un espace intergénérationnel et de mixité sociale,



de détente et de partage de connaissances

- Renforcer le lien social, améliorer le cadre de vie
- Favoriser et accompagner l'implication des participants en mettant en avant des compétences des anciens en relation avec la terre (agriculteur, jardinier, paysagiste, pépinière).

ACTIONS RÉALISÉES

- Rencontre des habitants pour discuter de leurs attentes,
- Visite du terrain afin de définir les actions qui devront être réalisées sur les principales zones (Résidence Filaos, Résidence Bois de Rose, Immeuble Lacroix, Zone artisanale de Lacroix, Place de l'amitié). Après concertation, nous mettons en place une organisation en prenant en compte les disponibilités et les doléances de chacun des acteurs (habitants) d'après un calendrier journalier

■ Le gros chantier :

- Nettoyage : débroussailler , élaguer, tailler, ramassage d'encombrants, et d'ordures etc..
- Préparation des plants de travail pour la mise en terre (traitement du sol)
- Détermination des lieux de plantation des différents arbres fruitiers, des plantes médicinales, des légumiers et
- Recyclage de palette et confection de bacs destinés à recevoir les plantes aromatiques, récupération de pneu et rénovation parla peinture

■ Mise en terre

- **Arbres fruitiers :** citron, corossol, goyave, maracuja, grenade, pomme cannelle, papaye, sucre de canne de la Jamaïque Banane etc.
- **Plantes médicinales :** romarin, Noni, Efferalga, Doliprane, herbe à pique, Aloès, citronnelle
- **Légumineuse :** pois d'angole,
- **Légumes :** tomates, laitues (frisées, Guadeloupe, batavia), aubergine, basilic, choux, chou frisé,
- **Plantes aromates et médicinales :** romarin, basilic, menthe, bois d'Inde, thym, persil, cives,
- **Les Solanacées :** piments forts et piment végétarien,
- **Légumes racines :** Igname, Ka Manioc, patate douce, POYO

RYTHMES

Semestriel, mensuel, annuel

PUBLICS CONCERNÉS

Tous publics de 7 à 88 ans

NOMBRES D'USAGERS SELON LE TYPE D'ACTION

- **Le gros chantier :** il se fait généralement sur une période de 2 à 3 semaines par une équipe composée de 9 personnes
- **Les minis chantiers** se font de façon ponctuelle par une équipe de 4 personnes qui ne sont pas toujours les mêmes

- **Les entretiens :** ils se font deux fois par mois par une équipe de 3 personnes

PARTENAIRES D'ACTIONS

- Les Habitants du quartier
- La Ville des Abymes (service environnement)
- Le Prestataire Lamarre Agencement
- CANAL 10
- Les associations avoisinantes
- Donatrice de plants médicinales et fleurs habitante du quartier
- Cap Excellence
- La Région
- L'État
- La CAF de la Guadeloupe
- Prestataire CLEAN IS GOOD

RÉSULTATS OBTENUS

- Belle réussite de nouveaux partenaires, implications et motivations des habitants,
- Amélioration du cadre de vie
- Reconnaissance de l'implication des habitants par la ville des Abymes
- Valorisation de la détermination des habitants par le biais des médias (canal 10) lors de la remise du concours jardin
- Récoltes et partages : tomates, carottes, persil, piment fort et végétarien, gombos, laitues, aubergines, piments, ka manioc, choux, navet, bananes, citrons,

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Arrosage irrégulier : les accès aux robinets nous sont inaccessibles pour cause de refus du bailleur.

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

6. Atelier de sensibilisation

■ Objectifs généraux :

- Lutter contre l'isolement
- Créer du lien social
- Agir pour la qualité de l'action éducative
- Agir pour une approche globale de l'environnement
- Animer le quartier
- Entretenir le quartier
- Aider à la prise d'initiative

■ Objectifs opérationnels :

- Apporter un soutien technique aux habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets mis en place sur le quartier
- Favoriser la mise en place d'actions complémentaires entre différents milieux de vie (rural / urbain)
- Permettre à l'enfant d'exercer sa citoyenneté



ACTIONS RÉALISÉES

- Échanges et sensibilisations des enfants
- Mini-quiz oral sur l'environnement et sur leur savoir paysager
- Intervention de deux aînés sur l'importance de préserver la faune et la flore, ce qui les a incités à devenir des minis médiateurs au sein de leurs familles et de leurs amis
- Participation des enfants à l'entretien : nettoyage (en arrachant les mauvaises herbes), mise en terre de diverses plantes, arrosage,
- Bilan de l'action avec les enfants et les référents autour d'une collation

RYTHMES

Un mercredi par mois

PUBLICS CONCERNÉS

Enfant, aînés, équipe de l'association Fromager, habitants du quartier

NOMBRES D'USAGERS SELON LE TYPE D'ACTION

Pour la sécurité des enfants, par rapport à la crise sanitaire, nous avons fait quatre groupes de 6 enfants.

- Groupe 1 : de 8h à 8h30
- Groupe 2 : de 8h30 à 9h00
- Groupe 3 : de 9h00 à 9h30
- Groupe 4 : de 9h30 à 10h00

PARTENAIRES D'ACTIONS

- Les habitants du quartier

RÉSULTATS OBTENUS

Les enfants ont été enchantés par cette démarche de confiance envers eux, ils manifestent leurs intérêts en défendant leurs travaux envers et contre tout.

Selon certains, ils encouragent même leurs parents à avoir un potager et s'engagent à s'en occuper.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les enfants indisciplinés : Il est vraiment dommage de constater que malgré toutes les sensibilisations mises en place pour l'amélioration du cadre de vie, nous rencontrons encore des difficultés avec certains enfants.

ÉVALUATION AXE 3 :

Améliorer et développer l'offre de service et de loisirs

- Fromager à nos devoirs
- Une démarche de qualité et de service

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

7. Fromagers à nos devoirs

■ Objectifs généraux :

- Accompagner les familles dans l'exercice de leur fonction parentale et citoyenne

■ Objectifs opérationnels :

- Continuer la mise en place des ateliers aide aux devoirs
- Organiser des activités culturelles avec d'autres structures
- Organiser des sorties ludiques et culturelles (sous forme d'apprentissage ou de détente) Exemple : Savoir nager parents et enfants avec le Club CNIC (LES SQUALES) et la piscine intercommunale des Abymes (CAP excellence) Visite de divers sites Touristique sur la Guadeloupe
- Participation à l'atelier de jardinage avec les salariés de l'association Fromager
- Initiation à l'informatique

ACTIONS RÉALISÉES

- **Atelier aide aux devoirs :** les enfants sont reçus après l'école par deux animatrices, une étudiante et un volontaire civique.
- Le travail solitaire est prioritaire
- En cas d'absence de leçons, des révisions sont mises en place
- En période de vacances scolaires un planning est proposé pour la réception de deux enfants à la fois, ce qui permet un travail individuel et plus approfondi
- En période de grève : nous nous mobilisons afin d'assurer le suivi des acquis en revoyant un maximum de leçons

■ Loisirs et détente :

- Atelier danses, cirque, boxe, piscine, jardinage, cuisine
- Atelier de jeux de société
- Atelier sport
- Sorties pédagogiques
- Apéro des enfants
- Calendrier d'anniversaires
- Atelier enfants/parents
- Colos apprenante
- Atelier blues rollers
- Le village de Noël avec plusieurs ateliers sur une semaine

RYTHMES

■ Aide aux devoirs : période scolaire

Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 16h00 à 19h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00

Période vacances scolaires, période de grève :
planning ponctuel

■ Loisirs et détente

- Atelier piscine : selon disponibilités des organisateurs



- Atelier jardinage : 1 mercredi dans le mois de 8h à 9h
- Atelier de jeux de société, atelier sportif,
- Sorties pédagogiques,
- Apéros des enfants : planning ponctuel pendant les vacances
- Calendrier d'anniversaires : le dernier mercredi de chaque mois
- Confection de paniers solidaire de Noël et partage

PUBLICS CONCERNÉS

- Les enfants : de 4 à 15 ans
- Les familles : adultes de 18 à 90 ans

NOMBRES D'USAGERS SELON LE TYPE D'ACTION

30 à 70 participants selon l'activité

PARTENAIRES D'ACTIONS

- Le centre social de Lacroix
- Le SEPCI
- Evs fair+
- Piscine intercommunale des Abymes
- Les partenaires d'actions
- Les parents et les enfants
- La ville des Abymes
- Cap Excellence
- L'État
- CAF de la Guadeloupe
- Le conseil départemental
- La SIG de Guadeloupe

RÉSULTATS OBTENUS

- Une grande satisfaction des parents parce qu'ils renouvellent leurs demandes
- Beaucoup plus d'implications de la part des parents (pourcentage en hausse des présences lors des réunions, des manifestations,)
- Progression et la volonté des enfants de s'améliorer
- Dans la majorité des cas, nous avons un bon retour des parents lors de leurs rencontres avec les enseignants concernant les résultats scolaires
- Maintenant les parents nous emportent dans leurs pays et échangeant avec nous dans leurs langues pour que les animatrices apprennent petit à petit et sachent échanger avec les enfants
- Ils deviennent aussi des collaborateurs et cela nous enchante de voir une complicité se mettre en place

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La barrière de la langue
- Quelques parents démissionnaires
- Manque de collaboration au niveau des familles

RAPPEL OBJECTIFS POURSUIVIS

8. Une démarche de qualité

(Accompagnement aux démarches administratives)

■ Objectifs généraux :

- Promouvoir des réponses adaptées aux besoins des familles
- Renforcer du lien social
- Développer des réponses adaptées aux besoins des jeunes

■ Objectifs opérationnels :

- Accompagner et insérer les jeunes
- Lutter contre l'isolement
- Accompagner les démarches administratives

ACTIONS RÉALISÉES

- Accueil et réception du public, traitement et demande de dossiers : CAF, sécurité sociale, impôts, pôle emploi, bailleurs sociaux (SIG, Semag, Sikoa, Semsamar,) ledom, retraite, MDPH, ASPA, ANTS (CNI, passeport, permis de conduire, carte grise).
- Déplacements et accompagnements des personnes âgées lors des démarches administratives ou autre (courses, banque)
- Prise de rendez-vous téléphonique pour les habitants (médicaux, sociale, indépendants)
- Accompagnement des jeunes vers les organismes compétents selon leurs besoins (mission locale, pôle emploi, chambre des métiers, boîtes d'intérim) initiation à l'informatique.

RYTHMES

■ Aide aux devoirs : période scolaire

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 15h

Les vacances du lundi au vendredi de 7h00 à 14h00

PUBLICS CONCERNÉS

Tous publics

NOMBRES D'USAGERS SELON LE TYPE D'ACTION

20 à 40 personnes par jour

PARTENAIRES D'ACTIONS

Différents prestataires de services :

- Les habitants des quartiers Lacroix, Vieux-Bourg, Raizet, Grand-Camp, Boissard, Sonnis, Morne Flory,
- Cap Excellence,
- Le centre social de Lacroix
- L'État
- La CAF de la Guadeloupe

RÉSULTATS OBTENUS

- Une grande satisfaction des personnes desservies, des personnes retraitées qui percevaient moins de 200 euros



par mois maintenant ils perçoivent +de 900 euros par mois avec les demandes ASPA faites par la structure dont ils ignoraient qu'ils avaient droit.

- Des jeunes qui n'étaient pas inscrits à la mission locale ont pu trouver des formations et perçoivent un défraiement avec la mission locale (volontaire au service civique) ou à Pôle emploi,
- Des personnes qui n'avaient pas de carte Vitale ni pièce ou pu voir toutes ses pièces ainsi que la CMU, des familles ont bénéficié des APL ou du RSA et des fois les deux, Une satisfaction des seniors et des jeunes pour la compréhension et la mise en place de l'initiation à l'informatique, Smartphone, tablette, portable

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La barrière de la langue
- Manque de moyen financier pour l'achat d'un mini-bus
- Manque de référent sur les formations pour les jeunes
- Manque de référent au niveau bailleur pour les demandes urgentes.

FONCTIONNEMENT ACCUEIL DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

■ Un lieu d'animation de la vie sociale

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.

■ Un équipement de proximité à vocation sociale globale

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

■ Un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle.

Lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux.

■ Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, l'Association contribue au développement du partenariat.

LES PARTENAIRES DE L'ANNÉE 2022

De par leurs intérêts communs diverses associations ont mis en place un réseau qui permet la coordination des initiatives visant à favoriser le développement de la citoyenneté de proximité afin d'instaurer une dynamique partenariale avec les acteurs pour le déploiement de leurs actions.

PARTENAIRES FINANCIERS

CAF DE LA GUADELOUPE

L'ÉTAT (cgat)

VILLE DES ABYMES

CAP EXCELLENCE DRAJESS DE LA GUADELOUPE

CAF DE LA GUADELOUPE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DRAJES DE LA GUADELOUPE

LA RÉGION DE LA GUADELOUPE DRAJESS DE LA GUADELOUPE

SYLAE (agence de paiement)

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Centre Social de Lacroix

Service environnemental de la ville des Abymes (M^{me} Houblon, M^{me} Elice)

Association Lakou Bosco EVS

Association Fair + EVS

SIG de Guadeloupe

FÉDÉRATION ET ORGANISME DE RATTACHEMENT

Confédération Syndicale des Familles Guadeloupéennes (CSFG)

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

NOTRE ÉCONOMIE DE PROJET

Les cotisations et participations des usagers

Les usagers payent une cotisation de 25 € pour l'année pour intégrer l'association.

Certaines prestations sont payantes tel que :

« **Fromager à nos devoirs** » avec une participation de 25 € euros par mois selon le nombre d'enfants inscrits par famille, au-delà de 3 enfants les parents payent une cotisation de 15 euros par enfant.

Pour les activités tout dépend du fonctionnement et du partenariat mis en place.

Certaines activités sont payantes et d'autres non, les intervenants collaborent avec nous à titre gracieux avec une convention partenariale signée entre les deux parties.

Certaines sorties pédagogiques sont payantes par les habitants et d'autres sont gratuites lorsque c'est une proposition en partenariat avec la ville des Abymes.

Une petite participation financière est demandée par les bénéficiaires pour stopper l'assistantat lors des prestations administratives sauf pour les sans papiers ou nous avons inclus une nouvelle close pour des prestations totalement gratuites concernant le renouvellement de titre de séjour, ou les personnes n'ayant pas de ressources de la CAF.

Les subventions financières de notre projet et action

L'espace d'animation de vie sociale a été financé par ces opérateurs pour l'année 2023

■ CAF DE LA GUADELOUPE

■ CAP EXCELLENCE

■ POLITIQUE DE LA VILLE

■ RÉGION DE GUADELOUPE

■ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE GUADELOUPE

■ ÉTAT

■ SYLAE AGENCE DE PAIEMENT



Pour nous permettre d'avoir un complément de trésorerie pour la mise en œuvre des nouvelles actions sur le territoire et continuer la mise en place des activités précédentes. En termes de pourcentage d'aide assuré par les financeurs. La CAF nous finance à hauteur de 50 % du budget financier. L'agence de paiement concerne notre dispositif à l'emploi (contrat Pec) à hauteur de 70 % du salaire brut de chaque contrat.

NOTRE ÉVALUATION

L'évaluation finale du projet EVS 2023

L'évaluation finale de notre espace de vie social pour l'année 2023 reflète une approche holistique et englobante de nos actions. Du point de vue scolaire, les initiatives mises en place ont été évaluées positivement, avec des retours encourageants sur le progrès académique des étudiants. En ce qui concerne l'épanouissement, les efforts déployés pour créer un environnement inclusif et favorable au développement personnel ont été salués, témoignant d'une communauté émotionnellement soutenante. Sur le plan administratif, l'évaluation souligne l'efficacité des processus mis en place pour faciliter les interactions et résoudre les problèmes de manière transparente. En matière de parentalité, la collaboration entre l'école et les parents a été renforcée, favorisant une éducation holistique. L'amélioration du cadre de vie, notamment par l'embellissement du quartier à travers le jardin, a été un succès, créant un espace communautaire vivant et durable. La récolte fructueuse et les activités de jardinage ont consolidé le lien entre les résidents et promu la durabilité environnementale. Dans l'ensemble, cette évaluation souligne notre engagement à créer une communauté équilibrée et prospère, intégrant divers aspects de la vie sociale de manière significative.

CONCLUSION

L'évaluation finale du projet EVS 2023

La conclusion de nos actions dans le quartier prioritaire de Lacroix est résolument positive, témoignant de l'impact significatif que nous avons réussi à accomplir au cours de cette année. À travers nos diverses initiatives, nous avons démontré un engagement profond envers l'amélioration globale de la qualité de vie dans le quartier. Les actions entreprises dans le domaine de l'éducation ont contribué à renforcer les opportunités scolaires et l'épanouissement des résidents, créant ainsi un socle solide pour le développement communautaire. Sur le plan administratif, notre approche transparente et participative a favorisé une gouvernance inclusive et efficace. La promotion de la parentalité active a consolidé les liens familiaux, renforçant ainsi le tissu social. En embellissant le quartier à travers notre projet de jardin, nous avons créé un espace collectif accueillant et durable. La récolte fructueuse a non seulement favorisé l'autosuffisance alimentaire, mais

a également créé un lien tangible entre les résidents. Dans l'ensemble, nos actions ont contribué à transformer positivement Lacroix, témoignant de la puissance de la collaboration communautaire et de notre engagement à édifier un environnement inclusif et prospère pour tous.



Les bénévoles, habitants du quartier sont au cœur du monde associatifs. Ils constituent les ressources humaines de l'association et ils y effectuent des missions d'intérêts collectifs. Un des principaux enjeux du monde associatif est l'augmentation des responsabilités attribuées aux bénévoles actifs, volontaires, salariés et principalement aux habitants, autant dans le cadre du fonctionnement de l'association que dans ses représentations extérieures. L'espace de vie d'animation de vie sociale « FROMAGER » a comme objectif de soutenir la vie associative dans le présent projet social et en fait un axe majeur jusqu'à la réussite de ses actions d'animation et de vie active sur le quartier.

Construire de l'engagement Citoyen : Un Savoir-Faire des associations

■ Parce qu'elles sont :

- Proches des citoyens car créées par les citoyens
- Un lieu qui permet de dépasser les canons sociaux et culturels
- Un lieu d'éducation populaire

■ Parce qu'elles ont :

- La capacité à transformer un engagement individuel en action collective
- La capacité à mobiliser des citoyens au service des autres.
- La capacité à les faire participer à l'espace public et au dialogue civil avec les pouvoirs publics.

***Parce que leur essence en liberté est la
liberté publique ouverte par la loi 1901,
pour les citoyens, de pouvoir s'organiser***

De nouvelles actions ont été amorcées pour ce nouveau projet social, nous serons attentifs à leur développement et à leur élévation pour leur garantir une atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés sur nos orientations. Des enjeux importants pour ses prochaines années sur le territoire de Lacroix se donneront les moyens et les ambitions de réussite massive sur chaque action.



La finalité et qui peut sembler idyllique à ce stade de l'enjeu en cours serait de faire de l'espace d'animation de vie sociale une maison de projets dans laquelle les habitants s'approprient cet espace dans leurs propres intérêts : s'investir par des projets d'intérêt collectif et devenir des acteurs citoyens pour l'intérêt général.

> Association Les Cerisiers

Les activités pour cette nouvelle année 2023 :
Toutes en lien avec les fêtes coutumières et traditionnelles.

- Halloween . À la chasse aux bonbons
- Mini carnaval pour les enfants. À vos costumes de héros
- Pâques : A la chasse aux œufs
- Noël : Kanarikontré. Moment de partage et de convivialité.

> Association La Tyrolienne

Au cours de l'année 2022 l'ensemble des actions de l'association ont été basées sur des objectifs qui consistent à favoriser :

- Le développement de la vie associative sur le territoire et les relations entre les familles, les résidents, les usagers, les partenaires sociaux et autres.
- Répondre aux sollicitations des familles, des adhérents, des résidents et autres, chantiers.
- Organiser, participer et/ou animer des moments d'échanges et de rencontre à l'échelle du territoire et hors des murs
- Repérer avec, les collaborateurs, les familles les adhérents les résidents les usagers et autres les problématiques du territoire et se mobiliser ensemble pour les résoudre.
- Soutenir les initiatives inter partenariales par la mise en place et le suivi de projets.
- Accompagnement de la vie associative sur le territoire.
- Accompagnements administratifs et à l'accès aux droits
- Communication des actions et projets institutionnels et associatifs (affichage, mise à disposition de tracts, plaquette de présentation)
- Mutualisation d'outils (services photocopieuse, fax, informatique,...) Co animations, secrétariat et coordination interassociative
- Suivi de nombreux partenariats associatifs autour de projet commun Participation à différentes instances et commissions de travail ayant un lien avec la vie du territoire.

ACTIVITÉS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

En raison de deux à trois jours par semaine, furent organisés au sein du quartier et de ses environs, divers ateliers : de bien-être, artisanale informatique culinaire, gratifera, cellule d'écoute, groupe de parole, club de lecture, commémoration et organisations d'événements

favorisants, les relations intergénérationnelles familiales, le bien vivre ensemble, la tranquillité résidentielle et de voisinage.

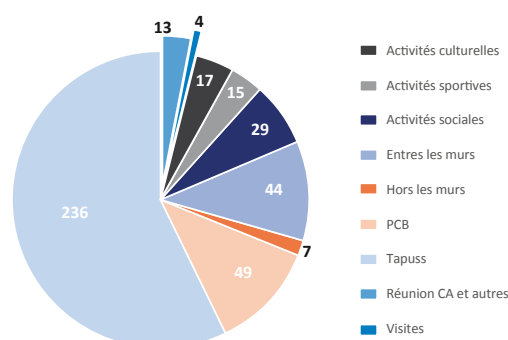
ANIMATIONS DU TERRITOIRE

■ **Entre les Murs :** Kannaval Show Mi Maskarad -l'Agora des Jeunes Entrepreneurs de la Guadeloupe, Le Festival des Produits du Terroir Guadeloupéen, - Marché A Man Réau en folie, Nwel Intimist - Élection de la Miss et Mister des aînés (Gran Moun)- matinale récréative Tournois de Jeux Ludiques- Cours de soutien et de rattrapage pour les Scolaires - organisation de diverses manifestations socio-culturelles intergénérationnelles

■ **Hors des murs :** Kannaval Show Mi Maskarad -l'Agora des Jeunes Entrepreneurs de la Guadeloupe, Le Festival des Produits du Terroir Guadeloupéen, - Marché A Man Réau en folie, Nwel Intimist - Élection de la Miss et Mister des aînés (Gran Moun)- matinale récréative- Tournois de Jeux Ludiques- Cours de soutien et de rattrapage pour les Scolaires - organisation de diverses manifestations socio-culturelles intergénérationnelles

■ **Activités transversales :** Participation à diverses assemblées générales et autres manifestations associatives - villages de solidarités - Semaines de la parentalité - Semaine de l'environnement - Journée porte ouverte du RSMA - Forum-Colloques- Réunion d'information initiée par les partenaires institutionnels ou associatifs - Journée de la Solidarité Départemental - Organisation des challenges Pointois- Spo Kilti Lapwent- Mise en place d'un transport associatif - Accueil du public trois jours par semaine au Point conseil budget - Signatures d'une convention partenariale avec la boutique solidaire. « On pal pou vansé » domiciliée sur le territoire de la ville de Baie-Mahault.

HISTORIQUE CHIFFRÉ DES ACTIONS



> Association MAREL

Nous sommes ouverts à toutes réflexions et propositions susceptibles de faire avancer l'association. L'appel est donc lancé pour recueillir les idées, les propositions. Nous passons au rapport d'activités. L'année 2023 est un bon cru. En dehors des ateliers énoncés en amont, nous avons pu offrir à nos aînés un week-end de détente à Pierre et vacances et avons également bénéficié des projets portés par notre confédération.

C'est ainsi que certains de nos adhérents ont participé à des ateliers culturels, pédagogiques, et d'évasion.

La présidente précise qu'aucune, contribution financière ne nous a été demandée. La seule exigence était de procurer des adhérents qui correspondaient aux critères demandés.

« **Combattre l'illettrisme et les ateliers de la prise de parole et d'élocution** » pour citer les principaux.

> Association MSI

Le rapport d'activité est toutefois émaillé d'activités rendues possibles grâce à l'UD-CSF qui nous a Inclus dans certains de leurs projets. Notre rôle s'est uniquement cantonné à transmettre le nombre d'adhérents correspondant au profil recherché. C'est ainsi que nous avons pu inclure certains de nos adhérents dans les projets suivants :

- Combattre l'illettrisme.
- Université des familles
- Rêve d'habitants.

Cette collaboration en plus de redynamiser notre association à renforcer du lien avec nos adhérents.

D'autres actions menées au cours de l'année 2023 :

- Des accompagnements attenants au surendettement, à la complémentaire retraite, à l'ouverture de droits à la MDPH et enfin à des menaces d'expulsion ont été réalisés avec le concours de l'UD-CSF.

Malgré cet aspect positif, nous devons nous pencher sérieusement sur le devenir de notre association. Soit nous changeons à nouveau le bureau ou nous mettons l'association en veille. On ne peut pas continuer ainsi.

La présidente conclue en disant espérer recevoir de véritables propositions ou des décisions pour statuer sur l'avenir de la MSI.

> Association SAID

Fort heureusement le ciel n'est pas tout gris.

Abordons maintenant l'aspect positif de notre bilan annuel. Des ateliers et des actions en direction de nos adhérents ont toutefois pu être offerts par le biais de notre confédération UD-CSF. Nous avons eu l'opportunité d'être intégrés dans tous les projets menés au cours de l'année 2023 par notre confédération dans le cadre de :



- Combattre l'illettrisme.
- Rêve d'habitants.
- Les ateliers de l'élocution et de la prise de parole.
- Université des Familles.

Pour chaque action, il nous a été juste demandé de proposer cinq à sept adhérents ayant le profil requis.

Au regard des remontées faites par nos adhérents, il en est ressorti une véritable satisfaction.

- L'atelier « Combattre l'illettrisme » qui s'est tenu pendant 3 mois dans deux secteurs de Cap excellence et dans la commune de Sainte Rose avait pour objectif de dispenser des cours de français en sorte de permettre aux Candidats de réviser et ou de s'approprier les fondamentaux en français.
- Rêve d'habitants ciblait l'évasion la découverte en faveur des enfants issus de familles modestes.
- Une journée aux saintes entre visite de sites (Fort Napoléon et son musée) artisanat et dégustation culinaire. Vifs succès auprès des parents et des enfants.
- L'atelier Université des familles s'adressait davantage aux familles monoparentales. Période : une semaine dans un cadre idyllique (Bungalow la Chapelle -Anse-Bertrand).

Objectif :

- Accéder au bien être par la budgétisation.

Au-delà de ces ateliers nous pouvons nous féliciter d'avoir été en mesure d'accompagner des adhérents qui rencontraient des difficultés dans le cadre de dette locative, de demande de logement, de complément de retraite ou encore de menace d'expulsion.

Là encore nous avons pu compter sur le soutien de notre confédération qui a pu nous donner la marche à suivre pour traiter au mieux ces dossiers.

Cependant, malgré ces points positifs, il serait de bon ton que SAID ait également la capacité de proposer enfin des ateliers. Nous disposons de personnes ressources sans compter sur les compétences des membres du bureau.



Mouvements familiaux à recrutement spécifique

Association Syndicale des Familles Monoparentales (ASFM)

Notre point accueil info famille est un service de proximité. Il répond aux besoins des habitants du quartier et de nos adhérents à l'Association Syndicale des Familles Monoparentales. En matière d'aide dans leurs différentes démarches et d'accès aux droits :

- Nous avons rempli plus de 80 formulaires de CMU, de chèque santé, demande de logement, demande de surendettement, de mutuelle, de dossiers de demandes d'asile, de dossiers de demandes de recours au rejet de la demande d'asile
- Nous avons informé et accompagné les habitants qui rencontraient des difficultés dans leurs démarches quotidiennes :
- À la poste, à la banque, voir le bailleur, à la mairie, EDF, la générale des eaux, la compagnie d'assurance maison, au tribunal etc...

Nous avons assuré également des prestations tel que :

- Courrier : lecture, explication, rédaction, aide à l'élaboration de lettre de motivation, cv, réclamation caf, impôts, mise en place d'échéancier. Accompagnement téléphonique et personnel du public vers les organismes.
- Nos médiateurs sociaux ont permis d'améliorer les relations entre les habitants et gérer les petits conflits de tous les jours. De gérer avec les familles les petits problèmes relationnels entre mères et enfants.

Les médiateurs de rue en fonction en tant qu'adulte relais ont mené à bien, certaines missions dans les secteurs de Fond Richer, La Jaille et Fond Sarail Pointe à Pitre Abymes.

Cette présence sociale a permis de rencontrer, d'échanger avec la population d'observer les groupes de jeunes, de créer et de maintenir du lien, d'établir une relation de confiance et d'effectuer un travail de prévention auprès du public avec pour objectif.

Principale leur proposer un accompagnement dans leurs diverses démarches. Elle nous a permis également de repérer le public et ses problématiques.

Au mois d'août nous avons organisé en partenariat avec la CSF une journée de visite à Terre de haut les saintes. Cette journée avait pour objet de permettre aux enfants des familles monoparentales qui ne sont pas partis durant les grandes vacances de pouvoir sortir de leur quotidien,

nous avons réuni 30 enfants sans les parents, entourés par des animateurs. Ce fut une journée remplie de joies et d'échanges, (visite, restaurant, jeux et plage) les enfants sont rentrés ravis.

Au mois d'octobre en collaboration avec les associations affiliées à la confédération syndicale de familles, nous avons réuni les mamans et les enfants durant une semaine au village vacances à Anse Bertrand, pour une Université de la famille. Les mamans étaient en formation sur différents thèmes, (bien vivre, mieux être, savoir gérer son budget, se nourrir sainement etc...). Les enfants étaient pris en charge par des animateurs. Ce fut une semaine riche en information et en participation. À renouveler l'année prochaine sur demande des familles

MFR de Guadeloupe

L'Assemblée Générale Ordinaire constitue un temps fort de l'Association mais aussi un rendez-vous statutaire et bien évidemment réglementaire, rendez-vous que nous espérons d'honorer en temps et heure.

Le présent rapport permettra de découvrir nos activités durant les 2 exercices au travers des différentes formations, mais aussi nos missions d'animation du territoire, d'insertion scolaire et professionnelle, ainsi que les actions de coopération internationale tout ceci en tenant compte des moyens humains.

Nous proposons un focus sur les points et aspects suivants

- 1- La vie associative de l'établissement
- 2- La mission de formation
- 3- La mission d'animation du territoire
- 4- La mission d'insertion scolaire et professionnelle
- 5- La mission de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée
- 6- La mission de coopération internationale
- 7- Les moyens

VIE ASSOCIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'association

Le leitmotiv : Innovation, créativité, et adaptabilité ont constitué l'ADN de la Maison Familiale et Rurale de Baie-Mahault depuis tantôt.

L'exercice Budgétaire 2021 a été marqué par la pandémie du COVID qui a eu un impact sur la dynamique de



fonctionnement de l'établissement. Cependant, comme dans les associations des MFR nous avons envie de revivre des moments de partage et de convivialité. De manière éclairée au plan sanitaire, la MFR de Baie-Mahault a su s'adapter, non sans difficulté pour assurer sa mission auprès des jeunes que nous accueillons.

Certes, les activités ont été perturbées mais les élèves, les Moniteurs et les familles ont fait preuve de ténacité pour maintenir l'activité et rester en phase avec nos objectifs qui se déclinaient de la conduite des formations aux réunions. Rester en relation avec les jeunes et leurs familles, avec les entreprises et les partenaires de stage ou d'apprentissage, conduite d'opération virtuelle tout en maintenant une forme de vie associative.

Durant cette période, nous avons dû réinventer notre modalité de fonctionnement au C.A. par le biais de réunion en distanciel de façon générale. Le présent rapport d'activité vous permettra de découvrir les activités menées en 2021-2022 au travers des différentes formations, mais aussi de nos missions d'animation du territoire, d'insertion scolaire et professionnelle, ainsi que les actions de coopération internationale, tout ceci en tenant compte de nos moyens humains. Durant l'année 2021 il y a eu 4 rencontres du CA, et 5 en 2022.

Il va de soi que le présent rapport d'activités que ne reflétera sans doute pas de manière exhaustive le déroulé de l'année 2021-2022, car des changements se sont opérés au niveau de la gouvernance associative mais aussi eu égard à la densité des activités menées.

Principaux chantiers :

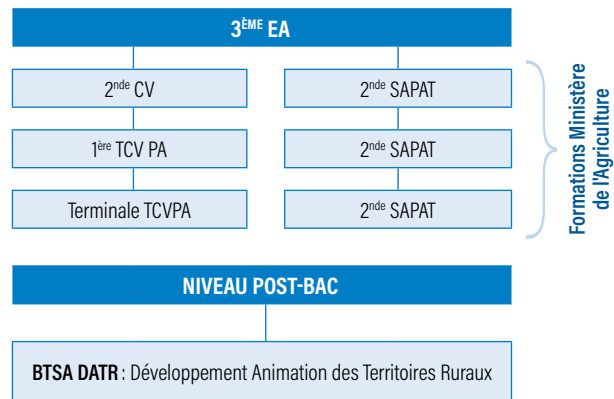
- Le passage de la commission de sécurité a révélé l'absence de raccordement de la mezzanine au réseau de surveillance incendie ainsi que le manque de permis de construire pour les 2 structures louées, << le chalet » et « la salle corossol ».
- La mise aux normes électriques a constitué le principal chantier de l'année 2021 et s'est poursuivie en 2022 par la pose d'ampoules LED. Un gros effort a été réalisé pour climatiser toutes les salles de cours.
- La mezzanine a été raccordée au réseau de surveillance incendie.
- La démarche de demande de permis de construire a été initiée.
- La commission de sécurité a émis un avis positif pour le contrôle.

MISSION DE FORMATION

Carte des formations

Elle n'a pas évolué depuis quelques années

La formation initiale scolaire



CV : Conseil Vente

TCVPA : Technicien Conseil Vente en Produits Alimentaires

SAPAT : Services Aux Personnes et Aux Territoires

La formation continue et en apprentissage



Outils pédagogiques

La MFR dispose d'un total de 7 salles dont

- un laboratoire de physique-chimie,
- la salle attenante (Cerise) est réservée aux 2^{nde} CV et Terminale SAPAT,
- une salle informatique
- une salle (citronnelle) dédiée aux 3^{ème} et 1^{ère} ou Terminale TCVA,
- une unité, louée, composée de 2 salles (Carambole et Goyave) réservées à l'accueil des BTSA et des CAP OSRCL
- une autre unité louée (Corossol) précédemment dédiée aux BTS actuellement destinée aux 2^{nde} et 1^{ère} SAPAT. Une chambre destinée aux personnes à mobilité réduite, utilisée lors des TP des modules professionnels SAPAT, complète l'offre.

Le réfectoire est toujours utilisé lors de certains regroupements de classes pour des modules généraux et dans le cas présent pour les DMA.

Les salles s'avèrent être trop petites, deux présentent toujours un défaut d'infiltration d'eau récurrent malgré les travaux effectués. La MFR est plus que jamais en attente de la construction de nouvelles salles pour un meilleur accueil des apprenants.



Activités pédagogiques

Les activités pédagogiques se sont déroulées très peu en extérieur sur ces 2 exercices. Notons tout de même les visites au Musée Edgard CLERC avec en 2021 comme guide une de terminal SAPAT en stage.

Au travers des modules, les jeunes ont réalisé des manifestations qui ont eu selon les thématiques une grande ampleur, cela a été le cas pour :

- Le projet des terminales SAPAT sur les violences faites aux femmes avec un partenariat fort avec l'association Annabella en ...
- La thématique du fruit-à-pain avec la manifestation fwiypen pou dèmen méyé menée par les 3^{ème} mais aussi les Bac Pro SAPAT.

Les interventions sur site ont été de toutes natures :

- Interventions de professionnels sur des thématiques diverses
- Les questions de discrimination, racisme, antisémitisme, homophobie avec le théâtre interactif de la compagnie le Trimaran
- La question du harcèlement avec une stagiaire
- Les questions liées à la sexualité (stagiaires infirmiers et médecins accueillis en mars-avril 2021).

Les effectifs

Lors de ces exercices, la M.F.R.E.O de Baie-Mahault a enregistré les effectifs répartis comme suit

MINISTÈRE	CLASSE	SPÉCIALITÉ	JANV. À JUIN 2022	SEPT. À DÉC. 2022
MAAF	3 ^{ème}	EA	7	17
	2 ^{nde}	Services Aux Personnes	21	22
		Conseil Vente	18	20
	1 ^{ère}	Services Aux Personnes et Aux Territoires	25	17
		Technicien Conseil Vente en Produits Alimentaires	13	15
	Term.	SAPAT	17	15
		TCVPA	12	12
	BTSA 1	Développement Animation des Territoires Ruraux	11	4
	BTSA 2		4	13
EN	DMA		11 (mai)	0
	CAP	Distribution d'Objets Services à la Clientèle	8	8
TOTAL APPRENANTS			129	126

Au regard el à la lecture des chiffres, nous constatons que la MFR accueille de plus en plus de jeunes et ce durant toute l'année scolaire.

Origine géographique des jeunes de la filière Bac Pro

Nous constatons que de plus en plus d'élèves arrivent de Petit-Bourg, Capesterre, Sainte-Rose, ou d'autres communes en dehors de la zone de cap Excellence et donc en dehors du circuit de ramassage de la SMT. Nous avons déjà demandé, en vain, que cet organisme « récupère » les élèves des autres communautés de communes... C'est un chantier que devrait s'emparer les familles ... car nous sommes assez mal desservis, les horaires de bus changent et ne sont pas toujours compatibles avec les horaires de scolaires.

Stratégie de recrutement / d'accueil

Comme les années précédentes, la MFR a frappé aux portes des collèges du Gosier, de Pointe-à-Pitre, Abymes et Baie-Mahault pour le recrutement de jeunes de 4^{ème}, 3^{ème} et aux lycées pour le post BAC.

Nous avons participé à tous les forums pour lesquels nous avons reçu une invitation mais nous constatons que c'est le bouche-à-oreille qui prédomine. Les nouvelles recrues sont les frères, soeurs, cousins ou voisins d'anciens. L'information est aussi portée auprès des Conseillers d'Orientation Psychologues, et aux Missions Locales.

Décrochage Formation initiale

	2020-21	2021-22	2022-
Effectif de rentrée (oct.)	104	105	127
Effectif de fin d'année (mai)	112	106	
Décrochage	+8	+1	

Depuis quelques années, nous enregistrons des arrivées en cours d'années. Même si nous notons quelques départs, ils sont compensés par les arrivées en cours d'année.

Le Préapprentissage

■ Classe de DMA

Formation qui n'avait pu démarrer en 2020. Certains jeunes ont attendu. Le groupe a démarré à 11. Les jeunes sont tous allophones et bénéficient d'une remobilisation sur les savoirs de base du socle commun et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle.

■ Le CAP OSRCL

7 contrats d'apprentissage et un contrat de professionnalisation ont été signés ; tous avec La Poste pour 2 ans .

Résultats aux examens

Les taux de réussite aux examens sont tout de même remarquables :



CLASSE	2020	2021	2022
Bac Pro TCV	100 %	100 %	54,55 %
Bac Pro SAPAT	84,21	100 %	100 %
DNB	100 %	91,67 %	100 %
BTSA DATR	100 %	-	50 %
CAP OSRCL	100 %	-	-

MISSION D'ANIMATION DU TERRITOIRE

Participation aux :

> Manifestations du territoire

La MFR participe, dès que possible, aux manifestations du territoire. En ce sens, elle a participé à :

- Concours du Salon de l'Artisanat du Patrimoine matériel et immatériel et du développement durable des Grands-fonds organisé par l'association FIAT LUX.
- Foires et salons de l'orientation des bassins et établissements scolaires voisins ainsi que ceux de la Mission Locale.
- Les différentes manifestations des MFR
- Les autres manifestations du territoire.

> Actions conduites

- Fabrication de bancs-projet
- Violences faites aux femmes : association ANNABELLA
- Haïti rencontre avec l'Association Tèt Kolé
- Jardin mise en place et valorisation d'un espace médicinal
- Journée Portes Ouvertes « Fwiypen pou dèmen mèyè »
- Théâtre interactif
- Matinées d'information sur la laïcité, la sexualité...

> Partenariat

Les MFR sont nos principaux partenaires mais aussi les structures de stage, les associations comme KBM, la clef de la réussite, la Mairie de Baie-Mahault, comme bien d'autres concourent à la réussite des actions menées régulièrement sur le territoire.

MISSION D'INSERTION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Enquêtes insertion :

Participation aux analyses et valorisations (scolaire et formation continue et apprentissage). D'une manière générale nous observons que nos jeunes entrent facilement dans la vie active même pour des périodes courtes. Le domaine médical est très recherché (aide-soignant, infirmier...)

Actions conduites en faveur de l'insertion sociale et professionnelle :

Participations aux forums de la Mission Locale et aux salons d'orientation, rencontre de socio-professionnels, ...

MISSION DE DÉVELOPPEMENT, D'EXPÉRIMENTATION ET DE RECHERCHE APPLIQUÉE

Pas d'action dans ce domaine

MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

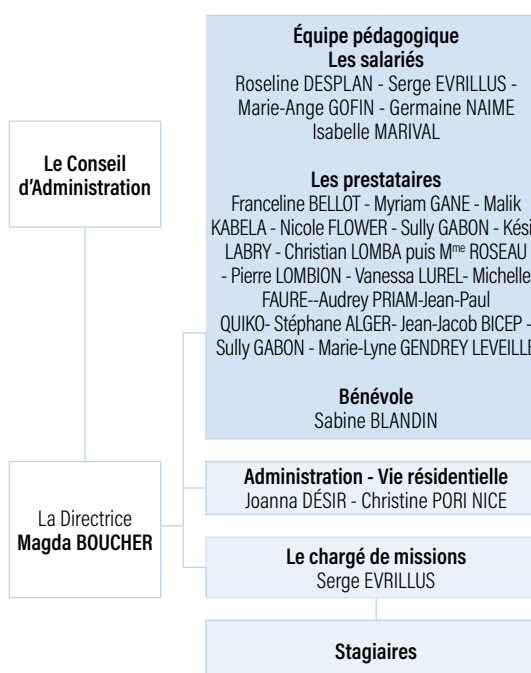
Pas d'action à présenter cette année mais une initiée qui aboutira l'an prochain.

LES MOYENS

Humains

Afin de réaliser les activités pédagogiques, administratives et la vie résidentielle il a fallu compter sur :

a) Salariés



L'équipe pédagogique s'est articulée autour de toutes les compétences disponibles au sein du réseau et en adéquation avec les formations dispensées. Quelques apports extérieurs ont été nécessaires en termes d'ajustement. L'équipe de salariés est régulièrement complétée par des prestataires.

Il faut souligner l'engagement de M^{me} BLANDIN, infirmière, Présidente de la MFR du Lamentin mais aussi membre du Conseil <l'Administration de la MFR de Baie-Mahault, intervient à titre gracieux auprès des jeunes de la filière SAPAT.



	FORMATION INITIALE	CFA
France-line BELLOT	BAC PRO et BTSA	CAP
Fabiola BLOMBOU	BAC PRO et BTSA	
Jean-Jacob BI CEP	BTSA	
Sabine BLANDIN	Modules professionnels Filière SAPAT	
Myriam GANE	BAC PRO et BTSA	CAP
Sully GABON	BTSA	
M.KABELA	BTSA	CAP
M. PASTOUR BTSA	BTSA	
Késia LABRY	BTSA	CAP
Pierre LOMBION	BTSA	

La MFR est aussi un terrain de stage, en ce sens, elle a accueilli :

- 2 stagiaires Moniteurs-Educateurs, Formateurs professionnels du CFTS,
- 2 jeunes de Terminale SAPAT de la MFR du Lamentin

Formations réalisées par le personnel

FORMATION	PERSONNEL	DURÉE
Manipulation des extincteurs	Tout le personnel	35 h
Session de formation ANFRA	M ^{mes} DESPLAN et MARIVAL	35 h
Session 1 formation Directeurs	M ^{me} BOUCHER	35 h
Premiers Secours en Santé Mentale	M ^{me} DESPLAN et M. COQUITTE	14 h

Moyens financiers

Cette partie fera l'objet du rapport financier présenté par le trésorier en collaboration avec le représentant du cabinet d'expertise comptable et le Commissaire aux Comptes.

PILOTAGE GÉNÉRAL

Développement des réseaux de partenaires

Communication: événements médiatisés : Coupures de presse et autres photos de manifestations projetées.

Actions conduites en faveur du recrutement...

Participation aux forums, rencontres avec les CPE des collèges du bassin de recrutement (Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Abymes, Gosier, Goyage) et COPsy, Diffusion de messages sur les réseaux sociaux.

> MFR Grande Terre

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les invités, chers parents bonjour et, soyez les bienvenus à notre assemblée générale au titre de L'année scolaire 2021.

2021 fut dans la continuité de l'exercice 2020, avec ces impératifs d'adaptation à la pandémie. Un encadrement particulier, une veille et une réadaptation permanente, nous ont permis de faire face aux nombreux changements. Au travers ce rapport d'activités nous irons à la découverte de nos différentes formations, missions d'animation du territoire, d'insertion scolaire et professionnelle ainsi que nos moyens humains et financiers mobilisés en 2021.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Carte de formation, effectif et évolution

Cette année, nous avons démarré uniquement la formation initiale qui se décline comme suit avec une belle augmentation de l'effectif.

CLASSE	EFFECTIF
3 ^{ème} EA	8
CAPA 1 Jardiniers Paysagers	17
CAPA 2 Jardiniers Paysagers	17
2 ^{nde} Nature, Jardin, Paysage et Forêt	14
2 ^{nde} SAPAT	28
1 ^{ère} Aménagement Paysager	13
1 ^{ère} SAPAT	35
Terminale AP	7
Terminale SAPAT	14

Nos élèves proviennent pour la plupart, des communes suivantes : Sainte Anne, Saint François, le Moule, les Abymes, Port Louis, Anse Bertrand, Petit Canal et quelques-uns de Pointe à Pitre. De plus en plus nous nous faisons connaître de l'ensemble du territoire de la Grande Terre.

Décrochage, analyse

Durant l'année 2021, nous avons connu une légère augmentation du taux de décrochage, en moyenne de 1.5 % à cause de la pandémie.

Afin de lutter contre le décrochage nous avons régulièrement appelé les élèves, organiser des réunions et des cours en distanciel, nous avons travaillé en demi-jauge et, des visites en familles ont même été réalisées pour les jeunes avec lesquels nous n'avions pas de contacts téléphoniques ou autres...



Résultat à l'examen - Session 2021

DIPLOMES	INSCRITS		PRÉSENTÉS		ADMIS		ADMIS PRÉSENTÉS	ADMIS INSCRITS
	FILLES	GARÇONS	FILLES	GARÇONS	FILLES	GARÇONS	EN %	EN %
DNB	2	4	2	3	2	2	83,33 %	66,66 %
BEPA TP	21	3	21	3	21	3	100 %	100 %
BEPA SAP	6	7	5	7	5	7	100 %	92,31 %
Bac Pro AP	1	6	0	6	0	6	100 %	85,71 %
Bac Pro SAPAT	12	0	12	0	12	0	100 %	100 %
CAPA JP	4	8	4	8	4	8	100 %	100 %
TOTAL	46	28	44	27	44	27	97,18 %	90,78 %

Cette année, nous avons eu de très bons résultats d'ensemble à l'exception du DNB.

Outils pédagogiques

Comme d'habitude, en fin d'année, à partir des référentiels nous élaborons les plans de formations de chaque classe autour des EPI et des plans d'études. Nous avons pu acheter des livres pour les filières CAPa et Bac Pro, dans le cadre d'une subvention de la Région. Les voyages et les sorties n'ont pas pu être réalisés à cause des restrictions sanitaires et de la grève.

En matière d'aménagements Paysagers, certains maîtres de stage nous ont fait don de plants.

Bilan des modules et EIE

Les plans de formations réalisés en fin d'année scolaires, nous permettent à tout moment de faire un suivi sur les avancées ou pas des modules. Le vendredi après-midi lors de la réunion hebdomadaire nous faisons un point sur les déroulements des travaux et les rectifications à apporter. Cette année malgré les difficultés liées à la grève et à la pandémie, les plans de formations ont été respectés.

Les EIE ainsi que les MAP ont aussi été réalisés, par exemple :

- Aide aux enfants défavorisés.
- Protection et valorisation de notre patrimoine naturel.

Cependant malgré tous les problèmes, au mois de décembre, nous avons organisé le repas traditionnel de Noël en partage avec nos élèves, tout en respectant les règles sanitaires.

Nous avons dû prendre en charge la préparation de la plupart des déjeuners des élèves, pour faire face à la grève des collectivités et, en particulier celle de la cantine de Petit Canal. Les enfants y ont quelques fois participé et surtout apprécié les repas préparés par notre maîtresse de maison.

MISSION D'ANIMATION DU TERRITOIRE

La MFR ancrée dans son territoire

Nous avons continué à travailler avec le territoire afin de permettre à nos jeunes de parfaire leurs connaissances. Nous avons un réseau de partenaires nous permettant de travailler notamment avec les acteurs suivants :

Les partenaires

- La commune de Petit Canal
- La commune de Port Louis
- Les agriculteurs de la région
- Les commerçants du territoire
- Les services techniques de Grande Terre
- Tous les EHPAD de la Grande Terre
- L'éducation nationale (les collèges et Lycées)
- Le rectorat
- IME du Moule
- La commune du Moule
- Les entreprises de services de la Grande Terre...

Les évènements

Cette année nous n'avons participé à aucun évènementiel, les restrictions sanitaires obligent.

Cependant nous pouvons tout de même lister quelques manifestations à l'initiative de la MFR :

- Journée du goût
- Journée du cancer du sein
- Matinée sur l'endométriose
- Tournoi de foot ball en inter-classe...
- Visite du Nord Grande Terre
- Visite du fond marin sur le bateau à fond de verre à Malendure.
- Visite et participation d'ateliers de fabrication de farine
- Activités kayak

MISSION D'INSERTION SCOLAIRE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Résultats d'enquêtes

Comme d'habitude, nous avons participé aux enquêtes d'insertion, ce qui nous a permis de constater que nos élèves, même s'ils ne sont pas tous insérés dans les domaines qu'ils ont étudiés à la MFR, sont pour la plupart insérés ou en poursuite d'étude. Preuve, en effet, que la MFR leur donne les bases nécessaires pour qu'ils s'en sortent. On les retrouve, post apprentissage, dans différents domaines : Aménagement Paysager, Commerce, Agriculture et, quelques-uns, à la tête de leur propre affaire.

L'enquête en 2021, concernant le devenir des élèves, a donné les résultats suivants :

- Les élèves sortis de troisième : 100 % sont scolarisés dont 22 % en MFR, et 78 % à l'éducation nationale.



- Les élèves sortis de CAPA : 38 % sont scolarisés, 49 % en situation de travail ou en recherche d'emploi, 12 % au service militaire et 1 % en autres situations.
- Les élèves sortis de terminale : 33 % travaillent, 2 % sont en poursuite d'études ou formation, 15 % sont au RSMA et 52 % sont en recherche d'emploi ou autres.

Actions conduites contre l'illettrisme et le décrochage

Afin de lutter contre le décrochage nous avons mené des actions attractives telles, des sorties découverte de la mangrove en canoë Kayak, des cours en plein air, la mise en place d'une référente sociale, des animations autour de repas traditionnels... Ces initiatives ont permis aux élèves, les plus motivés, d'augmenter quelque peu leur niveau et, à certains décrocheurs de s'impliquer un peu plus à la MFR et surtout d'être un peu plus souvent présents. Nous avons appelé quotidiennement les parents des élèves absents, organisé quelques journées à thèmes, réaliser des travaux manuels et pratiques.

MISSION DE DÉVELOPPEMENT D'EXPÉRIMENTATION ET DE RECHERCHE APPLIQUÉE

Nous avons poursuivi la réalisation de notre jardin paysager ainsi que notre jardin créole avec nos élèves de CAPA Jardinier Paysager et de Bac Pro Aménagement Paysager.

ACTION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Nous n'avons pas réalisé d'action de coopération internationale mais cette année nous avons reçu quelques élèves de la République Dominicaine, et surtout d'Haïti.

MOYENS HUMAINS

Le personnel

Il est constitué d'un effectif global de 13 salariés.

Le secteur administratif

Il est constitué de la secrétaire Odile VINGADAPATY et de la comptable Mélanie MAYOUTE.

Le secteur vie résidentielle

Il se compose comme suit : Lydie BELOCIAN, maîtresse de maison Marie LATCHMANSING employée polyvalente.

Le secteur pédagogique

- M^{me} CONDRE Cindrah, responsable pédagogique de la filière Aménagement Paysager et de la classe de 1^{ère} AP.
- M^{me} SOULEZ Valérie, responsable pédagogique de la filière SAPAT et des classes de 1^{ère} et de terminale SAPAT

- M^r GELABALE Jean François, responsable de la classe de première AP ainsi que de la formation professionnelle adulte.
- M^r MANCO Steve, responsable pédagogique de la filière CAPA JP et de la classe de CAPA2 Jardinier Paysagiste.
- M^r MONESTIER Xavier, responsable de la classe de troisième de CAPA2.
- M^{me} SEJOR Jeanne, responsable de la classe de CAPA 1 Jardinier Paysagiste
- M^{me} HERESON Ludyvine, responsable de la classe de 2^{de} SAPAT.
- M^r LUBIN Mario moniteur, de sport
- Et moi-même, Agnès NIMIAS, Directrice et Responsable de la classe de 2^{de} NJPF.

Et des intervenants

- M^r BOLIVAR Davy, intervenant en Aménagement Paysager dans toute la filière.
- M^{me} GANE Myriam intervenante en Français et histoire géographie.
- M^{me} KYEL Yasmina intervenante en économie et anglais.

Organigramme du personnel

Présidente de la MFR : Nicole GALOU CORNANO Directrice : Agnès Nimias	Secteur Administratif - Secrétaire : Odile Vindagapaty (<i>Référente Sociale</i>) - Comptable : Mélanie Mayoute
	Secteur Vie Résidentielle - Maîtresse de maison : Lydie Bellocian - Employée Polyvalente, référente sécurité : Marie Latchmansing
	Moniteurs/Intervenants - Responsable filière AP Cindrah Condere - Jean François Gelabale : Référent QUALIOPI - Valérie Ramier : Responsable filière SAPAT - Steve Manco : Responsable filière CAPA JP - Jeanne Sejour : Référente Handicap - Ludyvine Hereson: Référente adj. Handicap - Xavier Monestier - Mario Lubin
	Prestataires - Myriam GANE - Yasmina Kihel - Davy Bolivar

PILOTAGE GÉNÉRAL

Ingénierie de formation

Madame Mayoute continue sa formation sur la comptabilité et la paye sur SAGE, En 2021, Madame SEJOR commence sa formation pédagogique. Nous avons travaillé en équipe sur la certification QUALIOPI que nous avons obtenu.

Nous avons retravaillé nos flyers, des messages ont été envoyés sur les réseaux sociaux tels que Face book, WhatsApp etc...

Les réseaux de partenaires

En, termes de partenariat nous avons pu renforcer nos relations avec nos anciens partenaires en travaillant d'avantage avec eux. Nous avons également signé de



nouvelles conventions et, depuis nous travaillons en collaboration avec les entreprises du territoire.

PROJET DE LA MFR

Aujourd'hui nous sommes en attente d'une aide ou d'une entrée d'argent qui nous permettra d'installer la cuisine que nous avons pu acquérir grâce aux subventions de la région, obtenues en 2018.

Cet équipement nous permettra de parfaire les cours pratiques de la formation SAPAT et aussi d'accueillir des élèves en situation de handicap dans le cadre de plateformes de cuisine.



Fédérations affiliées

Fédération des AFC

Quelques activités effectuées pendant l'année 2022 en autres :

- Participation AG de l'AFC de Saint-Anne
- Participation AG de l'AFC de Petit-Canal
- Participation A.G du Gosier
- Participation A.G ASBM
- 3 représentants de la Fédération au sein de l'UDAF :
 - M^{me} Jacqueline DENIN
 - M^r Jean-Denis PETIT
 - M^r NESTAR Eric

Notre CA s'est réuni chaque 2^{ème} mercredi du mois au CPSO de Petit-Pérou.

C'est aussi des temps fort institutionnels avec :

- Notre présence à l'assemblée Générale de l'Union Nationale des MFR à Lille
- L'accueil d'une délégation de l'Union Nationale pour bénéficier d'un regard extérieur sur nos organisations
- Une journée des personnels des MFR de Guadeloupe qui s'est déroulée à Gosier

C'est aussi des temps fort institutionnels avec :

- Notre présence à l'assemblée Générale de l'Union Nationale des MFR à Lille
- L'accueil d'une délégation de l'Union Nationale pour bénéficier d'un regard extérieur sur nos organisations
- Une journée des personnels des MFR de Guadeloupe qui s'est déroulée à Gosier

Bien entendu, ces quelques exemples que je viens de vous énumérer ne sont que la résultante d'une vie associative soutenue. Au cours de l'année 2022, se sont tenus 7 conseils d'administration et ont été également animés la commission Animation/communication et la commission finance.

Puis comme chaque année, la fédération a bien entendu participé à des temps forts du territoire que ce soit des MFR comme de ses partenaires de proximité à travers sa présence lors des assemblées générales des MFR comme des temps de rencontres organisés par la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et plus particulièrement le Service de la Formation et du Développement.

Ces différentes actions ne sont que quelques exemples qui viennent appuyer les missions de la Fédération.

Je tiens cependant à rappeler que notre priorité reste l'accompagnement des MFR de Guadeloupe et notre priorité, le bien-être des jeunes au sein de nos établissements.

Fédération des MFR

RAPPORT D'ACTIVITÉ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 OCTOBRE 2023 POUR L'ANNÉE 2022

L'année 2022 fut également une année de portage de services et de projets pour la fédération avec à titre d'exemple

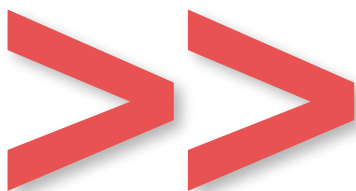
- Différentes sessions de formation : Formation pédagogique des moniteurs, Formation Responsabilité sociétale et environnementale des organisations pour les administrateurs
- Des conventions de partenariat avec la caisse d'allocation Familiale pour le co-financement des repas des jeunes afin de soulager le coût pour les familles.
- Une participation active à l'accueil du skipper Kéni PIPEROL et son Captain Alternance
- La présence de nos bénévoles au conseil d'administration de l'UDAF



05

La gestion des services de l'UDAF





> Les valeurs institutionnelles

Depuis sa création, l'UDAF met son énergie et les ressources mobilisées au service de l'intérêt général. Pour ce faire, au cours des années, elle a su développer des actions qui trouvent leur source dans des valeurs institutionnelles : **Équité, Engagement, Innovation, Altruisme, Transparence.**



> Gestion d'Établissements et de Services répondant aux besoins des familles

Tout au long de son histoire, l'Association a vu ses activités se diversifier et son personnel se spécialiser dans des secteurs aussi divers que complémentaires.

En 2001, la vision d'un déploiement de dispositifs dans un cadre organisationnel généraliste, a abouti à la création d'une série d'établissements et services médico-sociaux dont la plupart résultent de problématiques sociétales repérées au niveau de certaines personnes vulnérables comme les malades mentaux asociaux vivant en milieu ordinaire. **Le maître mot de ce développement est l'innovation en matière de prise en charge. Sur le plan de la politique familiale il s'agit de focaliser des moyens sur l'analyse sociétale.**

Aussi, à l'écoute des enjeux du département, l'UDAF contribue par l'expérimentation et la concrétisation de solutions innovantes au développement du territoire. Aujourd'hui, l'association regroupe 130 salariés qui interviennent dans quatre grands secteurs d'activités :

quatre grands secteurs d'activités :

- La défense des intérêts matériels et moraux des familles.
- Le secteur médico-social.
- La petite enfance.
- L'insertion par le logement.

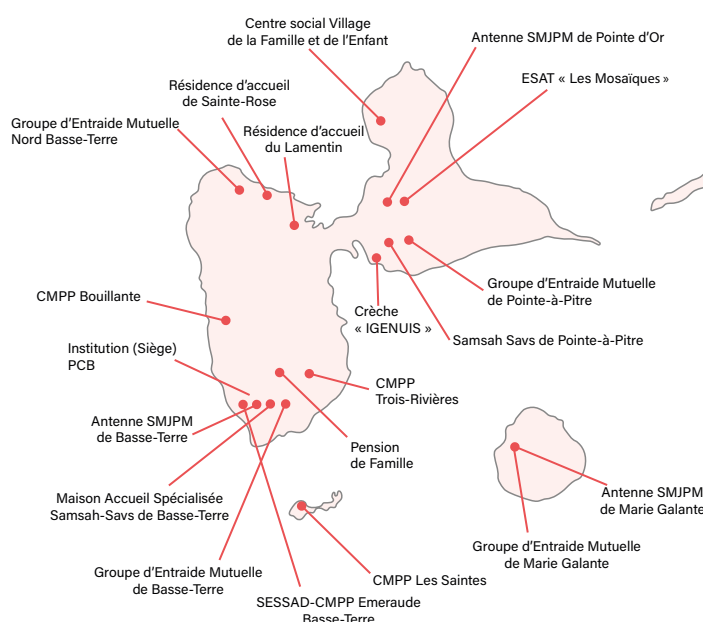
Les salariés sont répartis sur les 16 établissements et services (8 établissements médico-sociaux et 7 services d'appui aux établissements médico-sociaux) gérés et déployés sur l'ensemble du Département de la Guadeloupe. Cela représente plus de 2000 personnes accompagnées.

Une équipe rattachée à la direction générale assure des services d'appui aux établissements : Ressources Humaines, Comptabilité, Qualité et Développement.

Chaque établissement et service affirment son action autour de valeurs telles que :

- Agir avec empathie
- Respecter et reconnaître l'AUTRE
- Agir avec et pour l'ÉPANOUISSEMENT et l'accomplissement de l'AUTRE

Il est attendu des professionnels qu'ils puissent intervenir en prenant en compte les notions de **coopération, de remise en question constructive, d'ouverture.**



> Les Établissements et Services

> Les Établissements et Services

L'UDAF de la Guadeloupe gère 14 établissements et services répartis sur l'ensemble de l'archipel :

1) ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) chargé de l'insertion professionnelle des personnes en situations de handicap en leur proposant des activités de travail à travers des ateliers d'accompagnement, d'animation et d'art-décoration. L'ESAT a une capacité d'accueil de 50 usagers en situation de handicap psychique ou mental. L'établissement est situé aux ABYMES.

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), accueille des adultes en situation de handicap psychique et mental n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale, un accompagnement et des soins constants. La MAS de l'UDAF est la première du département à accueillir exclusivement des personnes en situation de handicap psychique et mental. Elle leur assure de manière permanente :

- l'hébergement,
- les soins médicaux et paramédicaux
- les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies,
- des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et à prévenir les régressions de ces personnes.

Dotée d'une capacité de 24 places en internat, la MAS est située à Basse-Terre.

2) SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

L'UDAF de la Guadeloupe a mis en place des services pour venir en appui aux établissements médico-sociaux dans l'accompagnement des usagers. Ainsi, elle propose aux usagers et aux familles les services suivants :

Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (S.M.J.P.M.) intervient sur décision de justice pour exercer des mesures de protection des adultes. Le service gère plusieurs types de mesures de protection juridique : tutelle, curatelle simple, curatelle renforcée, sauvegarde de justice. Au 31 décembre 2016, le SMJPM gérait 1162 mesures.

Il est réparti sur deux sites, l'un à Basse-Terre, l'autre aux Abymes.

Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH). Véritable alternative à l'institution hospitalière, le SAMSAH est doté d'une équipe pluridisciplinaire dont la vocation est de permettre à des adultes en situation de handicap psychique et/ou mental, de moins de 60 ans, de vivre à domicile et d'acquérir davantage d'autonomie. Il dispense et coordonne des soins médicaux et paramédicaux à domicile, accompagne pour favoriser l'accès aux soins, assiste ou accompagne, autant que de besoin, les actes essentiels de la vie quotidienne. Il est agréé pour 56 places et se décline en deux établissements de 28 places chacun, l'un situé à Pointe-à-Pitre, l'autre à Basse-Terre.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) propose un accompagnement adapté dont l'objectif est le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels de la personne en situation de handicap. Adossé au SAMSAH, il a été créé pour favoriser un maintien de la personne en milieu ouvert ainsi qu'un apprentissage de l'autonomie.

3) ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Le Village de la Famille et de l'Enfant est une structure qui accueille les jeunes enfants. Elle se constitue en espace multi-accueil, regroupant une crèche, une halte-garderie et une classe passerelle. Elle offre aussi un espace Relais Assistantes Maternelles (RAM), un Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP).

La Crèche « I GENIUS »

L'établissement est un Multi-accueil collectif régulier et occasionnel multilingue pour jeunes enfants.

Il étend aussi ses activités au profit des parents, futurs parents, et assistantes maternelles à travers diverses unités :

- Une crèche collective multilingue de 40 places accueillant des enfants de 2 mois et demi à 6 ans en accueil régulier ou occasionnel de 6h30 à 18 heures du lundi au vendredi.
- Un Relais Assistance Maternelle qui accompagne les assistantes maternelles et les parents employeur de la ville de Pointe à Pitre et des quartiers périphériques des villes avoisinantes tel que Gosier et les Abymes. Ceci dans le but de promouvoir et améliorer l'accueil des enfants à domicile.



- Un Lieu d'Accueil Parents Enfants qui accueille les parents et les futurs parents dans le but de répondre à leurs interrogations ou préoccupations en tant que Parents. C'est un lieu d'échange et d'écoute anonyme et gratuit.
- I.GENIUS dispose aussi d'un espace sensoriel d'inspiration SNOZELEN qui permet aux enfants de faire des expériences sensorielles.

4) AUTRES SERVICES

La Pension de Famille est une structure destinée à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire. Elle permet aux personnes en situation de vulnérabilité « une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elle associe des logements privatifs et des espaces collectifs qui favorisent les échanges, les relations de la vie quotidienne entre les locataires et avec l'hôte en vue d'un apprentissage de la vie en collectivité. Elle ouvre droit au bénéfice de l'allocation personnalisée au logement (APL). La capacité d'accueil est de 28 places.

Les Groupes d'Entraide Mutuelle sont des clubs de soutien autonomes composés d'adultes dont la vulnérabilité psychique met en difficulté l'insertion sociale. Toutes personnes en situation de vulnérabilité psychique peuvent y adhérer qu'elles se considèrent ou non comme porteurs de handicap, qu'elles aient ou non choisi de faire reconnaître leur handicap. L'adhésion au G.E.M est libre et volontaire.

L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

Un ISTF est un service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux qui apporte une information et un soutien technique ponctuel pour les familles et tuteurs familiaux sur l'exercice d'une mesure de protection en direction d'un proche.

Le Point Conseil Budget

Lieux ouverts à tous, les Points Conseil Budget (PCB) proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ils accompagnent les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle.

Le PCB dispose de nombreuses missions :

- Repérer les situations de fragilité budgétaire et détecter le plus en amont possible des publics touchés par des difficultés pouvant avoir un impact financier.
- Mettre en place un accueil non stigmatisant qui favorise l'accessibilité au plus grand nombre, notamment par le

biais d'un accueil dématérialisé et d'actions hors-les-murs.

- Offrir un conseil ou une orientation de manière personnalisée, gratuite et confidentielle, à toute personne qui le sollicite pour des questions relatives à la gestion de leur budget (y compris des personnes qui ne sont pas en situation de précarité).
- Réaliser un diagnostic complet de la situation avec la personne et formuler une (des) préconisation(s) dans une approche : de maîtrise du budget ; et/ou d'orientation vers des partenaires du territoire, notamment dans une démarche d'ouverture de droits ou d'accès à des aides ; et/ou d'un accompagnement dans le cadre d'une procédure de surendettement ; et/ou d'intervention éventuelle auprès des créanciers.
- Accompagner les personnes en difficulté financière, et le cas échéant les personnes surendettées pendant et après la procédure de surendettement, pour les aider à stabiliser leur budget au cours des mois suivants.
- Informer et conseiller le public en matière de gestion budgétaire et financière, notamment en utilisant des sessions collectives de sensibilisation et d'accompagnement (ces sessions peuvent être organisées en interne ou externalisées).

La résidence d'accueil

La résidence d'accueil, comme la pension de famille est une modalité de résidence sociale, clairement inscrite dans le champ du logement social et relevant du code de la construction et de l'habitation. Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée, et offre un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Sa spécificité est d'offrir aux résidents la garantie, en tant que de besoin, d'un accompagnement sanitaire et social, organisée dans le cadre de partenariats formalisés par des conventions, d'une part, avec le secteur psychiatrique, et d'autre part, avec un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

Le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) est un service dont l'action est orientée, selon les âges, vers :

- 1) L'accompagnement précoce pour les enfants de la naissance à six ans comportant le conseil et l'accompagnement des familles et de l'entourage familial de l'enfant, l'approfondissement du diagnostic, l'aide au développement psychomoteur initial de l'enfant et la préparation des orientations collectives ultérieures ;
- 2) Le soutien à la scolarisation ou à l'acquisition de l'autonomie comportant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psycho-sociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.



Les interventions s'accomplissent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou adolescent, domicile, crèche, école, et dans les locaux du service.

L'orientation vers un SESSAD se fait sur notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Il est reconnu comme un service de proximité. Ses missions s'inscrivent dans trois axes principaux :

- Le soutien à l'inclusion scolaire, sociale, professionnelle, et à l'acquisition de l'autonomie ;
- Le conseil, l'accompagnement de la famille et de l'entourage de l'enfant ou du jeune ;
- La recherche constante d'adaptation aux besoins de l'enfant et de l'adolescent, permettant l'aide au développement de leur personnalité.

Les CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques) proposent des consultations et des soins ambulatoires à des enfants, des adolescents, qui ont des difficultés scolaires ou des troubles du comportement.

Les objectifs généraux sont :

- l'accompagnement médical, psychologique, paramédical, psychopédagogique, social et éducatif de l'enfant et/ou des parents ;
- l'accompagnement de l'enfant dans son environnement familial ;
- l'accompagnement de l'enfant dans son milieu scolaire.

Avec des prestations proches des centres de consultation de psychiatrie infanto-juvénile, ces structures se situent aux frontières du médico-social et de la psychiatrie. Les CMPP participent ainsi à la mise en œuvre de la politique de santé mentale en faveur des enfants et des adolescents, précisée dans la circulaire du 11 décembre 1992.

Ils travaillent en réseau avec les partenaires extérieurs directement concernés par l'enfant (santé, éducation, justice, secteur social, médecins, paramédicaux...).

L'accès aux CMPP est libre de toute notification. Les demandes de consultation peuvent se faire sur l'initiative des parents, ou du tuteur légal et ont parfois lieu après le conseil d'un tiers.



> Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM)

Le service est créé en Guadeloupe par l'UDAF 971 en 1984 et s'est étendu à l'ensemble du Département.
Le service a été conventionné par l'ÉTAT dès 1984.

L'exercice des mesures est encadré par la loi du 03 janvier 1968 portant réforme du droit des incapables majeurs, loi principalement axée sur la gestion du patrimoine.

La loi du 5 mars 2007 vient réformer profondément les dispositifs de protection. Elle affirme le respect des libertés individuelles, des droits fondamentaux, la dignité et l'intérêt des personnes protégées.

La protection s'étend à la personne et non seulement au patrimoine. Elle vise à améliorer la protection des adultes vulnérables soit en garantissant le respect de leurs droits. Le SMJPM devient alors un Établissement Médico-Social soumis à la réglementation de la loi de 2002-2 du 2 janvier 2002.

La personne suivie n'est plus seulement protégée par les règles du code civil qui viennent rétablir une capacité à exercer ses droits.

Elle est également usager d'un Établissement Médico-social et à ce titre, titulaire d'un certain nombre de droits et obligations dans la relation qu'elle entretient avec le service.

Le service de l'UDAF Guadeloupe engage une mise en conformité au CROSM (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) son dossier reçoit un avis favorable.

Il est autorisé par arrêté en date du 06/07/2010.

Conformément aux dispositions de la loi sur la professionnalisation du secteur, le service engage en 2011 un programme de formation de l'ensemble des mandataires Judiciaires ; cette formation est validée par un Certificat National de Compétence.

Les Mandataires ont prêté serment devant le Tribunal Judiciaire de Basse-Terre en mai 2018.

Le service intervient sur décision de justice pour exercer des mesures de protection des adultes. Il est réparti sur trois sites, un à Basse-Terre, un à Pointe d'Or Abymes et l'autre à Grand-Bourg de Marie-Galante.

> Les missions du service

Le service exerce les mesures judiciaires de protection des majeurs prévues par la loi du 05 mars 2007 entrée en vigueur au 1er janvier 2009.

Art. 425 du code civil stipule: Toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté peut bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Les différentes mesures de protection gérées par le service.

3 grands types de mesures judiciaires :

■ La sauvegarde de justice avec mandat spécial :

la personne conserve l'exercice de ses droits sauf pour les actes pour lesquels un mandataire spécial a été nommé. Il s'agit d'une protection temporaire.

■ La curatelle :

la personne est assistée pour tous les actes importants. La durée est en principe limitée à 5 ans. La curatelle connaît plusieurs degrés en fonction de la capacité de la personne protégée.

■ La tutelle :

la personne est représentée par son tuteur, qui doit être autorisé par le Juge des Tutelles pour les actes les plus importants. Comme la curatelle, la durée est en principe limitée à 5 ans renouvelables.

Mais le service juridique exerce aussi des mesures propres :

■ **Les administrations ad hoc mineurs pénales et civiles** consistent à représenter un mineur dans le cadre d'une procédure déterminée, lorsque les tuteurs légaux sont dans l'impossibilité de le faire ou lorsque les intérêts du mineur sont contraires à ceux de ses représentants légaux.

■ **Les administrations ad 'hoc mineurs non accompagnés** concernent les mineurs entrés en France sans représentant légal et trouvent leur fondement dans le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers.

■ **Les administrations ad 'hoc majeurs** consistent à intervenir comme représentant provisoire qui se substitue aux représentants pour assister ou représenter le majeur vulnérable dans une procédure en cours ou à l'occasion d'un acte précis.



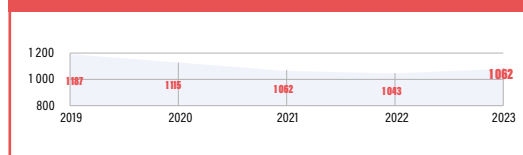
■ **Les mesures de Tutelles mineurs aux biens** sont prises lorsque pour diverses raisons (décès, condamnation par exemple) l'autorité parentale ne peut plus s'exercer. Nous intervenons pour la gestion des biens du mineur jusqu'à sa majorité.

➤ Activité du service 2023

Évolution de l'activité du service hors mesures AD'HOC

2019	2020	2021	2022	2023
1 187	1 115	1 062	1 043	1 062

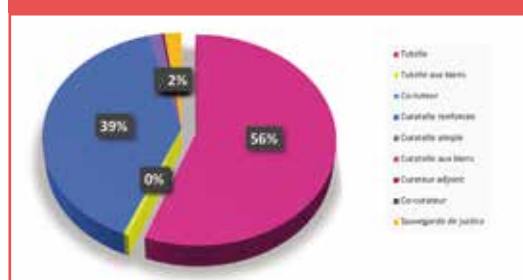
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES 2019 À 2023



Le nombre de mesures au 31 décembre 2023 est en augmentation par rapport à l'année précédente, le service enregistre 19 mesures supplémentaires soit 1,82 %.

➤ Répartition par type de mesures de protection

FLUX DES MESURES EN 2023



Tutelle	592
Tutelle aux biens	5
Co-tuteur	2
Curatelle renforcée	418
Curatelle simple	17
Curatelle aux biens	1
Curateur adjoint	1
Co-curateur	3
Sauvegarde de justice	23
Total du nombre de mesures	1 062

La mesure de tutelle est la plus représentative dans le dispositif car elle représente 56 % des majeurs protégés contre 39 % de mesures de curatelle renforcée.

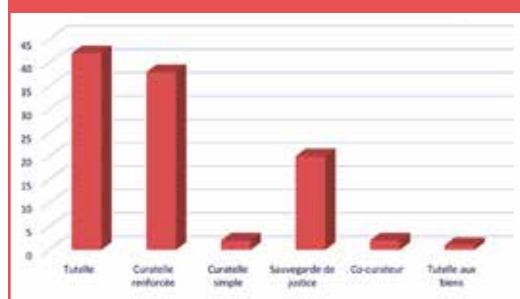
➤ Évolution du nombre de mesures reçues

ÉVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE DE MESURES



La courbe de l'évolution mensuelle des nouvelles mesures laisse apparaître deux pics l'un en octobre pour 20 mesures et l'autre en mars pour 16.

RÉPARTITION DES MESURES DE PROTECTION REÇUES



➤ Catégories de mesures reçues

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES REÇUES DE 2019 À 2023



En 2019, le service a enregistré 105 nouvelles mesures. De 2020 à 2022 le nombre de nouvelles mesures était en diminution. À l'exercice 2023, nous enregistrons une augmentation de 0,44 % par rapport à 2022.

➤ Fin des mesures

RÉPARTITION DES MESURES CLÔTURÉES EN 2023





- 51 décès
- 11 transferts à la famille
- 8 transferts autres mandataires judiciaires
- 2 mainlevées
- 1 caducités

Le nombre de mesures de protection sorties du dispositif se stabilise à un niveau élevé en 2023.

La majorité des sorties du dispositif (reste due à des décès (51 soit 62 %), nous relevons 2 mainlevées (2 en 2022) et 11 transferts aux familles et 8 transferts aux autres services. Le nombre de mesures de protection sorties du dispositif reste important, 83 en 2023 et 71 en 2022.

> Révision des mesures

En 2023, 158 personnes protégées ont fait l'objet de maintien de la mesure de protection soit 62 %

Nous notons 11 mesures non renouvelées car les majeurs protégés ont soit refusé de se rendre chez le médecin pour établir le certificat médical de renouvellement de la mesure, soit ont refusé de se rendre à l'audience du Juge des contentieux.

POURCENTAGE DES MESURES RÉVISÉES EN 2023



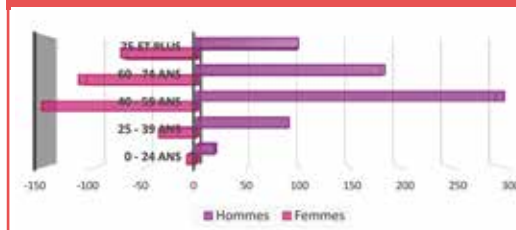
RÉVISION DES MESURES	NOMBRE DE MESURES
Reconduction de la mesure	104
Changement de mesure (plus lourde ou plus légère)	54
Autre (transfert à un autre service...)	9
TOTAL	167

> Le public suivi

Le service accompagne des personnes adultes en situation de handicap psychique, mental et/ou physique, à compter de 18 ans et sans limite d'âge. Plus de 65 % sont atteints de pathologies mentales.

Pour prendre en charge ce public, nous travaillons en partenariat avec l'EPSM des secteurs de Basse-Terre et de Grande-Terre.

POURCENTAGE DES MESURES RÉVISÉES EN 2023



On constate dans la pyramide des âges que le public suivi est relativement âgé puisque la population la plus représentée concerne les plus de 40 ans. Les hommes sont les plus nombreux entre 40 et 59 ans.

L'âge moyen des majeurs protégés accompagnés par le service mandataire est de 59 ans, avec une moyenne de 56 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes. La personne la plus jeune accompagnée est âgée de 20 ans et le plus âgé 101 ans.

> Lieux de vie

La majorité des majeurs protégés continue à vivre à leur domicile (75 %), 20 % en hébergement tels que les EHPAD, les MAS, les pensions de famille et résidences, 5 % sont soit en milieu hospitaliser, sans domicile fixe et en incarcération. Le plus souvent, ils vivent seuls (95 %).

> Les ressources et revenus

La majorité des majeurs protégés ont des ressources se situant en dessous du seuil de pauvreté (10 080 euros/an). Ils vivent des minimas sociaux, 70 % d'entre eux bénéficient de prestations familiales telles que : l'AAH et les Allocations familiales ; les autres sont bénéficiaires soit de la retraite pour 28 %, soit du RSA pour 1 % et de salaires pour ceux en ESAT pour 1 %.

Seuls 1 % ont une activité professionnelle, le plus souvent en ESAT, les autres sont inactifs ou retraités.



> Bilan des actions menées

Démarche d'amélioration continue de la qualité

Le service poursuit les travaux de groupes avec l'ensemble du personnel dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité. Les séances de travail fixées depuis 2019 se poursuivent chaque mois.

En 2023, la priorité a été portée sur l'Autoévaluation et l'Évaluation du service.

Autoévaluation

En octobre 2023, lancement d'une autoévaluation du service basée sur le nouveau référentiel qualité de l'HAS accessible sur la plateforme SYNAE.

Ont contribué à l'Autoévaluation :

- Le Directeur et les Chefs de service
- Les 3 groupes de travail pluridisciplinaires inter-antennes
- 10 majeurs protégés

Pour lancer l'enquête de satisfaction des majeurs protégés et des familles, le service a procédé à l'actualisation des outils en groupe de travail au regard des enseignements tirés de l'enquête de satisfaction de 2020 :

- La procédure Mesure de la satisfaction
- Les questionnaires d'enquêtes Majeurs Protégés et Familles.

En octobre 2023, a été réalisée une nouvelle enquête de satisfaction par les Mandataires Judiciaires auprès d'un panel prévisionnel de 20 majeurs protégés et de 15 familles/Mandataires.

La livraison du rapport d'autoévaluation est prévue en avril 2024.

Évaluation du service

L'évaluation du service est prévue en juin 2024. En octobre 2023, Le service a procédé à l'élaboration du dossier de mise en concurrence pour la consultation des prestataires. Un cahier des charges a été envoyé à 15 cabinets sur la liste des 103 organismes accrédités COFRAC en fonction de l'expérience évaluative, de la composition du cabinet et de la connaissance du domaine de la protection juridique.

En décembre 2023, les 5 propositions reçues ont été présentées à l'équipe d'encadrement du service. Le cabinet Bleu Sociale Parmentier a été validée par l'équipe.

Les dates d'interventions sur le site de Basse-Terre sont prévues les 4 et 5 juin 2024.

Vie du service

Manifestations fête de Noël et jour de l'an en faveur des majeurs protégés (réception, animations, partage de repas, et portage de repas au domicile)

Comme chaque année, dans le cadre des fêtes de Noël et du jour de l'an, le service a souhaité marquer cette période en faisant un geste de générosité auprès des majeurs protégés souvent isolés. Des boxes composés ont été remis aux majeurs protégés se rendant à l'accueil de Basse-Terre, d'autres ont été invités accompagnés de leur famille à partager un repas au service avec la Présidente du Conseil d'Administration de l'UDAF et le personnel. Le service a aussi procédé à la livraison de repas aux domiciles des majeurs protégés ne pouvant pas se déplacer.

> Perspectives 2024

- Autoévaluation du service – production du rapport d'autoévaluation
- Enquêtes de satisfaction des majeurs protégés et des familles
- Préparation des CRG 2023 et Contrôle de gestion
- Mise en place du Conseil de Vie Sociale – SMJPM
- Démarche d'Évaluation 2024
- Entretien des Évaluateurs sur le site SMJPM-Basse-Terre, les 5 et 6 juin 2024
- Réécriture nouveau Schéma Régional des Mandataires Judiciaires (2024 – 2029) avec la DEETS, les Juges des Contentieux, le Conseil Départemental, les autres Services Mandataires, les Mandataires individuels, les Préposés, et les institutions et organismes
- Travaux de fin de rénovation du site de Basse-Terre
- Partenariat – Épicerie Solidaire et Sociale
- Écriture du nouveau PACQ (Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (2025-2029))
- Réécriture du nouveau Projet de service (2025-2029).



> L'établissement et Service d'Aide par le travail ESAT Les Mosaïques

L'ESAT est un établissement vers lequel la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) oriente les personnes en situation de handicap, âgées de plus de 20 ans (ou, à titre dérogatoire, de plus de 16 ans) dont la capacité de travail a été reconnue comme inférieure au tiers de celle d'une personne non handicapée, au sens du droit de la sécurité sociale, qui ne peuvent momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire ni dans une entreprise adaptée.

L'objectif prioritaire de l'ESAT est de viser la plus grande autonomie possible de la personne accueillie, tant sur le plan professionnel que sur le plan social, afin de favoriser la meilleure insertion possible.

L'ESAT offre à ces personnes la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et de bénéficier d'un soutien médico-social et psycho-éducatif.

Ces missions, comme la nature médico-sociale de l'ESAT justifient que les travailleurs ne soient pas des salariés : ce sont des usagers.

Les missions sont de nature professionnelle mais aussi de nature médico-sociale.

> Les missions à finalité de soutiens médico-sociaux et éducatifs :

Mettre en œuvre ou favoriser l'accès à des actions d'entretien des connaissances ; de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle ; ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale)

PRÉSENTATION

L'ESAT LES « MOSAÏQUES » a choisi des activités particulières pour remplir ses missions.
Une démarche, « nourrir le lien social en direction des personnes les plus fragilisées »

Nos cinq ateliers s'inscrivent dans cette dynamique :

- Atelier SONORISATION / ANIMATION
- Atelier ACCOMPAGNEMENT / ANIMATION
- Atelier ESPACES VERTS
- Atelier ART ET DÉCO
- Atelier ENTRETIEN DES LOCAUX

L'équipe pluridisciplinaire composée de cinq moniteurs d'atelier, d'un éducateur, d'une chargée d'insertion et d'une psychologue intervient au quotidien auprès des usagers pour des actions, d'apprentissages professionnels, d'éducation, d'intégration sociale, et de suivi psychologique.

1) L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

C'est l'une des missions de l'ESAT qui s'exerce au quotidien à travers l'acquisition par les usagers d'un savoir-faire, dispensé par les moniteurs d'atelier.

Le principe de la polyvalence est le vecteur essentiel du travail d'apprentissage qui, en dépit de l'apport en compétences techniques, crée du lien tant au niveau des usagers que de l'équipe encadrante.

La mise en œuvre des savoirs-faires s'opère à travers des prestations qui sont proposées à nos clients.

Chaque atelier dispense des techniques et des prestations spécifiques.

■ En sonorisation/ animation :

La manipulation des appareils de sonorisation et les techniques d'animation constituent les principales actions, elles sont réalisées au quotidien. Des prestations d'animation musicale, de sonorisation, de DJ, d'animateur sont proposées à nos clients.

> Les missions à finalité directement professionnelle.

- Métiers divers
- Faire accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle
- Aménager la structure et les conditions de travail
- Favoriser l'accès à toute formation pouvant développer l'aptitude au travail, voire l'accès à une qualification professionnelle
- Rendre autonome par le travail
- Accéder à la citoyenneté
- Permettre à ceux qui ont manifesté des capacités suffisantes, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail



■ En accompagnement / animation :

La connaissance des jeux de société, et les techniques de communication sont les axes de travail privilégiés.

Les activités de gyo-ka, de danses, de contes, et de théâtre ont lieu quasi quotidiennement.

Les prestations ont lieu dans les institutions, particulièrement les EHPAD.

■ En espaces verts :

L'apprentissage porte sur la connaissance et l'utilisation des outils, (débroussailluse, tondeuse, souffleur), des savoirs sur la topographie des sols, la diversité de la flore y sont dispensés. Un accent particulier est mis sur la sécurité.

Nous proposons nos services aussi bien aux particuliers qu'aux institutions.

■ En art et décoration :

L'apprentissage de l'utilisation des outils et machines de fabrication, ainsi que les techniques de confections de produits artisanaux constituent les actions essentielles.

Nos produits sont réalisés à la commande, ou sont vendus à travers des expositions.

■ En entretien des locaux :

Les techniques de nettoyage des sols, des moquettes, des tapis, lessivage des murs, nettoyage des vitres, dépoussiérage y sont dispensées. Les règles de sécurité en la matière, sont évoquées en permanence.

Nos interventions ont lieu dans les entreprises.

Chaque semaine, les moniteurs d'atelier, l'Éducateur spécialisé :

- Mettent en place l'apprentissage des savoir-faire du métier (point presse, apprentissage individuel, révision et perfectionnement aux jeux de sociétés, exercices de mathématiques, de français et de géographie, traitement de textes, apports théoriques, simulation et mix, répétition, cours théoriques sur la préparation, l'organisation et la finalisation de spectacle ou de prestation, cours théoriques sur l'utilisation des machines) ;
- Recherchent la polyvalence autour d'activité de découverte le patrimoine culturel, d'adaptation, de créativité, de travail d'équipe et de connaissance du métier (exemple) ;
- Favorisent l'expression à travers des ateliers d'écriture, de théâtre et de simulation ;
- Organise et exécute les prestations chez les clients ;
- Réalise la production des ateliers.

Le Directeur planifie les réunions de régulation des usagers et du conseil de vie social. Ce sont des espaces, où ils prennent la parole, expriment leurs ressentis, leurs besoins par rapport à la structure ou aux prestations réalisées. Il

s'agit pour nous de leur permettre de se responsabiliser, de donner leurs points de vue, de comprendre leurs attentes et besoins de réguler leurs actions, de développer la cohésion du groupe.

2) L'ACTION SOCIO- ÉDUCATIVE

L'ensemble du personnel de l'ESAT contribue à l'action éducative des usagers. Ils cherchent à intéresser l'usager, ils font en sorte qu'ils se sentent épanouis et favorise la promotion de la personne en situation de handicap. Il s'agit de donner du sens à l'action en tenant compte du potentiel de l'usager.

L'Éducateur spécialisé / l'Assistante sociale ont des entretiens réguliers avec l'usager pour lui permettre de formuler ses besoins et ses difficultés. Ces entretiens sont planifiés à partir du cahier d'entretien à la demande de l'usager et/ou du moniteur d'atelier.

L'Éducateur spécialisé participe au volet polyvalence des ateliers. Cette action, permet d'observer l'usager en situation de travail, d'évaluer son autonomie, de réaliser un accompagnement personnalisé à travers une activité et d'évaluer les progrès de la personne accueillie. C'est l'occasion d'observer par la pratique les difficultés rencontrées par chacun, les comportements, l'hygiène, l'expression et de mettre en place avec les moniteurs d'atelier les actions correctives.

L'assistante sociale favorise l'accès ou le maintien des droits de l'usager, elle travaille en partenariat avec de multiples organismes (CCAS, Conseil Général, service de protection juridique des majeurs, CDAPH, CAF, etc.). Elle assure le suivi administratif et social des usagers du service.

3) L'ACTION DU PSYCHOLOGUE

Le psychologue intervient en ce qui concerne l'évaluation, l'accompagnement de la santé psychique et le parcours socio-éducatif des usagers (mise en place de soins, prises en charge spécifiques...)

Il peut être amené à recevoir individuellement les usagers sur leur sollicitation ou sur sollicitation des équipes, il est en lien permanent avec le Directeur, l'Éducateur spécialisé, les moniteurs d'atelier notamment au cours des réunions de synthèse, des réunions de bilan et institutionnelle et de mise en œuvre du projet individuel.

Il dresse des comptes-rendus d'entretien avec des orientations et/ou des actions à menées.



4) LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

■ Activité sandwich :

Consiste en la fabrication et la vente de sandwich au sein de la structure, ce qui permet d'aborder les règles d'hygiène, de diététique et de gestion financière. De nouveaux usagers ont intégré cette activité avec comme objectif, un apprentissage de la gestion de l'argent, une valorisation de leur personne, et une progression dans leur autonomie.

■ Le journal de l'ESAT :

Un groupe d'usagers réfléchit ensemble sur leurs activités, sur le fonctionnement de l'ESAT, et sur la vie quotidienne. La réalisation d'un journal est l'occasion de leur permettre d'être des acteurs, capables d'analyser les situations et les aborder selon leur point de vue.

■ L'atelier simulation :

C'est l'occasion pour les usagers de travailler l'expression verbale et corporelle. Compte tenu des difficultés rencontrées en prestations, lors de ces séances, les prestations sont revues, décortiquées, et améliorées.

■ L'atelier d'écriture :

Les usagers ont pu travailler l'expression verbale et non verbale.

5) ACTIONS DE PRODUCTION

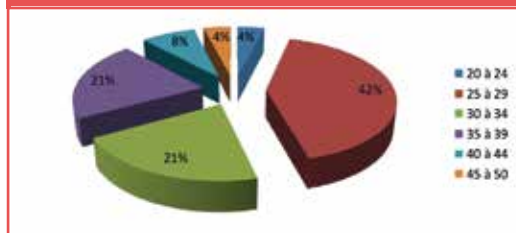
La production est réalisée par les cinq ateliers avec comme principe conducteur, « la polyvalence » ce qui implique tous les acteurs dans une dynamique globale en dépit de leur atelier respectif.

- Accompagnement / animation : 110 prestations
- Sonorisation / animation : 20 prestations
- Espace vert : 300 interventions
- Entretien des locaux : 462 interventions
- Lavage véhicule : 15 prestations
- Art et déco : 5 prestations
- Total : 912 prestations et interventions

6) PROFIL DES USAGERS

RÉPARTITION PAR ÂGE	%
20 à 24	4
25 à 29	42
30 à 34	21
35 à 39	21
40 à 44	8
45 à 50	4

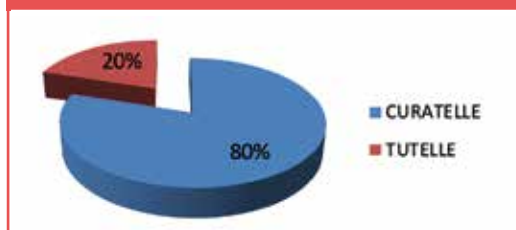
RÉPARTITION PAR ÂGE



NOMBRE DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE

Curatelle	4
Tutelle	1

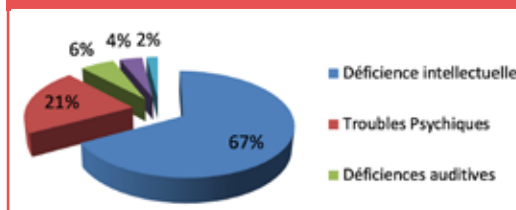
NOMBRE DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE



RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE

	%
Déficience intellectuelle	67
Troubles psychiques	21
Déficiences auditives	6
Déficiences motrices	4
Déficiences motrices associées cérébro-lésées	2

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉFICIENCE



SITUATION SOCIALE DES USAGERS

	%
Nombre de couples	7
Nombre d'usagers avec enfant	13

SITUATION SOCIALE DES USAGERS

	%
Nombre de couples	12
Nombre d'usagers avec enfant	23



RÉPARTITION PAR TYPE D'HÉBERGEMENT	%
Logement autonome	23
Foyer d'hébergement	0
Domicile familial	28
Pension de famille	4

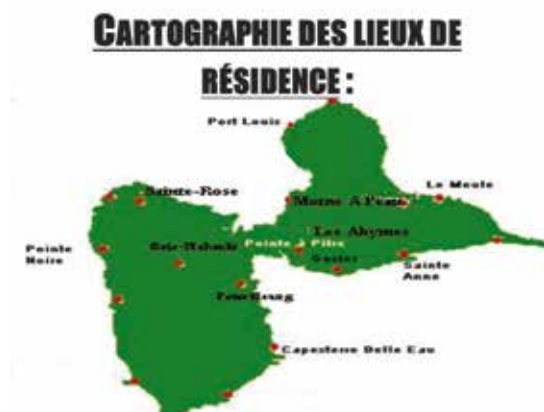
RÉPARTITION PAR TYPE D'HÉBERGEMENT	%
Logement autonome	40
Foyer d'hébergement	0
Domicile familial	49
Pension de famille	7

NOMBRE D'ADHÉRENTS	
Capesterre Belle Eau	2
Le Gosier	2
Le Moule	3
Les Abymes	20
Morne-à-l'Eau	4
Petit-Bourg	2
Pointe-à-Pitre	10
Port-Louis	1
Sainte-Anne	4
Sainte-Rose	1

NOMBRE D'ADHÉRENTS	
Baie-Mahault	9 %
Capesterre Belle Eau	4 %
Le Gosier	4 %
Le Moule	5 %
Les Abymes	35 %
Morne-à-l'Eau	7 %
Petit-Bourg	4 %
Pointe-à-Pitre	18 %
Port-Louis	2 %
Sainte-Anne	7 %
Sainte-Rose	2 %

RÉPARTITION PAR SEXE	%
Hommes	29
Femmes	25

RÉPARTITION PAR SEXE	%
Hommes	51
Femmes	44



7) SUIVI ET COORDINATION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Ils s'exercent sous le contrôle et l'autorité du directeur.

Ils se concrétisent notamment à travers les réunions de synthèse qui ont lieu deux fois par mois, mais aussi par le biais de réunions techniques sur un rythme identique. C'est aussi des séances de travail sur des problématiques liées à la prise en charge ; élaboration des projets personnalisés, création et amélioration de certains outils pédagogiques).

C'est surtout l'instauration d'une culture de l'écoute, de la concertation et du partage dans la réflexion pour une prise en charge cohérente et efficiente.

8) PROJET ET PERSPECTIVES

- Mise en œuvre du plan de transformation des esat
- Mettre à disposition le rapport d'évaluation
- Valider le projet d'établissement
- Créer des espaces de réflexions inter-établissements sur l'amélioration de nos pratiques professionnelles en adéquation avec les principes de bientraitance.
- Améliorer la formalisation d'une manière générale.
- Reprendre les processus de « pairs aidants » et, de « différents et compétents »
- Poursuivre la réalisation des travaux sur le bâtiment.
- Exécution du PPI, (plan pluriannuel d'investissement).
- Intégration de nouveaux usagers.
- Améliorer la numérisation
- Renforcer la sécurité



> Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pôle Basse-Terre

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Rappel du cadre législatif :

Le SAMSAH est défini par : l'article D312-166 du code de l'action sociale et des familles, plus précisément (CASF - Article D312-167). La pathologie psychique étant reconnue comme un handicap, les services d'accompagnement médico-sociaux SAMSAH et SAVS sont des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap d'origine psychique vivant dans la cité.

Le champ de prestation que recouvre le SAMSAH relève tant du soin que de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. Le SAMSAH en sus de sa **dimension thérapeutique** assure la **dimension sociale et éducative du SAVS**.

L'accompagnement est individualisé et **personnalisé**, en milieu ouvert. Cet accompagnement tient compte du choix de la personne.

2) OBJECTIFS

L'objectif est d'accompagner la personne dans son parcours de vie, afin de répondre au mieux à ses attentes et besoins, dans le respect de ses choix. Pour ce faire, nous l'assistons en veillant à sa liberté sans l'abandonner, à sa sécurité sans l'enfermer. L'accompagnement proposé au sein du service est un accompagnement à durée variable et adapté aux besoins de la personne.

2.1 Les objectifs visant la prise en charge du bénéficiaire

C'est de permettre à la personne d'accéder à ses droits fondamentaux qui sont :

- **L'accès aux soins**, c'est soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin.
- **L'accès au logement** c'est permettre à la personne d'accéder ou garder un logement pérenne dans un environnement social, administratif et soignant.
- **L'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi**
- **L'accès à la culture** c'est la porte ouverte à une insertion dans la cité, c'est emmener le bénéficiaire dans l'organisation de ses loisirs.

■ **C'est orienter, guider et soutenir** le bénéficiaire dans la vie quotidienne par des actions ou activités :

- Liées à l'hygiène corporelle et vestimentaire
- Liées aux soins médicaux et paramédicaux
- Liées à la vie sociale
- De gestion du quotidien.

3) PUBLIC ACCUEILLI

L'agrément du SAMSAH est de **56 personnes** en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAMSAH de la MDPH. Chaque pôle, gère **28 dossiers**. Nous faisons le constat que **peu de notification nous parviennent** ou lorsque nous avons à mettre en place un accompagnement, la notification date de bien des années.

Nous portons un grand espoir sur l'accessibilité du dispositif Via trajectoire afin de fluidifier l'accès au service d'accompagnement SAMSAH SAVS et chercher à la source les notifications qui peuvent rendre service à une partie de la population en difficulté. Bien évidemment, il leur revient d'accepter ou pas l'accompagnement proposé.

3.1 Nombre de notifications

Le nombre de notifications reçu est de **4 pour l'année**, et nous avons procédé à la **fermeture de 8 dossiers**.

NOMBRE DE DOSSIERS AGRÉÉS : 28		
Nombre de dossiers total reçus		
2023	2022	2021
34	30	37

3.2 Origine de la demande

Sur les **32 dossiers traités en 2023**, les demandes émanent des services ou établissements inscrits dans le tableau suivant :

ORIGINE DE LA DEMANDE		NOMBRE DE DEMANDES
EMS / Service à la protection judiciaire	APAJH	4
	UDAF	24
	ALEFPA	1
Établissement de santé (EPSM...)		0
Milieu ordinaire ou domicile famille (gérant une mesure de protection)		1
Autres services		2

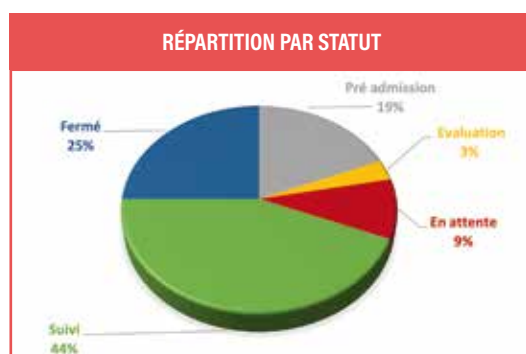


Les demandes viennent en majorité des services de protection judiciaire avec le plus souvent une démarche initiée par le service de soins en psychiatrie. Peu de demandes émanent de la famille.

3.3 Répartition par statut

Les statuts représentant notre file active sont : les dossiers en suivi, en évaluation et en pré admission, soit **24 accompagnements**.

STATUT	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS SUIVIS 31 DÉCEMBRE 2023
Pré-admission	6	6
Évaluation	1	1
En attente	3	0
Suivi	14	14
Fermé	8	0
TOTAL DOSSIER	32	21



L'évolution des dossiers par statut : Nous avons eu à traiter de **32 dossiers** dont l'évolution par statut est la suivante :

- **12 dossiers en attente** desquels - **6 ont été en pré-admission**, **3 fermés** (notifications qui sont terminées, ou des personnes qui n'ont pas répondu au courrier d'instruction des dossiers).
- **9 dossiers en pré-admission** desquels - **3 ont été fermés** (les personnes n'ont pas donné suite au processus d'admission, ou nous n'avons pas obtenu leurs consentements pour mettre en place l'accompagnement, ou il y a eu une orientation vers un autre dispositif).
- **3 dossiers en évaluation** desquels - 1 en suivi - 1 fermé fin de la notification, l'intéressé n'a pas souhaité un renouvellement de la notification.
- **15 dossiers en suivi** desquels - 1 fermé (transfert vers une structure).

Le tableau ci-joint retrace l'évolution des dossiers au travers des statuts. Il y a un dossier que nous avons instruit directement vu l'urgence de la situation.

ÉVOLUTIONS DES DOSSIERS PAR STATUTS						
	Pré-admi.	Évaluation	En attente	Suivi	Fermé	Dernier statut
Préadmission					3	6
Évaluation				1	1	1
Suivi					1	14
Fermé						8
Aucun statut	1		6			
En attente	3				3	3
TOTAL	4		6	1	8	32

En résumé, nous avons au 31 décembre 2023, **un effectif de 24 dossiers** soit : 3 dossiers en attente, 6 dossiers en préadmission, 1 dossier en évaluation et 14 dossiers en suivi. Pour un accompagnement de 21 personnes.

3-4 Dossiers sortis du dispositif SAMSAH au 31 décembre 2023

Parmi les **32 dossiers traités**, **6 ont été fermés** aux motifs suivants :

- Refus de l'accompagnement : 2
- Fin de notification : 2
- Transfert de dossier : 1
- Autre orientation : 1

Nous devons ajouter à ce décompte, les **2 dossiers en attente** qui ont été fermés pour fin de notification et pas de demande de renouvellement faite.

NB. DE SORTIES DEFINIT.	DATE ENTRÉE	DATE SORTIE	MOTIF DES SORTIES	NB. D'ANNÉES DE PRISE EN CHARGE	DURÉES ACCOMP. DES USAGERS SORTIS DEFINIT.
Bénéficiaire 1	17/06/2015	30/09/2023	Nouvelle orientation	8	2 811 jours
Bénéficiaire 2	27/10/2020	31/03/2023	Fin de notification Pas d'adhésion à l'accomp.	3	885 jours
Bénéficiaire 3	01/03/2019	31/12/2023	Fin de la notification	4	2 036 jours
Bénéficiaire 4	08/04/2021	31/03/2023	Fin de la notification	2	997 jours
Bénéficiaire 5	21/05/2019	31/12/2023	Fin de la notification Nouvelle orient.	4	1 684 jours
Bénéficiaire 6	22/09/2020	30/01/2023	Longue hospitalisation Refus de l'accomp.	3	1 195 jours
Bénéficiaire 7	28/02/2023	30/09/2023	Nouvelle orientation	7 mois	215 jours
Bénéficiaire 8	04/02/2019	31/12/2023	Fin de la notification	4	1 790 jours



4) ACTIVITÉS ET /OU SERVICES PROPOSÉS

L'activité du SAMSAH est de coordonner le parcours de soins des bénéficiaires et de les conduire vers le maximum d'autonomie dans les soins; il en va de même pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

L'objectif du service étant d'accompagner les bénéficiaires vers le maximum d'autonomie dans le soin, la vie quotidienne et dans la réalisation de leurs projets de vie. En tenant compte de leurs besoins et capacités.

Pour répondre à ces objectifs précités, l'orientation de nos services SAMSAH/SAVS s'inscrit dans un accompagnement individuel mais également collectif selon les actions mises en place ou les activités proposées en tant que support éducatif et pédagogique, pour une meilleure insertion dans la culture et une meilleure adaptation dans la vie de la cité. Les actions ou les activités mises en place dans le service sont:

■ Le suivi et la coordination médicale

- L'accompagnement vers le soin
- La coordination et le maintien dans le soin avec les professionnels de santé

■ Le suivi médico-social

- Les entretiens et les VAD avec la psychologue
- Les entretiens avec le médecin coordonnateur
- Les entretiens au service Chef de service et Équipe
- Partenariat avec les intervenants gravitant autour du bénéficiaire
- Les visites à domiciles équipe et partenaires
- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Insertion professionnelle dans la mesure du possible

■ Les activités

- Des projets d'atelier en lien avec les demandes et les besoins repérés
- Projet culturel en fonction de la demande des bénéficiaires
- Recueil de l'expression des bénéficiaires
- Activités physiques et randonnées
- Sortie loisirs et découverte
- Partenariat avec d'autres services ou association

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

5.1 Rôle, missions

Les interventions au SAMSAH se réalisent sous la coordination du médecin coordonnateur.

■ **Le Médecin coordonnateur:** Il éclaire l'équipe de l'impact des troubles de santé dans la vie quotidienne des bénéficiaires tant au point de vue somatique que psychique. Le rôle du médecin du SAMSAH, en collaboration avec la Chef de service assure la coordination de la prise en charge médicale des usagers avec l'ensemble des professionnels.

■ **L'infirmière:** Promeut à la santé de la personne en situation de handicap psychique, en lui proposant une démarche de soins respectant son projet de vie. En collaboration avec le médecin coordonnateur, elle vise à la coordination des soins du bénéficiaire avec l'ensemble des professionnels institutionnels ou libéraux gravitant autour de lui.

■ **L'aide-soignant** en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, opère des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

■ **L'Accompagnement Éducatif Social (AES)** Elle apporte un soutien au bien-être des personnes handicapées ou dépendantes et met en place des activités sociales et de loisirs pour maintenir leur socialisation et développer leurs capacités motrices et intellectuelles dans la mesure du possible. L'AES et l'AMP prennent soin des personnes par une aide de proximité permanente dans les actes de la vie quotidienne. Il les accompagne tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il contribue à la continuité de la prise en charge globale par le maintien de l'autonomie du bénéficiaire sur le plan physique, psychique et social. Il assure son rôle de référent par une réflexion approfondie sur l'accompagnement individualisé, grâce à un recueil de données, ce qui permet l'élaboration du projet individualisé. L'Accompagnant Éducatif et Social participe à l'identification des besoins du bénéficiaire.

■ **La Psychologue:** Il est important de souligner que la particularité du psychologue dans le cadre du SAMSAH est de pouvoir inscrire l'usager dans une dynamique concrète grâce au travail effectué par l'équipe, notamment dans le milieu de vie de la personne.

Auprès des personnes accompagnées, elle permet une meilleure intégration du handicap et la reprise d'une dynamique de vie (vie sociale, loisir, vie professionnelle, vie familiale...).

Auprès de l'équipe, d'apporter un éclairage clinique sur l'usager et sur le contexte dans lequel il évolue afin de faciliter la prise en charge. C'est ainsi leur permettre de mieux adapter leur pratique à la personne selon les difficultés rencontrées, d'effectuer l'accompagnement le plus personnalisé possible s'inscrivant dans l'histoire de vie de la personne.

■ **Le Chef de service** assure la coordination et le management de l'équipe pluridisciplinaire, il est le garant de la bonne marche du service et des prestations rendues aux bénéficiaires.

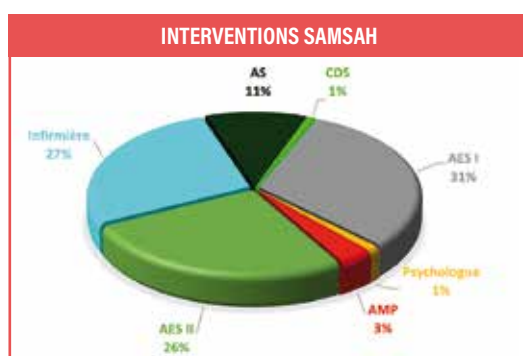
Ce travail se fait en collaboration avec la **secrétaire**, sous l'autorité d'un **Directeur** et des **services supports de la Direction Générale**.



5.2 Interventions par corps de métiers

Nous avons eu des répercussions de la situation sanitaire et sociale jusqu'au milieu de l'année. À cela s'est ajouté **le départ de deux salariés** (nous avons eu un remplacement). Notre effectif n'est toujours pas au complet.

INTERVENANTS SAMSAH	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
CDS	15	25	16
AES I	585	654	21
Psychologue	20	20	16
AMP	62	62	17
AES II	493	543	20
Infirmière	513	550	19
AS	203	226	17
TOTAL	1 891	2 080	126



L'infirmière est beaucoup intervenue en soutien aux divers accompagnements en sus des accompagnements et rendez-vous médicaux.

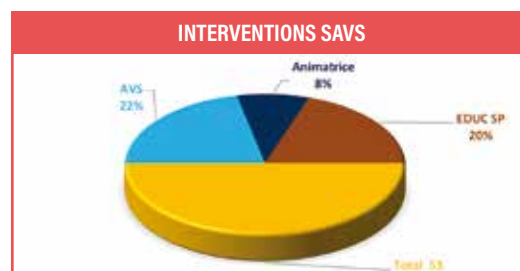
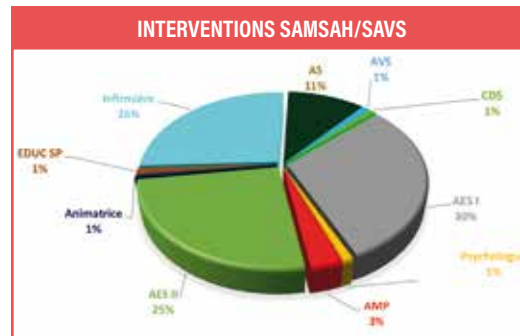
Le maintien d'un accompagnement de qualité a été possible grâce à la motivation et à la collaboration des équipes présentes.

■ Les interactions des deux services :

Sont la résultante de :

- La mise en place d'actions éducatives et d'animations conduites par les deux équipes SAMSAH et SAVS, dans le cadre de la mutualisation des compétences des services.
- Les autres apports sont le produit de dossiers communs aux deux services.

INTERVENANTS SAMSAH/SAVS	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
AVS	23	40	15
CDS	15	25	16
AES I	585	654	21
Psychologue	20	20	16
AMP	62	62	17
AES II	493	543	20
Animatrice	9	35	12
EDUC SP	21	42	14
Infirmière	513	550	19
AS	203	226	17
TOTAL	1 944	2 197	167



Cette année encore les deux services ont été l'un en appui de l'autre pour permettre un accompagnement à l'ensemble des bénéficiaires des services. Sur un total de 53 interventions SAVS, l'AVS a assuré 22 % des interventions pour 20 % en ce qui concerne l'Éducateur et 8 % pour l'Animatrice.

6) LE PROJET DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Nous avons pu maintenir un certain nombre d'activités en dépit de la situation sociale qui nous a impactés jusqu'en juin 2023 ainsi que le départ de deux membres de l'équipe. Les actions mises en place sont les suivantes :

6-1 Projet et thèmes d'activités

- **Continuité dans la mise en place des groupes d'expression (4 pour l'année)**, pour l'instant axé autour des projets d'activité, le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année en cours. À cela s'est ajouté celui concernant le projet des vacances et plus particulièrement l'organisation du séjour en MARTINIQUE (la tenue de 2 groupes d'expression a été nécessaire pour ce projet).
- **Atelier culturel « l'atelier KA »** s'est tenu avec beaucoup de difficultés (absentéisme des usagers).
- **Atelier numérique** : Au mois d'Avril 2021, nous avons répondu à un appel à projet de l'AFNIC pour la réalisation du projet numérique en faveur des bénéficiaires. Notre dossier a été accepté. Cependant, suite aux difficultés sanitaires et sociales le projet n'a pu être mis en place. Nous avons acheté le matériel mais malgré tout, nous n'avons toujours pas débuté l'atelier.
- **Le programme vacances**, nous avons réalisé :
 - En juillet, un séjour de 5 jours en Martinique. Ce séjour a consisté à la découverte de l'île au travers de ses jardins, son histoire culturelle, volcanique, et ces lieux emblématiques, pour finir par un shopping à Fort-de-France.



- En août : visite de l'habitation Côte-Sous-Le-Vent suivi d'une baignade. L'activité Pédalo à Rivière-sens et une journée détente/grillade à la rivière de Capesterre-Belle-Eau afin de clôturer les vacances.

■ Activité physique et Randonnée :

Cette année, une seule randonnée a pu être programmée sur proposition d'un bénéficiaire à Capesterre-Belle-Eau dans l'une des traces de Routhiers.

■ Le projet alimentaire

Il se poursuit par le biais d'achat de panier de légumes. Le volet éducatif de ce projet n'a pas été mis en place comme prévu en 2023.

■ Les fêtes de fin d'année

Nous avons reconduit le projet de distribution de paniers de Noël, ainsi que le traditionnel repas de fin d'année.

NOM DES ACTIVITÉS	NB DE SÉANCES	NB DE PARTICIPANTS		OBSERVATIONS
		PRÉVISIONNEL	EFFECTIF	
Randonnée	2	12	12	Meilleurs résultats en petit groupe
Pâques : Pierre et vacances	1	12	11	1 désistement
Voyage Martinique	1	13	10	3 désistements excusés d'avance
Habitation Côte -Sous- le vent	1	16	14	2 désistements excusés en amont
Pédalo	1	10	3	7 désistements par manque de motivation à se déplacer, d'autres ont changé d'avis
Grillade	1	17	10	7 désistements
Les Saintes	1	21	17	4 désistements
Fête de fin d'année	1	20	16	4 désistements
Collaboration HAND'GO Concert la PERFECTA	1	1	1	Un bénéficiaire a pris part à un concert, dans la collaboration avec HAND'GO
Gwoka	23	2	3	3 participations régulières

Le tableau récapitule les animations réalisées au cours de l'année 2023. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont des personnes en situation de handicap psychique avec des fluctuations de l'humeur, une instabilité dans leur fonctionnement et une difficulté à se projeter.

6-1 Projet en terme d'organisation

Il est à noter là encore que certaines interventions et travaux ont été fortement entravés sur l'année 2023 en lien avec la reprise des collègues suspendus. À savoir :

- Atteinte des objectifs 2023 du PACQ 2020-2024
- Actualisation et adaptation des PAI dans sa nouvelle version.

Il est à noter que l'analyse des pratiques professionnelles a été réalisée ainsi que l'harmonisation des saisies MEDITEAM.

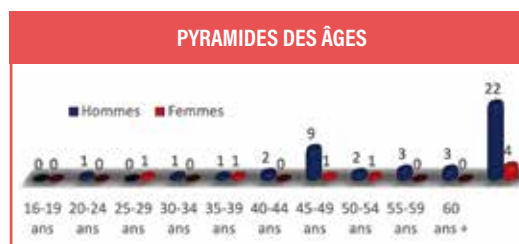
> Les usagers profil type/statistiques

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

Le public accueilli est plus masculin que féminin soit **22 hommes** pour **4 femmes** en accompagnement. C'est un public vieillissant. En effet, la tranche d'âge la plus représentative est celle des **45-49 ans** et elle comprend la grande majorité du public masculin accompagné.

ÂGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES			
PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2023
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	1	0	1
25 à 29 ans	0	1	1
30 à 34 ans	1	0	1
35 à 39 ans	1	1	2
40 à 44 ans	2	0	2
45 à 49 ans	9	1	10
50 à 54 ans	2	1	3
55 à 59 ans	3	0	3
60 ans et +	3	0	3
TOTAL	22	4	26

En ce qui concerne le **public féminin** accompagné, nous avons un étalement sur diverse tranche d'âge, soit celles des **25-29 ans, 35-39 ans**, et les tranches de **45 à 54 ans**.

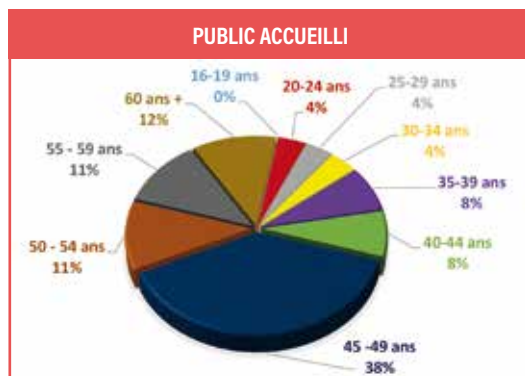


72 % de la population accueillie se trouve dans les tranches d'âge allant de **45-49 ans à 60 ans et plus**. Dont 38 % ont entre 45 à 49 ans.

Il y a un équilibre entre les autres tranches d'âge restantes. Les tranches de 20 à 34 représentent 4 % de la population accompagnée et celle allant de 35 à 44 ans : 8 %.

28 % des personnes accompagnées ont entre 20 à 44 ans.





2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

En 2023, nous avons en prise en charge **26 dossiers**. Le tableau suivant cartographie les communes d'habitations de nos bénéficiaires par sexes.

6-1 Communes d'origine des usagers au SAMSAH sur le courant de l'année 2023

COMMUNE D'ORIGINE	NOMBRE D'USAGERS ISSUS DE CES COMMUNES	
	HOMMES	FEMMES
Basse-Terre	5	2
Baillif	0	1
Bouillante	1	0
Capesterre	3	0
Gourbeyre	2	1
Goyave	1	0
Pointe-Noire	0	0
Saint-Claude	6	0
Vieux-Habitants	4	0
TOTAL	22	4

50 % de nos accompagnements se font dans la région Basse-Terre /Saint-Claude, à proximité de notre lieu d'implantation.

Vieux-Habitants représente 15 % des prises en charge, puis vient Gourbeyre avec 12 % et Capesterre avec 11 %.

Sont concernées par des accompagnements les communes de Baillif, Bouillante, Goyave (4 % des prises en charges).

3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

La plupart des personnes suivies par notre dispositif relèvent des **troubles psychiques**. Cette pathologie peut être associée à d'autres troubles.

■ Les pathologies principales :

- La schizophrénie avec délires chroniques et mystico religieux
- La psychose hallucinatoire bipolaire chronique
- Les troubles paranoïdes
- Une déficience intellectuelle
- Les troubles affectifs

■ Les pathologies associées :

- Des troubles de la personnalité
- Des troubles du comportement
- Le diabète
- L'hypertension
- Les troubles Maniaco-dépressif

L'amélioration de la collaboration avec les différents services de la psychiatrie et les infirmiers libéraux, nous conduit vers un meilleur accompagnement des bénéficiaires.

4) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

Dans la population accueillie, la mesure la plus représentative est la **curatelle renforcée** et concerne la **population masculine** dans sa grande majorité. Les femmes sont à équivalence entre la **curatelle** et la **tutelle**.

MESURES DE PROTECTION EN 2023				
		HOMMES	FEMMES	TOTAL
AUCUNE		3	0	3
CURATELLE SIMPLE		0	0	0
CURATELLE	Renforcée	12	2	14
	Familiale	2	0	2
TUTELLE	Administrative	5	2	7
	Familiale	0	0	0
TOTAL		22	4	26

5) ADDICTIONS ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

Le public accueilli dans sa grande majorité sont des personnes ayant une ou plusieurs addictions.

Un **bénéficiaire** a été accompagné vers une structure spécialisée pour son addiction (CSAPAG).

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS
	BASSE - TERRE
TABAC (dont occasionnels)	8
TABAC / ALCOOL	1
CANNABIS	2
CRACK	2
TABAC / ALCOOL / CANNABIS	1
ADDICTION AU JEU	0
TABAC/HYPNOTIQUE/CORRECTEUR	0
ALCOOL SEUL	1
SANS ADDICTION	8
INCONNU	3



6) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

6-1 Logement

BASSE-TERRE					
		Maison individuelle	Appart.	Coloc.	TOTAL 2023
LOCATAIRE	Dans le parc social	0	4	1	5
	Dans le privé	14	0	1	15
	À titre gratuit	0	0	0	0
PENSION DE FAMILLE		0	1	0	1
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		3	1	0	4
PROPRIÉTAIRE		1	0	0	1

Il est plus facile de trouver un logement dans le privé que dans le parc social.

La recherche et le maintien dans le logement demeurent encore de nos jours un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap psychique.

6-2 Etat matrimonial

La grande majorité des personnes **vivent seules et sont pour la plupart sans enfants.**

Le lien familial est quasi inexistant. Les difficultés ont été telles que la famille voire même le bénéficiaire ne semble pas vouloir refaire le lien.

SITUATION FAMILIALE						
				H.	F.	TOTAL 2023
Célibataires	Vivant seul			19	4	23
	Chez les parents ou colocation			1	0	1
	Avec enfants	Mineur		0	0	0
		Majeur		0	0	0
		Sans		0	0	0
couples	Marie	Avec enfants	Mineur	0	0	0
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
	Autres	Enfants	Mineur	0	0	0
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
Divorce veuf, séparé	Avec enfants	Mineur		0	0	0
		Majeur		1	0	1
		Sans		1	0	1

7) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée** (AAH) est le revenu principal de nos bénéficiaires.

Les conséquences d'une rupture de revenu pour certain ont des répercussions pouvant aller jusqu'à la décompensation et la mise en veilleuse de certains projets.

REVENUS ET ALLOCATIONS	NOMBRE
Salaire	0
AAH à taux plein	26
AAH différentielle	0
Pension d'invalidité	
TOTAL	26

8) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

Le faible niveau scolaire de la plupart des personnes accompagnées rend difficile l'accès à des formations et à l'emploi. À cela s'ajoute la dégradation de leurs états cognitifs liés à la maladie. Toutefois, pour les personnes qui le souhaitent dès que nous sommes informés d'une possibilité de formation, elles sont mises en lien avec les structures de formation adapté à leurs niveaux.

NIVEAU SCOLAIRE 2023	
	BT
Pas renseigné	5
Primaire	8
Collège	7
BEP/BEPC	2
Secondaire	3
BAC	0
BAC+	1

9) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Nous n'avons pas eu à déplorer d'incident au cours de cette année. Cependant, les difficultés relationnelles liées à la maladie sont de notre quotidien.

> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

Dans l'objectif de maintenir la personne accompagnée dans un **état de bien-être**, des **actes de prévention**, de **soin relationnel**, d'**entretiens infirmiers**, et des **rendez-vous avec la psychologue**, ont été mis en œuvre par le SAMSAH



1) ACTIONS PARAMÉDICALES ET MÉDICALES

Pour l'année 2023, les actions du SAMSAH sont au nombre de **51**. Elles se sont étendues dans différentes spécialités médicales et para médicales, et se déclinent comme suit :

■ L'accès aux soins :

Le service oriente et accompagne vers les professionnels de santé (prise de rendez-vous, recherche de médecin traitant...). Il sert, d'intermédiaire auprès des professionnels de santé, pour la compréhension des problématiques médicales.

Il y a eu **23 accompagnements** à des soins de podologie, kinésithérapie, dentaire, chirurgicale, ophtalmologique. Parmi ces accompagnements, 6 bénéficiaires sont passés aux urgences pour des raisons d'ordre somatique, et psychologique, tandis que 3 autres ont pu consulter un cardiologue, un neurologue et un angiologue.

■ L'accès aux soins :

Le service oriente et accompagne vers les professionnels de santé (prise de rendez-vous, r

■ Le maintien dans le soin

Il a été poursuivi par le biais d'une étroite collaboration avec les infirmiers libéraux, et les professionnels du CMP. Également, il y a eu 9 accompagnements chez le médecin généraliste dont 1 mise en relation avec un nouveau médecin traitant, 6 en addictologie, 2 visites chez le psychiatre, et 4 hospitalisations (une pour sevrage alcoolique, une pour rupture de soins, et deux autres pour convalescence).

Afin d'éviter la survenue ou la décompensation de pathologies liées à des troubles cardiovasculaires, un plan d'alimentation a été initié avec la mise en place de paniers alimentaires, et de règles hygiéno-diététique, et de suivi de la courbe de poids. Des usagers ont aussi été accompagnés 5 fois à des examens (radiographies, échographie, Holter ECG, scintigraphie myocardique).

■ Les actions de prévention

Elles sont intrinsèques à l'accompagnement SAMSAH, dans le domaine de la santé. Les usagers ont pu bénéficier d'entretien infirmier, et deux usagers avec des comorbidités (diabète, obésité et hypertension), ont été inscrits à des séances de balnéothérapie.

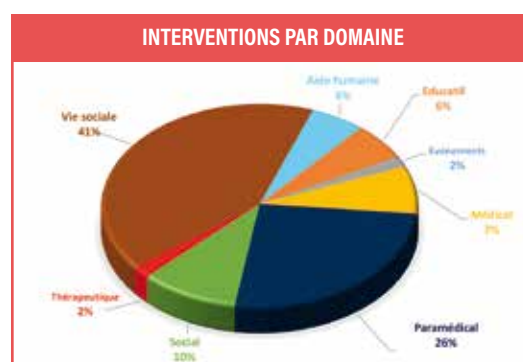
Le tableau suivant résume les différentes actions menées en ce qui concerne la santé des bénéficiaires

HOSPITALISATION			ACCÈS AUX SOINS	MAINTIEN DANS LE SOIN EXAMEN DIVERS	ENTRETIEN INFIRMIÈRE
Bénéf.	Type	Motif	Bénéf.	Bénéf.	
2	Soins somatiques	Soins			16
1	Service psychiatrique	Rupture de traitement	23	22	17
2	Service toxicomanie				

Les actions d'accompagnement menées dans le domaine médical et paramédical ont été importantes cette année car nous retrouvons la présence d'une infirmière et de l'aide-soignant.

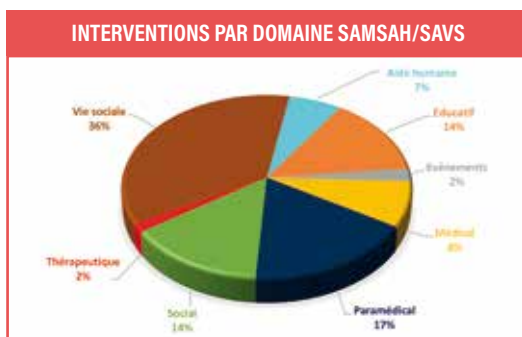
Bien que le domaine de la vie sociale représente une grande part de nos actions, cette année l'accent a été mis sur la préoccupation médicale et para médicale. En effet, notre population est vieillissante, donc la problématique santé est plus accrue.

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Aide humaine	93	97	13
Éducatif	97	123	17
Événements	27	58	17
Médical	124	125	11
Paramédical	422	431	19
Social	162	183	18
Thérapeutique	30	39	13
Vie sociale	670	687	21
TOTAL	1 625	1 743	129



1.1 Les interactions des deux services

DOMAINE D'INTERVENTION SAMSAH/SAVS	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Aide humaine	167	173	24
Éducatif	360	433	29
Événements	58	116	28
Médical	207	209	21
Paramédical	446	455	24
Social	365	403	34
Thérapeutique	39	83	22
Vie sociale	919	968	32
TOTAL	2 561	2 840	214



2) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET À LA VIE SOCIALE (LOISIRS ET INSERTION)

Selon les besoins de la personne accompagnée, les priorités et les objectifs peuvent être différents. De nos différents domaines d'accompagnements et types d'interventions, nous allons évoquer quelques exemples d'accompagnements menés en faveur des bénéficiaires. Les tableaux suivants recouvrent les différentes actions menées par types et domaines d'interventions.

2.1 Les actions menées dans le domaine de la vie quotidienne

■ Accompagnement éducatif aux courses

Cet axe vise plusieurs objectifs (comment faire ses courses, bien se nourrir en qualité et au meilleur coût). Il en est de même pour d'autres achats notamment achats ou renouvellement de sa garde-robe pour des voyages ou des sorties.

■ Entretien du lieu de vie

Cela passe quelquefois par l'accessibilité au logement et l'appropriation du logement. Maintenir l'état de propreté de leur lieu de vie repose principalement autour de différents apprentissages. L'approche éducative et technique permet aux bénéficiaires de gagner progressivement en autonomie dans le domaine des tâches domestiques. Les interventions se déclinent sur un apprentissage

technique/ pratique et organisationnel.

■ Aménagement de l'habitat

En terme de sécurité, de confort et d'équipement cela consiste à accompagner les bénéficiaires, dans la recherche d'équipements dans les magasins spécialisés en tenant compte de leur choix.

Cette démarche est menée en collaboration avec le mandataire, en amont évaluer les possibilités financières du bénéficiaire et mesurer la faisabilité de l'action. Cette dernière se traduit par l'accompagnement physique lors des achats de matériel, de mobilier ou autre.

■ Gestion budgétaire

La gestion des fonds mis à disposition par le mandataire pour diverses transactions personnelles ou de loisirs. Les actions recouvrent de nombreuses opérations : effectuer un retrait, gestion de compte, transactions financières, achats divers (matériels, vêtements, courses, loisirs...). Cette action tient compte des capacités de compréhension des bénéficiaires. En conséquence, les différentes pathologies et déficiences demeurent des écueils pour certains.

2.2 Les actions menées dans le domaine social

■ Démarches administratives

Cet accompagnement est un axe éducatif principal dans le processus d'autonomisation des usagers (prise de rendez-vous, actualisation des papiers administratifs).

■ Accès à un logement

Le service porte une assistance aux bénéficiaires dans le cadre de la recherche et l'appropriation du logement. L'aide se décline à différents niveaux, dont l'aide à la recherche sur les sites de location (le bon coin) et l'orientation auprès des CCAS (assistante sociale) pour la constitution de dossiers. En complément, l'équipe s'est inscrite dans l'accompagnement physique avec l'usager auprès des bailleurs, afin de réaliser les visites.

2.2 L'insertion professionnelle

Reste la part la plus difficile de notre mission vu les difficultés cognitives, les pathologies et le peu d'offre de réinsertion à leurs dispositions. Cependant, dans le cadre de l'accès à l'information et l'insertion professionnelle, l'équipe a accompagné des usagers au HANDI JOB DATING annuel organisé par le SERAC Antilles Guyane. Ce sont des opportunités d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap. Ils peuvent ainsi intégrer une formation certifiante (CAP Équipier Polyvalent du Commerce) ainsi que des entreprises partenaires en contrat d'alternance dans le domaine du commerce (une semaine en entreprise, une semaine en formation). De même afin d'optimiser leur projet professionnel, l'équipe



a proposé à deux usagers de s'inscrire dans un projet permis de conduire, en collaboration avec la Pension de Famille. L'objectif consiste à solliciter une auto-école afin de réaliser une formule de « stage intensif code » à destination des participants. Cette formule comprenait l'intervention d'un moniteur/formateur durant une semaine à la Pension de famille pour préparer les usagers au passage de l'examen de code. Cette formation s'articule entre des cours le matin et des exercices l'après-midi et le passage de l'examen du code les jours suivants.

2.3 L'insertion professionnelle

Reste la part la plus difficile de notre mission vu les difficultés cognitives, les pathologies et le peu d'offre de réinsertion à leurs dispositions.

Cependant, dans le cadre de l'accès à l'information et l'insertion professionnelle, l'équipe a accompagné des usagers au **HANDI JOB DATING** annuel organisé par le **SERAC Antilles Guyane**. Ce sont des opportunités d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap. Ils peuvent ainsi intégrer une formation certifiante (CAP Équipier Polyvalent du Commerce) ainsi que des entreprises partenaires en contrat d'apprentissage dans le domaine du commerce (une semaine en entreprise, une semaine en formation).

De même afin d'optimiser leur projet professionnel, l'équipe a proposé à deux usagers de s'inscrire dans un **projet permis de conduire**, en collaboration avec la Pension de Famille. L'objectif consiste à solliciter une auto-école afin de réaliser une formule de « stage intensif code » à destination des participants. Cette formule comprenait l'intervention d'un moniteur/formateur durant une semaine à la Pension de famille pour préparer les usagers au passage de l'examen de code. Cette formation s'articule entre des cours le matin et des exercices l'après-midi et le passage de l'examen du code les jours suivants.

2.4 Le domaine de la vie sociale : Restauration des liens familiaux

Le service contribue au maintien du lien familial et à la prévention de la rupture de contact (relation avec le voisinage). Là également subsiste des difficultés dues à la distanciation des liens familiaux; conséquences des difficultés relationnelles engendrées par la maladie. Peu de familles sont en contact avec leurs proches. Certains bénéficiaires préfèrent ne pas renouer avec leurs familles.

2.5 Le bien-être personnel

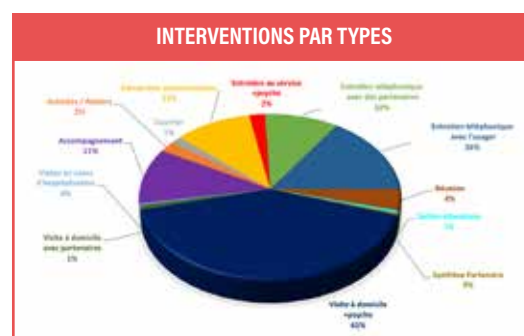
Le service suggère un soutien en terme de bien-être personnel, dans le cadre d'un accompagnement vers l'accès et le maintien dans les soins esthétiques. L'objectif vise à favoriser « l'image de soi », et valoriser « l'estime de soi ». L'équipe continue à sensibiliser et encourager les bénéficiaires à prendre soin d'eux, par le biais d'institut

de soins/ beauté. Certains bénéficiaires s'approprient progressivement l'accompagnement soins esthétiques, car l'image de soi et l'estime de soi sont valorisés, d'autres n'ont pas encore le réflexe de prendre soin d'eux.

3) LES TYPES D'INTERVENTIONS RÉALISÉES

Le tableau suivant aussi bien que le graphe rentre dans le détail des types d'actions menées en faveur des bénéficiaires.

TYPE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	138	145	15
Activités / Ateliers	27	62	17
Courrier	18	18	7
Démarches administratives	133	151	16
Entretien au service + Psychologue	27	33	18
Entretien téléphonique avec des partenaires	127	136	18
Entretien téléphonique avec l'usager	199	212	16
Réunion	53	50	40
Sorties éducatives	6	27	15
Synthèse Partenaire	2	1	1
Visite à domicile + Psychologue	520	526	25
Visite à domicile avec partenaires	11	11	7
Visites en cours d'hospitalisation	4	4	4
TOTAL	1 265	1 376	199



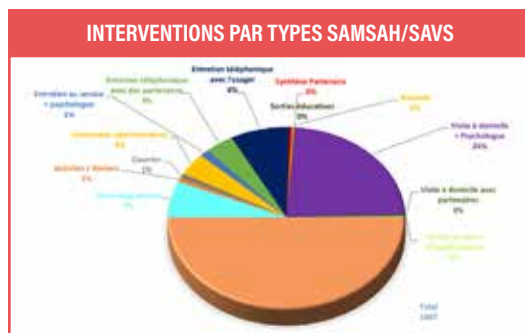
L'intervention de la psychologue se fait à sa demande ou celle du bénéficiaire soit en entretien au service avec quelquefois la présence du référent en fin d'entretien, ou en visite au domicile.



3.1 Les interactions des deux services

Les visites au domicile du bénéficiaire pour certain restent du relationnel, pour d'autre c'est un temps éducatif ou d'apprentissage des actes nécessaire à la vie quotidienne.

TYPE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	233	251	23
Activités / Ateliers	27	62	22
Courrier	28	28	14
Démarches administratives	145	163	21
Entretien au service + psychologue	45	56	27
Entretien téléphonique avec des partenaires	144	154	25
Entretien téléphonique avec l'usager	298	311	28
Réunion	53	50	40
Sorties éducatives	9	50	17
Synthèse Partenaire	3	3	3
Visite à domicile + Psychologue	845	858	37
Visite à domicile avec partenaires	13	14	10
Visites en cours d'hospitalisation	4	4	4
TOTAL	1 847	2 004	271



Les accompagnements sont des actes réalisés vers l'extérieur. Cela peut représenter des achats ou l'accompagnement vers des structures ou des activités autres.

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Rappelons le principe de l'entité UDAF, en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines repose sur l'existence d'un service d'appui, et ce sur l'ensemble des établissements de l'UDAF.

Le suivi et la coordination de l'équipe se réalisent via les différents outils de management et d'organisation, des moyens matériels et financiers mise à disposition pour le bon fonctionnement et la réalisation des projets.

Cette année, nous avons pu mettre en place l'analyse des pratiques ce qui est une bonne chose pour la cohésion de l'équipe d'autant plus que c'est une équipe nouvelle. Toutefois, nous ne sommes pas en effectif complet. Le recrutement d'une nouvelle personne est en cours.

> Perspectives pour 2024

- Projet de déménagement dans les locaux du siège
- Réalisation de l'évaluation externe
- Signature du CPOM
- **Activité culturelle :**
 - Activités selon les événements de l'année ou les invitations reçues
- **Activité physique et sportive :**
 - Activité 1 fois/semaine tous les vendredis ; randonnée le dernier vendredi du mois
- **Temps forts :**
 - Carnaval : parade de Capesterre-Belle-Eau
 - Pâques : Journée au jardin d'eau à Goyave
 - Pentecôte : Journée à la rivière Corossol
 - Fête de fin d'année : marché de Noël, chanté Noël, panier de Noël et fête de fin d'année
- **Programme vacances :**
 - Juillet : Séjour à la Dominique du 22 au 27 juillet 2024
 - Août : Activités diverses tous les vendredis ; sortie shopping plaisir le 16/08/2024
- Promotion santé : MST/IST, dépistage, addiction, hygiène des mains, hygiène alimentaire (marché), salon de thé 1 fois/mois les jeudis après-midi
- Développement de l'atelier numérique en faveur des bénéficiaires
- Mise en place d'un atelier cuisine thérapeutique
- Relancer partenariat avec Handi' Go

L'année 2023 a été une année de réadaptation positive suite au climat social et sanitaire. Nous avons dû penser différemment pour adapter nos prises en charge et nos divers accompagnements dans une dimension relationnelle en collaboration avec la psychologue. Cela nous a demandé de redoubler d'efforts mais le résultat a été concluant car nous avons pu mettre en place plusieurs activités où les bénéficiaires nous ont montré leur satisfaction au travers des différents espaces où sont recueillies leurs expressions.

Le bien-être personnel du bénéficiaire passe par le soin relationnel que nous pouvons mettre en place, ceci permet de mieux appréhender les limites ou les freins de l'accompagnant qui peuvent être dû à la pathologie de l'individu, à l'incompréhension de l'accompagnement ou simplement à un refus de cet accompagnement.



> Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH) Pointe-à-Pitre

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Rappel du cadre législatif:

La pathologie psychique étant reconnue comme un handicap, les services d'accompagnement médico-sociaux SAMSAH et SAVS sont des acteurs de l'accompagnement visant à compenser le handicap, des personnes en situation de handicap d'origine psychique vivant dans la cité.

Le SAMSAH est défini par: l'article D312-166 du code de l'action sociale et des familles, Plus précisément (CASF - Article D312-167

Dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté, il s'agit d'apporter à la personne adulte en situation de handicap:

- Un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert, visant à coordonner et maintenir les soins nécessaires à cette personne.

En sus des missions dévolues aux SAVS:

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence, afin de maintenir les personnes dans leur milieu de vie en favorisant le maintien ou le développement de leur autonomie.
- Un accompagnement social en milieu ouvert dans diverses démarches de nature administrative, ou professionnelle pour la réalisation de leur projet de vie.

2) OBJECTIFS

L'objectif est d'accompagner la personne dans son parcours de vie. Pour ce faire, il faudrait en premier lieu connaître la personne dans ses capacités et limites, en respectant ses choix, en instaurant un climat de sécurité et de confiance. D'où la mise en place, d'entretien et de grille d'évaluation afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes.

2.1 Les objectifs visant la prise en charge du bénéficiaire

C'est de permettre à la personne d'accéder à ses droits fondamentaux qui sont:

- **L'accès aux soins**, c'est soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin.

- **L'accès au logement** c'est permettre à la personne d'accéder ou garder un logement pérenne dans un environnement social, administratif et soignant.
- **L'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi**
- **L'accès à la culture** c'est la porte ouverte à une insertion dans la cité c'est orienté le bénéficiaire dans l'organisation des loisirs.
- **C'est orienter, guider et soutenir** le bénéficiaire dans la vie quotidienne par des actions ou activités,
 - Liées à l'hygiène corporelle et vestimentaire
 - Liées aux soins médicaux et paramédicaux
 - Liées à la vie sociale
 - De gestion du quotidien.

2.2 Les objectifs retenus tant aux éléments d'organisation

C'est de développer une meilleure coordination entre les différents intervenants mobilisés autour de la personne. Et la mise en place des différents documents d'accompagnement lors de l'évaluation des actions menées avec et pour les bénéficiaires.

3) PUBLIC ACCUEILLI

L'agrément du SAMSAH est de **56 personnes** en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAMSAH de la MDPH. Chaque pôle, gère **28 dossiers**.

L'année 2022 s'est soldée par la fermeture d'un bon nombre de dossiers (13). Contre 8 en 2020 et quatre en 2021. Les cas de fermetures tiennent pour la majorité de la fin de leur notification MDPH (9). À ce stade il est à noter une absence conséquente de renouvellement des notifications. On relève 3 cas de fin d'accompagnement, et 1 fermeture pour cause de décès de l'utilisateur.

3.1 Nombre de notifications

Le nombre de notifications reçu est en augmentation (+ 6) par rapport aux deux dernières années. Cela peut traduire une meilleure connaissance du dispositif et une plus grande visibilité de la structure.

3-2 Origine de la demande

Les demandes viennent en majorité du service de protection judiciaire avec le plus souvent une démarche initiée par le service de soins en psychiatrie. Peu de demandes émanent de la famille



Sur les **21 dossiers suivis en 2023**, les demandes émanent des services ou établissements inscrits dans le tableau suivant :

ADRESSÉ PAR	NOMBRE	RÉPARTITION %
Assistants sociaux	1	4,76 %
Autres	1	4,76 %
CMP	1	4,76 %
Famille	1	4,76 %
Maison du handicap	2	9,52 %
SMJPM	4	19,05 %
Inconnu	11	52,38 %
TOTAL	21	100 %

3.3 Répartition par statut

Les différents statuts de notre file active regroupent les dossiers en suivi, en attente et les dossiers en pré-admission soit **36 dossiers**.

STATUT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
En attente	14
Pré-admission	2
Suivi	20
TOTAL DOSSIER	36

4) ACTIVITÉS ET /OU SERVICES PROPOSÉS

Les actions ou les activités mises en place dans le service sont à visées éducatives pour une meilleure adaptation à la vie de la cité. L'objectif étant le développement ou le maintien de l'autonomie du bénéficiaire, en tenant compte de ses besoins et capacités.

■ Le suivi et la coordination médicale

- Les entretiens avec le médecin coordonnateur n'ont pas eu lieu compte tenu de la démission de ce dernier.
- **La coordination et le maintien dans le soin** avec les professionnels de santé se poursuit
- **Les visites à domicile de l'infirmière** de service en collaboration avec l'aide-soignant et le reste de l'équipe.

■ Le suivi médico-social

- **Les entretiens avec la psychologue** : sont des espaces d'écoute et de soutien réservé aux bénéficiaires mais également à la famille.
- **Les entretiens au service** en fonction des besoins des bénéficiaires

- **Mise en place de partenariat** avec les intervenants gravitant autour du bénéficiaire
- **Les visites à domiciles** : équipe et tiers intervenants au domicile

■ Les activités

- Activités vacances (les sorties)
- Des projets d'atelier tels que « l'atelier d'apprentissage », « l'hygiène alimentaire ».
- Projet culturel en fonction de la demande des bénéficiaires (visites de sites)
- Activités coutures

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Les interventions au SAMSAH se réalisent sous la coordination du médecin coordonnateur.

■ **Le Médecin coordonnateur** : Le rôle du médecin du SAMSAH, en collaboration avec la chef de service assure la coordination de la prise en charge médicale des usagers avec l'ensemble des professionnels internes et extérieurs au SAMSAH. Il éclaire l'équipe de l'impact des troubles de santé dans la vie quotidienne des bénéficiaires.

■ **L'infirmière** : Sa mission principale au SAMSAH en collaboration avec le médecin coordonnateur vise à La coordination des soins du bénéficiaire avec l'ensemble des professionnels institutionnels ou libéraux gravitant autour de lui.

■ **L'Aide Médico-Psychologique (AMP)** accompagne des personnes en situation de handicap au quotidien. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien dans la communication et l'expression des besoins de la personne, pour soutenir sa prise en charge. Il porte un soutien médico psychologique.

■ **La Psychologue** : Elle garantit par ses vacations lors des réunions de coordination ou réunion d'équipe un soutien et un accompagnement à l'équipe. Elle assure également des entretiens avec le bénéficiaire.

■ **Le Chef de service** : Assure la coordination et le management de l'équipe pluridisciplinaire, il est le garant de la bonne marche du service et des prestations rendues aux bénéficiaires.

Ce travail se fait en collaboration avec la **secrétaire**, sous l'autorité d'un **Directeur** et des **services supports de la Direction Générale**.



6) LE PROJET DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

6-1 Projet et thèmes d'activités

- **Les fêtes de fin d'année** nous avons reconduit l'organisation de 2020, en offrant le panier de Noël ainsi qu'un repas les 24 et 31 décembre 2022 à l'ensemble des bénéficiaires.
- **Distribution de paniers de fruits et légumes aux usagers.** En décembre 2022 chaque usager a bénéficié d'une distribution à domicile d'un panier de fruits et légumes frais.

6-2 Projet en terme d'organisation

Les travaux réalisés :

- Le service est site pilote pour la dématérialisation de la gestion des notifications MDPH menée en lien avec le GRADES. (Via trajectoire)
- Le projet de numérisation des processus suit son cours.

> Les usagers profil type/ statistiques

1) CIVILITÉS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

Sur l'exercice 2023, comme en 2022, les femmes sont plus nombreuses dans nos effectifs.

RÉPARTITION PAR CIVILITÉ		
CIVILITÉ	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
M.	6	28,57 %
M ^{me}	21	71,43 %
TOTAL	21	100

2) PYRAMIDE DES ÂGES DES PERSONNES SUIVIES EN 2023

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la tranche d'âge la plus représentative, est celle des 30-39 ans. En 2022 41 % du public suivi avait un âge compris entre 40/49 ans. On note un rajeunissement de la population composante notre file active.

La difficulté demeure lors de la sortie du dispositif à 60 ans, Malgré un travail en amont de préparation à la sortie. **La réponse à cette situation** serait-elle une prise en charge sans limite d'âge ou l'ouverture vers la création d'autres structures d'accompagnement plus appropriées ?

RÉPARTITION PAR ÂGE

ÂGE	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
20 à 29 ans	2	9,52 %
30 à 39 ans	7	33,33 %
40 à 49 ans	5	23,81 %
50 à 59 ans	6	28,57 %
Inconnu	1	4,76 %
TOTAL	21	100 %

3) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

Au 31 décembre 2023 nous avons 21 dossiers en file active. Le tableau suivant cartographie les communes d'habitations de nos bénéficiaires.

COMMUNE D'ORIGINE	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Baie Mahault	2	9,52 %
Lamentin	1	4,76 %
Le Moule	1	4,76 %
Le Gosier	1	4,76 %
Les Abymes	3	14,29 %
Morne-à-l'Eau	3	14,29 %
Petit-Bourg	1	4,76 %
Petit-Canal	1	4,76 %
Pointe-à-Pître	1	4,76 %
Port-Louis	1	4,76 %
St-Francois	1	4,76 %
Sainte-Rose	1	4,76 %
Sainte-Anne	1	4,76 %
Inconnu	3	14,29 %
TOTAL	21	100 %

4) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

La plupart des personnes suivies par notre dispositif relèvent des **troubles psychiques**. Cette pathologie peut être associée à d'autres troubles.

■ Les pathologies principales :

- La schizophrénie avec délires chroniques et mystico religieux
- La psychose hallucinatoire bipolaire chronique
- Les troubles paranoïdes
- Une déficience intellectuelle
- Les troubles affectifs



■ Les pathologies associées :

- Des troubles de la personnalité
- Des troubles du comportement
- Le diabète
- L'hypertension
- Les troubles Maniaco-dépressif

L'amélioration de la collaboration avec les différents services de la psychiatrie les infirmiers libéraux, ainsi que l'accompagnement de la psychologue et du psychiatre présent à nos réunions de coordination, nous conduit vers une meilleure prise en charge des bénéficiaires

DÉFICIENCES	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Intellectuelle	3	13,04 %
Trouble de l'humeur	3	13,04 %
Trouble de la personnalité	3	13,04 %
Trouble des fonctions supérieures	1	4,35 %
Trouble du comportement	3	13,04 %
Inconnu	10	43,48 %
TOTAL	23	100 %

5) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

La majorité des bénéficiaires ont une mesure de protection administrative (curatelle ou tutelle). La mesure la plus représentative est la curatelle renforcée.

PROTECTION JURIDIQUE	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Curatelle renforcée	7	33,33 %
Sans	5	23,81 %
Tutelle administrative	4	19,05 %
Tutelle familiale	1	4,76 %
Inconnu	4	19,05 %
TOTAL	21	100 %

6) ADDICTIONS ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

Certains de nos usagers sont addicts au crack et au cannabis. Ces addictions adossées à une pathologie mentale rendent la prise en charge compliquée voire impossible. Une analyse des modalités de prise en charge plus adaptée pour ce public est à l'ordre du jour.

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS
TABAC (DONT OCCASIONNELS)	12
TABAC ET ALCOOL	1
CANNABIS	2
CRACK	1
TABAC - ALCOOL - CANNABIS	2
ADDICTION AU JEU	1
TABAC - HYPNOTIQUE - CORRECTEUR	0
ALCOOL SEUL	0
SANS ADDICTION	21

6) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

6-1 Logement

La recherche et le maintien dans logement restent encore de nos jours un enjeu pour les personnes en situation de handicap psychique. En effet, il y a plus de facilité à héberger les bénéficiaires dans le parc immobilier privé que dans le parc social.

TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
En appartement	8	38,10 %
En maison individuelle	4	19,05 %
Inconnu	9	42,86 %
TOTAL	21	100 %

6-2 Etat matrimonial

La grande majorité des personnes **vivent seules et sont sans enfants**. Les liens **familiaux sont très distendus voir près qu'inexistants pour le plus grand nombre**. Les difficultés relationnelles étant là, nous travaillons au maintien ou à la création de ces liens, à la demande du bénéficiaire, ou de la famille. Toujours en tenant compte de l'avis du bénéficiaire.

STATUT MATRIMONIAL	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Célibataire vivant chez ses parents	4	19,05 %
Célibataire vivant seul	8	38,10 %
Inconnu	9	42,86 %
TOTAL	21	100 %

7) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée** (AAH) est le revenu principal de nos bénéficiaires. Les coupures de la prestation peuvent engendrer des difficultés chez certains bénéficiaires, pouvant aller jusqu'à la décompensation. Il va sans dire que les projets d'accompagnement de ces personnes seront également impactés. :



TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
AAH à taux plein	4	15,38 %
AAH différentielle	2	7,69 %
Allocations familiales	1	3,85 %
APL	2	7,69 %
Salaire	2	7,69 %
Inconnu	15	57,69 %
TOTAL	21	100 %

8) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

Nous avons affaire à un public ayant un degré de formation très bas. Avec un niveau de lecture de calcul et quelquefois de compréhension faible à moyen. Il est vrai que la maladie ne facilite pas les choses. Seul une personne ayant fait des études.

NIVEAU DE SCOLARITÉ	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Niveau BAC	1	4,76 %
Niveau BEP-BEPC	1	4,76 %
Niveau primaire	5	23,81 %
Non scolarisé	1	4,76 %
Inconnu	13	61,90 %
TOTAL	21	100 %

9) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Nous rencontrons des difficultés relationnelles liées à la maladie, ou à la vulnérabilité de certains de nos bénéficiaires. Quelquefois, l'accessibilité au logement des personnes que nous accompagnons peut poser des problèmes. Nous n'avons pas à déplorer d'incidents.

> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

L'accompagnement, en premier lieu s'appuie sur l'évaluation des capacités de l'individu, afin de lui permettre de devenir acteur de sa vie. C'est tenir compte de ces possibilités réelles et les limites à respecter. Cet accompagnement est basé sur la Co-construction d'un Projet d'Accompagnement Individualisé.

1) ACTIONS PARAMÉDICALES ET MÉDICALES

L'action paramédicale et médicale vise à favoriser l'accès et le maintien dans les soins, la prévention ainsi que le bien-être des bénéficiaires.

- **L'accès au soin** : Le service oriente et accompagne vers les professionnels de santé (prise de rendez-vous, recherche de médecin traitant...). Il sert, d'intermédiaire auprès des professionnels de santé, pour la compréhension des problématiques médicales.
- **Le maintien dans le soin** passe également par des hospitalisations. Nous avons eu 2 hospitalisations en psychiatrie, une pour rupture de traitement, l'autre est un maintien en hospitalisation du fait qu'il présente de plus en plus de difficultés à vivre à l'extérieur. Une autre prise en charge serait nécessaire. Une hospitalisation en soin somatique.
- **Les actions de prévention** : Les actions de prévention sont intrinsèques à l'accompagnement SAMSAH, dans le domaine des soins.
- **Le bien-être personnel** : Par ces soins, l'équipe tend à développer la conscience corporelle, dans une dimension relationnelle en collaboration avec la psychologue.

Nous avons maintenu la collaboration mise en place avec les partenaires médico sociaux tel que les infirmiers libéraux en ce qui concerne les hospitalisations. Mais les difficultés du système sanitaires et plus particulièrement la médecine de ville impacte l'accompagnement médical.

2) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET À LA VIE SOCIALE (LOISIRS ET INSERTION)

Selon les besoins de la personne accompagnée, les priorités et les objectifs peuvent être différents. De nos différents domaines d'accompagnements et types d'interventions, nous allons évoquer quelques exemples d'accompagnements menés en faveur des bénéficiaires.

- **Les actions menées dans le domaine de la vie quotidienne**
 - **Démarches administratives**, cet accompagnement est un axe éducatif principal dans le processus d'autonomisation des usagers.
 - **Accompagnement éducatif aux courses**, cet axe vise plusieurs objectifs (comment faire ses courses, bien se nourrir en qualité et au meilleur coût.)
 - **Gestion budgétaire**, gestion des fonds mis à disposition par le mandataire pour diverses transactions
- **Les actions menées relatives au logement**
 - **Accès à un logement**, aide à la recherche en lien avec le service Mandataire
 - **Entretien du lieu de vie**, accessibilité au logement, l'appropriation du logement, maintenir l'état de propreté de leur lieu de vie.
 - **Aménagement de l'habitat**, en terme de sécurité, de confort et d'équipement



■ L'insertion professionnelle

Elle demeure la part la plus difficile de notre mission vu les difficultés cognitives, les pathologies et le peu d'offre de réinsertion à disposition de nos publics. Toutefois la collaboration étroite avec les structures à visée professionnelle tel l'ESAT et les mandataires judiciaires référents a permis aux bénéficiaires concernés de maintenir le lien avec leur activité professionnelle.

■ Restauration des liens familiaux

Là également subsiste des difficultés dues à la distanciation des liens familiaux, conséquences des difficultés relationnelles engendrées par la maladie. Peu de familles sont en contact avec leurs proches. Certains bénéficiaires préfèrent ne pas renouer avec leurs familles.

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2023

Tout naturellement, **l'accompagnement (17,74 %)** et **les visites à domicile (29,69 %)** activités en atelier 22,54 % occupent la part la plus importante du temps d'intervention des professionnels. Les usagers sont régulièrement visités. La présence des professionnels sur le terrain et le travail de proximité reste le mode opératoire par excellence

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NOMBRE DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	60	60	12
Activités / Ateliers	27	29	7
Courrier	21	23	7
Démarches administratives	60	156	21
Entretien au service	6	6	4
Entretien/ téléphone avec partenaires	81	95	19
Entretien /téléphone avec l'usager	102	102	14
Réunion	16	30	19
Sorties éducatives	15	16	6
Synthèse Partenaire	4	4	3
Visite à domicile	285	286	18
Visite à domicile avec partenaires	2	2	1
TOTAL	679	809	131

En 2023, le domaine principal d'intervention demeure **l'accompagnement à la vie sociale qui occupe 45,60 % du temps d'intervention du personnel.**

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Aide humaine	25	26	9
Éducatif	153	182	17
Événements	97	181	20
Médical	160	160	14
Paramédical	1	1	1
Social	105	143	18
Thérapeutique	1	1	1
Vie sociale	465	564	22
TOTAL	1 007	1 258	102

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Rappelons le principe de l'entité UDAF, en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines. Principe qui, repose sur l'existence d'un service d'appui, ce sur l'ensemble des établissements de l'UDAF. Le suivi et la coordination de l'équipe se réalisent via les différents outils de management et d'organisation.

■ Outils d'organisation :

- Le planning d'intervention avec les bénéficiaires, le planning des activités
- Le logiciel MEDITEAM.
- Moyens matériels

■ Outils de management :

- Les différents types de réunions: coordination, debriefing, synthèse.
- Travailler à la cohésion de l'équipe à la coopération entre salariés dans la construction d'une dynamique d'équipe.
- Transmissions des données au service RH tant au point de vue des absences, des congés, des arrêts.

■ Moyen matériel et financier

- Véhicules, téléphones mobiles, postes informatiques.

> Perspectives pour 2024

- Projet de rafraîchissement des locaux
- Réalisation de l'évaluation externe
- Signature du CPOM
- Activité culturelle
- Programme vacances



> Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle Basse-Terre

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Rappel du cadre législatif :

La pathologie psychique étant reconnue comme un handicap, les services d'accompagnement médico-sociaux SAMSAH et SAVS sont des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap d'origine psychique vivant dans la cité.

Le SAVS est défini dans l'article D312-162 du code de l'action sociale et des familles (CASF) : Les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté :

- De contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.
- De prendre en charge des personnes adultes, y compris celles ayant la qualité de travailleur handicapé, dont les déficiences et incapacités rendent nécessaire une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence et de favoriser un apprentissage à l'autonomie.

L'accompagnement est individualisé et **personnalisé**, en milieu ouvert. Cet accompagnement tient compte du choix et de la capacité de la personne.

2) OBJECTIFS

L'objectif est d'accompagner la personne dans son parcours de vie, afin de répondre au mieux à ses attentes et besoins, dans le respect de ses choix. Pour ce faire, nous l'assistons en veillant à sa liberté sans l'abandonner, à sa sécuriser sans l'enfermer. L'accompagnement proposé au sein du service est un accompagnement à durée variable et adapté aux besoins de la personne.

2.1 Les objectifs visant à la prise en charge du bénéficiaire

C'est de permettre à la personne d'accéder à ses droits fondamentaux qui sont :

- L'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi

- **L'accès au logement** c'est permettre à la personne d'accéder ou garder un logement pérenne dans un environnement social, administratif et soignant.
- **L'accès aux soins**, c'est soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin
- **L'accès à la culture** c'est la porte ouverte à une insertion dans la cité, c'est emmener le bénéficiaire dans l'organisation de ses loisirs.
- **C'est orienter, guider et soutenir** le bénéficiaire dans la vie quotidienne par des actions ou activités :
 - Liées à la vie sociale
 - Liées à l'hygiène corporelle et vestimentaire
 - Liées aux soins médicaux et paramédicaux
 - De gestion du quotidien.

3) PUBLIC ACCUEILLI

L'agrément du SAVS est de **80 personnes** en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAVS de la MDPH.

Nous faisons le constat que peu de notification nous parviennent ou lorsque nous avons à mettre en place un accompagnement, la notification date de bien des années.

Nous portons un grand espoir sur l'accessibilité du dispositif via-trajectoire afin de fluidifier l'accès au service d'accompagnement SAMSAH-SAVS. Allez chercher à la source les notifications peuvent rendre service à une partie de la population en difficulté. Bien évidemment il leur revient d'accepter ou pas l'accompagnement proposé.

3.1 Nombre de notifications

Le nombre de notifications reçu est de **4 pour l'année**, et nous avons procédé à la **fermeture de 5 dossiers**.

NOMBRE DE DOSSIERS AGRÉÉS : 30		
NOMBRE DE DOSSIERS TOTAUX REÇUS		
2023	2022	2021
28	24	25

3.2 Origine de la demande

Sur les **28 dossiers traités en 2023**, les demandes émanent des services ou établissements inscrits dans le tableau suivant :



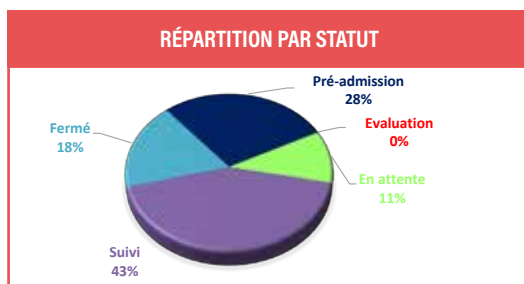
ORIGINE DE LA DEMANDE		NOMBRE DE DEMANDES
EMS service à la protection judiciaire	APAJH	3
	UDAF	16
Établissement de santé (EPSM...)		1
Milieu ordinaire ou domicile famille (gérant une mesure de protection)		5
Autres services		3

Les demandes viennent du service de protection judiciaire avec le plus souvent une démarche initiée par le service de soins en psychiatrie. Peu de demandes émanent de la famille.

3-3 Répartition par statut

Les statuts représentant notre **file active** sont les dossiers en suivi, en évaluation et en pré-admission soit **21 accompagnements**.

STATUT	NOMBRE DE DOSSIERS	NB. DE DOSSIERS TRAITÉS
Pré-admission	8	9
Évaluation	0	0
En attente	3	0
Suivi	12	12
Fermé	5	0
TOTAL DOSSIER	32	21



■ L'évolution des dossiers par statut

- **6 dossiers** en attente desquels - 1 a été en Pré-admission, 2 fermés (nouvelle orientation, personne qui n'a pas répondu au courrier d'instruction du dossier).
- **9 dossiers** en pré-admission desquels - 1 a été fermé (pas de suite au processus d'admission, instabilité de sa situation).
- **Aucun dossier** en évaluation.
- **12 dossiers** en suivi desquels - 2 fermés (décès, non-renouvellement de la notification).

Le tableau ci-joint retrace l'évolution des dossiers au travers des statuts. Il y a un dossier que nous avons instruit directement vu l'urgence de la situation.

ÉVOLUTIONS DES DOSSIERS PAR STATUTS						
	Pré-admi.	Évaluation	En attente	Suivi	Fermé	Dernier statut
Aucune	1		3			
Pré-admission					1	8
Évaluation						0
En attente	1				2	3
Suivi					2	12
Fermé						5
TOTAL	2		3		5	28

En résumé, nous avons au 31 décembre 2023, un effectif de **24 dossiers** ; soit : **3 dossiers en attente**, **8 dossiers en préadmission**, et **10 dossiers en suivi**. Pour un accompagnement de **18 personnes**.

3.4 Dossiers sortis du dispositif SAVS au 31/12/23

Parmi les 28 dossiers traités, 5 ont été fermés aux motifs suivants :

- Pas de suite de l'accompagnement : 2
- Fin de notification pas de renouvellement : 1
- Autre orientation : 1
- Décès : 1

NB. DE SORTIES DÉFINIT.	DATE ENTRÉE	DATE SORTIE	MOTIF DES SORTIES	NB. D'ANNÉES DE PRISE EN CHARGE	DURÉES ACCOMP. DES USAGERS SORTIS DÉFINIT.
Bénéficiaire 1	12/10/2009	31/12/2023	Pas de nouvelle de la notification	14	5 190
Bénéficiaire 2	18/04/2018	31/12/2023	Fin de notification Pas de suite à l'accompagnement	5	2 082 jours
Bénéficiaire 3	29/10/2018	30/09/2023	Pas de suite à l'accompagnement	5	1 888 jours
Bénéficiaire 4	30/03/2015	31/07/2023	Décès	8	3 196 jours
Bénéficiaire 5	09/03/2023	30/09/2023	Nouvelle orientation	6 mois	297 jours

4) ACTIVITÉS ET / OU SERVICES PROPOSÉS

L'activité du SAVS est de **permettre une insertion sociale et professionnelle** des bénéficiaires et de les conduire vers une plus grande **autonomie** dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. En conséquence, les actions d'accompagnement ou les activités de loisirs proposés sont à visées éducatives pour une meilleure adaptation à la vie de la cité et une insertion dans la culture.



L'objectif du service étant d'accompagner les bénéficiaires vers le maximum d'autonomie dans le soin, la vie quotidienne et dans la réalisation de leurs projets de vie. En tenant compte de leurs besoins et capacités.

Pour répondre à ces objectifs précités, l'orientation de nos services SAMSAH/SAVS s'inscrit dans un accompagnement individuel mais également collectif selon les actions mises en place ou les activités proposées en tant que support éducatif et pédagogique, pour une meilleure insertion dans la culture et une meilleure adaptation dans la vie de la cité.

Les actions ou les activités mises en place dans le service sont :

■ Le suivi médico-social

- Les entretiens et les VAD avec la psychologue
- Les entretiens avec le médecin coordonnateur
- Les entretiens au service Chef de service et Équipe
- Partenariat avec les intervenants gravitant autour du bénéficiaire
- Les visites à domicile équipe et partenaires
- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Insertion professionnelle dans la mesure du possible

■ L'accès au soin et le bien-être personnel,

- Le maintien dans le soin et action de prévention
- **Mise en place de partenariat** avec les professionnels de santé gravitant autour du bénéficiaire
- **Recherche de partenariat** favorisant des actions de bien-être

■ Les activités

- Des projets d'atelier en lien avec les demandes et les besoins repérés
- Projet culturel en fonction de la demande des bénéficiaires
- Recueil de l'expression des bénéficiaires
- Activités physiques et randonnées
- Sortie loisirs et découverte
- Partenariat avec d'autres services ou association

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

5.1 Rôles et missions

■ **L'Éducateur spécialisé**, dans le cadre du projet de vie de bénéficiaire, il veille à l'adaptation de l'accompagnement de celui-ci, afin qu'elle soit prise en compte dans toutes ses dimensions, notamment sa subjectivité. Soutien leur insertion professionnelle et sociale.

■ **L'Animatrice socio-culturelle**, en concertation avec l'équipe et le projet d'accompagnement est le garant du versant animation des accompagnements individuels et collectifs, du lien des bénéficiaires avec l'environnement extérieur, en recherchant des partenaires.

■ **L'Auxiliaire de Vie Sociale**, est garante du soutien à la vie quotidienne des bénéficiaires, tel traduit dans le **Projet d'Accompagnement Individualisé**. Elle veille au développement de leur autonomie dans une perspective de « faire avec » que ce soit dans les démarches administratives ou de santé.

■ **La Psychologue** : Il est important de souligner que la particularité du psychologue dans le cadre du SAVS est de pouvoir inscrire l'usager dans une dynamique concrète grâce au travail effectué par l'équipe, notamment dans le milieu de vie de la personne.

Auprès des personnes accompagnées, elle permet une meilleure intégration du handicap et la reprise d'une dynamique de vie (vie sociale, loisir, vie professionnelle, vie familiale...).

Auprès de l'équipe, d'apporter un éclairage clinique sur l'usager et sur le contexte dans lequel il évolue afin de faciliter la prise en charge. C'est ainsi leur permettre de mieux adapter leur pratique à la personne selon les difficultés rencontrées, d'effectuer l'accompagnement le plus personnalisé possible s'inscrivant dans l'histoire de vie de la personne.

■ **Le Chef de service** assure la coordination et le management de l'équipe pluridisciplinaire, il est le garant de la bonne marche du service et des prestations rendues aux bénéficiaires.

Ce travail se fait en collaboration avec la **secrétaire**, sous l'autorité d'un **Directeur** et des **services supports de la Direction Générale**.

5.2 Intervention par corps de métier

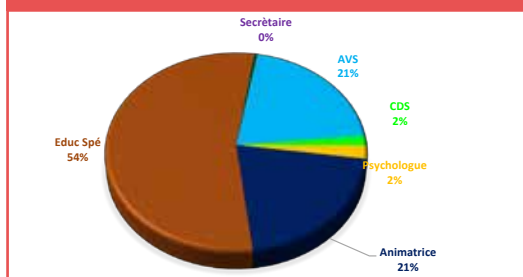
Nous avons eu des répercussions de la situation sanitaire et sociale jusqu'au milieu de l'année.

Le tableau ci-dessous retrace le nombre d'interventions réalisées par les différents membres de l'équipe.

INTERVENANTS SAMSAH/SAVS	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
AVS	173	211	13
CDS	13	43	18
Psychologue	18	38	12
Animatrice	174	237	15
Educ Spé	453	519	16
Secrétaire	3	23	10
TOTAL	834	1 071	84



INTERVENANTS SAVS



Sur le plan médical, il a été nécessaire de maintenir la collaboration entre les deux services.

Le maintien d'un accompagnement de qualité a été possible grâce à la motivation et à la collaboration des équipes présentes.

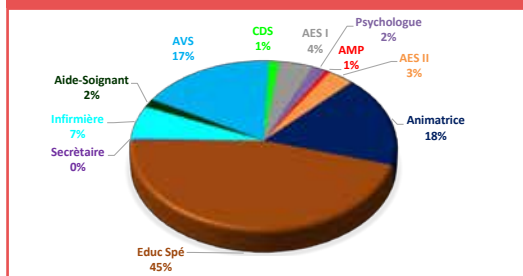
■ Les interactions entre équipe SAMSAH et SAVS

Sont la résultante de :

- La mise en place d'actions éducatives et d'animations conduites par les deux équipes SAMSAH et SAVS, dans le cadre de la mutualisation des compétences des services.
- Les autres apports sont le produit de dossiers communs aux deux services.

INTERVENANTS SAMSAH/SAVS	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
AVS	173	211	13
CDS	13	43	18
AES I	44	110	14
Psychologue	18	38	12
AMP	6	13	10
AES II	34	91	13
Animatrice	174	237	15
Educ Spé	453	519	16
Secrétaire	3	23	10
Infirmière	64	119	15
Aide-Soignant	16	47	13
TOTAL	998	1 451	149

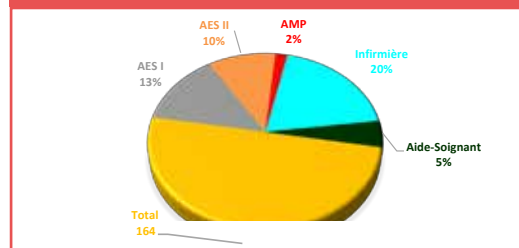
INTERVENANTS SAMSAH/SAVS



Cette année encore les deux services ont été l'un en appui de l'autre pour permettre un accompagnement à l'ensemble des bénéficiaires desservices. Sur un total de

164 interventions SAMSAH l'Infirmière et l'aide-soignant ont assuré 25 % des interventions, les 25 % restant ont été répartis entre les autres intervenants (AES et AMP).

INTERVENANTS SAMSAH/SAVS



6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le programme d'activités dans le cadre de l'accompagnement de nos services SAMSAH/SAVS, est propice à la réalisation d'une prise en charge collective et/ou individuelle de nos bénéficiaires. Pour rappel les activités de loisirs en tant que support éducatif et thérapeutique, représentent également pour ces derniers une rupture avec leur quotidien. Celles-ci favorisent la découverte de leur environnement par une insertion sociale et une meilleure inscription dans la vie de la cité. Les services SAMSAH/SAVS à travers leur mission, promeuvent l'insertion sociale des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, ils s'appuient sur des indicateurs d'accessibilité et de repérage des services, mis à disposition par la collectivité et dans l'environnement proche. De ce fait, l'insertion sociale des bénéficiaires se traduit ainsi par un accompagnement vers les activités sociales et de loisirs dans la cité (activités sportives, culturelles, réseau associatif).

6-1 Projet et termes d'activités

Les personnes atteintes de handicap psychique vivent souvent dans le repli sur soi, quelques fois malgré elles, car le handicap induit des attitudes de retrait vis-à-vis des autres. Au-delà des représentations sociales, le handicap psychique perturbe les capacités cognitives et restreint la participation à la vie en société.



■ **Continuité dans la mise en place des groupes d'expression.** L'évaluation des besoins est l'un des outils fondamentaux des professionnels. Elle permet d'organiser et de structurer les interventions et la mise en place d'activités. Il nous a paru essentiel de poser en amont le cadre suscitant l'expression et la participation des bénéficiaires. Il s'agit d'accueillir leurs souhaits, leurs remarques sur l'organisation, puis de proposer les différents projets activités retenues ou à programmer.

Nous avons réalisé **4 groupes d'expression** au cours de l'année. L'organisation du séjour en Martinique a suscité la tenue de **2 groupes d'expression**.

■ **Atelier culturel :** « L'atelier KA » s'est tenu avec beaucoup de difficultés (absentéisme des usagers).

■ **Atelier numérique :** Au mois d'avril 2021, nous avons répondu à un appel à projet de l'AFNIC pour la réalisation du projet numérique en faveur des bénéficiaires. Notre dossier a été accepté. Cependant, suite aux difficultés sanitaires et sociales le projet n'a pu être mis en place. Nous avons acheté le matériel mais malgré tout, nous n'avons toujours pas débuté l'atelier.

■ **Le programme vacances** Nous avons réalisé :

- En Juillet, un séjour de 5 jours en Martinique. Ce séjour a consisté à la découverte de l'île au travers de ses jardins, son histoire culturelle, volcanique, et ces lieux emblématiques, pour finir par un shopping à Fort-de-France.
- En Août, visite de l'habitation Côte-Sous-Le-Vent suivi d'une baignade. Il y a eu l'activité pédalo à Rivière Sens et une journée détente/grillade à la rivière de Capesterre-Belle-Eau afin de clôturer les vacances.

■ **Activité physique et Randonnée :** Cette année, deux randonnées ont pu être programmées dont l'une sur proposition d'un bénéficiaire à Capesterre-Belle-Eau dans l'une des traces de Routhiers.

■ **Le projet alimentaire :** Il se poursuit par le biais d'achat de panier de légumes. Le volet éducatif de ce projet n'a pas été mis en place comme prévu en 2023.

■ **Les fêtes de fin d'année :** Nous avons reconduit le projet de distribution de paniers de Noël, ainsi que le traditionnel repas de fin d'année.

Le tableau récapitule les animations réalisées au cours de l'année 2023. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont des personnes en situation de handicap psychique avec des fluctuations de l'humeur, une instabilité dans leur fonctionnement et une difficulté à se projeter.

NOM DES ACTIVITÉS	NB DE SÉANCES	NB DE PARTICIPANTS		OBSERVATIONS
		PRÉVISIONNEL	EFFECTIF	
Randonnée	2	12	12	Meilleurs résultats en petit groupe
Pâques : Pierre et vacances	1	12	11	1 désistement
Voyage Martinique	1	13	10	3 désistements excusés d'avance
Habitation Côte-Sous- le vent	1	16	14	2 désistements excusés en amont
Pédalo	1	10	3	7 désistements par manque de motivation à se déplacer, d'autres ont changé d'avis
Grillade	1	17	10	7 désistements
Les Saintes	1	21	17	4 désistements
Fête de fin d'année	1	20	16	4 désistements
Collaboration HAND'GO Concert la PERFECTA	1	1	1	Un bénéficiaire a pris part à un concert, dans la collaboration avec HAND'GO
Gwoka	23	2	3	3 participations régulières

6-2 Projet en terme d'organisation

Il est à noter là encore que certaines interventions et travaux ont été fortement entravés sur l'année 2023 en lien avec la reprise des collègues suspendus. À savoir :

- Atteinte des objectifs 2023 du PACQ 2020-2024
- Actualisation et adaptation des PAI dans sa nouvelle version.

Il est à noter que l'analyse des pratiques professionnelles a été réalisée ainsi que l'harmonisation des saisies MEDATEAM.

> Les usagers profil type/ statistiques

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2022

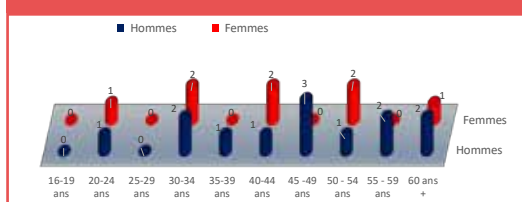
Au SAVS, nous accueillons presque autant de femmes que d'hommes, soit **8 femmes pour 13 hommes** en accompagnement. C'est un public de plus en plus jeune avec un désir d'insertion dans la vie professionnelle. En effet, la tranche d'âge la plus représentative est celle des 30-40 ans. Avec un équilibre entre hommes et femmes.



ÂGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES

PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2023
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	1	1	2
25 à 29 ans	0	0	0
30 à 34 ans	2	2	4
35 à 39 ans	1	0	1
40 à 44 ans	1	2	3
45 à 49 ans	3	0	3
50 à 54 ans	1	2	3
55 à 59 ans	2	0	2
60 ans et +	2	1	3
TOTAL	13	8	21

PYRAMIDES DES ÂGES

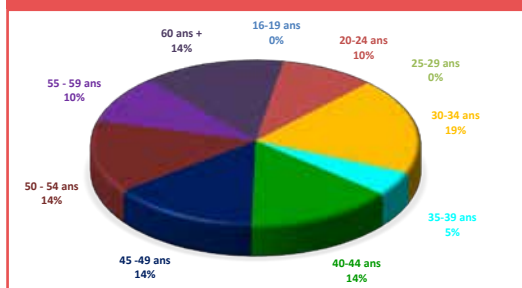


Tandis que la tranche d'âge la plus représentative pour les hommes est celle des 45-49 ans.

Les femmes ne sont pas présentes dans toutes les tranches d'âges.

48 % de la population accueillie se trouve dans les tranches d'âge allant de **20-24 ans** à **40-44 ans**.

ÂGE DU PUBLIC ACCUEILLI



Les **52 %** restant se retrouvent dans les tranches de **45 à 60 et plus**, non sans un certain équilibre.

2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

En 2023, nous avons en accompagnement 21 personnes. Le tableau suivant cartographie les communes d'habitation de nos bénéficiaires par sexe.

Deux communes se partagent à égalités le secteur de nos interventions, à savoir Basse-Terre et Capesterre. Soit 66 % de nos accompagnements. Saint-Claude représente 19 % de nos prises en charge. Puis viennent les communes de Vieux-Habitants, Goyave, Trois-Rivières (5 %)

COMMUNE D'ORIGINE	NOMBRE D'USAGERS ISSUS DE CES COMMUNES	
	HOMMES	FEMMES
Basse-Terre (97100)	5	2
Baillif (97123)	0	0
Bouillante (97125)	0	0
Capesterre (97130)	4	3
Gourbeyre (97113)	0	0
Goyave (97128)	1	0
Sainte-Claude (97120)	3	1
Trois-Rivières (97132)	0	1
Vieux-Habitants (97119)	0	1
TOTAL	13	8

3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

La plupart des personnes suivies par notre dispositif relèvent des **troubles psychiques**. Cette pathologie peut être associée à d'autres troubles, comme nous montre le tableau suivant.

■ Les pathologies principales :

- La schizophrénie avec délires chroniques et mystico religieux
- La psychose hallucinatoire bipolaire chronique
- Des troubles du comportement
- Les troubles affectifs
- Les troubles paranoïdes
- Les troubles maniaco-dépressif

■ Les pathologies associées :

- Des troubles de la personnalité
- Le diabète
- L'hypertension
- Une déficience intellectuelle,



4) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

La **curatelle renforcée** est la mesure la **plus rencontrée** soit **10 personnes**. Elle concerne **plus les hommes (7)** que les femmes (3). **6 personnes** bénéficient d'une mesure de **tutelle administrative**.

Nous avons **3 personnes** n'ayant **aucune mesure de protection**, seul sont les femmes sont concernées.

MESURES DE PROTECTION EN 2023				
		HOMMES	FEMMES	TOTAL
AUCUNE		0	3	3
CURATELLE SIMPLE		0	0	0
CURATELLE	Renforcée	7	3	10
	Familiale	2	0	2
TUTELLE	Administrative	4	2	6
	Familiale	0	0	0
TOTAL		13	8	21

5) ADDICTIONS ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

Le public accueilli dans sa grande majorité reste des personnes ayant une ou plusieurs addictions.

Un bénéficiaire a été accompagné vers une structure spécialisée pour son addiction.

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS
	BASSE - TERRE
TABAC (dont occasionnels)	2
TABAC / ALCOOL	2
TABAC / CANNABIS	2
TABAC / CANNABIS / CRACK	1
ADDITION AU JEU	0
TABAC / CRACK	0
ALCOOL SEUL	0
SANS ADDICTION	14



6) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

6.1 Etat matrimonial

La grande majorité des personnes vivent seules et sont pour la plupart sans enfants. Le lien familial est quasi inexistant. Les difficultés ont été telles que la famille voire même le bénéficiaire ne semble pas vouloir refaire le lien.

SITUATION FAMILIALE						
				H.	F.	TOTAL 2023
Célibataires	Vivant seul			10	3	13
	Chez les parents ou colocation			2	0	2
	Avec enfants	Mineur		0	2	2
		Majeur		0	1	1
		Sans		0	0	0
couples	Marie	Avec enfants	Mineur	0	0	0
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
	Autres	Enfants	Mineur	0	2	2
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
Divorce veuf, séparé	Avec enfants	Mineur		0	0	0
		Majeur		0	0	0
		Sans		1	0	1

6.2 Logement

BASSE-TERRE					
		Maison individuelle	Appart.	Coloc.	TOTAL 2023
LOCATAIRE	Dans le parc social	0	7	1	8
	Dans le privé	7	0	0	7
	À titre gratuit	1	0	0	1
PENSION DE FAMILLE		0	1	0	1
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		2	0	0	2
PROPRIÉTAIRE		1	0	0	1

Il est plus facile de trouver un logement dans le privé que dans le parc social.

La recherche et le maintien dans le logement demeurent encore de nos jours un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap psychique.



7) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée (AAH)** est le revenu principal de nos bénéficiaires.

Les conséquences d'une rupture de revenu pour certain ont des répercussions pouvant aller jusqu'à la décompensation et la mise en veilleuse de certains projets.

REVENUS ET ALLOCATIONS	NOMBRE
Salaire	1
AAH à taux plein	20
AAH différentielle	0
Pension d'invalidité	0
Inconnu	0
TOTAL	20

8) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

Le faible niveau scolaire de la plupart des personnes accompagnées rend difficile l'accès à des formations et à l'emploi. À cela s'ajoute la dégradation de leurs états cognitifs liée à la maladie.

Toutefois, pour les personnes qui le souhaitent dès que nous sommes informés d'une possibilité de formation, elles sont mises en lien avec les structures de formation adapté à leurs niveaux.

NIVEAU SCOLAIRE 2023	
	BT
Pas renseigné	3
Primaire	11
Collège	3
BEP/BEPC	3
Secondaire	0
BAC	0
BAC+	0

9) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Nous n'avons pas eu à déplorer d'incident au cours de cette année. Cependant, les difficultés relationnelles liées à la maladie sont de notre quotidien.

> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'usager

Dans l'objectif de maintenir la personne accompagnée dans un état de bien-être, des actes de prévention, de soin relationnel, et de rendez-vous avec la psychologue sont mis en œuvre par le SAVS.

1) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À LA VIE SOCIALE (DE LOISIR ET D'INSERTIONS)

1.1 Les actions menées dans le domaine de la vie quotidienne

■ Accompagnement éducatif aux courses

Le SAVS soutient les bénéficiaires dans le domaine de l'accompagnement éducatif aux courses. L'approche éducative en vue de l'autonomie des bénéficiaires, s'appuie sur différents apprentissages dont : l'élaboration de la liste de courses, le repérage dans les rayons des grandes surfaces, la gestion budgétaire.

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} P	Élaboration de la liste de courses.			X
	Capacité à comparer les prix des articles.	X		
	Repérage dans les rayons des grandes surfaces.		X	
	Capacité à respecter le budget attribué.	X		
	Capacité à effectuer les courses seul.		X	

Concernant la liste des courses, l'équipe éducative a mis en place des outils de compensation (plaque de type), afin de faciliter l'autonomie des usagers pour leur inventaire. Certains usagers arrivent à utiliser l'outil, et deviennent progressivement autonomes dans cette tâche également dans le cadre des livraisons de courses. La guidance s'articule autour de l'orientation dans les supermarchés (repérage dans les rayons), comparer le rapport qualité/prix.

■ Gestion budgétaire

Le SAVS assure un appui auprès des bénéficiaires, dans le cadre de la gestion budgétaire. Cet accompagnement est indissociable de l'étroite collaboration avec les mandataires judiciaires.





Les actions recouvrent de nombreuses opérations : effectuer un retrait, gestion de compte, transactions financières, achats divers (matériels, vêtements, courses, loisirs...). Il est indéniable que la gestion budgétaire dépend de leur capacité relative aux apprentissages scolaires instrumentaux (calcul, mathématique). En conséquence, les différentes pathologies et déficiences demeurent des écueils pour certain.

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} P	Capacité à effectuer un retrait		X	
	Capacité à respecter le budget attribué (transport).			X
	Capacité à gérer un budget prévu pour mener une action			X
	Capacité à réaliser des achats			X
	Capacité à gérer son compte	X		

Cette année, un bénéficiaire dans le cadre de son projet professionnel, a profité d'un apprentissage en termes de gestion de budget attribué au transport.

■ Entretien du lieu de vie

Concernant l'entretien du lieu de vie, l'intervention du SAVS repose principalement autour de différents apprentissages (ex : *apprendre à passer un balai*). L'approche éducative et technique (ES / AVS), permet aux bénéficiaires de gagner progressivement en autonomie dans le domaine des tâches domestiques. Les interventions se déclinent sur un apprentissage technique / pratique et organisationnel (*apprendre à passer la serpillière / planning*).

En exemple, un axe accompagnement vise principalement la gestion de la chambre (*balai ; serpillière ; faire son lit ; rangement placard ; tri vêtements sales / propres ; utilisation de la machine à laver*).

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M. B	Capacité à passer le balai		X	
	Capacité à passer la serpillière		X	
	Capacité à gérer les déchets ménagers	X		
	Capacité à trier ses vêtements sales / propres		X	
	Capacité à maintenir le rangement dans le placard		X	

Certains bénéficiaires à cause de leurs problématiques, peinent à maintenir l'état de propreté de leur lieu de vie. Notons que l'état de dégradation du logement, peut compromettre la poursuite de leur bail.

■ Aménagement de l'habitat

L'équipe prend part à l'aide à l'**aménagement de l'habitat**, en termes de plus de confort et de sécurité. L'action éducative consiste à accompagner les bénéficiaires, dans la recherche de matériels dans les magasins spécialisés en tenant compte de leur choix.

Cette démarche est menée en collaboration avec le mandataire, en amont évaluer les possibilités financières du bénéficiaire et mesurer la faisabilité de l'action (ex : remise des devis). Cette dernière se traduit par l'accompagnement physique lors des achats de matériel, de mobilier ou autre.

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} R-S	Capacité à démarcher auprès des magasins agréés	X		
	Capacité à se renseigner		X	
	Capacité à récupérer des devis		X	
	Capacité à émettre des choix			X
	Capacité à réaliser des achats		X	

Cette année les actions ont porté principalement sur le renouvellement de mobiliers et matériels défectueux (électroménager).

Certains usagers s'inscrivent dans un processus d'autonomisation et réalisent des démarches de prospection relativement seuls.



1.2 Les actions menées dans le domaine social

■ Accès à un logement

Le SAVS soutient les bénéficiaires dans le domaine de Le SAVS porte une assistance aux bénéficiaires dans le cadre de la recherche et l'appropriation du logement. La guidance éducative se décline à différents niveaux, dont l'aide à la recherche sur les sites de location (Le bon coin) et l'orientation auprès des CCAS (assistante sociale) pour la constitution de dossiers.

En complément, l'équipe s'est inscrite dans l'accompagnement physique avec l'usager auprès des bailleurs, afin de réaliser les visites.

■ Démarches administratives

Le SAVS assiste les bénéficiaires dans le domaine des démarches administratives, en termes d'information sur les procédures administratives et juridiques existantes et orientation auprès des divers organismes ou administrations.

L'accompagnement dans leur processus d'autonomisation consiste à prodiguer des conseils, informer et s'adapter à la dématérialisation des documents.

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} C	Compréhension des documents		X	
	Remplir les documents administratifs		X	
	Démarche de prospection auprès des organismes		X	
	Capacité à se rendre seul physiquement auprès des organismes			X
	Capacité à se renseigner			X
	Capacité à restituer			X

■ L'insertion professionnelle

Le SAVS à travers sa mission, propose un accompagnement favorisant une intégration sociale, mais également une **insertion professionnelle**. La démarche éducative vient soutenir l'usager dans l'élaboration et la co-construction de son projet professionnel.

Soulignons que **5 usagers** sont accompagnés dans ce domaine dans le cadre de différents dispositifs : ESAT, ergothérapie / EPSM, formation.

Au niveau de l'ESAT **un bénéficiaire** a finalisé son projet, en intégrant **l'ESAT le Champfleury** (AGIPSAH), dans le secteur de **l'espace vert**. Ce dernier fait preuve de professionnalisme, et s'est bien familiarisé au rythme

de l'entreprise, il est sérieux et ponctuel. De même, cette année, une bénéficiaire a intégré **l'ESAT la Ravine Bleu de Pointe-Noire** 3 jours dans la semaine. Les axes de travail éducatif s'articulaient autour du repérage du lieu, la gestion budgétaire et l'utilisation du transport.

L'usager au sein de **l'Ergothérapie (EPSM)** poursuit son cursus de transition comprenant apprentissage et préparation dans l'optique d'intégrer un ESAT. Il manque d'autonomie, et peine à avancer dans son projet professionnel. L'axe de travail éducatif demeure un apprentissage en termes de : préparation de sac, hygiène corporelle / vestimentaire, assiduité.

Dans le cadre de la co-construction de son projet professionnel, des accompagnements ont été menés dans le domaine de la formation en collaboration avec Pôle emploi. De fait, un usager a pris part à une **formation Alphabétisation** durant 4 mois avec le centre AECD, par rapport à son illettrisme.

Par ailleurs l'équipe a orienté **une bénéficiaire** dans un **dispositif DEA** (Dispositif Emploi Accompagnement) dans le cadre de son projet professionnel.

Au niveau de l'accès à l'information et l'insertion professionnelle, l'équipe a accompagné des usagers au **HANDI JOB DATING** annuel organisé par le **SERAC Antilles Guyane**. Ce sont des opportunités d'insertion professionnelles pour les personnes en situation de handicap. Ils peuvent ainsi intégrer une formation certifiante (CAP Équipier Polyvalent du Commerce) ainsi que des entreprises partenaires en contrat d'alternance dans le domaine du commerce (une semaine en entreprise, une semaine en formation).

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M. K	Assiduité à l'activité		X	
	Ponctualité à l'activité		X	
	Capacité à s'organiser		X	
	Capacité à utiliser les transports		X	

De même afin d'optimiser leur projet professionnel, l'équipe a proposé à **2 usagers** de s'inscrire dans un **projet permis**, en collaboration avec la Pension de Famille. L'objectif consiste à solliciter une auto-école afin de réaliser une formule de « **stage intensif code** » à destination des participants. Cette formule comprenait l'intervention d'un moniteur/formateur durant **une semaine à la Pension de famille** pour préparer les



usagers au passage de l'examen de code. Cette formation s'articule entre des **cours le matin** et **des exercices l'après-midi** et le passage de l'examen du code les jours suivants.

1.3 Le domaine de la vie sociale : Restauration des liens familiaux

Dans le cadre de sa mission, le service contribue au maintien du lien familial et à la prévention de la rupture de contact (relation avec le voisinage). L'accompagnement dans ce domaine concerne les parents (mère avec enfants), dans le champ du soutien à la parentalité. Ces dernières sont relativement autonomes dans les actes de la vie quotidienne, et rencontrent des difficultés à exercer leur autorité au sein de leur foyer.

Les actions de soutien à la parentalité visent à accompagner les parents dans l'éducation de leur enfant, de permettre d'élaborer, si nécessaire, des liens plus structurants entre parents et enfant. L'approche éducative vise à accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, à améliorer les relations parents / enfants, à accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux.

Cette année l'équipe a soutenu un parent dans l'inscription de son enfant dans diverses activités de loisirs (club de foot, vacances colo-apprenantes à la Dominique). La guidance éducative s'est articulée autour de l'ensemble des démarches d'inscription (dossier à remplir, financement, confection trousseau...).

De même l'aide à la parentalité vient réhabiliter l'usager dans son rôle de parent, de surcroît durant les périodes conflictuelles intrafamiliales parent / enfant. Il en résulte que cette année, l'équipe a accompagné une mère présentant une carence éducative rencontrant des difficultés dans le cadre de l'éducation de son fils.

2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCÈS AU SOIN ET LE BIEN-ÊTRE PERSONNEL

■ Le bien-être personnel :

Le service suggère un soutien en terme de bien-être personnel, dans le cadre d'un accompagnement vers l'accès et le maintien dans les soins esthétiques. L'objectif vise à favoriser « l'image de soi », et valoriser « l'estime de soi ». L'équipe continue à sensibiliser et encourager les bénéficiaires à prendre soin d'eux, par le biais d'institut de soins / beauté. Les bénéficiaires s'approprient progressivement l'accompagnement soins esthétiques, car l'image de soi et l'estime de soi sont valorisés (ex : prendre un rendez-vous chez le coiffeur).

Certains n'ont pas encore le réflexe de prendre soin d'eux, tandis que d'autres n'hésitent pas à solliciter le service. Dans cette optique, l'équipe SAVS poursuit la collaboration avec le salon de coiffure solidaire partenariat avec **l'Association « Les Mains de Fée »**, qui offre des prestations de coiffure à moindre coût. Notons que certains usagers se rendent dans le salon de coiffure, en toute autonomie.

BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} S	Capacité à repérer les salons de soins esthétiques dans l'environnement proche		X	
	Capacité à démarcher auprès des salons de soins esthétiques (coiffeur)		X	
	Capacité à se rendre régulièrement selon les besoins	X		
	Capacité à émettre des demandes (coiffure particulière)	X		

■ L'accès au soin :

La démarche éducative autour de l'accès au soin se traduit par **les conseils** (prise de rendez-vous) et **les orientations** vers les professionnels de santé. Les usagers sont guidés dans la recherche de médecin traitant. Concernant les domaines plus spécifiques, les bénéficiaires sont orientés auprès des spécialistes selon les besoins (ex : podologue, ophtalmologue).

Cette année **la proportion de jeune femme est croissante**. Il en résulte que l'équipe mène un accompagnement spécifique en collaboration avec des sages-femmes pour assurer les suivis gynécologiques (contraception).



BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} S	Capacité à contacter leur médecin traitant en cas de besoin		X	
	Capacité à contacter un spécialiste (dentiste) en cas de besoin	X		
	Capacité à démarcher auprès des médecins et spécialistes		X	
	Capacité à se renseigner et prendre un rendez-vous		X	
	Capacité à se rendre par leur propre moyen		X	
	Capacité à réaliser seul la démarche	X		

Le travail éducatif et d'apprentissage s'inscrit également dans la localisation des établissements et cabinets médicaux. Cette action consiste à baliser un itinéraire adapté et repérable, afin que le bénéficiaire puisse s'y rendre par lui-même.

Cette année l'équipe s'est rapprochée d'établissement de soins dont l'Hôpital de Jour « *Les Nouvelles Eaux Vives* » et la « *Maison Sport Santé* », afin d'inscrire les usagers demandeurs dans des dispositifs de prévention obésité. Concernant l'Hôpital de Jour, l'utilisateur a été éduqué autour d'une meilleure hygiène alimentaire, à l'élaboration de menus équilibrés et une sensibilisation à l'activité physique. La Maison Sport Santé est principalement sur le maintien à la pratique d'activités physiques, et de soins (balnéothérapie).

2.1 Les actions de prévention

Les actions de prévention ont pu être menées auprès des usagers en collaboration avec l'infirmière du SAMSAH, selon les facteurs de risques sanitaires. En exemple, en ce qui concerne les femmes, nous avons proposé une guidance afin de réaliser différents dépistages (mammographie, MST, IST). Les usagers ont été guidés afin de bénéficier d'un suivi, de recueillir des conseils et d'avoir des informations voire des préconisations.

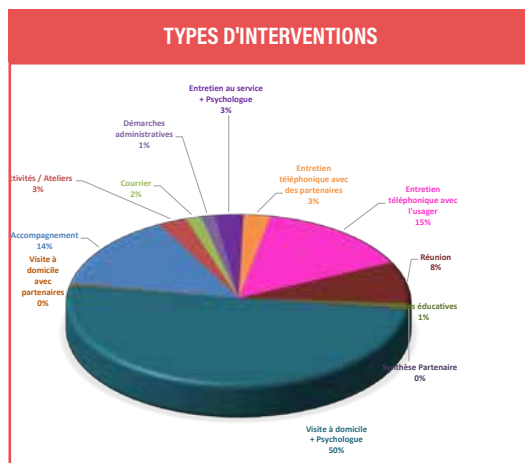
BÉNÉFICIAIRE CONCERNÉ	DOMAINE DE COMPÉTENCES	NON ACQUIS	EN ÉMERGENCE	ACQUIS
M ^{me} S	Capacité à démarcher auprès des médecins et spécialistes, structures adaptées	X		
	Capacité à se renseigner et prendre un rendez-vous		X	
	Capacité à se rendre par leur propre moyen	X		
	Capacité à suivre un traitement/recommandations	X		

3) LES TYPES D'INTERVENTIONS RÉALISÉES

Le tableau suivant aussi bien que le graphe rentre dans le détail des types d'actions menées en faveur des bénéficiaires.

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NOMBRE DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	95	106	11
Activités / Ateliers	18	43	11
Courrier	10	10	8
Démarches administratives	9	9	6
Entretien au service (+psychologue)	18	23	11
Entretiens téléphoniques avec partenaires	17	18	9
Entretiens téléphoniques avec l'utilisateur	99	99	15
Réunion	53	50	20
Sorties éducatives	6	34	10
Synthèse Partenaire	2	2	2
Visite à domicile (+psychologue)	332	339	15
Visite à domicile avec partenaires	2	3	3
TOTAL	661	736	121

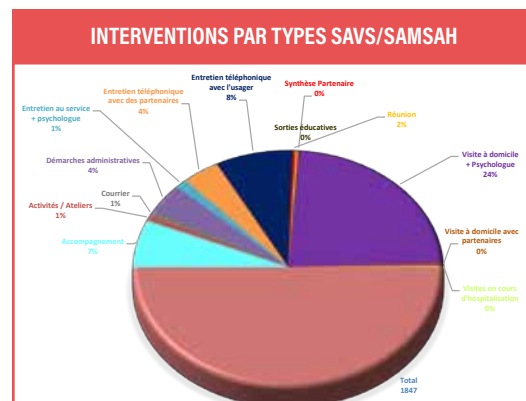




L'intervention de la psychologue se fait à sa demande ou celle du bénéficiaire soit en entretien au service avec quelquefois la présence du référent en fin d'entretien, ou en visite au domicile.

3.1 Les interactions des deux services

Les visites au domicile du bénéficiaire pour certain restent du relationnel, pour d'autres c'est un temps éducatif ou d'apprentissage des actes nécessaires à la vie quotidienne.



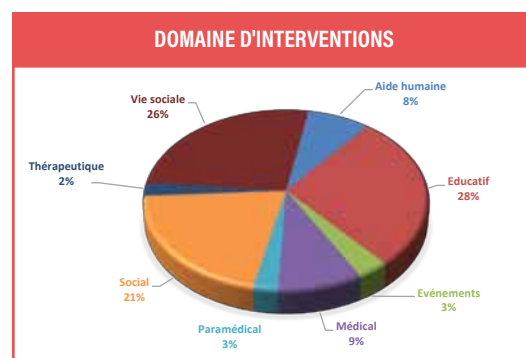
Les accompagnements sont des actes réalisés vers l'extérieur. Cela peut représenter des achats ou l'accompagnement vers des structures ou des activités autres.

3) LES TYPES D'INTERVENTIONS RÉALISÉES

Bien que le domaine de la vie sociale représente une grande part de nos actions, cette année **l'accent a été porté sur l'éducatif**, il y a eu **263 interventions** dans ce domaine.

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NOMBRE DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	233	251	23
Activités / Ateliers	27	62	22
Courrier	28	28	14
Démarches administratives	145	163	21
Entretien au service (+psychologue)	45	56	27
Entretiens téléphoniques avec partenaires	144	154	25
Entretiens téléphoniques avec l'usager	298	311	28
Réunion	53	50	40
Sorties éducatives	9	50	17
Synthèse Partenaire	3	3	3
Visite à domicile (+psychologue)	845	858	37
Visite à domicile avec partenaires	13	14	10
Visite à domicile avec partenaires	4	4	4
TOTAL	1 847	2 004	271

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Aide humaine	74	76	13
Éducatif	263	310	16
Événements	31	58	14
Médical	83	84	12
Paramédical	24	24	6
Social	194	211	17
Thérapeutique	22	44	12
Vie sociale	247	279	15
TOTAL	938	1 086	105

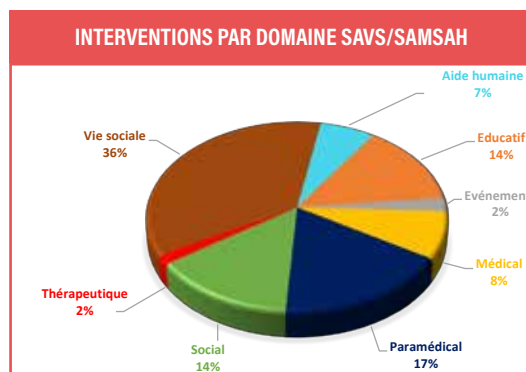


Par ailleurs, la préoccupation médicale et para médicale a été également un point abordé en terme éducatif, de prévention avec la venue de jeunes personnes et de plus de femmes.

En ce qui concerne le domaine social, des démarches et des accompagnements ont été réalisés au vu de l'insertion professionnelle. Le public accueilli se rajeunissant cette demande d'insertion devient plus forte.

Les interactions des deux services

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Aide humaine	352	359	27
Éducatif	719	763	27
Événements	28	35	13
Médical	231	236	27
Paramédical	489	504	30
Social	237	255	32
Thérapeutique	85	66	21
Vie sociale	1 402	1 463	33
Total	3 543	3 681	210



➤ Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Rappelons le principe de l'entité UDAF, en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines, elle repose sur l'existence d'un service d'appui, et ce sur l'ensemble des établissements de l'UDAF.

Le suivi et la coordination de l'équipe se réalisent via les différents outils de management et d'organisation, des moyens matériels et financiers mise à disposition pour le bon fonctionnement et la réalisation des projets.

Cette année, nous avons pu mettre en place l'analyse des pratiques ce qui est une bonne chose pour la cohésion de l'équipe d'autant plus que c'est une équipe nouvelle.

Toutefois, nous sommes pas en effectif total. Le recrutement d'une nouvelle personne est en cours.

➤ Perspectives pour 2024

- Projet de déménagement dans les locaux du siège
- Réalisation de l'évaluation externe
- Signature du CPOM
- **Activité culturelle :**
 - Activités selon les événements de l'année ou les invitations reçues
- **Activité physique et sportive :**
 - Activité 1 fois/semaine tous les vendredis; randonnée le dernier vendredi du mois
- **Temps forts :**
 - Carnaval : parade de Capesterre-Belle-Eau
 - Pâques : Journée au jardin d'eau à Goyave
 - Pentecôte : Journée à la rivière Corossol
 - Fête de fin d'année : marché de Noël, chanté Noël, panier de Noël et fête de fin d'année
- **Programme vacances :**
 - Juillet : Séjour à la Dominique du 22 au 27 juillet 2024
 - Août : Activités diverses tous les vendredis; sortie shopping plaisir le 16/08/2024
- Promotion santé : MST/IST, dépistage, addiction, hygiène des mains, hygiène alimentaire (marché), salon de thé 1 fois/mois les jeudis après-midis
- Développement de l'atelier numérique en faveur des bénéficiaires
- Mise en place d'un atelier cuisine thérapeutique
- Relancer partenariat avec Handi' Go

L'année 2023 a été une année de réadaptation positive suite au climat social et sanitaire. Nous avons dû penser différemment pour adapter nos prises en charge et nos divers accompagnements dans une dimension relationnelle en collaboration avec la psychologue. Cela nous a demandé de redoubler d'efforts mais le résultat a été concluant car nous avons pu mettre en place plusieurs activités où les bénéficiaires nous ont montré leur satisfaction au travers des différents espaces où sont recueillies leurs expressions.

Le bien-être personnel du bénéficiaire passe par le soin relationnel que nous pouvons mettre en place, ceci permet de mieux appréhender les limites ou les freins de l'accompagnant qui peuvent être dû à la pathologie de l'individu, à l'incompréhension de l'accompagnement ou simplement à un refus de cet accompagnement.



> Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) Pôle Pointe à Pitre

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Rappel du cadre législatif :

La pathologie psychique étant reconnue comme un handicap, les services d'accompagnement médico-sociaux SAMSAH et SAVS sont des acteurs de l'accompagnement visant à compenser le handicap, des personnes en situation de handicap d'origine psychique vivant dans la cité. L'article D312-162 du code de l'action sociale et des familles (CASF) prévoit que les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ont pour vocation dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté :

- De contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.
- De prendre en charge des personnes adultes, y compris celles ayant la qualité de travailleur handicapé, dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :
 - À une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence ;
 - Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

2) OBJECTIFS

L'objectif est d'accompagner la personne dans son parcours de vie. Pour ce faire, il faudrait en premier lieu connaître la personne dans ces capacités et limites, en respectant ses choix, en instaurant un climat de sécurité et de confiance. D'où la mise en place, d'entretien et de grille d'évaluation afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes.

2.1 Les objectifs visant la prise en charge du bénéficiaire

C'est de permettre à la personne d'accéder à ses droits fondamentaux qui sont :

- **L'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi**
- **L'accès au logement** c'est permettre à la personne d'accéder ou garder un logement pérenne dans un environnement social, administratif et soignant.
- **L'accès aux soins**, c'est soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soins.

■ **L'accès à la culture** c'est la porte ouverte à une insertion dans la cité, c'est emmener le bénéficiaire dans l'organisation de ses loisirs.

■ **C'est orienter, guider et soutenir** le bénéficiaire dans la vie quotidienne par des actions ou activités :

- Liées à l'hygiène corporelle et vestimentaire
- De gestion du quotidien.
- Liées à la vie sociale
- Liées aux soins médicaux et paramédicaux

2-2 Les objectifs retenus quant aux éléments d'organisation

C'est de développer une meilleure coordination entre les différents intervenants mobilisés autour de la personne. Et la mise en place des différents documents d'accompagnement lors de l'évaluation des actions menées avec et pour les bénéficiaires.

3) PUBLIC ACCUEILLI

L'agrément du SAVS est de **80 personnes** en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAVS de la MDPH. L'effectif total n'est pas atteint car nous sommes dans une **montée en charge progressive**.

3.1 Nombre de notifications

Au cours de l'année écoulée le service a reçu **6 nouvelles notifications**.

3.2 Origine de la demande

Sur les **21 accompagnements réalisés en 2023**, les demandes émanent des services ou établissements inscrits dans le tableau ci-dessous. Les demandes viennent pour une bonne part du service de protection judiciaire avec le plus souvent une démarche initiée par le service de soins en psychiatrie.

ADRESSÉ PAR	NOMBRE	RÉPARTITION %
Assistants sociaux	1	4,76 %
Autres	1	4,76 %
CMP	1	4,76 %
Famille	1	4,76 %
Maison du handicap	2	9,52 %
SMJPM	4	19,05 %
Inconnu	11	52,38 %
TOTAL	21	100 %



3-3 Répartition par statut

Les **différents statuts de notre file active** regroupent les dossiers en suivi, en évaluation et les dossiers en préadmission soit **22 accompagnements**.

Au cours de cette **année 2023**, nous avons traité **28 dossiers** dont l'évolution par statut a été la suivante :

- **15 dossiers** ont été en suivi
- **6 dossiers** ont été en préadmission
- **2 dossiers** en évaluation
- **14 dossiers** sont en attente dont : **3 pré-admission** ont été fermés (limite d'âge)
- **28 dossiers** fermés

STATUT	NOMBRE DE DOSSIERS	NB. DE DOSSIERS TRAITÉS
En attente	14	14
Évaluation	2	2
Fermé	28	11
Pré-admission	6	6
Suivi	15	14
TOTAL	65	47

4) ACTIVITÉS ET / OU SERVICES PROPOSÉS

Les actions ou les activités mises en place dans le service sont à visées éducatives pour une meilleure adaptation à la vie de la cité. L'objectif étant le développement ou le maintien de l'autonomie du bénéficiaire, en tenant compte de ses besoins et capacités.

■ Le suivi médico-social

- **Les entretiens avec la psychologue** sont des espaces d'écoute et de soutien réservé aux bénéficiaires mais également à la famille.
- **Les entretiens au service** en fonction des besoins des bénéficiaires
- **Les visites à domiciles** : équipe et tiers intervenants au domicile
- **Les accompagnements** dans les actes de la vie quotidienne
- **Insertion professionnelle et sociale**

■ L'accès au soin et le bien-être personnel,

- Le maintien dans le soin et action de prévention
- **Mise en place de partenariat** avec les professionnels de santé gravitant autour du bénéficiaire
- **Recherche de partenariat** favorisant des actions de bien-être

■ Les activités

- Des projets d'atelier tel que « l'atelier d'apprentissage » et « l'hygiène alimentaire ».

- Initiation de groupe de parole, avec l'intervention de la psychologue
- Projet culturel en fonction de la demande des bénéficiaires
- Activités physiques et randonnées
- Activités de loisirs

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

5.1 Rôles et missions

L'Éducateur spécialisé, dans le cadre du projet de vie de bénéficiaire, il veille à l'adaptation de l'accompagnement de celui-ci, afin qu'elle soit prise en compte dans toutes ses dimensions, notamment sa subjectivité. Soutien leur insertion professionnelle. Il fait le lien avec l'environnement familial et social des bénéficiaires.

La Psychologue, elle garantit par ses vacations lors des réunions de coordination ou réunion d'équipe un soutien et un accompagnement à l'équipe. Elle assure également des entretiens avec le bénéficiaire.

Le Chef de service, assure la coordination et le management de l'équipe pluridisciplinaire, il est le garant de la bonne marche du service et des prestations rendues aux bénéficiaires.

Ce travail se fait en collaboration avec la **secrétaire** sous l'autorité **d'un Directeur et des services supports de la Direction Générale**.

5.2 Intervention par corps de métier

Nous allons présenter les interventions réalisées par les différents intervenants dans les graphes suivants. Tenant compte des doubles notifications mais également de la mutualisation des compétences entre service lorsque cela est nécessaire. Nous allons faire apparaître les apports du SAMSAH dans les accompagnements.

La situation sanitaire et sociale a eu des conséquences sur la présence des professionnels (absences et arrêts maladies de certains). Ce qui a impacté le nombre d'interventions par corps de métiers.

6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Notons que cette année l'accompagnement SAVS a subi des périodes d'interruption consécutives aux mouvements sociaux contre les mesures de suspension des non-vaccinés.

6-1 Projet et termes d'activités

En interne, un programme d'activité est défini pour l'année (activités physiques, sorties pédagogiques...), dans lequel les usagers ont pu prendre part.



- **Activité physique et randonnée** : différentes sorties ont organisé par l'équipe pour cette année 2023.
- **Les fêtes de fin d'année** nous avons reconduit l'organisation de 2022, en offrant le panier de Noël ainsi qu'un repas les 24 et 31 décembre 2023 à l'ensemble des bénéficiaires.
- **L'opération de livraison de paniers de fruits et légumes dans le cadre du projet « ON PAL POU BYEN MANJÉ » a démarré en direction des bénéficiaires en décembre 2023.**

6-2 Projet en terme d'organisation

Il est à noter que les interventions et travaux ont été fortement perturbés sur l'année 2023 par la crise sociale, consécutifs à l'obligation vaccinale. Les travaux réalisés :

- Évaluation externe du service
- Atteinte des objectifs 2021 du PACQ 2020-2024
- Harmonisation des saisies MEDITEAM
- Analyse de la pratique professionnelle
- Actualisation et adaptation des PAI suite aux observations des équipes
- Terrain d'expérimentation du GRADES

> Les usagers profil type/statistiques

1) AGE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

Alors que la tranche d'âge 40-49 ans occupait la part la plus importante (34,78 %) de notre effectif en 2021, sur l'exercice 2022 elle est en diminution et passe à 31,82 % pour laisser la part la plus importante à la tranche d'âge 50-59 ans (36,36 %).

ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES		
PÔLE POINTE À PITRE	NOMBRE	RÉPARTITION %
20-29 ans	2	9,52 %
30-39 ans	7	33,33 %
40-49 ans	5	23,81 %
50-59 ans	6	28,57 %
60-69 ans	1	4,76 %
TOTAL	22	100 %

2) RÉPARTITION PAR SEXE

En 2022 les hommes étaient majoritaires. En 2023 les femmes représentent l'essentiel de la file active avec 71,43 % des effectifs. Cette évolution reflète l'évolution de la structure de notre société Guadeloupéenne sur ce point.

CIVILITÉ	NOMBRE	RÉPARTITION %
M.	6	28,57 %
M ^{me}	15	71,43 %
TOTAL	21	100 %

3) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

Nous desservons **treize communes**. Le tableau suivant cartographie les lieux de résidence de nos bénéficiaires. Notre activité s'étend sur le quadrilatère **Baie Mahault - Petit - Bourg - Sainte Anne - Petit- Canal- Sainte- Rose**. Les deux principales communes où nous intervenons **sont le Gosier et les Abymes**.

COMMUNE D'ORIGINE	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Baie Mahault	2	9,52 %
Lamentin	1	4,76 %
Le Moule	1	4,76 %
Le Gosier	1	4,76 %
Les Abymes	3	14,29 %
Morne-à-L'eau	2	14,29 %
Petit-Bourg	1	4,76 %
Petit-Canal	1	4,76 %
Pointe-à-Pitre	1	4,76 %
Port-Louis	1	4,76 %
St-Francois	1	4,76 %
Sainte-Rose	1	4,76 %
Sainte-Anne	1	4,76 %
Inconnu	3	14,29 %
TOTAL	20	100,00 %

4) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

DÉFICIENCES	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Intellectuelle	3	11,54 %
Langage	1	3,85 %
Trouble de l'humeur	3	11,54 %
Trouble de la personnalité	1	3,85 %
Trouble du comportement	3	11,54 %
Visuelle	1	3,85 %
Inconnu	14	53,85 %
TOTAL	26	100,00 %



La plupart des personnes suivies par notre dispositif relèvent des **troubles psychiques**. Cette pathologie peut être associée à d'autres troubles, comme nous montre le tableau suivant.

■ Les pathologies principales :

- La schizophrénie avec délires chroniques et mystico religieux
- La psychose hallucinatoire bipolaire chronique
- Des troubles du comportement
- Les troubles affectifs
- Les troubles paranoïdes
- Les troubles Maniaco-dépressif

■ Les pathologies associées les plus courantes :

- Des troubles de la personnalité
- Le diabète
- L'hypertension
- Une déficience intellectuelle

L'amélioration de la collaboration avec les différents services de la psychiatrie les infirmiers libéraux, nous conduit vers un meilleur accompagnement des bénéficiaires.

PARTENAIRES	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Accueil de jour	1	2,00 %
Aide-ménagère	2	4,00 %
Autre	2	4,00 %
CMP	5	10,00 %
Famille	5	10,00 %
Hôpital de jour	1	2,00 %
Infirmier libéral	4	8,00 %
Médecin traitant	4	8,00 %
Pas d'intervention extérieure	1	2,00 %
Personne de confiance	5	10,00 %
Psychiatre	4	8,00 %
Référent familial/amical	3	6,00 %
SAVS	2	4,00 %
Service d'auxiliaire de vie	1	2,00 %
Services sociaux	3	6,00 %
Travailleur social	3	6,00 %
Inconnu	4	8,00 %
TOTAL	50	100,00 %

5) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

La **curatelle renforcée** est la mesure la **plus rencontrée**. Elle concerne **7 personnes** sur les 21 suivies sur la période.

PROTECTION JURIDIQUE	NOMBRE	RÉPARTITION EN %
Curatelle renforcée	7	33,33 %
Sans	5	23,81 %
Tutelle administrative	4	19,05 %
Tutelle familiale	1	4,76 %
Inconnu	4	19,05 %
TOTAL	21	100 %

6) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

6.1 Etat matrimonial

La grande majorité des personnes **vivent seules et sont sans enfants**. **Les liens familiaux sont très distendus voir près qu'inexistants pour le plus grand nombre**. Les difficultés relationnelles étant là, nous travaillons au maintien ou à la création de ces liens, à la demande du bénéficiaire, ou de la famille. Toujours, en tenant compte de l'avis du bénéficiaire.

STATUT MATRIMONIAL	NOMBRE	RÉPARTITION
Célibataire vivant chez ses parents	4	19,05 %
Célibataire vivant seul	8	38,10 %
Inconnu	9	42,86 %
TOTAL	21	100 %

6.2 Type de logement

La recherche et le maintien dans le logement restent encore un enjeu pour les personnes en situation de handicap psychique. Les projets de déménagement en vue d'une amélioration des conditions d'hébergement trouvent difficilement leur aboutissement.

TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE	RÉPARTITION
En appartement	8	38,10 %
En maison individuelle	4	19,05 %
Inconnu	9	42,86 %
TOTAL	21	100 %

7) STATUT DES BÉNÉFICIAIRES AU REGARD DU LOGEMENT.

Le statut de locataire est prédominant chez les bénéficiaires. L'hébergement à titre gratuit (19 %) marquerait un soutien matériel de la famille. Cependant les conditions d'hébergement restent trop souvent précaires et mais les situations d'isolement ne sont pas pour autant atténuées.



TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE	RÉPARTITION
Locataire dans le parc social	6	28,57 %
Locataire dans le privé	1	4,76 %
Logé à titre gracieux	4	19,05 %
Propriétaire	1	4,76 %
Inconnu	9	42,86 %
TOTAL	21	100 %

8) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée (AAH)** est le revenu principal de nos bénéficiaires. Les coupures de la prestation peuvent engendrer des difficultés chez certains bénéficiaires, pouvant aller jusqu'à la décompensation. Il va sans dire que les projets d'accompagnement de ces personnes seront également impactés.

TYPE DE LOGEMENT	NOMBRE	RÉPARTITION
AAH à taux plein	4	15,38 %
AAH différentielle	2	7,69 %
Allocations familiales	1	3,85 %
APL	2	7,69 %
Salaire	2	7,69 %
Inconnu	15	57,69 %
TOTAL	26	100 %

9) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

Nous avons affaire à un public ayant un degré de formation très bas. Avec un niveau de lecture, de calcul et quelquefois de compréhension faible à moyen. Il est vrai que la maladie ne facilite pas les choses.

NIVEAU DE SCOLARITÉ	NOMBRE	RÉPARTITION
Niveau BAC	1	4,76 %
Niveau BEP-BEPC	1	4,76 %
Niveau primaire	5	23,81 %
Non scolarisé	1	4,76 %
Inconnu	13	61,90 %
TOTAL	21	100 %

> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

L'accompagnement, en premier lieu s'appuie sur l'évaluation des capacités de l'individu, afin de lui permettre de devenir acteur de sa vie. Cet accompagnement est basé sur la Co-

construction d'un Projet d'Accompagnement Individualisé. Selon les besoins de la personne accompagnée, les priorités et les objectifs ne sont pas les mêmes.

1) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

1.1 Les actions menées dans le domaine de la vie quotidienne

■ Démarches administratives

Le SAVS assiste les bénéficiaires dans leurs démarches sur le plan administratif. L'équipe établit le lien avec les services sociaux de droit commun. Des accompagnements physiques peuvent être effectués si le PAI le prévoit. La mise en place d'une mesure de protection juridique peut être suggérée si cela s'avère nécessaire.

■ Accompagnement éducatif aux courses

Dans ce domaine, le SAVS vient contribuer à l'acquisition et au développement de l'autonomie dans le quotidien, en s'appuyant sur différents axes de travail.

L'aide apportée aux usagers vient répondre à la réalisation des achats alimentaires en associant une sensibilisation autour de l'hygiène alimentaire, vers la composition d'un menu équilibré. Soulignons qu'une organisation de portage de repas est mise en place pour certains bénéficiaires.

■ Gestion budgétaire

Notons que l'ensemble des bénéficiaires est concerné par cet accompagnement spécifique, c'est un sujet qui les préoccupe au quotidien. La démarche repose sur l'évaluation des capacités de gestion, et l'aide éducative budgétaire adaptée à mettre en place.

Les difficultés rencontrées demeurent principalement dans le respect, et parfois l'utilisation à bon escient du budget attribué pour mener les actions qui en découlent.

1.2 Les actions menées relatives au logement

■ Accès à un logement

Le service s'inscrit au niveau de la recherche et l'appropriation de logement. Cette année, a vu l'aboutissement du projet de relogement de Hubert et Harry H. d'une part et de P. Ginette d'autre part. Il s'agissait de les déménager en vue de l'amélioration de leurs conditions d'hébergement.

■ Entretien du lieu de vie

Passé par la mise en place de différents types d'apprentissage. L'approche éducative et technique (AVS/ES), permet aux usagers de gagner progressivement en autonomie dans le domaine des tâches ménagères qui leur incombent. Certains usagers rencontrent des difficultés, à maintenir l'état de propreté de leur lieu de vie. Le service a mis en place un accompagnement adapté à chaque usager, tenant compte de leur capacité.



■ Aménagement de l'habitat

L'aide à l'aménagement de l'habitat, dans un but de confort et de sécurité est mis en œuvre lorsqu'il est nécessaire. L'action éducative et d'apprentissage consiste à les accompagner, dans la recherche de matériels dans les magasins en fonction de la demande. Cette action est menée en collaboration avec le mandataire, notamment pour évaluer les possibilités financières de l'utilisateur et mesurer la faisabilité de l'action.

1.3 L'insertion professionnelle

La démarche éducative est de soutenir l'utilisateur dans l'élaboration et la co-construction de son projet professionnel. Soulignons que 3 usagers sont accompagnés dans ce domaine dans le cadre de différents dispositifs : ESAT ; ergothérapie / EPSM ; formation.

1.4 Restauration des liens familiaux

L'accompagnement dans ce domaine concerne particulièrement 3 parents (mère avec enfants), dans le champ du soutien à la parentalité. Ces dernières rencontrent des difficultés à exercer leur autorité au sein de leur foyer. Les actions de soutien à la parentalité visent à restaurer les parents dans l'éducation de leur enfant, de permettre d'élaborer, si nécessaire, des liens plus structurants entre parent et enfant.

Le SAVS a participé à la restauration des liens entre mère et fille, sur un fond de relation conflictuelle. En effet, en concertation avec la psychologue du SAVS, l'équipe a pu initier une médiation entre la mère et sa fille.

2) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACCÈS AU SOIN ET LE BIEN-ÊTRE PERSONNEL, À LA VIE SOCIALE (DE LOISIR ET D'INSERTIONS)

Les interventions s'articulent autour d'un accompagnement, favorisant l'accès aux soins, des actions de prévention des risques sur le plan sanitaire, contribuant au bien-être du bénéficiaire.

■ Le bien-être personnel

Le service insufflé un soutien en terme de bien-être personnel, dans le cadre d'une ouverture vers l'accès et le maintien dans les soins esthétiques. L'objectif vise à favoriser « l'image de soi », et valoriser « l'estime de soi ». Par ces soins, l'équipe tend à développer la conscience corporelle, dans une dimension relationnelle. D'ailleurs certains deviennent autonomes sur ce plan, et commencent à apprécier l'accompagnement soins esthétiques.

■ L'accès au soin

L'accès au soin se traduit en amont par une vigilance sur l'état de santé du bénéficiaire, par la suite une aide au suivi

est portée. Le SAVS accompagne vers les professionnels de santé par des conseils (prise de rendez-vous) et les orientations appropriées vers les professionnels de santé. Les bénéficiaires gagnent en assurance, de fait les consultations auprès des médecins traitants deviennent systématiques notamment quand il s'agit de soucis de santé bénins.

■ Les actions de prévention

L'intervention du SAVS dans le domaine médical et paramédical, s'effectue en étroite collaboration avec le SAMSAH (infirmière, aide-soignant), dans les moyens mis en œuvre. Cette année les actions de prévention ont pu être menées auprès des usagers, selon les facteurs de risques sanitaires identifiés. Au niveau de la prévention autour de l'hygiène alimentaire, l'équipe est impliquée dans la mise en œuvre du programme « BYE LAMEN POU BYEN MANJE ».

3) ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (DE LOISIRS ET D'INSERTION)

Le SAVS dans le cadre de son accompagnement, vient contribuer à l'inclusion sociale des usagers par le biais de la gestion du temps libre. Pour rappel, les activités de loisirs en tant que support éducatif et d'apprentissage, représentent également pour les bénéficiaires une rupture avec leur quotidien. Celles-ci favorisent la découverte de leur environnement par une insertion sociale et une meilleure inscription dans la vie de la cité. Le SAVS organise des activités et actions collectives pour le développement personnel et la resocialisation, des sorties, des activités physiques... favorisant la dynamique de groupe et les rencontres interpersonnelles.

■ Durée d'intervention totale par heure et par type

En 2022, on relevait un net recul du volume total d'heure par type d'intervention (318h35 contre 409h56 en 2021). Cette diminution est à mettre en lien avec la perturbation de l'activité consécutive aux différents mouvements sociaux contre la mesure de suspension des non-vaccinés. Une salariée n'a pas été remplacée durant la période. En 2023 les chiffres sont à la hausse.

TYPE D'INTERVENTIONS	NOMBRE	NB DOSSIERS	NB DOSSIERS UNIQUES
Accompagnement	60	60	12
Activités / Ateliers	27	29	7
Courrier	21	23	7
Démarches administratives	60	156	21
Entretien au service	6	6	4
Entretien téléphonique avec des partenaires	81	95	19



Entretien téléphonique avec l'usager	102	102	14
Réunion	16	30	19
Sorties éducatives	15	16	6
Synthèse Partenaire	4	4	3
Visite à domicile	285	286	18
Visite à domicile avec partenaires	2	2	1
TOTAL	679	809	131

■ **Durée d'intervention totale en heure par domaine**
 Cette augmentation se retrouve au niveau du volume total d'heure d'intervention par domaine. 1076 h en 2023 contre 626h50 en 2022 comme l'indique le tableau ci-dessous

DOMAINE D'INTERVENTION	NOMBRE	NOMBRE DOSSIERS	NB. DOSSIERS UNIQUES
Aide humaine	25	26	9
Éducatif	153	182	17
Événements	97	181	20
Médical	160	160	14
Paramédical	1	1	1
Social	105	143	18
Thérapeutique	1	1	1
Vie sociale	465	564	22
Total	1 007	1 258	102

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Rappelons le principe de l'entité UDAF, en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines. Principe qui, repose sur l'existence d'un service d'appui, ce sur l'ensemble des établissements de l'UDAF.

Le suivi et la coordination de l'équipe se réalisent via les différents outils de management et d'organisation.

■ Outils d'organisation :

- Le planning d'intervention avec les bénéficiaires, le planning des activités
- Le logiciel MEDATEAM.

■ Outils de management :

- Les différents types de réunions: coordination, débriefing, synthèse.
- Travailler à la cohésion de l'équipe à la coopération entre professionnels dans la construction d'une dynamique d'équipe.

- Transmission des données au service RH tant au point de vue des absences, des congés, des arrêts maladie.

■ Moyens matériels et financiers

- Véhicules, téléphones mobiles, postes informatiques.

> Perspectives pour 2023

Dans ses perspectives 2024, le SAVS compte poursuivre l'accompagnement dans le cadre de :

■ L'accès et du maintien dans une activité professionnelle.

L'équipe continuera à maintenir et soutenir les bénéficiaires, qui sont inscrits dans l'élaboration ou la concrétisation de leur projet professionnel (ESAT, Ergothérapie, Formation).

■ L'inclusion sociale

L'inscription dans la cité, à travers l'ouverture sur la vie citoyenne, sociale et culturelle. L'axe de travail repose sur des actions collectives et/ou individuelles. L'axe collectif visera à créer une dynamique de groupe « autonome », dans des activités. L'axe individuel découlera des centres d'intérêt de chaque bénéficiaire, exprimés dans le PAI

■ L'accès aux soins.

L'équipe en collaboration avec le SAMSAH, continuera à favoriser l'accompagnement vers l'accès et le maintien dans le soin et la prévention santé (médecin traitant, dentiste, programme obésité).

- Développement de l'atelier numérique en faveur des bénéficiaires
- Mise en place d'atelier à l'accompagnement à l'inclusion numérique et au bien mangé.
- Poursuivre l'appropriation des documents issus de l'évaluation interne
- Réalisation de l'évaluation externe
- Signature du CPOM



> La maison d'accueil spécialisée (MAS)

> Présentation de la structure

La Maison d'Accueil Spécialisée de l'UDAF (MAS-UDAF) a ouvert ses portes en décembre 2008. Elle a accueilli dans un premier temps, à titre provisoire, 9 résidents dans un logement à Baillif.

En février 2013, la MAS a emménagé dans les locaux de l'ancienne clinique Lubin, située dans la ville de Basse-Terre, à proximité du CHBT. Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation pour accueillir les usagers. En janvier 2014, l'établissement a atteint sa pleine capacité de 24 résidents. En 2018, une place supplémentaire a été accordée par l'ARS, portant la capacité d'accueil de l'établissement à 25 lits. En 2021, la capacité d'accueil de la MAS a augmenté de 4 places et passe donc à 29 lits.

La montée en charge des usagers a été progressive. Ainsi nous comptabilisons 27 usagers en fin d'année 2023. Les prochaines entrées étant prévues pour le premier trimestre 2024.

Il est à noter que le bâtiment permet d'accueillir, sur le même site, une unité SAMSAH/SAVS (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés/Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) gérée également par l'UDAF. La dynamique de ces deux services s'inscrit dans l'idée du vivre ensemble en établissement et d'une continuité dans l'offre de service.

1) MISSIONS

La MAS de l'UDAF Basse-Terre est un établissement médico-social qui assure, de manière permanente, à des personnes en situation de handicap, un lieu de vie incluant une prise en charge bipartite. Elle s'inscrit dans les missions propres à l'ensemble des MAS :

- Hébergement,
- Dispensation de soins médicaux et paramédicaux,
- Aide et accompagnement constants dans tous les actes de la vie courante,
- Offre d'activités sociales permettant l'ouverture à la vie culturelle et de loisirs favorisant le maintien et/ou le développement des acquis et préservant les régressions.

2) OBJECTIFS

Les objectifs généraux se déclinent à partir des textes réglementaires :

- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale qui régit les établissements médico-sociaux,
- Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes

handicapées. Elle place l'utilisateur au cœur du dispositif et lui ouvre la perspective d'être acteur de son projet de vie.

- Décret n° 2009-322 du 20 mars 2009, relatif aux obligations des établissements et services accueillant et accompagnant des personnes handicapées possédant un minimum d'autonomie. Il fixe les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des MAS.

3) PUBLIC ACCUEILLI

La MAS de l'UDAF accueille des personnes en situation de handicap psychique et/ou déficience intellectuelle associés à des pathologies psychiatriques. Les résidents ont pour la majorité d'entre eux effectué un ou plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, soit en région Basse Terre, soit sur Pointe à Pitre.

La nature de leurs pathologies fait de la vigilance constante un élément fort et incontournable de l'accompagnement. L'hospitalisation en secteur hospitalier psychiatrique est une solution adoptée en dernier recours.

4) LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

En terme d'activités, les résidents disposent d'une salle d'activités au rez-de-chaussée de l'établissement, avec un espace pour l'informatique, un espace esthétique, un espace activités manuelles et jeux divers. Ils disposent également d'un Atelier Couture et d'une Salle pour les activités sportives.

La diversité des activités permet une prise en charge globale de nos résidents basée sur l'apprentissage, la socialisation, les activités occupationnelles, les sorties.

Les activités sont inscrites dans un planning mensuel d'activités élaboré en groupe de travail pluri-disciplinaire. Il intègre des pictogrammes pour les résidents qui ne savent pas lire.

Certains résidents ont un planning mensuel individualisé affiché dans leur chambre.

■ Activités sur site :

- Sport en salle
- Arts/décoration
- Couture/broderie
- Bricolage
- Écoute musicale
- Atelier cognitif
- Atelier jardinage
- Espace beauté
- Groupe de parole
- Jeux divers



■ Activités extérieures

- Marche sportive
- Équitation
- Danse et expression corporelle
- Sortie culturelle
- Sortie découverte
- Plage
- Piscine

■ Accompagnement individuel

- Accompagnement en famille
- Sortie achats personnels
- Appels téléphoniques
- Consultations médicales

Les activités manuelles et l'atelier Couture proposées à la MAS s'organisent autour des événements de la vie culturelle et traditionnelle de notre département: le carnaval, les fêtes de Pâques, Les vacances de juillet et août, La fête des résidents et des usagers du SAMSAH-SAVS, Les fêtes de fin d'année, Noël et Nouvel An.

Le projet intergénérationnel avec les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse se poursuit nous avons clôturé l'année par une journée de mobilisation en faveur du téléthon avec plusieurs services de la protection judiciaire de la jeunesse.

Cette année un nouveau projet a été mis en place qui vise à favoriser des rencontres et des échanges avec une autre structure accueillant un public similaire, autour de tournoi de jeux de société (Loto, domino, belote), Le projet « Inter-Mas » avec la MAS de « Champfleury » de L'association de l'AGIPSAH.

L'activité cognitive est proposée quotidiennement et s'organise par groupe de niveaux, les supports sont variés et s'inspirent aussi des événements culturels de notre région.

L'activité Esthétique a lieu tous les week-ends en matinée et reste très appréciée des résidents. Elle a pour objectif « l'estime de soi » et « l'hygiène corporelle ».

L'activité physique et le sport adapté sont importants dans le planning des résidents. En effet, plusieurs modes de prises en charges leurs sont proposées par notre éducateur sportif, du coaching individuel, du sport collectif en salle au sein de la M.A.S.

Les activités extérieures: des résidents sont inscrits dans des activités sportives à l'extérieur de la Mas, comme l'équitation et la natation.

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

RÔLE

L'équipe pluridisciplinaire de la MAS est constituée de plusieurs professionnelles, aux compétences diverses, complémentaires et adaptées aux problématiques des usagers qu'elle accueille. Elle réunit donc des compétences médicales, paramédicales, psychologiques, celles des professionnels du socio-éducatif et de l'accompagnement. Elle est ainsi composée du chef de service, du médecin, d'infirmiers, d'Aides Médico Psychologiques, d'Educateurs Spécialisés, d'Aides Soignant, des professionnels des services généraux et de l'équipe d'accompagnement de nuit. Le rôle de cette équipe est de définir le projet individuel de l'usager et de s'assurer son suivi. Et, de ce fait, accompagner l'usager dans les actes de la vie quotidienne, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, d'élaborer le suivi de santé et des soins et de soutien.

MISSIONS

L'équipe pluridisciplinaire de la M.A.S. de Beauvallon assure l'accompagnement des résidents, dans le cadre des missions essentielles des maisons d'accueil spécialisées, en collaboration avec les re-présentants légaux et les parents. Ainsi, l'accompagnement s'articule autour de plusieurs axes, à savoir :

- Un confort et un cadre de vie
- L'hygiène et les soins du corps
- Les soins et le suivi médical
- Les aides matérielles à la vie quotidienne
- Le soutien psychologique
- Le soutien psychiatrique
- Loisirs et les animations
- L'autonomie
- La médiation avec la famille
- La lutte contre les régressions

6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

L'année écoulée nous a permis d'effectuer les actions suivantes :

- Le suivi des PAP 2022/2023
- La réintégration des agents suspendus en juin 2023, la continuation de la réorganisation de travail pour un meilleur dynamisme du travail d'équipe et un climat professionnel serein se fait doucement.
- Le maintien de l'activité équitérapie,
- Les temps forts: les vacances et ces nombreuses activités autour de la mer, la découverte du pays et la culture et les fêtes de fin d'année.
- L'animation de l'ensemble des ateliers composant les activités (activités manuelles, cognitives, jardinage, ...)
- Projet intergénérationnel avec la PJJ
- Projet inter MAS 2023
- Projet téléthon 2023



> Profil des usagers

1) AGE ET SEXE DU PUBLIC ACCUEILLI

La moyenne d'âge est de 47,67 ans. Le résident le plus jeune a 24 ans et la résidente la plus âgée a 68 ans. Une adaptation de l'équipe à l'importante amplitude d'âge est fondamentale pour répondre au Projet d'Accompagnement Personnalisé de chaque résident.

L'établissement accueille 9 femmes et 18 hommes.

2) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

4 usagers ont un lieu de résidence éloigné (Morne à l'eau, Le Moule). L'organisation de l'accompagnement pour les séjours mensuels en famille s'avère problématique en raison du temps requis par le déplacement à cause des fréquents problèmes de circulation.

COMMUNE D'ORIGINE	RÉSIDENTS	
	PRÉSENTS AU 31/12/23	SORTIES COURANT 2023
Abymes (971)		1
Baie-Mahault (971)	1	
Basse-Terre (971)	1	
Bouillante (971)	1	
Gosier (971)	2	
Gourbeyre (971)	1	
Lamentin (971)	1	
Morne à l'Eau (971)	2	
Moule (971)	2	
Pointe-à-Pitre (971)	4	
Pointe Noire (971)	2	
Port-Louis (971)	1	
Saint-Claude (971)	3	
Saint-Rose (971)	1	
Saint-François (971)	2	1
Saint-Martin (971)		
Vieux-Habitants (971)	3	

3) NATURE DES DÉFICIENCES

■ Principales et associées

POINTE-À-PITRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	1 soit 3,70 %	16 soit 59,26 %
Autisme et Autres TED	2 soit 7,41 %	0
Troubles psychiques	24 soit 88,89 %	1 soit 3,70 %
Troubles du langage	0	2 soit 7,14 %
Troubles des langages + app	0	8 soit 29,63 %
Déficiences auditives	0	0
Déficiences visuelles	0	1 soit 3,70 %
Déficiences motrices	0	0
Déficiences métaboliques	0	1 soit 3,70 %
Cérébro-lésions	0	0
Polyhandicap	0	1 soit 3,70 %
Troubles du comportement et de la communication	0	15 soit 55,56 %

Plus de 80 % des usagers ont pour principale déficience les troubles psychiques, deux souffrent d'autisme et un de déficiences intellectuelles. Ils rencontrent aussi, à moindre mesure, des déficiences associées qui sont essentiellement des déficiences intellectuelles à hauteur de 60 %, de trouble d'apprentissage et du langage à pour 30 % d'entre eux et de troubles de comportement et de la communication pour 15 % d'entre eux.

Un usager connaît des problèmes de déficiences métaboliques, un autre est porteur de polyhandicap et de handicap visuel.

4) ADDICTIONS ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

Nous comptons 8 fumeurs au sein de cet établissement dont deux usagers souffrant d'addictions aux produits dits illicites. Cette nouvelle problématique pousse les professionnelles à adapter leur prise en charge et faire appel au réseau Sud Basse Terre pour mieux répondre à cette nouvelle problématique.

Quant aux comportements des résidents, il est en relation directe avec leurs pathologies mentales et psychiatriques, précédemment citées. Des phénomènes d'agressivité récurrents se manifestent :

- Plusieurs agressions physiques et de nombreuses agressions verbales envers les professionnels.
- De fréquentes agressions entre les usagers.
- Des dégradations du mobilier.



5) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

Le cadre juridique des usagers est le suivant :

- 19 des résidents ont une tutelle simple,
- 2 une curatelle ;
- 5 une curatelle renforcée,

Tous les résidents de la MAS sont sous protection judiciaire. Une grande partie bénéficie de tutelle simple, les autres de curatelles dont 6 renforcées. Les tuteurs proviennent essentiellement d'organisme de tutelle du secteur associatif, dont 23 de l'association UDAF, d'autres du secteur privé ou du giron familial.

6) SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Tous les résidents sont célibataires.

- 23 résidents ont un lien familial ;
- 2 résidents effectuent des séjours en famille ;
- 6 résidents n'ont aucune visite ou de famille connue.

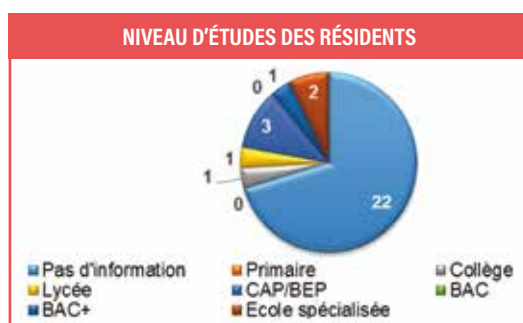
Des contacts réguliers avec les familles sont organisés : contacts téléphoniques, transport des résidents par les encadrants, invitations aux manifestations

7) LES RESSOURCES DES USAGERS

Les résidents bénéficient tous de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

8) EMPLOI, FORMATION, SCOLARITÉ

Nous avons peu d'informations sur le niveau d'études des résidents et leur parcours professionnel, cependant sur les 27 usagers accueillis à la MAS en 2022, 9 ont intégré un cursus scolaire et deux ont travaillé.



9) INCIDENTS, SANCTIONS, ORIENTATIONS

INCIDENTS	SANCTIONS	ORIENTATION
56	0	2

■ Incidents

La dynamique de groupe peut être tantôt harmonieuse tantôt conflictuelle. Elle varie selon les problématiques comportementales des usagers. Cette année le vivre ensemble a fortement été perturbé par le comportement agressif et /ou incontrôlés d'un usager envers ses pairs d'où le fort taux d'incidents enregistré. Les écrits professionnels doivent rendre compte du travail et des incidents effectifs.

Le comportement de quelques résidents, en lien avec leurs pathologies, présente de manière récurrente des phénomènes d'agressivité :

- Envers le personnel
- Envers les autres usagers
- Auto-agression
- Dégradation du mobilier

Les pannes de la climatisation restent présentes mais surviennent de manière plus espacée.

Les problèmes d'écoulement au niveau de la fosse septique sont moins fréquents. Les résidents jetant leurs vêtements et sous-vêtements dans les cuvettes des toilettes font l'objet d'une surveillance accrue.

■ Orientations

Une orientation d'une résidente de plus de 60 ans vers un EHPAD.

Une admission définitive à l'EPSM suite à une décompensation accompagnée d'acte d'agressivité grave

> Les actions d'accompagnement pour et avec l'usager

1) LES PROJETS PERSONNALISÉS

L'ensemble des Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) ont été révisés en 2020.

Chaque résident est reçu et entendu pour l'actualisation ou l'élaboration de son Projet Personnalisé d'Accompagnement. Les prochains Projets Personnalisés prévus au dernier trimestre 2023.

2) LES GROUPES DE PAROLE

Les résidents sont réunis en groupe de parole une fois par semaine. L'ensemble des usagers y participe.



3) LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les réunions du Conseil de la Vie Sociale ont repris lors du dernier trimestre de 2023 sur la base de l'ancienne réglementation. En effet du fait de la crise sanitaire et sociale les réunions prévues n'ont pas pu se tenir. La réforme du CVS sera appliquée en 2024.

4) LE PÔLE INFIRMIER

L'établissement assure une continuité des soins dans les domaines suivants :

- L'hygiène bucco-dentaire,
- La lutte anti-vectorielle,
- Les consultations internes,
- L'équilibre alimentaire.

Au cours de cette année 2023, quatre résidents ont été hospitalisés pour une durée de 101 jours, dont 2 hospitalisations longues 31 et 60 jours. On décompte une sortie définitive en décembre 2023.

Au total, pas moins de 348 consultations d'ordre médical et paramédical ont été enregistrées au cours de l'année 2023, c'est deux fois plus que l'an dernier.

> Perspectives pour 2024

Les grands chantiers de 2024 :

- 1^{ère} année d'accompagnement par le cabinet ACOA dans le cadre du dispositif de management de la qualité mutualisé entre ESMS
- Préparation et réalisation de l'évaluation externe
- Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation externe réalisée en 2021
- Signature du CPOM
- Réorganisation du travail : Actualisation et/ou élaboration des outils de travail (rédaction des fiches de poste, réalisation des entretiens professionnels)
- Mise en œuvre des PAP 2024
- L'amélioration du cadre de vie : acquisition d'équipements pour l'amélioration du cadre de vie des résidents et des conditions de travail des professionnels
- Appropriation des espaces privatifs (chambres des résidents)
- Continuer l'aménagement des espaces extérieurs de convivialité
- Prévoir un espace d'accueil parent
- Développer les partenariats en vue d'une plus grande insertion dans l'environnement (projet intergénérationnel, TÉLÉTHON.)
- Projet : « Tous aux JO de 2024 à Paris »

> Suivi et coordination de l'Équipe pluridisciplinaire

■ Le temps des rencontres

- La réunion pluridisciplinaire est hebdomadaire. Elle a lieu les jeudis et un jeudi par mois. Elle réunit l'équipe d'accompagnement de jour et de nuit, les membres du pôle soin et de surveillance.
- L'équipe hôtellerie 1 fois par mois,
- et ouvrier d'entretien et secrétariat une réunion une fois par semaine.

En général, les temps de transmissions sont aussi des moments forts d'échanges d'informations et de prises de décisions. Ils se tiennent 3 fois par jour, tous les jours.

■ Le temps des écrits

Sur un planning de 4 semaines, un temps de 2 heures est consacré au temps des écrits afin de formaliser toutes les actions qui contribuent à la mise en œuvre du projet d'individualité de l'usager.

■ Supports

La MAS bénéficie du support mediateam, logiciel pour le suivi du projet personnalisé des usagers. Cependant il est sous-utilisé. L'outil informatique reste encore un frein pour un grand nombre de salariés.



> Le centre social « Le Village de la Famille et de l'Enfant » (VFE)

> Présentation de l'établissement

Le « Village de la Famille et de l'Enfant », UDAF VFE de Port-Louis, est devenu un Centre Social agréé par la CAF depuis fin 2020. L'établissement initialement spécialisé dans l'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) sous l'égide de la municipalité a été confié à la gestion de l'UDAF dès 2011. De plus, depuis 2021, il est ouvert au tout public, de l'enfant au senior. C'est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui offre des lieux d'animations de la vie sociale avec la participation active des habitants et des familles du Nord Grande-Terre.

Le Centre Social VFE propose ainsi plusieurs pôles :
Le pôle EAJE composé de deux services, œuvrant dans l'intérêt du jeune enfant :

- Un multi-accueil (crèche) de 50 places pour un accueil personnalisé de l'enfant de 0 à 3 ans.
- Un lieu d'accueil enfant parents, espace de parole, de rencontres et d'échanges pour les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans.

Le pôle Social propose plusieurs types de prestations : Info Familles, conseil Budget, Relais Numérique ainsi que de nombreuses activités et animations collectives répondant aux problématiques familiales et destinées à l'épanouissement de toute la famille. (Atelier Jardinage, atelier artistique, lecture, coaching, nutrition, yoga...). Enfin, plusieurs actions en faveur des familles ont été menées notamment des « Gratifieria », des opérations « Proxidon », des distributions avec la Banque Alimentaire, des sorties en familles et des « Festi'jeux »... L'établissement se veut être un lieu de rencontre et d'échanges, ouvert à toutes les familles du Nord Grande-Terre et en particulier à celles de Port-Louis.

> Faits marquants en 2023

Le projet « Kilti épi pinti » en partenariat avec le Centre Social « La Source » de Petit Canal.

L'objectif de ce projet en partenariat avec le Centre Social « La Source » de Petit-Canal a été de favoriser l'accès à l'art et à la culture à des populations isolées du Nord Grande Terre par la mise à disposition d'une équipe de 2 personnes des CS afin d'encadrer les différents groupes dans la découverte et la visite de lieux culturels ou artistiques de la Guadeloupe, tel que le Musarth, le musée Edgar Clerc, le Mémorial ACTE, le Musée des Beaux arts,

l'écomusée.... À l'initiative de la Préfecture et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le but était d'offrir tout au long de l'année, environ une sortie par Mois, la possibilité aux usagers de sortir de leurs quotidiens en leur facilitant la mobilité et l'accès à des sites méconnus pour eux. De plus, à l'issue de la sortie, les bénéficiaires ont pu restituer leurs émotions à travers des réalisations artistiques tout en étant coachés par un intervenant prestataire connu du milieu artistique. Une collaboration efficace entre Centres Sociaux du Nord Grande-Terre.

> Les services

1) LE MULTI ACCUEIL

Activité économique

■ Fréquentation

Le multi-accueil plus communément appelé crèche, a fonctionné du 02 janvier au 28 juillet puis du 30 août au 22 décembre 2023, pour un total de 218 jours dont 213 jours d'ouverture aux enfants.

Il a ouvert du lundi au vendredi pour un total de 2449,5 heures aux familles.

L'activité se résume en terme de fréquentation, à :

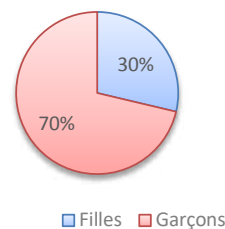
- 98 797,48 heures facturées
- 77 482,28 heures réalisées

Un taux d'absence encore élevé est observé malgré de nombreuses sensibilisations et relances auprès des familles sur le respect des heures liées à leurs contrats.

- 9h24 en moyenne ont été réservées par jour par enfant
- 8h14 en moyenne ont été effectivement réalisées (arrêt maladie, congés, journées écourtées...),
- 0,87 € ont été payés en moyenne par heure de garde

112 enfants ont fréquenté la crèche au courant de l'année.

FRÉQUENTATION PAR SEXE



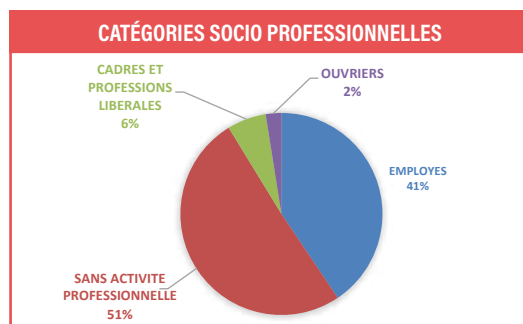
Catégories socio-économiques et implantation géographique des familles

Les enfants qui fréquentent le multi-accueil sont, depuis quelques années pour la plupart, issus de familles mono parentales :

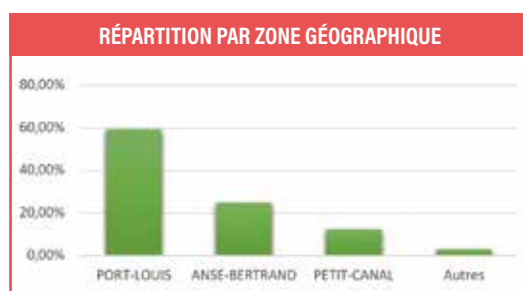
- Célibataires : 60 %
- Couples mariés : 24 %
- Autre, vie maritale : 13 %
- Divorcés, veufs : 3. %

Les parents sont en majorité, sans activité professionnelle, une forte partie du public fréquentant la structure vit des minimas sociaux ou, est encore dans le circuit scolaire d'où la faiblesse des recettes et l'absentéisme. Les familles viennent pour la plupart de Port-Louis.

- Employés : 40.60 %
- Chômeurs ou autres sans activité professionnelle : 47.65 %
- Cadres et professions libérales : 6.25 %
- Étudiants : 3 %
- Artisans, Agriculteurs : 2.5 %



Les familles viennent pour la plupart de Port-Louis



Évolution de l'activité

L'activité est dans l'ensemble stable même si elle a connu une légère baisse en fin d'année suite à l'augmentation de demande d'inscription pour la section des bébés qui malheureusement ne pouvait pas prendre plus d'enfants car déjà au complet et suite à une diminution en fin d'année du nombre d'enfants dans la section des grands et de la classe passerelle basculant déjà vers l'école maternelle.

■ Les activités pédagogiques

Projet 2022/2023 « La danse »

Le projet pédagogique sur la thématique de la « Danse » a commencé en septembre 2022.

Objectif global : Permettre aux enfants de découvrir les vertus de la danse à travers la musique, de diversifier leurs acuités sonores, d'éveiller les sens, de découvrir son corps et ses limites, de lâcher prise et de transmettre la culture...

C'est aussi pour faire l'enfant réaliser sa propre expérience sonore et se familiariser avec de nouvelles musiques.

Actions fortes du projet

Les sections ont pu travailler plusieurs courants musicaux ; Chaque section a choisi sa thématique (biguine, Gwoka...) Le travail éducatif porta sur, la reconnaissance des sons, l'apprentissage de son corps à travers des activités et ateliers artistiques et musicaux.

2) LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le LAEP est ouvert physiquement et librement aux familles les : mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. C'est un lieu d'échange et de partage gratuit ou l'anonymat y est garanti.

Les activités du Centre Social ont été menées de concert, notamment à travers des ateliers rassemblant des parents et des enfants (Lecture, jardinage...).

■ Fréquentation

Cette année, comme l'année précédente, une dizaine de familles a fréquenté de manière spontanée le LAEP.

- Accueil ponctuel des familles avec propositions de participation aux divers ateliers du Centre Social.

- Accueil ponctuel des familles avec propositions de participation aux divers ateliers du Centre Social.

■ Actions menées

Mise en place d'ateliers d'accompagnement des familles

- Ateliers de puériculture (ex : 6 séances sur l'Allaitement maternel...)
- Ateliers Jardinages (an fanmi)

Poursuite des partenariats

- Poursuite des partenariats en cours et création de nouveaux partenariats
- Mise en place d'activités pratiques qui relient parents et enfants



■ Perspectives

- Poursuite des partenariats en cours et création de nouveaux partenariats
- Mise en place d'activités pratiques qui relient parents et enfants

3) LES ACTIVITÉS SOCIALES

Les activités du Centre Social ont été multiples, notamment à travers des ateliers rassemblant l'ensemble des membres de la famille, parents et enfants. Les ateliers sont ouverts à l'ensemble du public, tous âges confondus.

■ Actions collectives

- 2 Gratifieria ouverts à tous les publics (environ 50 à 60 personnes par actions)
- 3 Villages Festi-jeux (jeux, Carnaval, cirque) ouverts aux parents et aux enfants (plus d'une centaine de participants en moyenne par animations)
- 13 Ateliers « Budget » personnalisés à la demande des usagers ou en groupe
- 10 Ateliers « Swé o ka » activité physique ouverte aux parents et enfants
- 2 initiations aux gestes de 1er secours par les pompiers de Port-Louis
- 9 Ateliers Yoga en famille
- Mise en place d'activités 20 ateliers sur la lecture « toupiti ka li osi » et « plaisir de lire » avec l'association Bibliolarge, 15 ateliers sur le jardinage autour d'un jardin partagé avec l'association Bwa Kapab, 2 ateliers plantation de riz, plusieurs séances sur les arts créatifs...(moyenne de 5 à 10 personnes par séances), des visites à la Médiathèque de Port-Louis et de Petit-Canal pour les tout-petits.
- 4 séances de Coaching en développement personnel.
- 2 Ateliers en nutrition santé
- 2 Sorties en Famille notamment au Zoo de Guadeloupe ainsi qu'au Domaine de Valombreuse (environ 50 personnes par sorties).
- 1 action « Yon a lot » pour la mise à l'honneur de femmes volontaires et engagées pour la journée internationale de la femme.

■ Espace « Ludo Vakans »

- Activités ludiques, pédagogiques, sportives et artistiques d'un groupe de 16 enfants âgés entre 3 et 6 ans les mercredis et les vacances scolaires afin de les faire progresser dans l'apprentissage de la vie avec 2 animatrices. (Sortie équestre, sortie plage, sortie Gwadaboum...)

■ Espace Info Famille

Entretiens physiques ou téléphoniques portant sur différents sujets : Démarches auprès de la CAF, RSA, APL, Prime d'activité, mise en relation, utilisation du compte CAF, Retraite, montage de dossier de surendettement, dossier de demande de logement social...

- Accueil libre ou sur rendez-vous avec la référente famille sur diverses problématiques liées à la famille.

■ Espace Séniors

- Exposition photos et organisation d'une Conférence-débat durant la semaine bleue en partenariat avec les aînés de Port-Louis et les Lycéens du Lycée Nord Grande-Terre de Port-Louis avec plus de 150 participants sur la thématique « Changeons notre regard sur les aînés ».
- Partenariat avec l'association La Roseraie des aînés de Port-Louis et atelier de création de bijoux et atelier création de bouquet avec l'équipe du Bus de la Parentalité en collaboration avec le CCAS de Port-Louis.

■ Dispositif Aide Alimentaire

- Distribution de colis alimentaire « on paké, on fanmi » une fois par mois à partir du mois de Novembre 2023 soit 2 opérations de distributions de denrées directement en partenariat avec la Banque Alimentaire de Guadeloupe à une vingtaine de familles à chaque action.
- 7 opérations « Proxidon » + 4 interventions d'urgence avec les Épiceries solidaires

■ Perspectives

- Développer la vie sociale via la création de la Maison de la citoyenneté
- Faire monter en puissance les offres de services à destination de la population
- Faire des opérations « aller vers » le public
- Communiquer beaucoup plus sur les actions du Centre Social

4) LE BUS DE LA PARENTALITÉ

■ Missions

Le bus de la parentalité, lancé en 2021 à l'initiative de la CAF et de l'UDAF, a pour mission d'aller à la rencontre des familles afin de leur offrir des ressources, des conseils et un soutien personnalisé pour favoriser un environnement familial plus épanouissant.

Ce dispositif itinérant tout équipé, accueille un public large allant du jeune enfant au senior,

C'est à la fois un lieu d'écoute, de rencontre, d'échange, d'entraide et de soutien aux familles grâce à des activités diverses proposées en partenariat avec les Municipalités, CCAS, Maison de la Parentalité et autres associations. C'est un bus accessible aux personnes à mobilité réduite qui a



aussi à sa disposition un point d'accès au numérique. Le but principal étant de rompre avec l'isolement et renforcer le lien social.

■ Actions menées et Fréquentations

Les actions répondent aux différentes problématiques mises en exergue par les partenaires.

De plus, le Bus de la parentalité aide à lutter contre la fracture numérique de notre territoire, notamment en aidant les seniors à pouvoir avoir accès aux outils numériques, grâce à de l'initiation et de l'accompagnement notamment pour les démarches administratives.

Ainsi en 2023, nous avons planifié un total de 110 actions, visant à répondre aux besoins variés des familles du territoire dont 93 ont été entièrement réalisées avec 1241 participants au total.

■ Perspectives

- Pérenniser les partenariats déjà existants
- Sceller de nouveau partenariat avec la mise en place d'une convention annuelle.
- Élargir notre champ d'action vers d'autres communes, quartiers, sections, territoires...
- Étudier la faisabilité de notre intervention dans les îles tels que Marie-Galante, Les Saintes, Désirade.
- Communiquer sur nos actions via les réseaux sociaux



Ressources mobilisées

■ Ressources humaines

L'effectif du personnel pour les deux services est de 29 salariés, dont 16 dans l'encadrement des enfants.

TITRE	NB	FONCTION
Directeur du Centre social	1	Conduite et contrôle des activités de l'ensemble du site
Directrice Multi-Accueil	1	Conduite et contrôle des activités Multi-Accueil
Éducateur de jeunes enfants	1	Coordination du travail éducatif
Animateur LAEP	1	Accueil et prise en charge des usagers
Auxiliaire de puériculture	6	Accueil et prise en charge des enfants en section
Auxiliaires petite enfance	10	Accueil et prise en charge des enfants en section
Référentes Familles	1	Accueil et écoute des familles animation de l'espace Info Familles
Référente Bus de la Parentalité	1	Accueil et animation du Bus de la Parentalité
Conducteur et Médiateur du Bus	1	Conduite et accueil au sein du Bus de la Parentalité
Chargés d'accueil et d'accompagnement des Familles	2	Accueil du public et animation de l'espace Numérique et Multi média
Animatrices Lodo Vakans	2	Accueil et prise en charge des enfants de 3 à 6 ans
Cuisinier	1	Fabrication et service des repas
Agent de propreté	1	Entretien des locaux et surfaces
TOTAL	29	



Démarche qualité

■ Conduite de projets

- Mise en œuvre et suivi du projet thématique dans les 2 services.

■ Rencontres Direction / Équipes

Trois types de réunions :

- Réunion de formation et de régulation d'équipe, le dernier mercredi du mois
- Réunion par section, de suivi du projet, de progression des enfants et de réajustement des pratiques.
- Réunion régulière à minima hebdomadaire avec l'équipe du Centre Social pour un meilleur partage de l'information et maximiser la participation de l'équipe aux différents projets.



L'Espace Conseillers Numérique

■ Missions

Notre chargé d'accueil et d'accompagnement des familles à bénéficier de la formation de Conseiller numérique délivrée par France Services. Il a notamment pour mission d'accompagner les usagers dans leur appropriation des outils numériques quotidiens, de les aider à prendre en main un équipement informatique, de réussir à naviguer sur internet, de sensibiliser la population sur les risques liés à l'utilisation du numérique, d'accompagner les citoyens dans la réalisation de démarches administratives en ligne et d'acquérir plus d'autonomie numérique.

■ Actions menées et Fréquentations

Le chargé d'accueil encadre une ou plusieurs personnes par session afin de les faire monter en compétence sur l'univers du Numérique ou en aidant pour l'accès aux droits. Il peut aussi réaliser des ateliers de groupe ou encore des accompagnements individuels. Ainsi plus de 2521 usagers ont bénéficié d'un accompagnement dont 608 ont fait l'objet d'un accompagnement individuel. Enfin, pour finir, le conseiller Numérique UDAF renforce les missions du Bus de la Parentalité si besoin notamment en participant à la sensibilisation et l'information sur l'utilisation et les dangers d'internet.



■ Rencontres Équipes / Parents

Trois rencontres dans l'année :

- Réunion de rentrée avec tous les parents dont l'objet est de présenter la structure, le règlement de fonctionnement, l'équipe.
- Réunion par section, de janvier à février, dont l'objet est de faire, avec les parents, un premier bilan de la prise en charge des enfants.
- Réunion par section en juin, pour le bilan de fin de saison

■ Appui psychologique

Nous poursuivons notre collaboration avec le cabinet « IFORCOD ». Ce travail consiste à améliorer la qualité du service destiné aux enfants, en personnalisant l'accueil des enfants et de leurs familles, à adapter et développer les compétences des salariés et améliorer la relation « professionnels / professionnels » et la relation « professionnelle / familles »

■ Formation du personnel

- 1 personnel en parcours pour le Diplôme de puériculture
- 11 personnel en absence formation pour la préparation du diplôme d'assistante sociale
- 11 personnel en absence en partie pour une formation d'aide soignante
- 1 l'ensemble du personnel crèche formé à l'analyse de la pratique professionnelle petite enfance et PRAP OPE
- 1 Formation SST

■ Système d'information

Nous utilisons le logiciel NOE et INOE, pour la gestion administrative et financière de la structure et rendont compte à la CAF notre partenaire principal via les plateformes.

> Perspectives pour 2024

1) LE MULTI-ACCUEIL

■ Au niveau économique

- Œuvrer au remplissage de la structure en suscitant la demande des familles sur les créneaux horaires peu utilisés et en poursuivant les programmes d'animation « vacances scolaires Ludo » tout en gardant une qualité de service optimale.
- Préserver l'équilibre financier de la structure malgré des baisses de subventions notamment de la commune partenaire.

■ Au niveau pédagogique

- Postuler au label certifié crèche
- Développer une activité dirigée vers l'écoresponsabilité.

2) LE LAEP

- Participer à impulser la politique petite enfance de la ville et en être un acteur indispensable.

2) LES ACTIVITÉS SOCIALES

Il s'agit de continuer à développer les partenariats, à offrir des services qualitatifs au bénéfice de la population, à répondre aux appels à projets institutionnels afin de proposer plus d'offres répondant aux besoins du public afin de faire du centre social un lieu incontournable dans le paysage social et ce dans l'intérêt de toutes familles du territoire.



La Pension de Famille

Présentation de la structure

La circulaire du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais, constitue le texte de référence des Pensions de famille, en précisant les spécificités du dispositif.

MISSIONS

La Pension de famille est un établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire.

C'est une forme d'habitat durable, offrant un cadre de vie chaleureux, sécurisant et semi-collectif valorisant l'autonomie, la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Située dans la région Basse-Terrienne, la Pension de Famille UDAF dispose de 30 logements de type T2 pouvant accueillir, sans limitation de durée, des personnes seules, des couples seuls, avec de faibles revenus, et/ou, ayant 1 enfant à charge.

Notre agrément nous permet de bénéficier de 39 places financées par la DJSCS pour notre activité.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Pour l'année 2023, la Pension de famille a mis l'accent sur 4 principaux objectifs :

- Accompagner les résidents à gagner en autonomie et à réaliser les objectifs de leur projet personnalisé
- Obtenir l'intervention d'une psychologue en soutien à l'équipe
- Obtenir l'intervention de professionnels en soutien à l'équipe au quotidien
- Travailler avec la SEMSAMAR à la résolution des nombreux dysfonctionnements / problématiques rencontrées sur l'immeuble

Durant cette année 2023, nous avons réalisé plusieurs actions collectives, ce qui a permis à nos résidents d'accroître leurs compétences tout en étant des acteurs clés. Nous avons également pu développer nos partenariats afin de diversifier nos activités. Nous sommes cependant toujours en attente de l'intervention de professionnels dont une psychologue. Nous sommes également en attente de solutions de la SEMSAMAR suite aux dysfonctionnements de l'immeuble.

COMMISSION D'ADMISSION

Pour instruire les dossiers de demande, la Pension de famille dispose d'une commission d'admission interne. Son rôle est de rendre une décision en s'appuyant sur une investigation et sur l'expertise des professionnels présents. De plus en cas de difficultés avec un résident, les membres de la commission donnent leurs avis sur les sanctions à attribuer.

ETAT D'OCCUPATION PENSION DE FAMILLE

Au 31 décembre 2023, la Pension de famille compte 27 locataires soit un taux d'occupation des logements de 90 % (27/30).

RÉSIDENTS	2014-21	2022	2023	TOTAL
Entrées	46	2	4	52
Sorties	18	3	4	25
TOTAL				27

Il est à noter que nous accueillons des familles, soit **30 personnes accompagnées, soit 76,92 %** de taux d'occupation des places.

Présentation des résidents de la Pension de famille

AGE ET SEXE DES RÉSIDENTS

AGES	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
0-16 ans			2	2
18-30 ans	1	4		5
31-49 ans	9	3		12
50 ans +	6	5		11
TOTAL				30

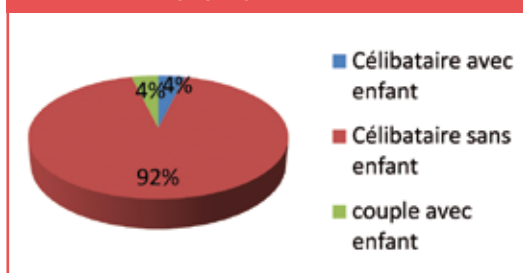
SITUATION ET COMPOSITION FAMILIALE

Notre effectif au 31 décembre 2023 est composé essentiellement de personnes célibataires sans enfant à charge.

Les hommes célibataires représentent notre public majoritaire.

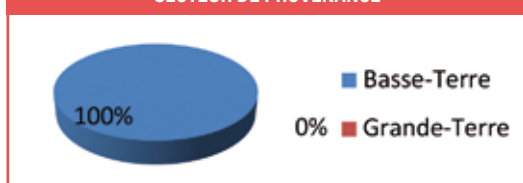


SITUATION FAMILIALE

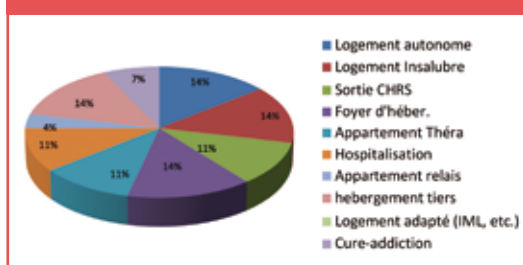
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DE
PROVENANCE ET SITUATION LOCATIVE
ANTÉRIEURE

En 2023, 100 % de nos résidents sont originaires de la région Basse-Terrienne et plus particulièrement des communes se situant entre Baie-Mahault et Bouillante.

SECTEUR DE PROVENANCE



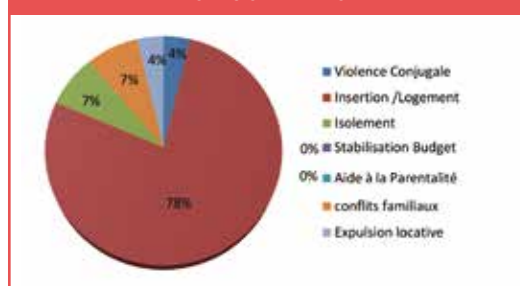
SITUATION AVANT ADMISSION

MOTIFS D'ORIENTATION ET
PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

Le principal motif d'orientation à la Pension de famille est de permettre l'insertion par le logement de l'usager en acquérant les réflexes locatifs nécessaires.

Nous avons été sollicités également, pour aider les personnes à rompre leur isolement en créant du lien avec les autres locataires, et, pour loger et accompagner des familles vulnérables.

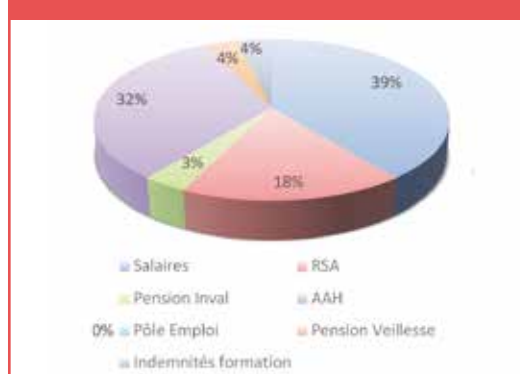
MOTIFS ORIENTATION



LES RESSOURCES

Nos résidents sont principalement bénéficiaires des minimas sociaux.

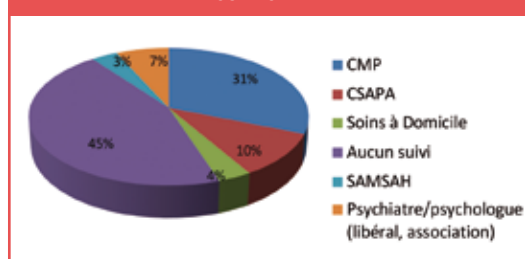
RESSOURCES



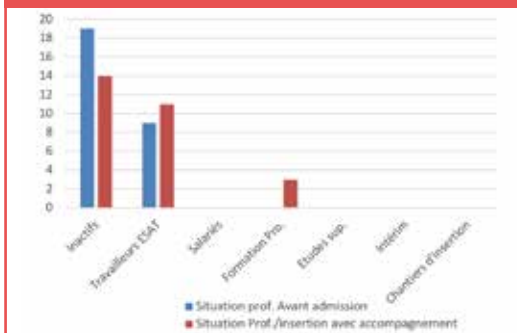
SUIVI SANTÉ ET ADDICTIONS

Une grande majorité de notre public, y compris les enfants, a un suivi psychiatrique et psychologique. Certains de nos résidents sont suivis par plusieurs organismes.

SUIVI SANTÉ



INSERTION PROFESSIONNELLE



Instances de travail – Suivi et coordination

Il existe différentes instances de coordination de l'équipe :

- Réunion de travail (AS et Hôte)
- Réunion d'équipe (cadre, AS et Hôte)
- Réunion technique (difficultés techniques - occasionnelle)

Les réunions de travail sont fréquentes afin de coordonner les activités quotidiennes et de régler les difficultés rencontrées dans la prise en charge des résidents. Nous comptabilisons environ 1 à 2 réunions d'équipes par trimestre.

GESTION DES LOYERS

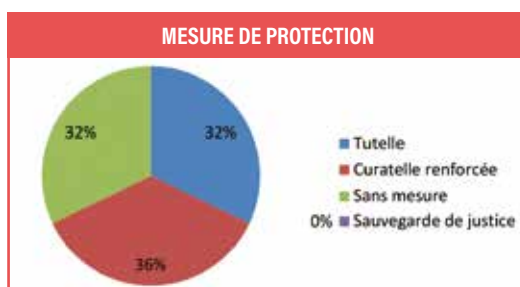
L'hôte de la Pension de famille élabore les factures, récupère les loyers de tous les résidents et fait les quittances.

Au terme de l'exercice, le taux de recouvrement de la redevance s'élève à 73 %. Les comptes débiteurs s'expliquent par :

CAUSES	NOMBRE
Régularisation services mandataires	3
Attente versement allocation logement	3
Difficultés financières	2

RÉSIDENTS ET MESURES DE PROTECTION

En 2023, 19 de nos résidents bénéficient d'une mesure de protection.



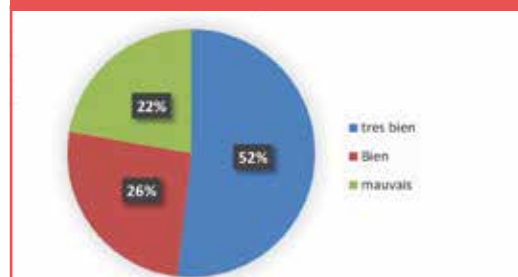
SUIVI LOCATIF DES RÉSIDENTS

Régulièrement et selon les besoins, l'hôte effectue des visites à domicile afin d'évaluer les capacités de chacun à entretenir son logement. De plus, elle les reçoit en entretien afin de recueillir leurs demandes et mettre en place les interventions nécessaires. Pour ce faire, elle est en lien régulier avec des prestataires et les partenaires extérieurs.

Concernant l'entretien du logement, l'hôte effectue régulièrement des visites à domicile afin d'évaluer l'état de propreté du logement.

Pour l'année 2023 nous constatons que pour la majorité de nos résidents le logement est bien entretenu. Cependant pour 6 résidents ; malgré les accompagnements mis en place pour les accompagner dans leurs difficultés l'état général du logement se dégrade. Il faudra déjà en amont prévoir un budget conséquent pour la remise en état des logements.

ÉTATS DES LOGEMENTS



Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'usager

PRÉSENTATION ÉQUIPE PENSION DE FAMILLE

L'équipe de la Pension de famille se compose de 3 personnels permanents :

- **1 Hôte** chargée de concevoir, développer et organiser l'animation de la Pension de Famille. Il est le garant de sa gestion locative.
- **1 Assistante Sociale** qui assure l'accompagnement social des résidents. Sa mission vise à leur insertion sociale et professionnelle.
- **1 Cadre Référent** qui en lien avec la Direction est chargé d'évaluer la gestion et le bon fonctionnement de l'établissement et d'encadrer l'équipe.

À ces personnels permanents, s'ajoutent des personnels transversaux :

- Technicienne de surface, Coursier, Comptable, Chef comptable, Responsable de la paie, Responsable de la qualité et du développement, Responsable de l'administration du personnel et des relations sociales.



Nous restons toujours en concertation avec le service mandataire gestionnaire des résidents concernés. Les mesures d'accompagnement mises en place sont :

- Accompagnement par le service SAVS pour ceux qui ont la notification
- Mis en place d'intervention d'une entreprise de nettoyage de manière régulière

Ceci afin de garantir de meilleures conditions de vie aux résidents

GESTION DES CONFLITS / DIFFICULTÉS

CAUSES	NOMBRE
Avertissement écrit	2
Avertissement oral	3
Fin de contrat	2

Au cours de l'année 2023 nous n'avons pas eu à gérer des conflits graves à la Pension de Famille.

Nous avons fait des avertissements à deux résidents pour le non-respect du règlement intérieur.

Avec le service Mandataire Gestionnaire, nous avons mis en place un projet de relogement pour un des résidents concernés.

Les relations restent apaisées entre les résidents de la SEMSAMAR et ceux de la Pension de Famille.

Malgré les relances incessantes que nous faisons au bailleur – SEMSAMAR – nous avons toujours beaucoup de difficultés pour régler des problèmes existants depuis plusieurs années dans l'immeuble.

Au cours de l'année 2023 les difficultés pour avoir un partenariat efficace avec la SEMSAMAR.

De plus nous sommes confrontés à de nouvelles difficultés sur l'entretien de l'immeuble.

PROBLÉMATIQUES	MOTIFS/ INTERVENTIONS
Pas d'eau chaude dans les logements : Certains résidents n'ont jamais pu bénéficier d'une arrivée d'eau chaude dans leur logement et depuis plusieurs mois ce nombre a fortement augmenté. À ce jour peu de résidents ont accès à l'eau chaude	Après plusieurs tentatives pour solliciter une intervention du bailleur, un diagnostic a été réalisé : les canalisations / panneaux solaires sont bouchées par du calcaire
Infiltrations d'eau dans les circuits électriques et problèmes de plomberie au sein des logements : Plusieurs résidents ont constaté des infiltrations d'eau ce qui provoque des coupures de courant et des situations dangereuses	Ce problème a été résolu par le bailleur qui a fait des interventions pour refaire les installations dans les logements concernés. Cependant il reste à identifier la cause de ces infiltrations.

Problème de nettoyage des parties communes de l'immeuble suite à un changement de prestataire de la SEMSAMAR.

Problème de nettoyage de l'espace vert

Fuite d'eau devant le bâtiment depuis plus d'une année

Problème de fermeture de porte la d'entrée du bâtiment
Écoulement de boue en cas de fortes pluies dans le couloir du premier étage.

Les demandes de travaux faites depuis plusieurs mois à la SEMSAMAR restent sans réponse.

SUIVI SOCIAL

Lors de la phase de pré-commission et pour tous dossiers reçus, l'assistante sociale réalise une investigation approfondie.

Par la suite, le demandeur est reçu à la pension de famille avec son référent pour la présentation de la structure et l'évaluation de ses motivations.

L'assistante sociale rédige une synthèse des éléments obtenus (investigation et entretien) et présente le dossier en commission d'admission.

Dès l'intégration du résident au sein de la structure, l'assistante sociale le rencontre afin d'établir et travailler avec lui autour de son budget et de sa gestion.

Elle propose aux résidents une écoute active et les accompagne dans leurs projets personnalisés. Sa mission vise l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle du résident. Selon les besoins, elle fait des visites à domicile et des entretiens individuels et en collaboration avec l'Hôte, des projets collectifs (type travail social de groupe). Elle bénéficie d'un large réseau de professionnels et partenaires pour mener à bien son intervention.

Dans le cadre de ses missions et afin de contribuer à la professionnalisation des étudiants en formation, en 2023, l'assistante sociale a accueilli et accompagné 3 stagiaires (ASS/ CAFERUIS/ BTS SP3S). Depuis l'ouverture de la structure en 2014, soit 9 ans, l'assistante sociale a accueilli 11 stagiaires. L'intervention de ces stagiaires s'avère indispensable pour aider l'équipe à accompagner les 30 résidents accueillis au sein de la structure. Néanmoins, cette aide n'est pas suffisante au quotidien et il serait nécessaire d'obtenir un appui de moyens humains supplémentaires à la Pension de famille.

ACTIVITÉS ET ANIMATION

Les résidents de la Pension de famille participent à un certain nombre d'activités. Ces dernières s'articulent autour de 5 axes :



- **Les activités occasionnelles :** dominos, après-midi jeux de société, bibliothèque, tournoi Warrior's Family, etc...
- **Les ateliers réguliers :** création, cuisine, vidéo, musique, groupe de paroles, jardin, etc...
- **Les repas collectifs : autour de diverses thématiques :** célébration fêtes culturelles, petits-déjeuners, alimentation équilibrée etc...
- **Les actions collectives :** permettent de traiter certaines problématiques et de répondre aux objectifs du projet personnalisé des résidents
- **Les sorties à l'extérieur :** sorties culturelles, anniversaire résidents, plage, etc...

Toutes les activités sont proposées aux résidents lors de la Réunion des Résidents qui a lieu 1 à 2 fois par trimestre. Cette dernière nous permet de transmettre des informations aux résidents telles que la programmation, l'organisation et la planification des activités. Nous déterminons également lors de cette instance, le rôle de chacun dans l'organisation des repas et des activités.

Depuis l'année 2022, nous avons mis en place 1 fois par trimestre, le Conseil des Résidents qui est semblable au Conseil de Vie Sociale. Lors de cette instance, tous les résidents sont conviés. Ils échangent entre eux, en toute autonomie et sont chargés de : établir l'ordre du jour en collaboration avec l'équipe, de faire remonter les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, de proposer des activités et des sorties, etc.... À tour de rôle, des résidents animent les séances et rédigent le compte rendu de réunion qui sera mis au propre par l'équipe.

Nous nous attachons à ce que les résidents de la Pension de famille soient acteurs et forces de propositions lors de ces rencontres trimestrielles.

Par ailleurs depuis 3 ans, nous avons intensifié et diversifié notre programme d'activités en incluant de nouvelles activités (journal, activités physiques et sportives, musique, tournois, bibliothèque).

Au cours de l'année 2023, nous avons mis en place les ateliers suivants :

- L'atelier numérique avec l'intervention d'un conseiller numérique de l'UDAF
- L'atelier d'improvisation théâtrale en partenariat avec le GEM Équilibre
- L'accès à la nouvelle médiathèque la Pension de famille « Micro Média »

En 2023, nous avons réalisé le projet « Permis de conduire » en partenariat avec l'auto-école sociale et solidaire « Itinéraire Bis ». 14 candidats ont participé à cette action dont 2 bénéficiaires du SAVS de l'UDAF. Les participants ont pu bénéficier d'une semaine de stage code intensive avec un moniteur à la Pension de famille et ont pu réviser en autonomie grâce à des cours en ligne. Depuis la fin du

projet, 3 candidats ont obtenu leur examen du code de la route et poursuivent les cours de conduite.

Cette même année, nous avons organisé en collaboration avec le GEM Équilibre, une manifestation intitulée « Arts Pluriels et Inclusion » où nos usagers ont restitué leurs travaux depuis 1 an, suite au lancement du projet « Arts Pluriels et Inclusion » : Peinture, Slam, Improvisation théâtrale, etc... Les résidents de la Pension de famille ont participé exclusivement au spectacle d'improvisation théâtrale qui s'est déroulé en décembre 2023 et qui a connu un grand succès.

Enfin, depuis l'année 2023, 8 résidents de la Pension de famille participent au projet « Passeport Découverte » dont la finalité est de réaliser une croisière dans la Caraïbe. Afin de préparer ce séjour, les résidents ont réalisé des opérations de récolte de fonds et ont participé à diverses réunions préparatoires. Ils ont pu déterminer les modalités de leur séjour et payer leur participation en toute autonomie.

En 2023, nous avons mis en place les activités ci-dessous :
(Légende: **Ateliers réguliers**, **Sorties extérieures**, **Actions collectives**, **Activités occasionnelles**, **Partenariat de service**)

MOIS	TYPE D'ACTIVITÉS
Janvier	■ Atelier jardin ■ Atelier numérique ■ Atelier cuisine ■ Intervention coiffeur
Février	■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Atelier création ■ Atelier numérique ■ Atelier jardin ■ Après-midi jeux ■ Intervention coiffeur ■ Projet Permis : semaine de stage intensif code
Mars	■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Atelier création ■ Atelier numérique ■ Atelier jardin ■ Intervention coiffeur ■ Projet Permis : semaine de stage intensif code ■ Atelier groupe de parole ■ Atelier vidéo ■ Atelier musique ■ Atelier cuisine : Pain de thon et moelleux au chocolat
Avril	■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Atelier création ■ Atelier numérique ■ Atelier jardin ■ Intervention coiffeur ■ Réunions participants Projet Croisière ■ Atelier groupe de parole ■ Atelier vidéo ■ Atelier musique ■ Atelier cuisine : Lasagnes et flan aux pruneaux ■ Sortie de pâques et repas collectif : Village ti Bouboul
Mai	■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Atelier création spécial croisière ■ Atelier numérique ■ Atelier jardin ■ Intervention coiffeur ■ Réunions participants Projet Croisière ■ Atelier groupe de parole ■ Atelier musique ■ Atelier cuisine ■ Journée d'exposition-vente : Projet croisière
Juin	■ Atelier groupe de parole ■ Atelier vidéo ■ Atelier musique ■ Atelier cuisine : gâteau marbré ■ Atelier création ■ Après-midi jeux ■ Atelier jardin ■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Réunions participants Projet Croisière



Juillet	■ Atelier jardin ■ Atelier Ciné vacances ■ Atelier cuisine : Gratin de patate douce ■ Atelier Petit Kozé des vacances ■ Atelier création spécial vacances ■ Intervention coiffeur	■ Après-midi jeux et smoothie ■ Sortie Journée à Sainte-Anne + buffet à volonté ■ Après-midi Loups Garous + Goûter ■ Réunions participants Projet Croisière
Août	■ Atelier Petit Kozé des vacances ■ Atelier création spécial vacances ■ Intervention coiffeur ■ Karaké + Goûter ■ Séjour à Marie-Galante	■ Rdv agence de voyage : Projet Croisière ■ Défis/tournois Warriors Family : « Défis sportifs, jeux d'adresse, de dégustations, créatifs, etc. »
Sept.	■ Atelier groupe de parole ■ Intervention coiffeur	■ Réunions participants Projet Croisière ■ Atelier bibliothèque
Oct.	■ Atelier groupe de parole ■ Atelier cuisine ■ Atelier vidéo ■ Atelier musique ■ Atelier création de Noël	■ Intervention coiffeur ■ Atelier jardin ■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Réunions participants Projet Croisière
Nov.	■ Atelier groupe de parole ■ Atelier musique ■ Atelier création de Noël ■ Intervention coiffeur ■ Atelier jardin	■ Atelier d'improvisation théâtrale ■ Réunions et ateliers préparatoires participants Projet Croisière ■ Atelier bibliothèque
Déc.	■ Atelier décorations : Thème de cette année : Noël dans l'espace ■ Atelier vidéo ■ Atelier bibliothèque ■ Répétition musique et théâtre pour concours de Noël ■ Après-midi loups garous + Goûter ■ Intervention coiffeur	■ Manifestation de Noël : ■ Repas avec nos convives ■ Remise des cadeaux aux enfants ■ Concours « Talent's show at the moonlight » ■ Spectacle « Arts pluriels et Inclusion » : Improvisation théâtrale ■ Réunions participants Projet Croisière

> Perspectives pour 2024

Pour l'année 2024, nos objectifs sont de :

- Organiser une manifestation autour des 10 ans de la Pension de famille
- Obtenir l'intervention d'une psychologue et de professionnels en soutien à l'équipe au quotidien
- Obtenir un véhicule de service pour mener à bien nos accompagnements
- Travailler avec la SEMSAMAR à la résolution des nombreux dysfonctionnements / problématiques rencontrées sur l'immeuble.



Centres Médico-Psycho-Pédagogiques Emeraude

Présentation de la structure

LES SERVICES

Le Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP) « Emeraude » avec 3 antennes

Autorisation : par arrêté préfectoral N°80-299 du 7 février 1980 autorisant l'ADPEP GUADELOUPE à créer un CMPP destiné à recevoir des enfants de 4 à 18 ans atteints de troubles du langage ou présentant des troubles caractériels. L'arrêté 99-1549 du 15 octobre 1999 autorise l'extension du CMPP par la création de 2 antennes à Bouillante et à Trois Rivières. L'arrêté du 2000-550 du 31 mai 2000 autorise l'extension du CMPP par la création des antennes de Terre de Haut et de Terre de Bas (LES SAINTES) La Capacité actuelle du centre est de 320 places avec la répartition suivante :

- 140 places à Basse Terre
- 60 Places à Bouillante
- 60 Places à Trois-Rivières
- 30 places à Terre de Haut
- 30 Places à Terre de Bas

Par décision POS/PH/2013-384 du 25 juin 2013 de l'ARS Guadeloupe et par jugement RG N° 12/00040 du 12 juillet 2013 de la chambre civile du Tribunal de Grande Instance de Pointe-à-Pitre le CMPP Emeraude a été transféré à l'ADPEP 973

Par Arrêté ARS/DAOSS/SAE/971-2023-06-28-00016 du 28 juin 2023 de l'ARS Guadeloupe le CMPP Emeraude a été transféré à l'UDAF de Guadeloupe le 01 septembre 2023 après l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) N°971-2023-01-25-00002 du 25 janvier 2023.

L'année 2023 a été marquée par un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le transfert du CMPP et du SESSAD à une autre association gestionnaire, la suspension de 1 secrétaire en lien avec l'obligation vaccinale sans remplacement jusqu'au 22 mai 2023 et l'absence de médecin généraliste du 1er mai au 31 décembre 2023.

Malgré ces faits nous enregistrons une augmentation de l'activité en 2023 soit **6 890 séances** contre 6 036 en 2022. À ce jour nous ne disposons pas des éléments financiers pour évaluer l'analyse financière de l'activité du CMPP

MISSIONS

Les C.M.P.P. ont été fondés par le décret 63-146 du 18 février 1963 créant l'annexe XXXII qui indique les conditions techniques d'agrément des C.M.P.P. et qui stipule à l'article 1er :

« Les centres médico-psycho-pédagogiques pratiquent le diagnostic et le traitement des enfants inadaptés mentaux dont l'inadaptation est liée à des troubles neuro-psychiques ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapique ou psycho-pédagogique sous autorité médicale.

Le diagnostic et le traitement sont effectués en consultations ambulatoires sans hospitalisation auprès des enfants de 4 à 18 ans.

Ils sont toujours mis en œuvre par une équipe composée de médecins, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, d'assistantes sociales et, autant que de besoin, de pédagogues et de rééducateurs.

Ils ont pour but de réadapter l'enfant en le maintenant dans son milieu familial, scolaire ou professionnel et social. Le traitement comprend une action sur la famille qui peut recevoir au centre toutes les indications nécessaires à la réadaptation de l'enfant et éventuellement toutes les thérapeutiques lorsque, dans l'intérêt de l'enfant, elles ne peuvent être dispensées ailleurs. *Les soins s'étendent à la posture.* »

OBJECTIFS

- Pratiquer en équipe interdisciplinaire le dépistage, le diagnostic et le traitement des troubles de l'adaptation dans le cadre de la santé mentale, en cure ambulatoire.
- Favoriser l'insertion dans l'entourage familial, social, scolaire et professionnel.
- Réinterroger la place de l'enfant dans son milieu familial et social et lui permettre d'y trouver un équilibre.
- Assurer l'accompagnement des familles.
- Participer à des actions de sensibilisation et de prévention.
- Assurer un travail en réseau avec tous les partenaires impliqués dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille : les écoles, les services médicaux, médico-sociaux, sociaux, éducatifs, judiciaires ...
- Suivre les usagers en fin de traitement pour s'assurer de l'évolution du jeune pendant une durée minimum de 3 ans après la fin de la prise en charge.



IDENTIFICATION ET DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE CMPP	
Année de référence	2023
Nom de la structure	CMPP « Émeraude »
Activité de la structure	Cure ambulatoire
N° Finess	970.102.653
N° Téléphone	0590.81.23.22
N° fax	0590.81.99.66
Année d'ouverture	16 Octobre 1980
Capacité autorisée	320
Agrement-tranche d'âge	4 À 18 ans
Nombre annuel de jours d'ouverture au public	187 - 4 = 183 Jours
Nombre de semaines de fermeture des établissements	11 Semaines jours ouvrés
Nom qualité et coordonnées de la personne ayant renseigné le document	Marie-Paule Vouteau (directrice)
Horaires d'ouverture au public	Lundi : 7h45 à 17h30
	Mardi : 7h45 à 17h30
	Mercredi : 7h45 à 17h30
	Jeudi : 7h45 à 17h30
	Vendredi : 7h45 à 12h45
Nom du logiciel de gestion de l'activité	ALFA CMPP

CALENDRIER DE FONCTIONNEMENT 2023 - CMPP ET SESSAD



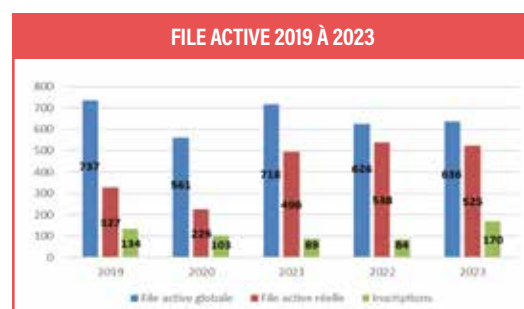
JOUR DE FONCTIONNEMENT 2023		ÉVÉNEMENTS SUR ACTIVITÉ 2023	
MOIS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE JOURS	ÉVÉNEMENTS DU MOIS
Janvier	21 j	0 j	Aucun
Février	10 j	1 j	Réunion générale de l'employeur PEP Guyane le 9/2/2023
Mars	21 j	2 j	Blocage Site Basse-Terre par l'UTAS-UGTG (du 1 au 2 mars)
Avril	10 j	0 j	Aucun
Mai	18 j	0 j	Aucun
Juin	22 j	0 j	Aucun
Juillet	15 j	0 j	Aucun
Août	0 j	0 j	
Septembre	20 j	0 j	Aucun
Octobre	15 j	0 j	Passage tempête Philippe le 03/10/2024
Novembre	19 j	0 j	Aucun
Décembre	16 j	0 j	Aucun
TOTAL	187 J	4 J	ÉVÉNEMENTS DIVERS
187 jours de fonctionnement après déduction des jours de congés (congé trimestriel, congé annuel, RTT imposé)		Nous enregistrons 4 jours d'évènements divers	

ÉVÉNEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES DU CMPP

ÉVÉNEMENTS	PÉRIODES
Suspension de contrat en application de la loi du 5 Août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire sans remplacement. 1 Secrétaire	01/01/2023 au 22/05/2023
20 ETP de poste d'orthophoniste vacants	01/01/2023 au 31 décembre 2023
1 Convention médecin généraliste	01/01/2023 au 30/04/2023
Absence de médecin généraliste	01/05/2023 au 31 décembre 2023
1 Embauche Assistante de service sociale	Le 15/05/2023
3 Professionnels (psychomotricienne, orthophoniste et enseignant) ont formulé une demande de passage à temps partiel.	À compter du 1 ^{er} septembre 2023

CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

1.1 Nombre d'enfants de la file active globale



Globalement la file active 2023 de 636 usagers est en nette augmentation par rapport à 2022. Au 31 décembre 2023 nous enregistrons 170 inscriptions pour l'année et 50 demandes étaient en attente d'inscription. Notre file active réelle au 31 décembre 2023 de 525 est toujours supérieure à notre agrément de 320 usagers.

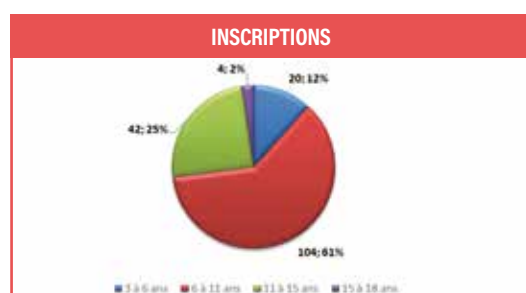
FILE ACTIVE GLOBALE 2023		FILE ACTIVE REELLE AU 31 DÉCEMBRE 2023	
Y compris les consultations temporaires : 636		Y compris les consultations temporaires : 525	
Basse-terre	351	Basse-terre	284
Terre-de-Haut	24	Terre-de-Haut	20
Trois-Rivières	153	Trois-Rivières	135
Bouillante	108	Bouillante	86

1.2. Taux d'absentéisme des enfants

NBRE DE RDV PROGRAMMÉS POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE (TOUS TYPES D'INTERVENTION)	TRAITEMENT NOMBRE DE RDV	DIAGNOSTIC NOMBRE DE RDV	ACTIVITÉ GLOBALE NOMBRE DE RDV	NOMBRE MOYEN DE RDV PAR ENFANT
Nombre de RDV programmés pour les enfants de la file active	7 463	662	8 125	2 RDV/semaine
Nombre de RDV non réalisés : enfant absent	2172	139	2 311	
Taux d'absentéisme enfant absent	29.10 %	21.00 %	28.44 %	
Nombre de RDV annulés professionnels absents	459	30	489	
Taux d'absentéisme professionnel absent	6.15 %	4.53 %	6.02 %	

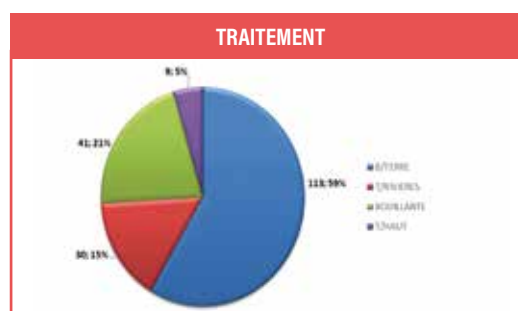
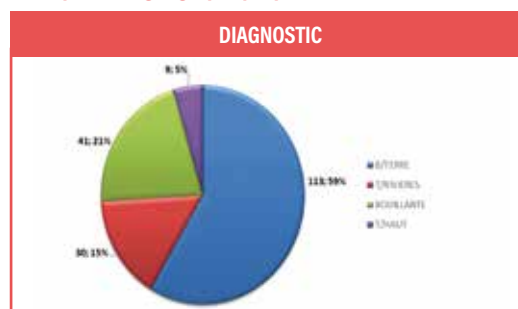
Le taux d'absentéisme global de **28.44 %** en légère augmentation par rapport au taux de 27 % pour 2022. Les raisons de l'absentéisme sont les difficultés liées au système de transport dans le département particulièrement sur notre zone d'intervention, la défaillance de prestation des ambulanciers, les absences maladie des usagers et les conditions de ressources limitées de certaines familles. Nous constatons également un taux d'absence des professionnels d'environ **6.02 %** soit **489 séances** non réalisées en 2023.

1.3. Age d'entrée dans le service pour les entrants de l'année 2023



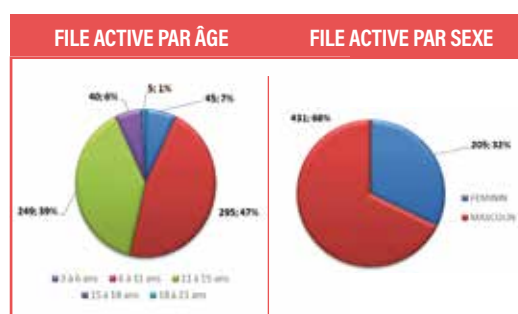
Nous notons que **61 %** des enfants inscrits au CMPP sont des enfants âgés entre 6 et 11 ans, suivis des adolescents âgés 11 à 15 ans soit 25 % dont les inscriptions sont réalisées sous le conseil de l'école, des professionnels de santé libéraux, du CAMPS. Ces indicateurs liés à la personne sont relativement stables en 2023.

1.4. Répartition géographique par site de la file active réelle



La répartition des usagers est conforme à notre zone d'intervention. Nous enregistrons une forte demande sur le site de B/TERR **59 %** des usagers, une demande stable à T/RIVIERES **30 %**, une demande en augmentation à BOUILLANTE **21 %** contre 14 % en 2022 et une activité stable à T/HAUT. La file active est en dépassement de **+60 %**.

1.5. Répartition par âge et par sexe de la file active



Concernant la répartition par sexe et par âge de la file active globale, nous notons que de **68 %** des enfants accueillis au CMPP sont des garçons les filles représentent 32 % de la file active. 47 % des usagers sont âgés entre 6 à 11 ans et 39 % sont âgés entre 11 à 15 ans.



1.6. Répartition par mode de scolarisation

RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FONCTION DES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL	EFFECTIFS
École 1 ^{er} Degré	515
École 2 ^e Degré	102
Classes spécialisées	19
Non scolarisé	0

En comparaison avec la classe d'âge les usagers de la file active sont en majorité scolarisés dans le 1^{er} degré.

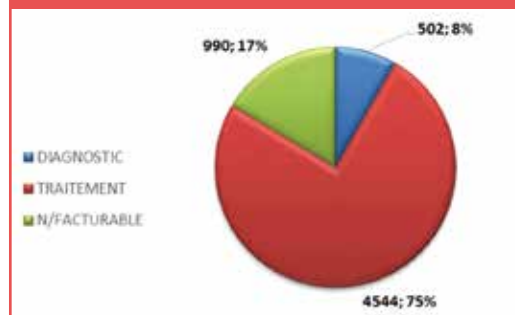
1.7. Activité pour l'ensemble des usagers de la file active sur la totalité de l'année

NOMBRE D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE ET MOBILITÉ	EFFECTIFS	% 2023	% 2022
Nombre d'enfants de la file active	636	100 %	100 %
Dont nombre d'enfants vus pour la première fois	170	26,70 %	13,42 %
Dont nombre d'enfants sortis dans l'année	99	15,57 %	28,11 %
Dont nombre d'enfants sortis après bilan, diagnostic ou évaluation	42	42,42 %	19,32 %
Dont nombre d'enfants sortis après un suivi thérapeutique	57	57,57 %	80,68 %

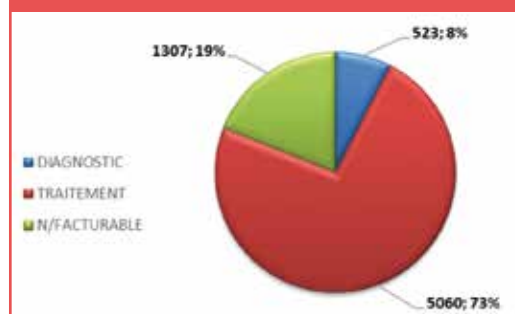
PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DU CMPP

	EFFECTIFS
Nombre de séances réalisées	6890
Dont séances en activité libérale	0
Dont bilans	523
Dont séances non facturables	1307
Nombre de projets de groupes mis en place	5
Nombre de séances annulées	489
File active réelle (nombre d'enfants ayant bénéficié d'un bilan ou d'un suivi)	525
Nombre d'admissions	170
Nombre d'admissions en attente	49
Nombre d'usagers en attente synthèse	23
Nombre d'usagers sur liste d'attente à l'inscription	50
Nombre d'usagers en attente début diagnostic	110
Nombre de sorties	99
Nombre d'enfants scolarisés en classe ordinaire	617

SÉANCES 2022



SÉANCES 2023



Le nombre total de séances réalisées en 2023 est de **6 890** une augmentation de +14 % par rapport à 2022

Certains facteurs ont une incidence sur l'activité du CMPP :

- Un délai plus rapide des retours de prise en charge par l'assurance maladie et les mutuelles
- Les absences maladie et maternité du personnel thérapeutique
- L'absence de médecin généraliste pendant 8 mois de mai à décembre 2023
- L'absence de la psychologue de T/HAUT durant 6 mois de juillet à décembre 2023
- L'activité à temps partiel de 3 professionnels de l'équipe thérapeutique
- La fermeture de 4 jours pour événements divers, intempéries et blocage lié à l'obligation vaccinale

L'activité non facturable représente les présences multiples 231 séances, les inscriptions administratives, les démarches des assistantes sociales, les diagnostics effectués hors forfait de 6 séances et les réunions de synthèse en phase de traitement, les réunions d'équipe avec les partenaires, certaines activités des médecins 1 076 séances et un total de **1 307 séances** soit **19 %** de l'activité réalisée en 2023.



TABLEAU DES SÉANCES 2023

MOIS	ABSENCES		PRÉSENCES		PRÉSENCES MULTIPLES		FACTUREES		NON FACTUREES		NON FACTURABLE
	DIAG	TRAIT	DIAG	TRAIT	DIAG	TRAIT	DIAG	TRAIT	DIAG	TRAIT	
JANVIER	14	254	64	613		11	64	613			124
FÉVRIER	7	190	37	229		4	37	229			57
MARS	18	293	82	592		12	82	592			123
AVRIL	7	122	45	288		7	45	288			54
MAI	13	266	53	616	1	28	53	616			99
JUIN	12	296	89	632		42	89	632			177
JUILLET	16	113	28	134	2	20	28	134			87
AOÛT											
SEPTEMBRE	13	183	44	370		33	43	370	1		93
OCTOBRE	15	175	28	448		28	27	448	1		80
NOVEMBRE	12	203	26	681	1	29	26	671		10	101
DÉCEMBRE	10	165	23	461		13			23	461	81
TOTAL	139	2172	519	5064	4	227	484	4593	25	471	1076

Non réponse aux convocations traitement	55	31.25 %
Age révolu	02	1.14 %
Déménagement	06	3.41 %
Non réponse aux convocations diagnostic	08	4.55 %
TOTAL	176	100 %

Nous enregistrons **176 sorties** avec un pourcentage important pour le motif absentéisme et non réponse aux convocations mais aussi le motif évolution positive.

2. ACTIVITÉS DE GROUPE

INTITULÉ DU GROUPE	PROFESSIONNEL CONCERNÉ	NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS	LIEU	FRÉQUENCE
Atelier conte	Psychologue	7	T/Rivières	1 fois/semaine
Jardin thérapeutique	Psychologue	7	T/Rivières	2 fois par mois
Sortie thérapeutique	Psychologue + 2 autres salariés	20	B/Terre et G/Terre	28 et 29 juin
Projet Art-thérapie	Psychologue/psychomotricienne	6	T/Rivières	1 fois/semaine
Atelier psychomotricité	2 psychomotriciennes	6	B/Terre	1 fois/semaine

2.1. Listes d'attente

Au 31 décembre 2023 nous comptabilisons :

- **50** demandes en attente d'inscription dont (18 B/T - 25 T/RIVIÈRES - 6 BOUILLANTE et 1 T/HAUT)
- **23** dossiers en attente de synthèse (9 B/T - 6 T/RIVIÈRES - 8 Bouillante et 0 T/HAUT)
- **159** dossiers en attente accueil thérapeutique et Diagnostic (92 B/T - 27 T/RIVIÈRES - 35 Bouillante et 5 T/HAUT)

2.2. Enfants sortis de la file active au 31 décembre de l'année 2023

- Durée moyenne d'accompagnement : 58 mois soit 4 ans 10 mois

NOMBRE D'ENFANTS SELON MOTIF DE SORTIE DU SERVICE	EFFECTIF	POURCENTAGE
Évolution positive	36	20.45 %
Évolution moyennement positive	14	7.95 %
Absentéisme	20	11.36 %
Refus de la PEC	13	7.39 %
orientation	15	8.52 %
Pas de PEC	07	3.98 %

3. IMPLICATION DU CMPP DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES (Éducation Nationale, Secteur Sanitaire, Secteur Médico-Social, Secteur Social)

PARTENARIATS	PARTENARIAT SANS FORMALISATION	CONVENTION FORMALISÉE	COMMENTAIRE (PAR PARTENAIRE)
Éducation Nationale		X	Équipe éducative, Éléves stagiaires 2 Enseignants MAD
Secteur-Sanitaire Hospitalier	X	X	Évaluation neuropsychologique (CHBT) 1 Convention psychiatre (EPSM)
Professionnels Libéraux	X	X	Partenariat avec les autres professionnels du secteur. Convention avec les orthophonistes.
Établissements Et Services Medico Sociaux	X		Échanges lors des réunions d'équipe et des orientations.
Transporteur Maritime		X	Transport du personnel à l'antenne de T/HAUT
Ambulanciers	X		Transport d'usagers
Collectivités Locales	ASE / CCAS/ CAF		Réunions ASE, Aide aux familles

4. PROFESSIONNELS LIBÉRAUX ET PARTENAIRES MÉDICAUX

La convention de prestation pour les consultations médicales des usagers avec un médecin généraliste s'est arrêtée le 30 avril 2023. Nous sommes toujours à la recherche d'un médecin généraliste ou d'un pédiatre pour le CMPP/SESSAD.





5. ÉCHANGES PARTENARIAUX AVEC AUTRES ESMS ET PARENTS DES USAGERS

Les conventions sont formalisées pour assurer une prise en charge globale de l'utilisateur

- Convention avec le CHBT pour l'évaluation Neuropsychologique
- La participation aux équipes de suivi de scolarisation, et éducative
- La convention avec l'EPSM pour les médecins.

6. PLANIFICATION ET RÉSUMÉ DES RENCONTRES AVEC LES IRP

L'instance représentative du personnel CSEE Pôle Guadeloupe s'est réunie avec la direction générale conformément au calendrier des rencontres jusqu'en juillet 2023

7. MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS POUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. Le Bâtiment

Le CMPP est réparti sur quatre sites géographiques :

- Le site de Basse-Terre : un bâtiment qui abrite le CMPP et le SESSAD en location chez les producteurs de Guadeloupe. Le site est régulièrement entretenu par le propriétaire mais le nombre de salles est insuffisant. Des travaux d'agrandissement sont toujours en attente de réalisation par le bailleur
- Antenne de Bouillante : une Villa en location pour le CMPP et le SESSAD
- Antenne de Trois-Rivières : une villa en location
- Antenne de Terre de Haut : un local professionnel en location

2. Parc informatique

Les établissements sont dotés en matériel informatique sur les différents sites et le personnel thérapeutique dispose d'un ordinateur portable attribué courant 2021. Le CMPP dispose d'un logiciel pour la gestion administrative de l'activité. Le projet « ESMS numérique » qui était en cours d'instruction pour l'acquisition d'un nouveau logiciel en partenariat avec l'ARS et une autre association est devenu caduque lors du transfert du CMPP et du SESSAD à l'Association UDAF Guadeloupe.

3. Parc automobile

Les véhicules du site sont entretenus régulièrement. Les contrôles techniques et les révisions sont effectués dans les délais requis. La vérification des niveaux : pneus, huile, liquide lave-glace est réalisée au fil des jours par un agent. Un carnet de bord existe dans chaque véhicule, il permet de tracer le kilométrage.

MARQUE	IMMATRICULATION	DATE D'ENTRÉE	DURÉE D'AMORTISSEMENT	RENOUVELLEMENT
Citroën C3	FF 231 KR	12/04/2019	5 ans	Non

4. Le matériel éducatif et matériel spécifique

Les professionnels disposent des matériels adaptés et récents pour assurer la prise en charge des usagers car un dispositif de budget personnalisé de 168€ est attribué aux salariés chaque année pour l'achat de petit matériel pédagogique. Des tests de passation (psychologie et psychomotricité) ont été réceptionnés en 2023 pour compléter la flotte de matériel.

> Perspectives pour 2024

Le CMPP Emeraude poursuit sa mission et continue à s'adapter aux différents changements issus de son environnement plus ou moins proche et aux aléas liés à la conjoncture de son territoire.

Pour l'année 2024 au vu du changement d'employeur les objectifs suivants sont préconisés afin d'optimiser la prise en charge des usagers du CMPP :

- Poursuivre l'activité dans l'intérêt des usagers
- Recruter un médecin généraliste ou un pédiatre
- Mettre en œuvre les perspectives 2024 retenues par l'employeur
- Concrétiser le CPOM dans le dispositif UDAF
- Installer un logiciel de gestion de l'activité dans le cadre du projet DUI (Dossier Usager Informatisé) recommandé par la CNSA et l'ARS dans le programme ESMS numérique
- Réaliser l'évaluation externe.



La Crèche (I GENUIS)

Présentation du Public accueilli

LES SERVICES

Le Centre Multi-Accueil d'I.GENIUS est composé d' :

- Une crèche multilingue de 40 places accueillant des enfants de 2 mois et demi à 6 ans, ouvert de 6h30 à 18h00. Le taux de d'occupation de la crèche avoisinait 80 % en 2023 ; Pour un total de : 71 040 ,50 d'heures réalisées et 75 212 heures facturées soit un écart de 105 %.
- Nous avons accueilli 69 enfants en 2023.
- Nombre de jours d'ouverture : 212
- Nombre d'heures d'ouverture : 2438

- Un Relais Petite Enfance qui accompagne les parents et les assistantes Maternelles dans leurs démarches éducatives et administratives.
- Un Réseau d'Ecoute et d'Appui et d'accompagnement à la Parentalité (R.E.A.A.P)

NOS MISSIONS

- Proposer aux familles une solution d'accueil adaptée pour leur enfant
- Accompagner les familles dans leurs démarches éducatives dans le cadre de notre réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la Parentalité
- Accompagner les Parents Employeurs et les Assistantes Maternelles dans leurs démarches administratives et éducatives.

NOS OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion sociale des familles en leur permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle.
- Accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur, affectif et social.
- Concourir à l'inclusion des enfants porteurs d'handicap ou atteint de maladie chronique.
- Favoriser la mixité sociale en permettant aux familles d'origine culturelle, sociale et économique diverses de se rencontrer et de bénéficier de la même qualité d'accueil pour leurs enfants.
- Soutenir la parentalité en permettant aux familles de libérer la parole sur leurs difficultés.
- Favoriser l'insertion et l'inclusion en offrant un accueil multilingue car nous avons une forte population d'origine étrangère sur notre territoire.

LES RESSOURCES HUMAINES MISES À DISPOSITION DU PUBLIC ACCUEILLI

- Une Directrice
 - Une Éducatrice de jeunes enfants coordinatrice
 - Une Éducatrice de jeunes enfants terrain
 - 4 Auxiliaires de puériculture
 - 6 Auxiliaires petite enfance
 - 1 Agent polyvalent
 - 1 Agent de Service
 - 1 Cuisinière
- Complété par des intervenants extérieurs :
- 1 médecin
 - 1 psychologue
 - 1 intervenant en Anglais

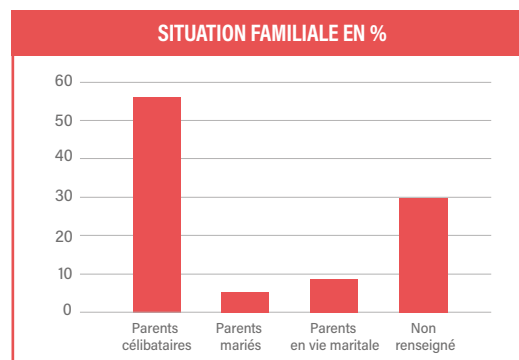
Présentation du public accueilli

ÂGE DU PUBLIC ACCUEILLI

La majorité des enfants accueillie était âgée entre 2 mois et demi et 3 ans. 10 % de l'effectif soit 4 enfants étaient âgés de plus de 6 ans et porteurs d'handicap dont 1 Trisomique, 1 Colobome, et 2 ayant des troubles du neurodéveloppement.

SITUATION FAMILIALE

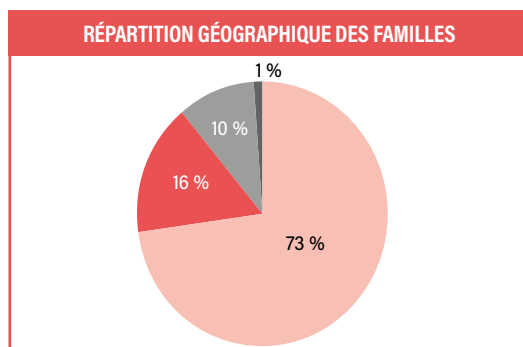
- 56,14 % des parents sont célibataires
- 5,26 % sont mariés
- 8,77 % vivent maritalement
- 29,82 non renseigné



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FAMILLES

- 70 % en région pointoise
- 15 % sur le territoire de Petit-Bourg
- 10 % des territoires avoisinants
- 5 % du nord Grande-Terre





> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

Afin d'atteindre nos objectifs nous avons réalisé plusieurs actions Pédagogiques ou éducatives :

1/ Dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), nous avons mis en place des Cafés Parents sur différents thèmes qui préoccupent les Parents tel que :

- Comment gérer la charge mentale
- L'allaitement maternel
- Proposer des Séances de détente avec un masseur et un ostéopathe
- Préparation à l'entrée à l'école maternelle
- La crise d'opposition des 2 ans...

Ces cafés parents ont été de véritables moments de répit et de décompression pour les parents de la crèche, mais aussi pour des familles extérieures. Nous recevons en moyenne 5 parents en fonction des thèmes abordés. Ces cafés parents nous ont permis de constater qu'il y a un véritable besoin de temps d'échange et de parole sur le territoire, que les mentalités changent, et que les parents fréquentent de plus en plus ces espaces mis à leur disposition.

2/ Nous avons aussi organisé « les family's Holiday » en organisant pour les familles des sorties détente.

En effet, nous avons mis à disposition des familles un bus, et une aide financière pour la visite de sites touristiques avec leurs enfants. Les éducatrices et d'autres membres de l'équipe ont su accompagner les parents lors de ses sorties. « Ces family's Holiday » ont eu un vif succès, même les grands parents ont souhaité y participer. Ce fut de véritable temps d'échange et de décompression pour les familles qui ont tissé des liens. Ainsi même après être parti de la crèche les familles continuent de se fréquenter.

3/ Dans le cadre du Relais Parent Enfant, nous avons surtout accompagné Les Parents et les Assistantes

Maternelle sur le plan administratif, et aussi dans des litiges dus au non-respect du contrat d'accueil.

En effet, nous n'avons pas pu faire de regroupement d'assistante maternelle car notre espace d'accueil a subi un dégât des eaux, rendant nos locaux impraticables.

4/ À La Crèche, nous avons marqué les différentes fêtes de l'année, mais aussi des temps forts tel que la journée du petit-déjeuner, la semaine bleue, la journée des droits de l'enfant, la journée du livre...

Les parents ont pu apprécier le talent de leurs enfants lors du spectacle de fin d'année à travers un conte mimé réalisé par le personnel et les enfants.

AUTRES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA CRÈCHE

Le psychologue de la crèche a accompagné plusieurs familles à leurs demandes ou dans le cadre d'un accompagnement éducatif.

AUTRES PROJETS MIS EN PLACE EN 2023

Nous avons eu le privilège d'être labélisé crèche AVIP : crèche à vocation d'insertion professionnelle en signant un partenariat avec France Travail et la CAF afin de faciliter l'insertion des parents demandeurs d'emploi en accueillant leurs enfants

SUIVI ET COORDINATION DE L'ÉQUIPE PLURI-DISCIPLINAIRE

L'équipe fait des transmissions verbales ou écrites au quotidien. Nous mettons aussi en place des réunions d'équipe qui permettent d'échanger sur le quotidien, les besoins, ou les difficultés rencontrées.

Au moins une fois par bimestre nous mettons en place des réflexions, sur nos pratiques professionnelles avec le psychologue.

ACTION DE PARTENARIAT AVEC :

La CAF, le Centre Social Lapwent, l'École de Danse, Centre d'Action Médico-social

BILAN 2023

2023 a été une année riche qui nous a permis de progresser dans notre secteur d'activité. Notre fréquentation est restée stable, l'écart entre les heures réalisées et les heures facturées est correct, car il est moins de 107 %.

Nous avons réécrit et amélioré nos différents projets, ainsi que notre règlement de fonctionnement.

Nous souhaitons adopter une conduite Eco-Responsable en mettant en place un projet de développement Durable.

En 2024 Nous pensons aboutir dans un projet de Partenariat avec la Ville de Pointe à Pitre,

Nous espérons que l'année 2024 soit une année de challenge, de réussite et de motivation pour l'équipe.



Résidence d'accueil

Présentation du dispositif

Par décision du 13 juin 2019 La préfecture de la Guadeloupe accorde à l'UDAF de Guadeloupe, une autorisation pour l'ouverture d'une résidence d'accueil, d'une capacité de 12 places

DÉFINITIONS

La résidence d'accueil, comme la pension de famille est une modalité de résidence sociale, clairement inscrite dans le champ du logement social et relevant du code de la construction et de l'habitation. Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée, et offre un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Sa spécificité est d'offrir aux résidents la garantie, en tant que de besoin, d'un accompagnement sanitaire et social, organisée dans le cadre de partenariats formalisés par des conventions, d'une part, avec le secteur psychiatrique, et d'autre part, avec un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

PUBLIC CONCERNÉ

La résidence d'accueil est destinée à l'accueil de personnes :

- Fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;
- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d'âge.

OBJECTIFS

Accueillir et offrir une réponse alternative d'habitat durable et adapté à leurs problématiques physiques, psychiques et/ou sociales des résidents, en vue de favoriser l'insertion sociale ;

Nos résidents disposent d'un cadre de vie type communautaire, familial qui leur permet de :

- Se poser, de reprendre confiance en eux
- Prendre soin de soi
- Développer des compétences, des habiletés individuelles et collectives favorables

- Créer du lien social en s'ouvrant aux autres, en tant que citoyen
- Devenir plus autonome
- Construire un projet de vie pour qu'un jour, la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable.

Aussi, les **objectifs plus spécifiques liés** à l'accompagnement social par le logement que nous visons sont :

- Favoriser le lien social et le vivre ensemble
- Favoriser l'accès et le maintien dans le logement
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins
- Favoriser l'accès à la prévention, l'éducation et la promotion de la santé.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA VIE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE D'ACCUEIL

Afin de garantir un bon fonctionnement, l'établissement est doté d'un **règlement intérieur**. Celui-ci définit :

- Les règles de la vie en collectivité concernant le respect d'autrui, l'utilisation des espaces communs, déroulement des activités.
- Les règles liées à l'occupation du logement : les assurances, la redevance, l'accueil des visiteurs, les droits et devoirs, les conditions de vie pratique.

PRESTATIONS OU ACTIVITÉS

La résidence d'accueil est une forme d'habitat alternatif, qui associe le libre usage de l'espace privatif à la présence de lieux collectifs qui répondent au besoin de temps d'échange créateurs de liens sociaux. Aussi :

- Chaque locataire vit dans son logement de façon indépendante en organisant son quotidien.
- La vie de la maison s'organise autour des projets de chacun et des temps partagés.
- Les diverses prestations envisagées sont identifiées et planifiées avec les locataires.

Le travail spécifique réalisé en individuel et collectif se décline de la manière suivante :

- Activer l'ensemble des aides
- Informer le locataire sur ses obligations et droits locatifs et l'aider à pouvoir mettre en œuvre ceux-ci ;
- S'approprier le logement : mise en place avec la personne les conditions permettant d'accéder à un logement décent et de le conserver ;
- Élaborer son projet personnel et conduire des démarches nécessaires à sa réalisation
- Gérer son budget



> Gestion du dispositif

CADRE GÉNÉRAL

La gestion du dispositif est confiée à un établissement de l'udaf, l'ESAT « LES MOSAÏQUES » qui de par ses missions et la nature de ses activités, dispose des moyens, notamment humains pour assurer cette prestation. A l'instar de la pension de famille de l'UDAF, on peut considérer que pour le fonctionnement de la résidence d'accueil, la prévention et la sécurité des résidents, nous mobilisons les ressources suivantes :

■ Le cadre référent

Le cadre référent est en lien avec la Direction générale. Il se charge de contrôler, évaluer la gestion et le bon fonctionnement de l'établissement en lien avec l'environnement. Il est le garant du projet d'établissement et des principes fondateurs du dispositif ; est le garant de la gestion locative, commerciale, sociale et technique de la résidence. **(Le directeur de l'ESAT tient ce rôle)**

■ L'équipe d'hôtes

Présente en journée est la **référente permanente des locataires** au sein de la résidence d'accueil. elle **est le premier maillon du lien social**, elle **garantit le maintien des conditions locatives et des conditions de vie collective de qualité, dans le respect du règlement intérieur et du projet d'établissement.**

L'équipe conçoit, développe, organise et conduit l'animation de la vie collective visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des locataires. Sa mission s'intègre au sein de l'environnement économique, social et culturel de la résidence car elle vise l'insertion sociale.

Accueil et installe le résident dans son logement.

(Une équipe composée de moniteurs et d'usagers exerce cette fonction).

■ L'intervenant de l'action sociale

L'intervenant de l'action sociale de la résidence d'accueil est garant de **l'élaboration du projet social et des projets de vie individualisés des résidents.**

- Il assure l'accompagnement social et le parcours de vie des résidents : accès aux droits, aux soins par la mobilisation et la mise en lien avec les référents, les partenaires concernés, projet personnalisé des résidents. Il assure le suivi des ressources des résidents en lien avec les référents.
- Il **développe et coordonne les réseaux de prestataires et partenaires pour accueillir, loger et accompagner les résidents.**
- En interne, il accompagne l'équipe d'hôte dans le développement et le renforcement d'une pratique professionnelle de qualité.

- Soutiens l'équipe d'hôte afin d'éviter son isolement face à des résidents présentant des problématiques diverses et parfois lourdes.
- Il est garant de la procédure d'admission en étant le référent lors des commissions dites CPO organisées par le SIAO.

(Ces champs sont occupés par l'éducatrice spécialisée de l'ESAT). Durant cette année elle a participé à 5 CPO.

■ Autres effectifs salariés UDAF mobilisés

- Service comptable
- Services des ressources humaines
- Service informatique

Par ailleurs, les résidents reçoivent, en fonction de leur problématique, l'appui des services existants de l'UDAF : Service de tutelle aux majeurs protégés (SMJPM), Établissement d'Aide par le Travail (ESAT), Groupe d'Entraide Mutuel (GEM), Associations Familiales adhérentes (AF), Association de consommateurs, Service institutionnel de l'UDAF.

ORGANISATION

L'éducatrice spécialisée faisant office d'intervenante sociale pilote le processus.

■ Missions

- Prise de contact avec les partenaires (EPSM, SIAO, SAMSAH, CMP, ...)
- Participation aux CPO : (05)
- Entretiens individuels : (60 entretiens en 2023)
- Recueil des informations
- Fiche d'évaluation des capacités
- Grille d'observation des comportements
- Fiche de signalement des difficultés
- Visites programmées des logements

■ Gestion administrative

Pilotée par le cadre référent avec la collaboration de la secrétaire de l'ESAT.

■ Gestion sociale

Accompagnement social et le parcours de vie des résidents :

- Accès aux droits, aux soins par la mobilisation et la mise en lien avec les référents, les partenaires concernés,
- Projet personnalisé des résidents.
- Suivi des ressources des résidents en lien avec les référents.

■ Réunions

- Réunion à la Commission Partenariale d'Orientation 1 fois par quinzaine, le 1er et le 3ème jeudi du mois.
- Réunion des résidents 1 fois par mois



- Réunion Technique et de Synthèse tous les mercredis
- Réunion du Conseil des résidents 1 fois par trimestre

■ Permanences

- Jours : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
- Le mercredi est consacré aux réunions de synthèse et technique.
- Samedi : 1 fois par mois
- Horaires : 09h00 à 14h00

Permanence administrative

- Mardi et vendredi de 09h00 à 12h00

Permanence activités et Animations

- Lundi et jeudi de 09h00 à 14h00

Encadrant et usagers de l'ESAT

- 4 moniteurs et 6 usagers assurent les prestations.
- 2 moniteurs par semaine accompagnés par 3 usagers pendant 1 mois afin de créer un lien avec les résidents.

■ Activités et Animations proposées

Hebdomadaire :

- Cuisine,
- Couture,
- Jardin Kréyol,
- Initiation KA, ...

En 2023 la résidence d'accueil a organisé 3 sorties au profit des résidents.

Des moments de fêtes et de convivialités ont été proposés notamment, pour le carnaval et la Noël.

■ Réunion

- Le 1er mardi du mois : Réunion avec les résidents et l'équipe
- Chaque mercredi a lieu la réunion Technique de l'équipe de l'ESAT. La situation de la Résidence d'Accueil est mise en ordre du jour.

■ Partenariat et Réseaux

- Une convention est signée, avec le secteur psychiatrique

> Gestion locative

La gestion des règlements de loyers est assurée par le cadre référent.

CARACTÉRISTIQUES DES SITES

Nous disposons de 13 logements de la SIG de type F3.

- Dans la commune du Lamentin section CRANE : un immeuble de 6 logements.
- Dans la commune de Sainte-Rose section BEBEL : 7 logements diffus dans des immeubles.
- 1 logement, (immeuble de crane) est réservé pour :
 - Un espace bureau, qui sera mis à disposition afin d'assurer la permanence administrative
 - Un espace détente
 - Un espace restauration
 - Un espace activité

INTÉGRATION DES RÉSIDENTS

Selon le modèle de la pension de famille, les candidatures sont proposées par le SIAO.

Chaque demande fait l'objet d'investigations, (enquêtes, entretiens...) par l'éducatrice faisant office d'assistante sociale.

Une commission interne composée de professionnels de l'ESAT, (moniteurs, éducateurs, secrétaires, directeur), statue et déclenche la procédure d'installation ; (3 commissions se sont tenues en 2021).

La résidence d'accueil héberge 9 résidents à ce jour.



> Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

> Présentation du service

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société prévues aux articles L.114-1-1 et L.114-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF), tels qu'ils résultent de la loi n°2005 -102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les GEM ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L.312-1 du CASF. Leur organisation et leur fonctionnement se différencient à plusieurs titres des établissements et services médico-sociaux. Ainsi les GEM ne sont pas chargés d'effectuer, comme ces structures, des prestations mises en œuvre par des professionnels (ou par des permanents, comme dans des lieux de vie) et n'ont pas pour mission la prise en charge des personnes. Les GEM n'ont donc pas vocation à se substituer aux prestations issues du secteur médico-social, ni aux entités œuvrant dans le secteur du handicap.

L'aide mutuelle ou le groupe d'entraide est une forme de soutien où les individus se rassemblent pour partager des expériences similaires et s'apporter un soutien émotionnel, social ou pratique. Ces groupes peuvent être centrés sur des problématiques spécifiques telles que la maladie mentale, l'addiction ou d'autres difficultés, offrant un espace sûr pour se comprendre mutuellement et se soutenir dans les défis qu'ils rencontrent. Le groupe d'entraide mutuelle peut être très bénéfique pour ceux qui y participent.

C'est la raison pour laquelle nous avons appelé cet endroit, un lieu de répit, un havre de paix.

Les lieux sont conçus pour offrir une pause, du réconfort ou du soutien, souvent pour les personnes en situation de stress, de maladie ou de handicap, ainsi que pour leurs aidants. Ces lieux proposent généralement des installations adaptées pour permettre aux individus de se reposer et de se ressourcer.

Recevoir les personnes du GEM implique de créer un environnement accueillant, respectueux et inclusif.

Il s'agit :

- Être attentif à leurs besoins et à ce qu'ils partagent.
- Adopter une attitude non-jugeante et respectueuse envers leurs expériences et leurs opinions.
- Encourager la participation de chacun et veiller à ce que personne ne domine ou n'exerce une emprise sur les autres.

- S'assurer de respecter la confidentialité des échanges au sein du groupe.
- Les encourager à formuler leurs souhaits, attentes
- Offrir des ressources adaptées aux besoins du groupe, comme des activités variées, promouvoir l'estime de soi en accompagnant les utilisateurs à mettre en place leurs propres activités et ateliers.
- Valoriser la contribution de chacun contribue à créer un climat positif et encourageant.

Tous ces principes favorisent un environnement accueillant et constructif pour recevoir les personnes venant au GEM.

> Les textes en vigueur

Les GEM sont reconnus par la loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le GEM est une structure non médico-sociale pour personne en situation de handicap, qui nécessite aucune notification de la MDPH. C'est un lieu ouvert dont la fréquentation est libre et volontaire.

La création d'un GEM est soumise au respect du Cahier des charges national institué par l'arrêté du 16 Mars 2016 et à la signature d'une convention avec l'agence régionale de santé (ARS).

- L'Arrêté du 27 juin 2019 fixant le cahier des charges des groupes d'entraide mutuelle en application de l'article L. 14-10-5 du code de l'action sociale et des familles ;
- L'Instruction n° DGCS/SD3B/CNSA/2019/174 du 19 juillet 2019 relative aux modalités de pilotage du dispositif des groupes d'entraide mutuelle (GEM) par les agences régionales de santé au regard du nouveau cahier des charges fixées par arrêté du 27 juin 2019.

Les GEM de Guadeloupe, porté par une association d'usagers, sont constitués en « Association loi 1901 », l'Association ÉQUILIBRE.

Ils s'apparentent à des dispositifs d'entraide mutuelle entre pairs, en constituant avant tout un collectif de personnes concernées par des problématiques de santé ou des situations de handicap similaires et souhaitant se soutenir mutuellement dans les difficultés éventuellement rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les GEM présentés dans ce rapport d'activité sont portés par l'association ÉQUILIBRE, Association d'usagers en santé mentale, fondée en 2015.

L'UDAF est gestionnaire des GEM par mandat de gestion. Conformément au nouveau cahier des charges 2016 des GEM, qui établit une séparation des fonctions de parrain et de gestionnaire, l'UNAFAM s'est vue confier le rôle de



parrain des GEM en date du 17 Avril 2019. Par la suite, en conformité avec le cahier des charges 2019, et selon le modèle défini par la CNSA, une convention de gestion a été établie entre l'UDAF et l'Association ÉQUILIBRE. Cette nouvelle convention de gestion a été signée le 19 décembre 2019.

Les 4 GEM de la Guadeloupe portés par l'Association ÉQUILIBRE concernent les personnes qui présentent un handicap résultant de troubles psychiques.

L'équipe Appui du GEM est composée de :

- 1 animatrice sur chaque GEM (soit 4 animateurs)
- 1 Coordinateur pour les 4 GEM
- 1 Coordinateur technique
- 1 Référente pour les 4 GEM
- 1 Comptable pour les 4 GEM

> Faits marquants de l'année 2023 GEM de Guadeloupe

- GEM de Sainte Rose.
- GEM de Pointe à Pitre.
- GEM de Basse-Terre
- GEM de Marie-Galante

Le 23 Mai 2023

- Réunion de préparation à la manifestation en santé mentale que souhaite organiser Monsieur GERAN de la Mairie de Petit-Bourg. Nous sommes conviés en tant que GEM de Guadeloupe.

Le 13 Juin 2023

- Atelier solidaire de prestation ZESTE, GEM de Sainte Rose en présence des GEMOIS.
- Ensemble adoptons les bons Eco' ZESTES.
- Le programme d'accompagnement aux économies d'énergie en OUTRE-MER

Le 30 Juin 2023

- Action de sensibilisation en santé mentale, organisée par la ville de Petit-Bourg à la salle de délibération, (cité administrative).

Organisateur : Mairie de Petit-Bourg et Monsieur GERAN, (ccas), le 30 juin 2023 en présence de Monsieur le Maire de la commune. La manifestation a duré de 18h à 20h.

Les GEM de Guadeloupe ont été partie prenante de cette manifestation en présence de plusieurs adhérents, du Président des GEM et toute l'équipe de soutien. Manifestation qui a eu un fort succès.

Le 1er Juillet 2023

- Recrutement du coordonnateur référent des GEM de Guadeloupe

Le 1er Juillet 2023

- Recrutement du coordonnateur référent des GEM de Guadeloupe

Le 18 Juillet 2023

- Dans le cadre de notre déménagement futur de Pointe à Pitre, nous avons reçu l'aide de la coordinatrice du Contrat local en Santé mentale de *Cap Excellence*, soucieuse de se rendre compte de l'état de notre local. Des propositions de local nous ont été faites, notamment une maison dans la commune des Abymes, malheureusement sans succès.

Le 4 Août 2023

- Visite de la Coordinatrice du Contrat local de Santé mentale de Cap Excellence au GEM de Sainte Rose. Il s'agit là de renforcer et poursuivre le soutien à une structure telle que le GEM en Guadeloupe, répondant à la problématique de la santé mentale. Le GEM bénéficie d'une reconnaissance par ces instances comme étant un acteur clé dans la lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap psychique, et pour les actions de Dé-stigmatisation en santé mentale.

Septembre 2023

- **Tous les mardis** de 11h00 à 12h00, nous avons une activité théâtre avec un intervenant extérieur spécialisé, Comédien professionnel en Théâtre d'Improvisation
- **Tous les vendredis** 11h00 à 12h00 nous avons une activité SLAM avec un intervenant extérieur spécialisé, artiste professionnel de SLAM

Le 07 Septembre 2023

- 1^{ère} réunion de travail sous l'égide de Cap Excellence et de l'EPSM sur les CLS, (contrats locaux de santé), immeuble Manhattan, rue des cités perdues à Pointe à Pitre.
- Les GEM sont parties prenantes du contrat local de santé mentale de la communauté d'agglomération des Abymes.

Le 12 Septembre 2023

- 1^{ère} réunion de travail au Centre Social CS LAPOINTE avec l'UNAFAM, afin de continuer la mise en place des *TI-KOZE* en association avec les GEM de GUADELOUPE.

Le 20 Septembre 2023

- Les GEM de Guadeloupe renouvellent leur confiance à l'UNAFAM et réinstallent les *TI-KOZE* au GEM de Ste Rose. Nous profitons de ce Préparation de la prestation de l'UNAFAM, associée au GEM de Guadeloupe pour un *TI-KOZE* grandeur nature au centre Rémi-Nainsouta de Pointe à Pitre.

La manifestation a eu lieu de 18h à 20h le 12 Octobre 2023.



Le 28 Septembre 2023

- Nouveau partenariat en étude avec l'UEROS, (centre pour personnes cérébraux-lésées) de Baie-Mahault. Certains de leurs bénéficiaires pourraient intégrer le GEM. Ils nous proposent donc d'unir nos forces et donc d'apporter de nouvelles perspectives au GEM de Guadeloupe.

octobre 2023

- Mise en œuvre des opérations pour les déménagements des GEM de Basse-Terre et de Pointe à Pitre.
- Prise de contact avec des agences immobilières afin de faciliter les recherches de nouveaux locaux. Situation urgente pour les 2 GEM de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre.

Le 10 Octobre 2023

- Participation aux SISM
- Invitation à visionner un film au ciné-théâtre du Lamentin, « à tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit ».

Le 12 Octobre 2023

- Ti-kozé,
 - GEM /UNAFAM
- Salle des fêtes de REMY-NAISSOUTA 18H00/20H00
En présence du Gem de Ste Rose, du Gem de Basse-Terre et de l'Unafam. Une belle réussite.

Le 18 Octobre 2023

- Exposition des créations des GEMOIS au Gem de Ste Rose dans le cadre du SISM.
- SISM/Partenaires, (UEROS, EPSM, UNAFAM, FAMILLES).
Horaires : 09h00-14h00

Le 19 Octobre 2023

- IREPS Guadeloupe.
- Réunions de travail avec la coordinatrice des programmes de l'IREPS. Le GEM est constitué partenaire de l'IREPS, sollicité pour participer à la conception du programme de sensibilisation/formation « Premiers Secours en Santé mentale »
Promouvoir la santé mentale.
Le Président de l'Association ÉQUILIBRE est positionné comme Témoin expert et il est invité à présenter son parcours de soin, et de rétablissement lors des sessions de sensibilisation/formation devant les stagiaires de la formation.
Formation en santé mentale de niveau 2.

Le 7 Novembre 2023

- Préparation du spectacle ARTS PLURIELS et INCLUSION, proposé par les adhérents du Gem et des résidents de la pension de famille à la **Maison de la culture Gilles Floro de Gourbeyre**

Le 10 Novembre 2023

- Réunion de travail avec une infirmière de l'EPSM sur le contenu de la formation en santé mentale de niveau 2 dans les locaux du CHU.

Le 18 Novembre 2023

- Ti-Kozé
- Unafam/Gem au Gem de Ste Rose.

Le 20 Novembre 2023

- Mise en chantier d'une convention de partenariat avec la Résidence d'accueil du Lamentin sous l'égide de l'Esat les Mosaïques de l'UDAF.

Le 21 Novembre 2023

- Début de la formation en santé mentale à IREPS.
- Témoignage du Président Montout Jack, devant un groupe d'étudiants.
- Mise en exergue des Gem de Guadeloupe et de leurs activités.

Le 30 Novembre 2023

- Invitation des GEM à la première de la pièce de Joël JERNIDIER et de Marie-Sabine CLEMENCON, (Opéra Limyé), à L'Habitation La Ramée Sainte- Rose.
- Réunion de travail avec le CMP de Ste Rose en vue d'un partenariat CMP/GEM de Guadeloupe.

Le 4 Décembre 2023

- Invitation De Cap Excellence à la salle Remy-Nainsouta pour participer au conseil local en santé mentale, (CLSM) en présence de la Directrice Générale de l'EPSM.

Le 5 Décembre 2023

- Arrivée du 1er nouvel adhérent au Gem de Ste Rose, bénéficiaire issu du partenariat, Hôpital de Jour HDJ du Gosier/GEM de Guadeloupe,
Une convention est en passe d'être réalisée.

Le 6 Décembre 2023

- Visite de découverte au Gem de Ste Rose de la Résidence d'Accueil du Lamentin géré par l'UDAF. 8 participants ont bénéficié de cette première.
La finalité, un partenariat entre les Gem de Guadeloupe et la Résidence d'accueil du Lamentin, géré par l'Esat les Mosaïques de l'UDAF.

Le 7 Décembre 2023

- Invitation et demande de partenariat de la HDJ du Gosier avec les Gem de Guadeloupe à la demande du Docteur GALL responsable du CMP et de l'infirmière.
- Représentation « ARTS PLURIELS ET INCLUSION »
Salle des fêtes Gilles FLORO à Gourbeyre. Spectacle par les bénéficiaires de la Pension de Famille et des GEM de Guadeloupe. Plusieurs autres structures médico-sociales ont été invitées à ce spectacle, ainsi que les familles.



1. Accueil des spectateurs
2. Spectacles d'improvisations
3. Slam et poésies
4. Clôture de la manifestation 17h15

Le 21 Décembre 2023

- Repas et chanté Noël (21 décembre 2023), avec la participation de l'ESAT les Mosaïques. Une quarantaine de convives présents.

> Les Activités au GEM en 2023

- Atelier de Slam
- Atelier peinture
- Théâtre d'improvisation
- Chant choral
- Sorties et découverte de la Guadeloupe
- Agriculture et jardin créole
- Sports et loisirs
- Atelier numérique
- Couture
- Bois, sculpture
- Impression sur tee-shirt
- Natation
- Sorties
- Pique-nique, plage
- Cinéma

QUELQUES IMAGES DES ACTIVITÉS

- Le sport en action



- Séance de Canoé-Kayak dans la Baie des Saintes



- Participation aux événements des SISM



Paroles de GEMOIS :

« Le GEM me fait du bien, je sens que je participe à des choses, je m'épanouis. Cela m'empêche de faire le canapé, le Cmp, le salon, l'Epsm tout le temps. Je sais quoi faire entretemps... Depuis que je suis venu au GEM, je ne suis pas retourné à l'hôpital. ».

- Atelier artisanat local (Sacs Calebasses)



- Productions du jardin potager





PERSPECTIVES D'ACTIONS GEM 2023 - 2025

Élaboration des projets de développement du GEM autour de 5 axes

- Vacances et voyages
- Arts pluriels
- Sport-loisirs Santé
- Inter GEM et inclusion
- Communication sur le GEM

Le projet Vacances	Le projet Vacances conçu avec le GEM de Marie-Galante et écrit en 2019 fera l'objet d'une demande de financement spécifique auprès de l'ARS et d'une recherche de financement complémentaires auprès d'autres partenaires : Région, Département, CNSA, Mairie, CAF, ACOD...) et en étroite collaboration avec les acteurs du médico-social.
Croisière caraïbes en Paquebot.	Croisière dans la caraïbe souhaitée par tous les adhérents. L'adhérent financera sa croisière. L'équipe les aide à mettre de l'argent de côté pour s'offrir ce séjour. Le GEM financera de 1 à 2 excursions pendant la croisière.

L'action « Arts pluriels & Inclusion »	Cette action a eu lieu toute l'année 2023 sur les GEM de Ste Rose et Basse-Terre. Cette action a reçu le soutien de la Préfecture et de la DEETS dans le cadre de l'appel à projet, <i>Plan de soutien et lutte contre la pauvreté</i> . Ateliers inclusifs et collaboratifs, proposés au GEM et à la Pension de Famille de Saint-Claude, ils permettent l'expression créative et le développement personnel autour des arts graphiques et de l'artisanat, le Slam-poésie et le théâtre d'improvisation. Un spectacle de fin d'année a été donné à l'Espace Gilles Floro de Gourbeyre pour l'action Théâtre d'Improvisation. L'action sera poursuivie en 2024.
Sports et loisirs pour tous	Activités sportives adaptées, et en inclusion sur le sud Basse-Terre avec le soutien de la CAGSC. Poursuite de l'activité sur le sud Basse-Terre. Les adhérents ont choisi d'y ajouter des activités de natation et de sophrologie, Inclus dans le projet 2023. À poursuivre en 2024
Journées inclusives GEM de Ste Rose : Jeunes adultes, CMPP-SESSAD, (18 à 20 ans).	Mise à disposition du site de Ste Rose pour des journées inclusives avec des jeunes CMPP-SESSAD (âgés de 18 à 20 ans), et leurs encadrants. Activités artistiques, créatives.
Candidature Appel à Projet ARS pour GEM Nord-Grande-Terre GEM « Radio »	Selon la réponse de l'appel à projet* GEM psychique Guadeloupe Nord Grande-Terre. Ce GEM est l'opportunité de renforcer la capacité d'accueil des personnes concernées, (handicap psychique) sur ce territoire en bénéficiant de l'expérience de l'association ÉQUILIBRE. <i>*Projet ayant reçu Avis favorable</i>
Accompagnement création GEM Saint Martin/ IREPS	Selon réponse à l'appel à projet de l'ARS*. Élaboration d'une offre en partenariat avec l'IREPS et les acteurs locaux à St Martin. Projet non retenu en 2023.
Communication sur le GEM	Réactualisation du site GEM ÉQUILIBRE, page Facebook. Amélioration des logos du GEM. Réédition du flyer du GEM et petits films sur le GEM
Autres activités demandées par les adhérents	Chant choral Atelier Estime de soi Vacances Groupe de parole Sports et loisirs Sophrologie Dance

LES ACTIONS DE FORMATION

Des actions de formation à destination des adhérents :

- Formation du trésorier d'ÉQUILIBRE, gestion de budget, caisse, le compte bancaire.
- Formation du bureau d'ÉQUILIBRE, reprogrammation de la formation « gestion des associations ».
- Programme de formation avec le CNIGEM 2024



Actions à destination de l'équipe d'appui du GEM

- Sensibilisation aux premiers secours en santé mentale 2024.
- Formation handicap psychique 2024.
- Formation technique Son Multimédia pour l'animateur.
- BAFA pour l'animatrice GEM (salariée TH)
- Programme de formation avec le CNIGEM 2024

Amélioration à apporter au fonctionnement du dispositif.

- Transport des adhérents.
- Organisation des tournées.
- Achats de nouveaux véhicules.
- Gestion des Caisses d'activité et organisation administrative.
- Déménagement GEM de Basse-Terre, nouvelle adresse, 32 allée des Fushias Petit Paris 97100 Basse-Terre.
- Déménagement GEM de Pointe à Pitre vers les Abymes. Recherche en cours

> Quel sens donner aux activités dans un GEM

Un GEM, groupe d'entraide mutuelle, vise à favoriser l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques. Les activités dans un GEM ont pour but de créer un environnement favorable à l'échange, au partage et à l'entraide entre les membres, tout en encourageant l'autonomie, la valorisation personnelle et la reconstruction du lien social. Ces activités peuvent varier, allant des ateliers artistiques ou créatifs à des activités sportives ou des discussions thématiques, selon les besoins et les intérêts des participants.

Des ateliers thématiques sont organisés pour aborder différents sujets tel que la gestion du stress, la confiance en soi, la communication, la créativité, etc. Ces ateliers visent à renforcer les compétences et les connaissances des membres.

Les activités artistiques et créatives telles que la peinture, le dessin, la musique, la danse ou l'écriture peuvent être mis en place avec les membres pour encourager l'expression de soi et la créativité.

Les groupes de parole et d'échange sont mis en place pour permettre aux membres de partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs réussites, une façon de favoriser l'écoute, l'empathie et la solidarité entre participants.

Des activités sportives et de bien-être peuvent aussi être proposées, comme la marche, le yoga, la méditation pour favoriser les bien-être physique et mental des membres avec leurs consentements.

Nous pouvons aussi aller à la rencontre de nouveaux lieux touristiques inconnus des membres et ainsi profiter de la nature avec pour objectifs la socialisation et l'échange entre membres.

FINALITÉ DE CES ACTIONS DANS UN GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Ces activités sont conçues pour répondre aux besoins et aux intérêts des membres du GEM, en favorisant l'inclusion, l'autonomie et le soutien mutuel, mais aussi leur autodétermination. Le GEM concourt à développer leur pouvoir d'agir.

Dans ce même ordre de finalité, les actions réalisées au GEM sont destinées à partager des ressources, des connaissances ou des outils pour aider les membres du groupe à résoudre des problèmes communs.

Cela pourrait inclure la création, la contribution ou le partage de GEM pour faciliter le travail collaboratif, étudier des solutions et encourager la croissance collective au sein de la communauté des GEM.

CULTIVER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE.

Favoriser un espace où chacun se sent inclus et accepté, contribuant ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance.

AMÉLIORATION DE L'ESTIME DE SOI.

Accroissement de la confiance en soi et de la perception positive de ses capacités. Réduction du sentiment d'isolement et augmentation du bien-être émotionnel, et par-delà développer ses Compétences Psychosociales CPS.

RENFORCEMENT DES RELATIONS INTERPERSONNELLES.

Développement de liens sociaux plus solides et plus sains grâce à la bienveillance et au partage.

La création d'un réseau de soutien favorise un sentiment de sécurité émotionnelle.

En somme, ces actions visant à promouvoir l'estime de soi par le partage et la bienveillance constituent un environnement plus positif et inclusif au sein du groupe d'entraide, offrant aux adhérents un soutien mutuel et renforçant peu à peu leur confiance personnelle.

Par tout ceci, le GEM se définit, à côté du soin, comme une autre voie de rétablissement pour les situations de souffrance psychique.



> Le Public des GEM

Les personnes susceptibles de fréquenter un GEM sont des adultes rendus vulnérables par des troubles de santé ou par des situations de handicap et susceptibles de bénéficier d'une entraide mutuelle entre personnes ayant vécu ou vivant une expérience similaire ou proche.

Ce sont des personnes désireuses de rompre leur isolement et de participer aux différents temps d'échanges, d'activités et de rencontres du groupe. Leur situation leur permet d'envisager un parcours visant une meilleure insertion dans la vie sociale et citoyenne avec l'aide des pairs, des animateurs, et la participation à un collectif de personnes.

L'adhésion au GEM ne nécessite pas pour la personne concernée une reconnaissance du handicap par une décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, (MDPH), ou de toute autre instance spécialisée. Il ne peut non plus leur être demandé un certificat médical « validant » l'entrée dans le GEM.

L'accueil de la « grande exclusion » souvent induite par certains troubles de santé, n'est pas la vocation du GEM. Et le fait d'avoir ou non un logement stable ne saurait intervenir de façon discriminante dans la fréquentation d'un GEM. Le GEM peut fonctionner comme une passerelle vers un accompagnement plus adapté.

La fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une Co-construction par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM.

Cette fonction première vise à favoriser le lien social et la citoyenneté des personnes fréquentant le GEM, avec un objectif de « réhabilitation sociale », soit de reprise de confiance de la personne dans ses potentialités et capacités.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le GEM fonctionne comme toute association loi 1901. Tout membre peut participer aux assemblées générales qui décident des priorités et des actions de l'association. Un conseil d'administration élu pilote le fonctionnement au jour le jour dans le respect des grandes orientations décidées par l'Assemblée Générale.

Le GEM peut faire appel à une association gestionnaire de structures pour assurer la gestion comptable et d'administration du personnel. Dans ce cas « il est impératif que le GEM concerné fasse l'objet d'une gestion spécifique et distincte ». Ainsi, une convention de gestion est signée entre l'association d'usagers ÉQUILIBRE et l'UDAF.

PARRAINAGE

L'association d'usagers doit être épaulée dans son fonctionnement par un parrain. Ce peut être une association d'usagers, de familles, toute association œuvrant dans un champ "compatible avec l'action des GEM. Les GEM de l'Association ÉQUILIBRE sont parrainés par l'association (**UNAFAM**).

Le parrain joue un rôle d'appui moral et éthique. Il vérifie en particulier que le fonctionnement du GEM répond bien à l'esprit ayant présidé à leur mise en place et tel qu'il est défini dans les textes.

> L'Association Équilibre

- Historique des Assemblées 2023
- AG 2022 Nomination du Commissaire aux Comptes
- 2 Conseils d'Administration
- 2 Assemblées Générales
- 1 Réunion des Adhérents
- 2 Réunions Générales des GEM avec l'ARS

> Fréquentation des Gem sur l'année 2023

GEM DE SAINTE-ROSE + POINTE À PITRE

- Historique des Assemblées 2023
- AG 2022 Nomination du Commissaire aux Comptes
- 2 Conseils d'Administration
- 2 Assemblées Générales
- 1 Réunion des Adhérents
- 2 Réunions Générales des GEM avec l'ARS

FRÉQUENTATION MENSUELLE EN 2023			
	GEM SAINTE-ROSE + POINTE À PITRE	GEM DE GRAND-BOURG MARIE GALANTE	GEM DE BASSE-TERRE
Janvier	33	34	0
Février	43	28	48
Mars	57	25	55
Avril	37	18	55
Mai	50	17	65
Juin	44	21	51
Juillet	38	17	42
Août	13	16	31
Septembre	37	0	54
Octobre	25	17	11
Novembre	37	19	9
Décembre	34	14	12
TOTAL	448	226	433



FRÉQUENTATION ANNUELLE 2023

	GEM SAINTE-ROSE + POINTE À PITRE	GEM DE GRAND-BOURG MARIE GALANTE	GEM DE BASSE-TERRE
Janvier	16	17	0
Février	16	10	10
Mars	16	18	16
Avril	16	16	16
Mai	16	16	16
Juin	16	16	16
Juillet	16	16	18
Août	4	16	9
Septembre	16	0	16
Octobre	16	16	16
Novembre	16	16	16
Décembre	16	13	16
TOTAL	164	159	165

FRÉQUENTATION MOYENNE PAR JOUR

	GEM SAINTE-ROSE + POINTE À PITRE	GEM DE GRAND-BOURG MARIE GALANTE	GEM DE BASSE-TERRE
Janvier	2,0625	2	0
Février	2,69	1,75	4,80
Mars	3,56	1,39	3,44
Avril	2,31	1,13	3,44
Mai	3,13	1,06	4,06
Juin	2,75	1,31	3,19
Juillet	2,38	1,06	2,33
Août	3,25	1,00	3,44
Septembre	2,31	0	3,38
Octobre	1,56	1,06	0,69
Novembre	2,31	1,19	0,56
Décembre	2,13	1,08	0,75
TOTAL	2,73	1,42	2,62

> Conclusion

2023 marque la dix-huitième année d'existence des GEM, officiellement créés par la loi du 11 février 2005.

L'engagement des pouvoirs publics dans leur renforcement s'est traduit par des crédits supplémentaires importants qui ont permis de porter à 656 le nombre de GEM existants sur le territoire, financés par les agences régionales de santé, soit sur l'enveloppe allouée par la CNSA, soit sur des crédits dégagés par ailleurs. Cet engagement traduit une reconnaissance du rôle important que peuvent jouer les GEM dans le parcours des personnes et dans la transformation du paysage de l'offre destinée aux personnes en situation de handicap.

Les enjeux des prochaines années seront les suivants :

- Poursuivre le déploiement des GEM sur le territoire national pour permettre un maillage territorial fin. **Deux nouveaux GEM vont bientôt voir le jour en Guadeloupe et les Îles du Nord : Petit-Canal et Saint-Martin.**
- Améliorer la qualité du service rendu par les GEM et les modalités d'organisation et de gouvernance par la formation de l'ensemble des acteurs : Adhérents GEM, gestionnaires, parrains, animateurs... ;
- Identifier les nouvelles formes de GEM, capitaliser les expériences et accompagner leur développement dans les territoires ;
- Poursuivre les actions visant à promouvoir les GEM dans le paysage de l'offre en santé mentale grâce à la participation active des GEM aux instances de démocratie sanitaire telles que les projets territoriaux de santé mentale (PTSM), au développement des synergies avec les autres acteurs de l'accompagnement tels que l'habitat inclusif, l'emploi accompagné, les différents dispositifs favorisant la pair-aidance, mais également avec les structures d'appui par la socialisation et l'insertion professionnelle inspirées des modèles de lieux inclusifs.

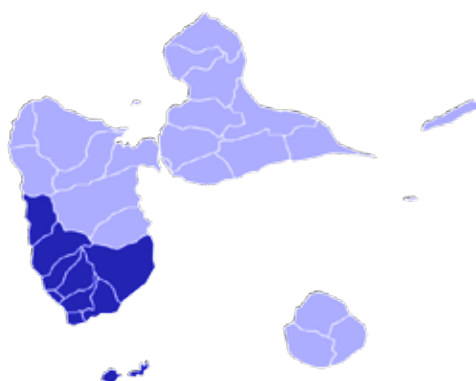


> Le point conseil budget

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE COUVERT PAR LE PCB UDAF

Le secteur géographique couvert par le PCB UDAF est le sud Basse-Terre, incluant 11 communes dont les communes des Saintes (Terre-de-haut et Terre-de-bas).

En 2019, ce secteur représente 78 700 habitants, soit 20,5 % de la population totale de la Guadeloupe qui est de 384 239 habitants sur la même année.



POPULATION DU SUD BASSE-TERRE

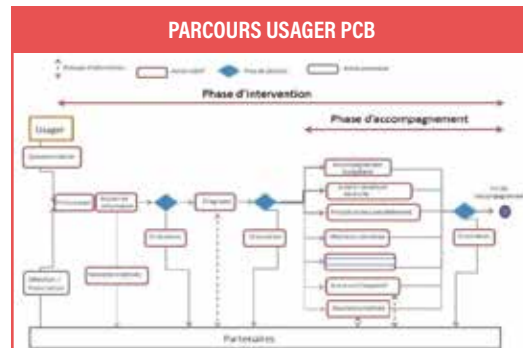


CHIFFRES CLÉS - PORTRAIT SOCIAL DE BASSE-TERRE

Source : Portrait ABS Basse-Terre 2022 - Données transmises par le CCAS de Basse-Terre

NOMBRE D'HABITANTS AU 1/09/2019 : 9 861		
TYPES DE FAMILLES (en 2019)		Comparatif évolution (2019 / à 1999)
Familles monoparentales	48%	À la hausse
Couple parental	32%	À la baisse
Familles nombreuses	18%	À la baisse
LES ENFANTS		Comparatif évolution (2019 / à 2013)
Population mineure	23 %	À la baisse
Part des - de 3 ans ayant un besoin impératif de mode de garde	22%	
Mineurs en situation de vulnérabilité	51 %	
SENIORS		Prévisionnel
Population seniors (60 ans et +)	27 %	+ 24 % des 60 ans et + à l'horizon 2028
EMPLOI		
Jeunes (16-24 ans) ni en formation ni en emploi	39 %	
Moins de 25 ans demandeurs d'emploi (cat. A)	36 %	
PRESTATIONS SOCIALES		
Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages	41 %	
Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages	17 %	
PAUVRETE		
Niveau de vie mensuel médian	1367 €	
Taux de pauvreté au seuil de 60 %	41 %	

RAPPEL : SCHEMA DU PARCOURS USAGER PCB



RÉCAPITULATIF DES PERMANENCES PCB

N°	PARTENAIRES	COMMUNES	JOUR	FRÉQUENCE
1	Shekina	Baillif	Mercredi (matin) 9h-12h	Hebdomadaire
2	Centre Social	Capesterre-Belle- Eau	Lundi (matin) 9h-12h	2 fois / mois
3	GEM	Basse-Terre	Lundi (matin) 9h-12h	2 fois / mois
4	L'Arche	Basse-Terre	Judi (matin) 9h-12h	1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois
5	CCAS	Trois-Rivières	Judi (matin) 9h-12h	1 fois / mois 4 ^{ème} du mois
6	Mairie	Vieux-Fort	Mardi (matin) 9h-12h	2 fois / mois 1 ^{er} et 4 ^{ème} du mois
7	Maison des Parents et de la famille	Bouillante	Judi (matin) 9h-12h	1 fois / mois 2 ^{ème} du mois
8	Point de Justice (PAD)	Vieux-Habitants	Vendredi (matin) 9h-12h	1 fois / mois (Le dernier du mois)
9	Fédération La Belle Créole	Basse-Terre	À définir	À définir



POINT DE SITUATION A 5 MOIS

N°	PARTENAIRES	COMMUNES
1	Shekina	- Signature convention par les deux parties - Mise en œuvre de temps de permanences : effective.
2	Centre Social	- Signature convention par les deux parties - Mise en œuvre de temps de permanences : effective.
3	GEM	- Signature convention - Mise en œuvre de temps de permanences : effective.
4	L'Arche	- Signature convention par les deux parties - Mise en œuvre de temps de permanences : effective.
5	CCAS	- Convention envoyée au CCAS pour signature, le 10/08/2023. - À la demande du CCAS : début mise en œuvre des permanences à compter de janvier 2024 - En attente retour signature de la convention par le partenaire (prévue lors du prochain CA).
6	Mairie	- Du 4/08/23 au 29/08/23 : temps de négociation (échanges téléphoniques et rdv en Mairie) avec le partenaire pour une reprise des permanences du PCB en ses murs. - Accord de principe de M^{me} BOULATE dans un 1^{er} temps avec le souhait de réduire la fréquence compte tenu du taux de fréquentation observée en 2022. - Septembre / Octobre 2023 : Plusieurs relances pour formaliser le partenariat. Le projet de reprise et convention doit être soumis à l'aval du conseil municipal. - Mail de M^{me} BOULATE du 31/10/2023 : indiquant que le projet repris du PCB au sein de la Mairie n'a pas reçu d'avis favorable. - In fine : la collaboration de travail se matérialisera sous la forme : Le personnel administratif de la Mairie informera le public de l'existence du dispositif (af- fiche et dépliant du PCB transmis) et diffusera les coordonnées du PCB à la demande de la personne accueillie.
7	Maison des Parents et de la famille	1^{er} contact téléphonique établi, le 18/08/2023. - Rdv sur site le 15/09/2023 : pour négocier partenariat (convention) ainsi que les modalités d'intervention - Contraintes de calendrier pour la fin 2023 : 2 reports de rdv à la demande de la Présidente. - Statut : A relancer pour début 2024
8	Point de Justice (PAD)	1^{er} contact téléphonique établi, le 30/08/23. - Rdv avec la coordinatrice dans les locaux du GEM, le 5/09/2023 et discussion des termes de la convention de partenariat. - Demande par mail du PAD : de clauses spécifiques à rajouter au sein de la convention - Demande du PAD transmise au juriste UDAF pour observations et aval. - Statut : en attente retour juriste UDAF.
9	Fédération La Belle Créole	1^{er} contact établi : lors du Village des associations BT, le 16/09/2023 - Contact téléphonique avec M^{me} HILAIRE, le 24/10/2023. Elle manifeste un intérêt pour le dispositif PCB et l'éventualité d'un partenariat. - Statut : Demande de rdv transmise au Président et à la Médiatrice par l'intermédiaire de M^{me} HILAIRE. Dans l'attente de leur retour pour un rdv au sein de l'association.

Observations : Les temps de permanences au sein de structures partenaires du PCB bien que concentrés sur certaines communes du Sud Basse- Terre (à la demande du bénéficiaire et/ou de certains partenaires) permettent dans la pratique de toucher un public relativement large, dont le lieu d'habitation va parfois au-delà de la zone d'intervention ; ce qui matérialise une zone d'influence du PCB UDAF qui s'étend également au Nord Basse-Terre.

CUMUL DE RDV PCB HORS LES MURS		
AU SEIN DES STRUCTURES PARTENAIRES	DU 17/07/23 AU 31/07/23 :	DU 1 ^{er} /08/2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023 (5 MOIS)
GEM	Prise de poste – installation	10
La Shekina	au GEM – reprise contact avec partenaires – négociation et formalisation de la convention de partenariat	26
Centre Social		7
L'Arche		4
TOTAL		47

Observations : 2 mois particulièrement affectés par des contraintes de diverses natures ayant entraîné soit des reports de RDV ou annulations permanences :

- Mois d'août : congés (fermeture structure), contraintes de calendrier pour le partenaire, conventions en attente de signature
- Mois d'octobre : aléas climatiques (tempête Philippe et Tammy) : fermeture de certaines structures partenaires (principe de précaution)

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES (1 SEUL RDV – 1 ENTRETIEN SANS AUTRE SUIVI) (MÊME PÉRIODE DE RÉFÉRENCE)		
ZONES CONCERNÉES	MOTIFS DES DEMANDES	NATURE DE L'INTERVENTION
- Zone d'intervention concernée : Gourbeyre, Capesterre-Belle-Eau, - Zone d'influence concernée : Saint-Martin, Baie-Mahault, Goyave, Saint-Rose, Petit-Canal	- Renseignements sur des dispositifs, aides sociales - - Questions d'ordre juridique - - Coordonnées d'acteurs sociaux et autres PCB (plus proche du domicile) - Dossier de surendettement (demandes de précision sur la procédure)	- Informations, conseils - Renseignements sur le champ d'intervention et missions du PCB - Orientation - Mise en relation avec des créanciers (coordonnées)
TOTAL : 11		

Nombre de personnes accompagnées (PA) dans le cadre de la reprise du PCB (à 5 mois) = 22 PA « suivi des dossiers » + 11 « permanences téléphoniques » = **33 bénéficiaires.**



RÉCAPITULATIF DES ACTEURS CONTACTÉS DANS LE CADRE DE LA MISSION PCB

Objet: Travail collaboratif (hors permanences et convention de partenariat)

ACTEURS DIVERS SOLlicitÉS PAR LE PCB DANS LE CADRE DE SES MISSIONS	MOTIFS
ACTION LOGEMENT	Dans une logique d'« allée-vers » : Acteur sollicité pour : - Diffuser l'information de la mise en œuvre du dispositif PCB sur le Sud Basse-Terre - Orienter le public en difficulté budgétaire vers le PCB (dans une approche de complémentarité des compétences).
SMGEAG	- Acteur sollicité en vue d'établir une convention de partenariat PCB UDAF / créancier (SMGEAG) : dans le but d'avoir un cadre d'échange facilitant lors de l'étude des dossiers concernés par des problématiques d'impayés d'eau et de dettes. - Échange téléphonique avec la responsable développement social de la SMGEAG, le 22/12/2023 : accord de principe pour formaliser la convention à la mi-janvier 2024.
SOLIHA GPE Conseiller France Renov (CAUE - BT)	- Acteur mobilisé à l'occasion de la mise en place d'un atelier collectif programmé le 15/12/2023 sur la thématique de la gestion économe de l'énergie. - Sous-thème : Adoptons les bons éco-gestes pour réaliser des économies d'énergie.
IEDOM	Acteur sollicité dans le cadre : - D'une réunion d'information portant sur la procédure de surendettement - De suivi de dossiers de surendettement (appui technique)

PRÉVISIONNEL : À COMPTER DE JANVIER 2024

Point Information Jeunesse	Prise de contact
Information et diffusion du dépliant PCB	01/01/2023 au 31 décembre 2023
Attitudes Médiations	Prise de contact
Information et diffusion du dépliant PCB	01/05/2023 au 31 décembre 2023
Espace France Services B-T	Prise de contact

ACTEURS DIVERS AYANT SOLlicitÉ LE PCB	MOTIFS
CONSEIL DÉPARTEMENTAL ASS CBE	Demande d'intervention pour de l'accompagnement individuel : Orientation vers le PCB en vue d'un accompagnement budgétaire de certaines personnes accompagnées par le Territoire d'intervention sociale de la commune.
CGSS GUADELOUPE ASS DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA PRÉVENTION	Demande d'intervention pour de l'accompagnement individuel : Orientation vers le PCB en vue d'un accompagnement à une meilleure gestion budgétaire de certaines personnes accompagnées par la CGSS
CCAS DE PETIT-BOURG	Demande d'intervention pour des actions collectives : - Co-construction et co-animation d'ateliers de groupe dans une dynamique partenariale portant sur la gestion du budget familial. - Début souhaité : courant février / mars 2024)

RETOUR DES INTERVENTIONS HORS LES MURS À VISÉE COLLECTIVE MENÉES PAR LE PCB

(Du 17/07/23 au 31 décembre 2023)

■ Résumé: bilan suite à la participation du PCB au Villages des associations, le 16/09/2023 :

- Nombre de personnes ayant visité le stand du PCB : 34 personnes
- Une participation qui a permis une visibilité du dispositif PCB sur un plus large public (et échanges directs par interviews)
- De rencontrer des acteurs du territoire et d'envisager de futurs partenariats dans le cadre d'actions communes.

■ Résumé: bilan suite à l'action de sensibilisation collective portant sur la gestion économe de l'énergie du 15/12/2023

- Nombre de participants : 7 personnes (2 hommes et 5 femmes)
- La configuration « groupe restreint » a permis de faciliter les interactions (les participants ont pu aisément poser leurs questions, s'enrichir de connaissances nouvelles en lien avec la thématique, partager leur expérience) ; ce qui a permis de créer une dynamique et une convivialité au sein du groupe.
- Retour du questionnaire de satisfaction : 100 % ont coché la case satisfait de l'atelier.

Soit **41 personnes** reçues par le PCB dans le cadre de ses actions collectives.



FORMATION SUIVIE DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PCB

(même période de référence)

INTITULÉ	ORGANISME	DATE	STATUT
Surendettement : Instruction d'un dossier et fin de la procédure	IEDOM	12/09/2023 ■ Début : 14h30 ■ Fin : 17h	Réalisée
Prévisionnel			
Formation logiciel Budg&CO	UNAF	2/02/2024 9h30-13h (en visio)	En attente de validation

> Éléments conclusifs

Pour la période de reprise du PCB du 17/07/23 au 31/12/23 :

■ Dynamique du service :

- Une volonté de poursuivre le développement des partenariats pour une couverture plus étendue du nombre de bénéficiaires du dispositif PCB. Des conventions d'ores et déjà formalisées avec certains, pour d'autres en cours de négociation ou de formalisation.
- La période des grandes vacances a quelque peu retardé la reprise. Toutefois, à compter du mois de septembre les contacts avec les partenaires ont été plus aisés et ont permis la reprise des permanences.

■ Missions :

- Un accent a été mis sur la communication et l'information de la reprise du dispositif auprès des acteurs rencontrés qui accueillent favorablement sa mise en œuvre. Une diffusion qui peut encore davantage s'accroître avec une équipe renforcée.

■ Au regard des objectifs :

- La priorité a été de privilégier le « hors les murs », conformément à la nature itinérante du dispositif et dans une approche de proximité avec les personnes. Des permanences complémentaires sont proposées au sein du local du GEM (local partagé avec son équipe et ses membres).

■ Au regard du public accueilli :

- Un public réceptif à l'accompagnement proposé par le PCB et demandeur.
- La complexité des situations liée notamment au cumul de difficultés dont nombre de bénéficiaires font l'objet, impose un temps qualitatif consacré au suivi du dossier (à raison de plusieurs entretiens avec la même personne).

■ Au plan organisationnel :

- Outre les temps de permanences, un temps important consacré au suivi des dossiers et liaisons téléphoniques avec les créanciers ou autres professionnels intervenant sur la situation.
- Les relances quotidiennes pour rappel des rendez-vous auprès des bénéficiaires et/ou pour le report à des dates qui correspondent aussi à leurs disponibilités : représentent un temps important qui pourrait être partagé à l'occasion d'un renforcement de l'équipe.

■ Des partenaires :

- Des réajustements (dates de permanences) avec certaines structures partenaires ont été nécessaires en cours de période pour tenir compte de leur organisation interne mais également pour favoriser la tenue de la permanence avec un maximum de personnes inscrites.
- L'épicerie solidaire LA SHEKINA (Baillif) : représente l'un des partenaires phares du dispositif de par le vivier de personnes accompagnées par le PCB et orientée par ladite structure.

> Perspectives pour 2024

Il s'agira de poursuivre l'allée-vers d'autres acteurs qui pourraient être intéressés par la perspective d'un partenariat avec le PCB et de faire connaître le dispositif auprès d'un plus large public ;

Finaliser la signature des conventions (« en cours ») ;

Aux vues des demandes croissantes de collaboration du côté des partenaires et des besoins importants du public, s'atteler à la recherche de bénévoles par exemple pour renforcer l'équipe du PCB ;

De même, de renforcer la dynamique partenariale dans le cadre de la mise en place d'actions collectives sur des thématiques en lien avec l'accompagnement budgétaire.



> L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

> Présentation du service

L'UDAF de Guadeloupe, forte à la fois de sa mission générale d'accompagnement des familles et de son savoir-faire au niveau des mesures de protection, continue de développer ce service gratuit aux familles sur le Département.

COMPOSITION DU SERVICE

Le service d'aide aux tuteurs familiaux a pour objectif d'accompagner les tuteurs et curateurs familiaux afin qu'ils puissent assurer au mieux l'exercice de leur mandat. Ce service est composé :

M. Thierry ARICQUE Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) assure la coordination du service ISTF.

Il est entouré de deux Mandataires Judiciaires :

- M^{me} Maryse EMMANUEL, Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) salarié à l'UDAF Guadeloupe
- M^{me} Laurence SANTORIN Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) salarié à l'UDAF Guadeloupe
- M^{me} Mélanie FRERET, Mandataire Judiciaire titulaire du CNC (Certificat National de Compétences) salarié à l'UDAF Guadeloupe

L'UDAF dispose d'une équipe de professionnels ayant une solide expérience reconnue dans le domaine de la Protection Juridique des Majeurs ce qui leur permet d'assurer cette mission auprès des familles.

De fait, elle peut accompagner les tuteurs familiaux durant l'exercice de la mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale, mandat de protection future).

MISSIONS ET CADRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DE L'ISTF

Le service ISTF permet d'apporter une **aide aux tuteurs familiaux en répondant à leurs questions et en mettant à leur disposition des outils pour les accompagner dans leur mission** : information sur la protection juridique des majeurs, réponse aux diverses problématiques (juridiques, techniques, relationnelles avec la personne aidée), écoute de leurs inquiétudes et difficultés.

■ Une mission d'information :

Nous renseignons toute personne en recherche d'information sur les dispositifs de protection :

- Comment demander une mesure de protection ?
- Quels sont les dispositifs de protection ?
- Les obligations, rôle du curateur / tuteur ?

■ Une mission de soutien :

Nous aidons à l'exercice de la mesure de protection en accompagnant les tuteurs/ curateurs familiaux pour :

- L'élaboration des requêtes
- Le compte annuel de gestion
- L'inventaire

■ ...

En plus de l'information et du soutien technique donnés aux familles, il a comme objectif de rompre l'isolement des curateurs/tuteurs...

Le service ISTF a fait le choix de mettre en place des permanences dans un lieu neutre en lien avec le droit et la Justice (Tribunal Judiciaire, Maison de la Justice et du Droit, Point d'accès aux droits) pour permettre aux familles d'assurer leur mission en toute sérénité tout en préservant les intérêts du majeur protégé.

Le service ISTF s'inscrit dans un cadre éthique et déontologique strict :

- L'information et le soutien aux tuteurs familiaux sont délivrés uniquement à la demande des personnes qui le souhaitent, qu'elles soient tuteurs familiaux ou personnes susceptibles d'exercer une mesure de protection.
- Quelle que soit la forme retenue (entretien, courriel, document ...), l'information et le soutien doivent être objectifs et impartiaux, et n'ont pas pour objet d'influencer la personne qui les reçoit dans les décisions relatives à la situation personnelle, patrimoniale, financière et économique de la personne protégée ou à protéger.
- L'information et le soutien aux tuteurs familiaux ne peuvent en aucun cas comporter la réalisation d'actes pour le compte du curateur ou du tuteur.

Ainsi, les règles de confidentialité imposent qu'aucune archive nominative relative au majeur protégé et à sa mesure ne soit constituée.



LES ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) propose :

- Une permanence téléphonique hebdomadaire quotidienne aux numéros téléphoniques suivants : 0800 112 230 ou 0690 685 276 pour les permanences sur la Grande Terre et le 0690 68 52 64 pour les permanences sur la Basse-Terre
- Une adresse électronique dédiée aux tuteurs familiaux : tuteursfamiliaux@udaf971.fr
- Un service gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des personnes dans le cadre d'entretiens personnalisés dans les cinq lieux de permanences :
 - Tribunal Judiciaire de Basse-Terre,
 - Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre
 - La Maison de la Justice et du Droit aux Raizet Abyes,
 - Point d'accès aux Droits au Moule depuis **le 30 septembre 2021**
 - Ancien Tribunal à d'instance, Haut de l'Office du Tourisme à Grand-Bourg Marie-Galante **depuis le 5 mai 2023**
- Une mise à disposition d'outils d'information
- Des informations collectives à la demande.

OBJECTIF DU SERVICE ISTF

Le service accompagne avant et après l'ouverture d'une mesure de protection :

- Information sur la liste des médecins habilités à délivrer des certificats médicaux aux fins préalables d'ouverture de mesure de protection.
- Aide dans la procédure pour une mise sous mesure de protection
- Établir un inventaire de patrimoine d'un majeur.
- Réaliser un compte rendu annuel de gestion.
- L'aide à la rédaction d'une requête au Tribunal Judiciaire.

L'objectif principal est de satisfaire aux mieux et répondre en accompagnant les demandes des usagers du service. À cet effet, nous cultivons une certaine bienveillance et nous apportons un temps d'écoute nécessaire pour rassurer chaque interlocuteur.

De même, nous veillons à apporter une réponse rapide dans un délai raisonnable à chaque demande formulée. Enfin, nous recherchons la valorisation de ces derniers dans les démarches d'ouverture de mesure et dans la charge et le suivi de leurs missions de tuteurs ou curateurs.

Pour les permanences au Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre, le service a connu une baisse de la fréquentation du fait de la rénovation du Tribunal de Grande Instance. Les troubles engendrés dans cette commune ont conduit à des travaux et une réduction des places de parking

à proximité du Tribunal Judiciaire. De fait, tout ceci nuit fortement à l'accessibilité au Tribunal pour les justiciables et les usagers du service.

Par ailleurs, nous tenons toujours à remercier chaleureusement tout le personnel judiciaire des Tribunaux Judiciaire de Basse Terre, de Pointe à Pitre et à la Maison de la Justice du Raizet pour leur gentillesse et dévouement. Ils ont aussi permis le maintien des permanences dans ces conditions difficiles et ainsi maintenu le lien entre notre activité et les administrés, usagers de ce service.

PROJET DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Tout d'abord, le service ISTF a ouvert une permanence mensuelle sur l'Île de Marie-Galante. Elle a lieu tous les premiers vendredis de 9h à 13h. Cette permanence a été instruite en partenariat avec les trois CCAS de l'Île, Grand-Bourg, Saint Louis et Capesterre et les Présidentes des Tribunaux Judiciaires de Basse-Terre et Pointe à Pitre.

Ensuite, l'Union Départementale des Associations Familiales en lien avec son service " d'Information Soutien aux Tuteurs Familiaux" (ISTF) a organisé du lundi 5 juin au vendredi 8 Juin 2023 la « **Semaine de sensibilisation sur les mesures de protection juridique** ».

Ces rencontres déclinées sur quatre jours se sont adressées à toutes les familles Guadeloupéennes.

Il s'agissait de sensibiliser par le biais de tables rondes animées par des professionnels (sociologues, psychiatres, juges, avocats, mandataires judiciaires...) sur les différentes mesures de protection et d'informer sur les services d'accompagnement, de soutien et d'aide qui existent sur le territoire.

Ces interventions ont été proposées dans quatre communes de l'archipel :

- le lundi 5 juin 2023 à l'esplanade de Basse-Terre avec le Médecin gériatre, M. David BESSEY -et la Juge Mme Morgane FARGIER.
- le mardi 6 juin 2023 au Centre Rémy Nainsouta à Pointe à Pitre avec le sociologue, M. Franck GARAIN.
- le jeudi 7 juin 2023 à la salle Jacqueline Manicom, Bibliothèque du Moule avec l'avocate Mme Rebecca DORSILLE.
- le vendredi 8 juin 2023 à Saint Louis de Marie-Galante avec le médecin psychiatre, Mme Isabelle VABRET.

Ces jours ont eu pour objectif de démocratiser la mesure de protection pour les personnes vulnérables. Tout le monde peut un jour être concerné par la tutelle familiale, tant du côté des aidés, que des aidants. Dans ce dernier cas, la démarche doit être volontaire.



> Les usagers du service

ACTIVITÉS EN CHIFFRE

Réception des appels téléphoniques :

Comme nous l'avons déjà précisé, le service assure des permanences physiques mais aussi une veille téléphonique. Mais nous n'assurons pas de permanence téléphonique fixe avec un calendrier hebdomadaire déterminé.

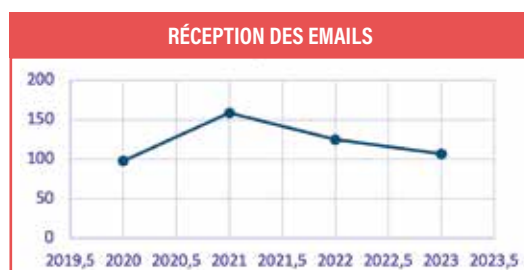
Nous sommes joignables tous les jours de la semaine. Nous veillons à rappeler les usagers afin qu'ils ne restent pas sans réponse.

Nous leur transmettons notre mail et nous les orientons en fonction de leur demande vers nos divers lieux de permanence.

ANNÉES	NOMBRES D'APPELS REÇUS
2019	50
2020	211
2021	226
2022	201
2023	184

Cette année 2023 confirme la constance des réceptions des appels reçus. En effet, nous avons enregistré plus de **184 appels téléphoniques**.

L'activité de la messagerie électronique :



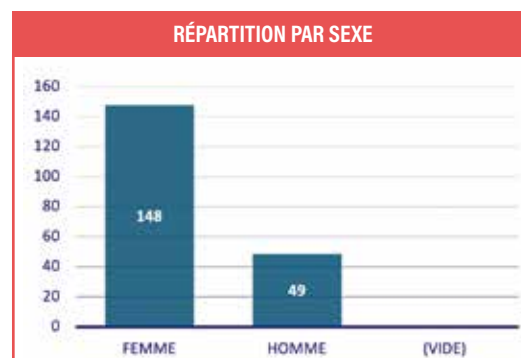
De même, nous avons un mail : tuteursfamiliaux@udaf971.fr avec lequel nous répondons aux questions des usagers de ce service. Il nous permet aussi de transmettre par exemple des formulaires de requête et de courriers types et de répondre aux questions des usagers. Ce service par mail est aussi de plus en plus utilisé.

De même, nous connaissons une activité importante dans la réception et le suivi des mails pour l'année 2023.

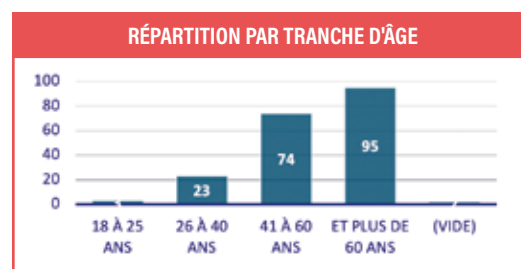
Nous sommes en lien direct par mail avec les Juges des Contentieux de la Protection très réactifs ce qui permet d'apporter des réponses aux familles souvent en attente de décisions judiciaires et désireux d'exercer au mieux leurs missions.

En effet, les familles sont impatientes et en attente de la réponse du Juge des Contentieux de la Protection après dépôt d'une demande de mise sous protection.

LE SEXE ET ÂGE DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ



Plus de 80 % des personnes qui font une demande d'information sont des femmes. Ceci reflète sans doute la place traditionnelle faite au dans la femme dans l'organisation sociale des familles.



Les proches s'autorisent plus facilement à accepter d'exercer la mesure de protection juridique de leur parent et à conserver leur mandat dans la durée, sachant que le service ISTF peut les soutenir et les conseiller au besoin.

De même, les familles sont sensibilisées par les Juges des Tutelles sur l'existence du service ISTF lors de leurs audiences.

À cet effet, nous avons ressenti une augmentation des mesures confiées à la famille. En effet, les personnes nouvellement nommées ont besoin de connaître précisément leurs obligations et les missions qui leur incombent afin de satisfaire au mieux aux exigences légales et judiciaires.

De plus, nombreux ressentent la nécessité d'être accompagnés dans la démarche d'ouverture de la mesure. Il est essentiel d'avoir de bons liens avec les Tribunaux judiciaires, la Maison de la Justice et du Droit du Raizet et maintenant le Point d'accès aux Droits du Moule et les différents CCAS de Marie-Galante car ils assurent la relation entre l'utilisateur et le service ISTF.



À cet effet, notre service peut toujours compter sur la gentillesse et la disponibilité du personnel judiciaire présent à la MJD notamment de la greffière M^{me} Davy LEPINE et Monsieur Jérémie SENNOAJ mais aussi le personnel de sécurité au Tribunal Judiciaire de Basse-Terre et M^{me} Katty LASKARY au service des affaires juridiques à la mairie du Moule.

De même l'activité ISTF sur l'île de Marie-Galante a commencé timidement. Un temps sera nécessaire pour fidéliser et pérenniser l'activité sur l'île.

Enfin, la Maison de la Justice et du Droit du Raizet comme le Point d'accès au Droit au Moule assure un confort de réception des usagers avec une salle d'attente adaptée, le suivi des plannings et détermine les heures de rendez-vous.

Nous remercions aussi tout particulièrement la MJD du Raizet, le PAD du Moule, le CCAS et l'agent d'accueil de l'Office du tourisme de Grand Bourg MG qui assurent cette gestion des plannings et des rendez-vous des usagers. Cela nous permet de mieux gérer et planifier nos interventions et aussi d'éviter des attentes trop importantes pour nos usagers.

Enfin, la Maison de la Justice et du Droit du Raizet offre aussi un accès à internet gratuit via la wifi, ce qui nous permet envoyer des mails et des pièces demandées de manière instantanée.

Il concourt véritablement à l'accès au droit et répond aux besoins d'information juridique des usagers.

> Suivi et coordination

Au regard de l'augmentation des permanences sur le territoire, il est devenu nécessaire de mettre en place des réunions de service. L'objectif est d'assurer une meilleure harmonisation de nos pratiques et de créer un lieu d'échange de partage d'expérience.

De même, les réunions sont nécessaires pour mieux coordonner nos actions pour la mise en place de projet comme la semaine de la tutelle familiale.

Ces réunions ont lieu au minimum une fois par trimestre. En 2023, nous avons tenu 7 réunions de service.

Vous trouvez ci-dessous l'ensemble des données actualisées en 2023 relatives aux différentes permanences faites sur le territoire.

Demande sur l'ensemble des sites

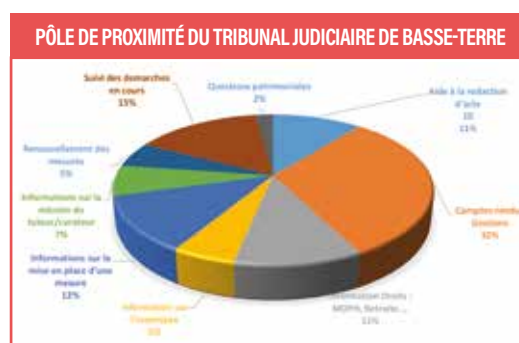
DEMANDES	TOUS SITES	TJ DE BASSE TERRE	TJ DE POINTE À PITRE	MJD DES ABYMES	PAD DU MOULE	CCAS MARIE GALANTE
Aide à la rédaction d'acte	18	10	1	5	0	2
Comptes rendus Gestions	37	29	3	3	2	0
Information Droits : MDPH, Retraite...	38	10	8	16	1	3
Information mandat de protection future	0	0	0	0	0	0
Information sur habilitation familiale	0	0	0	0	0	0
Information sur l'inventaire	19	5	5	8	1	0
Informations sur la mise en place d'une mesure	34	11	4	12	5	2
Informations sur la mission du tuteur/curateur	17	6	5	5	1	0
Placement en EHPAD	1	0	0	1	0	0
Questions patrimoniales	4	2	0	1	0	1
Renouvellement des mesures	7	5	0	2	0	0
Suivi des démarches en cours	22	14	3	4	1	0
Autre	0	0	0	0	0	0
TOTAL	197	92	29	57	11	8

Répartition par lieux de permanences en 2022

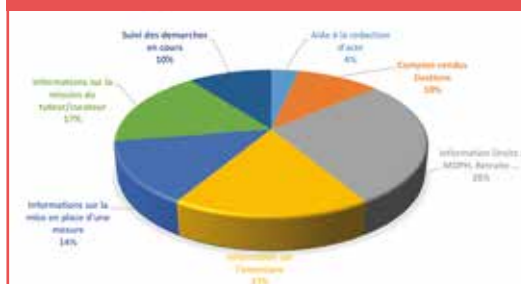
LIEUX DES PERMANENCES	NOMBRES
MJD des Abymes	48
TJ de Basse Terre	113
TJ de Pointe à Pitre	22
PAD du Moule	17
TOTAL GÉNÉRAL	201

Répartition par lieux de permanences en 2023

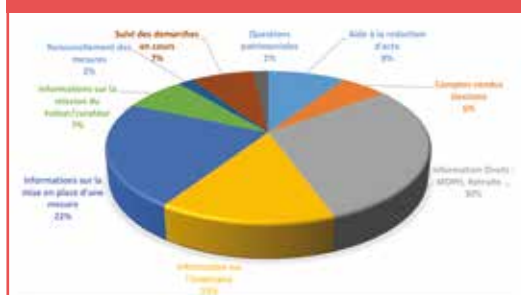
LIEUX DES PERMANENCES	NOMBRES
MJD des Abymes	57
TJ de Basse Terre	92
TJ de Pointe à Pitre	29
PAD du Moule	11
CCAS Marie Galante	8
TOTAL GÉNÉRAL	197



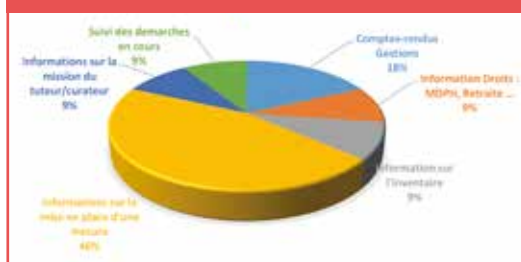
PÔLE DE PROXIMITÉ DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE POINTE À PITRE



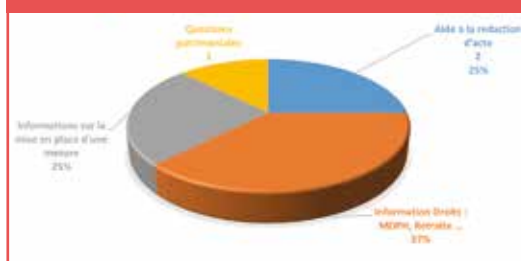
MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU RAIZET



POINT ACCÈS AUX DROITS DU MOULE



CCAS MARIE GALANTE



Focus sur les thématiques de consultation

Données générales sur l'ensemble des sites :

LES DEMANDES



Le graphique ci-dessous recense les différents thèmes pour lesquels le service ISTF a été interrogé en 2022. Sur les douze thématiques abordées, trois d'entre elles sont bien plus sollicitées que les autres.

Il s'agit de :

- La mise en place d'une mesure pour l'année 2023, représente **18 % des demandes**. Cette thématique est abordée lorsque la famille est en difficulté avec le futur protégé et souhaite mettre en place une mesure et connaître les démarches qu'il faut entreprendre. Préalablement à l'ouverture des mesures, ces demandes portent essentiellement sur les conditions d'ouverture des mesures, les critères pour en relever et les démarches à entreprendre. Aussi lors de cet entretien sont présentées les mesures elles-mêmes, leurs différences et leurs particularités, ainsi que les rôles et missions des tuteurs/curateurs quand ils seront nommés. **En 2022**, le chiffre des demandes relatif à la mise en place des mesures **était de 16 % des demandes**.

- Le compte rendu de gestion pour l'année 2023 représente **18 % des demandes**. Ce document doit être remis avant la fin du mois de mars de chaque année au Tribunal d'Instance. Les demandes sur ce thème sont donc principalement recensées au cours du premier trimestre de **chaque année**. **En 2022**, le chiffre des demandes relatif à l'établissement du compte rendu de gestion était de **19 % des demandes**. Nous constatons une certaine stabilité dans cette demande.

- Le rôle et missions des tuteurs/curateurs pour l'année 2023, représente **8 % des demandes**. Lors de leur nomination en tant que tuteur ou curateur, les familles s'interrogent sur les démarches qu'elles doivent effectuer et comment établir un inventaire de patrimoine à rendre dans les 3 mois suivant le jugement. **En 2022** le chiffre des demandes relatifs aux fonctions et à la mission **des tuteurs/curateurs était de 15 % des demandes**.



Ainsi, une stabilisation voire une baisse des demandes d'informations sur ces trois thèmes récurrents que sont la mise en place d'une mesure, les comptes rendus de gestion et le rôle et missions des tuteurs/curateurs, est perceptible. Ces demandes représentent pour l'année 2023 un total de 45 % des demandes, alors qu'en 2022 ce pourcentage était de 50 %.

Une augmentation des demandes d'information est constatée après l'ouverture de mesure. Outre les demandes sur les missions et rôles des tuteurs/curateurs, il y a eu une augmentation des demandes d'information pour :

- L'information sur les inventaires : **10 % en 2022**. Le chiffre était de 9 % en 2022.
- Les aides à la rédaction d'actes : **20 % en 2023**. Le chiffre était de 12 % en 2022.

En effet, les demandes après l'ouverture des mesures portent en priorité sur le patrimoine, l'inventaire et le compte rendu de gestion. Ce sont des tâches techniques pour lesquelles un besoin d'accompagnement est souvent nécessaire.

Ces questions à l'ouverture de la mesure nous permettent d'aborder en même temps les missions des tuteurs et curateurs.

De même, la plupart des mesures confiées aux familles sont des tutelles. Les tuteurs nommés doivent assumer un ensemble d'obligation très codifié. Ces tuteurs dans la gestion du patrimoine de leurs protégés sont obligés de requérir l'autorisation du juge des Tutelles pour la réalisation de nombreux d'actes. De fait, ces tuteurs font appel à notre service pour la rédaction de ces requêtes. Cela explique le recours croissant à l'ISTF pour les aides à la rédaction d'acte. Ce taux est significatif au TJ de Basse Terre et à la MJD du Raizet où la demande d'aide aux actes représente 10 % des demandes.

Par ailleurs, le pourcentage pour les suivis des demandes est toujours en nette augmentation. Il était en 2022 de 8 % pour être en 2023 à 11 %. Ce sont des personnes qui reviennent souvent après une consultation sur les Compte Rendu de Gestion (CRG) pour vérifier que leurs documents sont bien remplis avant la transmission au greffe du tribunal.

Cela traduit une meilleure connaissance et confiance des usagers du service.

Enfin, le service ne refuse, ni ne priorise les demandes qui lui sont faites. L'équipe a le souci de bien informer les usagers quelques soit la demande. Toutefois, si les demandes sont au-delà de la mesure de protection, il est parfois nécessaire de recentrer les échanges ou de renvoyer la personne vers un interlocuteur compétent : notaire, avocat, ou encore les services sociaux et départementaux ...

> Perspective 2024

Comme l'année dernière nous tenons respecter cette exigence pour notre service : le respect des dates et horaires de toutes les permanences, élément de la confiance qui nous lie avec les usagers du service. Cet objectif a été encore entièrement maintenu.

Ensuite comme nous tenons à renouveler cette année l'organisation de « la semaine de la Tutelle Familiale ». Les familles et les professionnelles ont reconnu l'importance de telles rencontres.

L'un des axes de travail de cette semaine de la Tutelle Familiale pour cette année 2024 est :

- D'« Aller vers » les populations des communes qui ne bénéficient pas de permanence ISTF En l'espèce les communes de Pointe Noire- Capesterre Belle eau – les communes du Nord Grande Terre(Port-Louis et Anse-Bertrand)
- Faire connaître l'existence du service ISTF et sa disponibilité,
- Mais aussi d'affirmer l'importance du principe de priorité familiale dans l'exercice de la mesure de protection.

L'idée de ce projet est de parcourir pendant une semaine des villes du département et d'aller à la rencontre des familles. C'est un projet à dimension collective avec l'intervention de professionnels médicaux et des professionnels du Droit afin de créer un espace de discussion avec la population guadeloupéenne.

L'intervention du personnel de santé comme des médecins et des professionnels du droit (juristes, avocats, juges) est un atout important pour répondre à toutes les questions soulevées lors l'exercice d'une mesure de protection familiale. L'objectif est de démocratiser les mesures de protections.

L'échéance prévisionnelle de ce projet serait les dernières semaines de juin 2023.

De même, nous avons pour projet de mettre en place des journées de rencontre d'information au sein des EHPAD. Les contacts ont été pris avec divers directeurs d'EHPAD. Ces derniers peuvent être favorables à des réunions collectives relatives aux mesures de protection à destination de leurs professionnels.

Enfin nous étendrons et généraliserons notre outil d'évaluation du service avec une enquête de satisfaction pour les entretiens individuels.



> Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile Emeraude (SESSAD Emeraude)

> Présentation de la structure

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à domicile (SESSAD) « Emeraude » a été créé :

Par Arrêté préfectoral n° 91-1556 du 16 septembre 1991 autorisant l'extension du CMPP « EMERAUDE » par la création d'un SESSAD de 100 places pour la prise en charge des mineurs déficients intellectuels il a ouvert ses portes le 02 mai 1992 ; puis par arrêté n° 2000-551 du 31 mai 2000 est autorisée l'extension du SESSAD « EMERAUDE », par la création d'une antenne à Terre de Hau de 30 places et d'une antenne à Terre de Bas de 30 places, la capacité du SESSAD est portée à 160 places.

Par Décision POS/PH/2013-385 du 25 juin 2013 de l'ARS Guadeloupe et par jugement RG N° 12/00040 du 12 juillet 2013 de la chambre civile du Tribunal de Grande Instance de Pointe-à-Pitre le SESSAD Emeraude a été transféré à l'ADPEP 973.

Par Arrêté ARS/DAOSS/SAE/971-2023-06-28-00015 du 28 juin 2023 de l'ARS Guadeloupe le SESSAD Emeraude a été transféré à l'UDAF de Guadeloupe le 01 septembre 2023 après l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) N°971-2023-01-25-00002 du 25 janvier 2023.

Le SESSAD est un service médico-social, constitué d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues, médecins, psychomotriciens, éducateurs-spécialisés, assistante sociale, enseignant, orthophoniste) Son action vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants, adolescents et jeunes majeurs dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles. L'orientation pour l'accompagnement au SESSAD est décidée par la CDAPH de la MDPH.

L'année 2023 a été marquée par un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le transfert du CMPP et du SESSAD à une autre association gestionnaire, la suspension de 2 éducatrices spécialisées en lien avec l'obligation vaccinale sans remplacement jusqu'au 22 mai 2023 et l'absence de médecin généraliste du 1er mai au 31 décembre 2023.

Au niveau financier, le mode de financement budgétaire sous la forme de dotation globale a permis à la structure de subvenir à ses besoins de fonctionnement sans trop de difficultés.

MISSIONS

Le SESSAD favorise dans la mesure du possible le maintien de l'enfant dans son milieu de vie naturel (famille, crèche, école, loisir, etc.) tout en lui assurant une prise en charge adaptée à ses besoins.

■ **La prise en charge précoce de l'enfant :** conseil et accompagnement des familles, approfondissement du diagnostic, traitement et rééducation, le développement psychomoteur initial de l'enfant, la préparation des moyens médicaux, paramédicaux et psychosociaux adaptés.

■ L'intégration scolaire

- Entrer dans son mode d'activité ;
- Organiser un soutien de l'éducation spéciale comme gage de réussite de cette intégration pour prévenir les échecs lorsque les soutiens – psychologiques – matériels et thérapeutiques – nécessaires tant aux enfants intégrés qu'aux enseignants ne sont pas apportés ;
- La prévention de l'exclusion scolaire des enfants inadaptés ;
- L'aide à la famille et à l'enfant.

OBJECTIFS

Les objectifs de notre action médico-sociale sont triples :

■ **Aider l'enfant à progresser** par des techniques personnalisées et adaptées à son manque, le faire travailler à son rythme tout en visant une autonomie : psychomotricité, orthophonie, psychopédagogie, psychothérapie, etc. L'action pluridisciplinaire est primordiale afin de prendre en compte avec le plus de précision possible chaque aspect de son développement tout en privilégiant une approche globale de l'enfant. Nous travaillons aussi en réseau avec tous les professionnels impliqués dans la prise en charge de l'enfant.

■ **Aider les parents à surmonter leur détresse**, leur apporter un soutien, répondre autant que possible à leur demande et être à leur écoute ;

- Les informer sur toutes les aides possibles leur permettant de faire face à leurs difficultés immédiates ;
- Élaborer avec eux un projet de vie pour l'enfant afin de lui permettre de s'épanouir ;

■ **Aider les équipes du milieu scolaire à mettre en place le projet individuel**, qui permet d'assurer l'adéquation des prises en charge du SESSAD avec le projet de vie global de l'élève notamment pour le PPS.



IDENTIFICATION ET DONNÉES GÉNÉRALES
SUR LE SESSAD EMERAUDE

Année de référence	2023
Nom de la structure	SESSAD « Emeraude »
Activité de la structure	Soins à domicile
N° Finess	970.108.866
N° Téléphone	0590.81.78.79
N° fax	0590.81.99.66
Année d'ouverture	01 mai 1992
Capacité autorisée	65
Agrement-tranche d'âge	6 à 60 ans
Nombre annuel de jours d'ouverture au public	187 - 4 = 183 Jours
Nombre de semaines de fermeture des établissements	11 Semaines jours ouvrés
Nom qualité et coordonnées de la personne ayant renseigné le document	Marie-Paule Vouteau (directrice)
Horaires d'ouverture au public	Lundi : 7h45 à 17h30
	Mardi : 7h45 à 17h30
	Mercredi : 7h45 à 17h30
	Jeudi : 7h45 à 17h30
	Vendredi : 7h45 à 12h45
Nom du logiciel de gestion de l'activité	Pas de logiciel activité

CALENDRIER DE FONCTIONNEMENT 2023 - CMPP ET SESSAD



JOUR DE FONCTIONNEMENT 2023		ÉVÉNEMENTS SUR ACTIVITÉ 2023	
MOIS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE JOURS	ÉVÉNEMENTS DU MOIS
Janvier	21 j	0 j	Aucun
Février	10 j	1 j	Réunion générale de l'employeur PEP Guyane le 9/2/2023
Mars	21 j	2 j	Blocage Site Basse-Terre par l'UTAS-UGTG (du 1 au 2 mars)
Avril	10 j	0 j	Aucun
Mai	18 j	0 j	Aucun
Juin	22 j	0 j	Aucun
Juillet	15 j	0 j	Aucun
Août	0 j	0 j	
Septembre	20 j	0 j	Aucun
Octobre	15 j	0 j	Passage tempête Philippe le 03/10/2024
Novembre	19 j	0 j	Aucun
Décembre	16 j	0 j	Aucun
TOTAL	187 J	4 J	ÉVÉNEMENTS DIVERS
187 jours de fonctionnement après déduction des jours de congés (congé trimestriel, congé annuel, RTT imposé)		Nous enregistrons 4 jours d'événements divers	

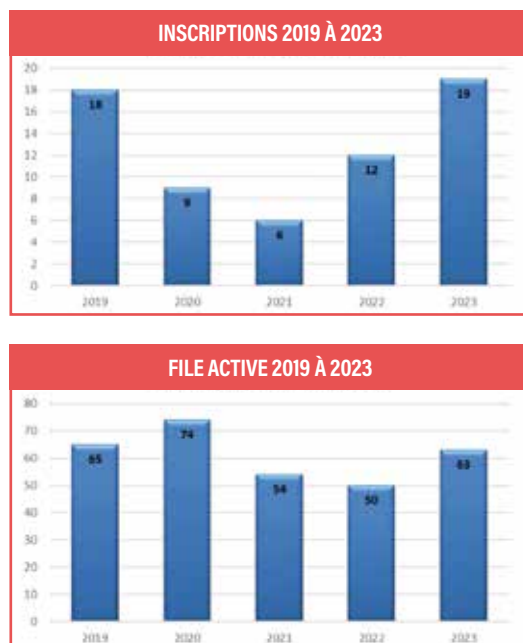
ÉVÉNEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES DU SESSAD

ÉVÉNEMENTS	PÉRIODES
1 Arrêt de travail (Maladie) de 12 mois d'une psychologue	du 01/01/2023 au 31 décembre 2023
2 Suspensions de contrat en application de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire. Sans remplacement jusqu'au 22/05/2023	du 01/01/2023 au 22/05/2023
1 ETP Éducatrice Spécialisée suspendue du 01/01/2023 au 10/02/2023 et démissionnaire au 10/02/2023	du 01/01/2023 au 10/02/2023
1 ETP Éducatrice Spécialisée	du 01/01/2023 au 22/05/2023
Intégration des salariés suspendus	le 23/05/2023
1 maternité du médecin	du 01/01/2023 au 17/03/2023
Fin de mission du Médecin Généraliste SESSAD/CMPP poste vacant	du 01/05/2023 au 31 décembre 2023
1 Départ à la retraite de la psychologue-coordinatrice	au 01/09/2023
1 Embauche Éducatrice spécialisée	le 11/09/2023
1 Embauche psychologue clinicienne	le 02/10/2023
Mise à disposition d'un nouvel enseignant spécialisé pour 1 an (année scolaire)	le 01/09/2023



CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

1.1 Nombre d'enfants de la file active globale



La file active 2023 est égale à **97 %** de notre capacité d'accueil de 65 usagers soit **63 usagers** sur la zone d'intervention de Basse-Terre à Pointe-Noire. Il n'existe pas d'activité aux Saintes. Nous enregistrons **19 inscriptions** et **10 usagers sortis** en 2023. La liste d'attente était de **4 usagers** au 31 décembre 2023. Nous observons une augmentation des inscriptions faisant suite au retard du traitement des dossiers lié à la crise sanitaire en 2020/2021

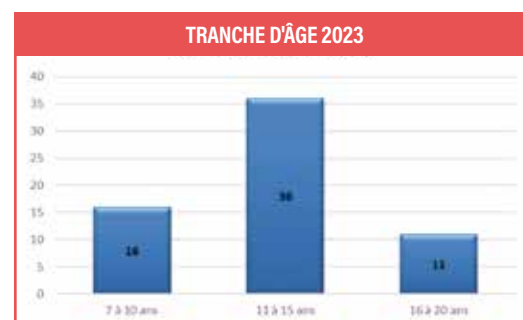
FILE ACTIVE GLOBALE 2023	FILE ACTIVE REELLE AU 31 DÉCEMBRE 2023	
Y compris les consultations temporaires : 636	Y compris les consultations temporaires : 525	
Basse-terre	351	Basse-terre 284
Terre-de-Haut	24	Terre-de-Haut 20
Trois-Rivières	153	Trois-Rivières 135
Bouillante	108	Bouillante 86

1.2. Taux d'absentéisme des usagers

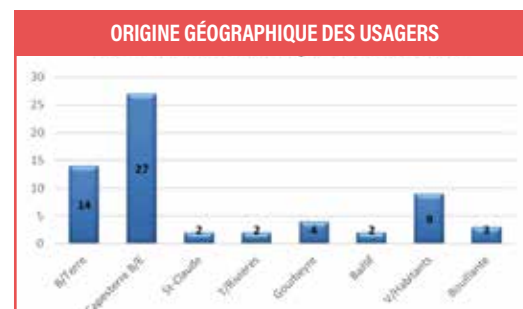
NOMBRE DE RDV PROGRAMMÉS POUR LES ENFANTS DE LA FILE ACTIVE (TOUS TYPES D'INTERVENTION)	NOMBRE DE RDV	NOMBRE MOYEN DE RDV PAR ENFANT
Nombre de RDV programmés pour les enfants de la file active	3 122	2 RDV/semaine
Nombre de RDV non réalisés : enfant absent	484	
Taux d'absentéisme	15,50 %	

Le taux d'absentéisme 2023 des usagers est de **15.50 %**. Le taux est en augmentation par rapport à l'année en 2022 soit **11.78 %**

1.3. Age d'entrée dans le service pour les entrants de l'année 2023

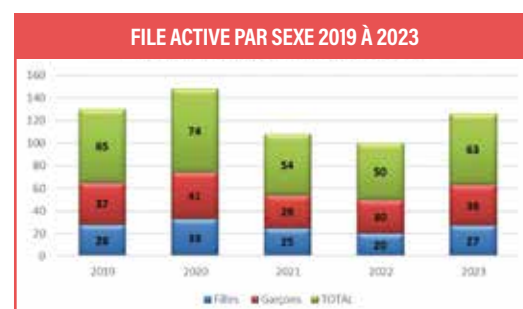


1.4. Répartition géographique de la file active réelle



Ces indicateurs liés à la personne sont restés relativement stables en 2023 en comparaison avec l'activité 2022. L'origine géographique des usagers représente les communes de notre zone d'intervention. **79 %** des usagers inscrits résident principalement dans les communes de Basse-Terre, de Capesterre et de Vieux-Habitants villes où il existe les écoles spécialisées (ULIS école et ULIS collège). **57 %** des inscrits sont des pré-ados et adolescents âgés entre 11 et 15 ans.

1.4. Répartition par âge et par sexe de la file active



FILE ACTIVE PAR TRANCHE D'ÂGE 2019 À 2023

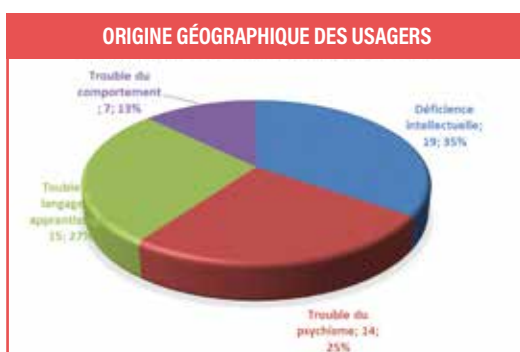


1.5. Répartition par mode de scolarisation

RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FONCTION DES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL	EFFECTIFS
Pas de scolarisation	1
ULIS École	15
ULIS Collège	25
ULIS Lycée	1
SEGPA	2
Sans renseignement	7
Collège	3
Lycée PRO.	6

Comme l'indicateur précédent nous enregistrons une constante au fil des années sur la proportion de garçons suivis par rapport aux filles **57 %** pour 2023. La tranche d'âge entre 11 et 15 ans représente **57 %** de la file active et **65 %** des usagers sont scolarisés en classe spécialisée.

1.6. File active par catégories de déficiences et de troubles



La répartition des pathologies correspond à notre agrément. 35 % des enfants, adolescents et jeunes adultes de la file active présentent une déficience intellectuelle; 27 % des usagers pour des troubles du langage et des apprentissages, 25 % pour des troubles du psychisme et 13 % pour des troubles du comportement. Au sein de notre file active nous comptabilisons **5 enfants « Autistes »**.

1.7. Activité pour l'ensemble des usagers de la file active sur la totalité de l'année

NOMBRE D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE ET MOBILITÉ	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Nombre d'enfants de la file active (tous les usagers)	63	100 %
Dont nombre d'enfants vus pour la première fois	19	30,20 %
Dont nombre d'enfants sortis dans l'année	10	15,87 %
Dont nombre d'enfants en attente d'inscription	04	6,35 %

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DU SESSAD EMERAUDE

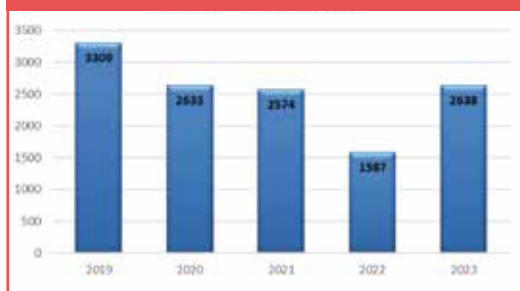
	EFFECTIFS
Nombre d'actes réalisés	2638
Nombre de journées réalisées	10961
Nombre de projet groupe mis en place	3
Nombre de séances annulées	484
File active globale	63
File active réelle (nombre d'enfants ayant bénéficié d'un bilan ou d'un suivi)	63
Nombre d'admissions	19
Nombre d'usagers sur liste d'attente à l'inscription	4
Nombre de sorties	10
Nombre d'enfants scolarisés en classe ordinaire	12
Nombre d'enfants scolarisés en classe spécialisée	43
Nombre d'enfants scolarisés en institution	1
Nombre d'enfants non scolarisés	1

L'activité 2023 enregistre **10 961** contre **8 950 journées** en 2022. Ce résultat s'explique par les faits suivants :

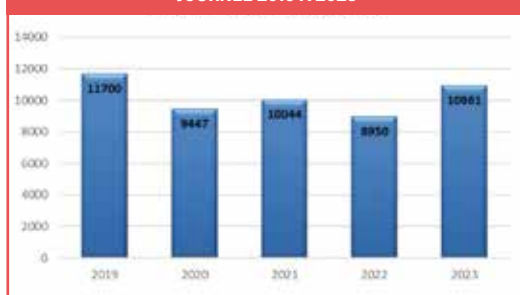
- Les postes vacants de l'année: le poste d'orthophoniste à 0.75 ETP n'a pas été pourvu durant l'année 2023; le poste de pédopsychiatre a été vacant du 1/01/23 au 15/03/23; un poste de psychologue a été vacant durant l'année 2023.
- Le fonctionnement en mode dégradé du 01 janvier au 22 mai 2023 en raison de l'absence de 2 Educatrices spécialisées liée à l'obligation vaccinale.
- L'absence des usagers pour diverses raisons
- Les absences maladie / Maternité du personnel dont celle de la psychologue absente durant toute l'année 2023. Nous enregistrons un taux d'absence maladie de **10.63 %** contre **18.52 %** par rapport à 2022.
- Nous enregistrons 19 entrées, 10 sorties, 4 usagers sur liste d'attente inscription au 31 décembre 2023.



SÉANCES 2019 À 2023



JOURNÉE 2019 À 2023



2. ACTIVITÉS DE GROUPE OU ATELIER

INTITULÉ DU GROUPE	PROFESSIONNEL CONCERNÉ	NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS	LIEU	FRÉQUENCE
Gestion budgétaire	Assistante Sociale	6 familles	Basse-Terre	1 séance / mois
Projet nature et détente	Tous les professionnels	17 usagers	Bouillante/ Sainte-Rose	27 juillet 2023
Projet nature et détente	Tous les professionnels	23 usagers	Petit-Bourg/ Ste-Rose	4 juillet 2023

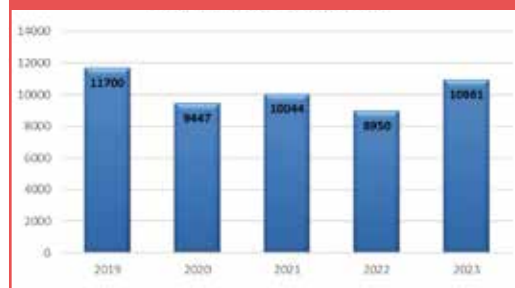
1 activité de groupe ou atelier a été réalisée en 2023 en raison du nombre insuffisant de professionnels
Nous espérons pouvoir reconduire et réaliser plusieurs actions en 2024 dans l'intérêt des usagers.

RÉPARTITION PAR TYPE DE RÉÉDUCTIONS

MOIS	Méd	Psych.	Psy 1E	Psy 2E	Soc.	RPM	E.Sp.	M.E	Edc 1E	Edc 2E	Ort.	TOTAL
Janvier	6		21		70	84	88	37				306
Février	9		18		25	27	36	16				131
Mars	1	3	11		50	75	78	40				258
Avril	0	7	7		22	32	23	20				111
Mai	0	9	17		31	63	53	41	16			230
Juin	0	9	18		20	85	65	70	100			367
Juillet	0	3	0		27	15	3	9	50			107
AOÛT												
Septembre	0	7	0		30	41	63	33	61	43		278
Octobre	0	9	20		28	30	26	32	72	36		253
Novembre	0	10	33		36	57	30	31	55	41		293
Décembre	0	6	40		28	55	52	30	55	38		304
TOTAL	16	63	185		367	564	517	359	409	158		2638

2.2. Enfants sortis de la file active au 31 décembre de l'année 2023

SEXE ET TRANCHE D'ÂGE DES 10 SORTANTS



■ Durée moyenne d'accompagnement

NOMBRE D'ENFANTS SELON MOTIF DE SORTIE DU SERVICE	EFFECTIF	POURCENTAGE
Fin de prise en charge concertée	5	50 %
Réorientation	4	40 %
Départ sans concertation (« perdu de vue », Refus de soins...)	0	0 %
Décès	0	0 %
Déménagement hors zone	1	10 %
TOTAL	10	100 %

Nous comptabilisons **10 usagers** sortis dont **5** fins d'accompagnement, **1** déménagement et **4** orientations. La durée moyenne d'accompagnement de ces usagers est de **1626 jours soit 4 ans 5 mois 16 jours**

3. IMPLICATION DU SESSAD DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES

(Éducation Nationale, Secteur Sanitaire, Secteur Médico-Social, Secteur Social, MDPH)

PARTENARIATS	PARTENARIAT SANS FORMALISATION	CONVENTION FORMALISÉE	COMMENTAIRE (PAR PARTENAIRE)
Éducation Nationale		X	Équipes de suivi Convention de PEC
Secteur-Sanitaire Hospitalier		X	1 Psychiatre MAD (EPSM) Convention NEUROPSY (CHBT)
Établissements sociaux		X	Réunion d'équipe pour usagers placés (MFR)
Professionnels Libéraux		X	Convention avec les orthophonistes
Secteur social (mission locale,...)	Mission locale/ADI/		Participation aux réunions équipes
Autres organismes	ASE/CCAS/MDPH/CAF Banque alimentaire		Aide aux familles Réunion CDAPH jusqu'au 06 juillet et suivi des usagers ASE
Ambulanciers	X		Transport d'usagers



4. PROFESSIONNELS LIBÉRAUX ET PARTENAIRES MÉDICAUX

La convention de prestation pour les consultations médicales des usagers avec un médecin généraliste s'est arrêtée le 30 avril 2023. Nous sommes toujours à la recherche d'un médecin généraliste ou d'un pédiatre pour le CMPP/SESSAD.

5. ÉCHANGES PARTENARIAUX AVEC AUTRES ESMS ET PARENTS DES USAGERS

Les conventions sont formalisées pour assurer une prise en charge globale de l'usager 2023.

- Convention avec le CHBT pour l'évaluation Neuropsychologique
- La participation aux équipes de suivi de scolarisation, accompagnement sur le temps scolaire
- La participation des psychologues à la CDAPH de la MDPH.

6. PLANIFICATION ET RÉSUMÉ DES RENCONTRES AVEC LES IRP

L'instance représentative du personnel CSEE Pôle Guadeloupe s'est réunie avec la direction générale conformément au calendrier des rencontres jusqu'en juillet 2023

7. MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS POUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. Le Bâtiment

Le site de Basse-Terre compte un bâtiment pour le CMPP et le SESSAD en location chez les producteurs de Guadeloupe. Il est régulièrement entretenu par le propriétaire mais le nombre de salles est insuffisant. Des travaux d'agrandissement sont toujours en attente de réalisation par le bailleur. Le SESSAD dispose depuis septembre 2020 d'un espace au nouveau local de Bouillante pour des activités avec les usagers des communes de Bouillante et Pointe-Noire.

2. Parc informatique

Les établissements sont dotés en matériel informatique sur les différents sites et le personnel thérapeutique dispose d'un ordinateur portable attribué courant 2021. Le SESSAD ne dispose pas de logiciel pour la gestion de l'activité. Le projet « ESMS numérique » qui était en cours d'instruction pour l'acquisition d'un nouveau logiciel en partenariat avec l'ARS et une autre association est devenu caduque lors du transfert du CMPP et du SESSAD à l'Association UDAF Guadeloupe.



3. Parc automobile

Les véhicules du site sont entretenus régulièrement. Les contrôles techniques et les révisions sont effectués dans les délais requis. La vérification des niveaux : pneus, huile, liquide lave-glace est réalisée au fil des jours par un agent. Un carnet de bord existe dans chaque véhicule, il permet de tracer le kilométrage.

MARQUE	IMMATRICULATION	DATE D'ENTRÉE	DURÉE D'AMORTISSEMENT	RENOUVELLEMENT
Dacia Jogger	GP 621 VW	27/06/2023	5 ans	Non
PEUGEOT 208	EH 528 NE	01/01/2017	5 ans	Non
Dacia Lodgy	FV 624 KX	01/12/2020	5 ans	Non

4. Le matériel éducatif et matériel spécifique

Les professionnels disposent de matériels adaptés et récents pour assurer la prise en charge des usagers car un dispositif de budget personnalisé de 168€ est attribué aux salariés chaque année pour l'achat de petit matériel pédagogique en sus de l'achat des tests de passation réalisé en investissement.

> Perspectives pour 2024

Le SESSAD Emeraude poursuit sa mission et continue à s'adapter aux différents changements issus de son environnement plus ou moins proche et aux aléas liés à la conjoncture de son territoire.

Pour l'année 2024 au vu du changement d'employeur les objectifs suivants sont préconisés afin d'optimiser l'accompagnement des usagers du SESSAD :

- Poursuivre l'activité dans l'intérêt des usagers
- Mettre en œuvre les perspectives 2024 retenues par l'employeur
- Concrétiser le CPOM dans le dispositif UDAF
- Installer un logiciel de gestion de l'activité dans le cadre du projet DUI (Dossier Usager Informatisé) recommandé par la CNSA et l'ARS dans le programme ESMS numérique ;
- Réaliser l'évaluation externe



> Fonction support informatique et téléphonie

Le service informatique et téléphonie assure plusieurs missions sous l'autorité du Directeur Général, en lien avec le service comptable et financier, et en collaboration avec le consultant en informatique :

- Veiller à la sécurité des bases de données informatiques tutélaires et comptables (logiciel de gestion tutélaire, logiciels RH). Cette veille informatique est indispensable pour s'assurer de l'intégrité des données (virus, piratages, dysfonctionnements...)
- Administrer, suivre et contrôler les infrastructures informatiques et téléphoniques du siège et des établissements
- Proposer des améliorations nécessaires et préparer le cahier des charges des travaux à réaliser
- Assurer le développement de l'intranet et des sites gérés par l'UDAF
- Réaliser toutes les études techniques sur les acquisitions (matériels/logiciels) et prestations de services, ingénierie. La technicienne informatique est la référente auprès de ces prestataires externes.
- Gestion de la flotte de Mobile Digicel

Les chantiers menés en 2023

- Intégration du CMPP/SESSAD
- Préparation des nouveaux serveurs 2019 pour migration en 2024
- Recherche de logiciel Achat pour remplacer notre logiciel WinBudget
- Acquisition du Logiciel de PAIE CHLOE plus adapté à la CCN 83 (crèches)



> Le bilan social

> Le personnel de l'UDAF au 31 décembre 2023

202

salariés CDI et

4 CDD hors remplacement
au nombre de 17



Moyenne
d'Ancienneté
7 ans

Moyenne
d'Age
47 ans

Les 202 salariés (156,78 équivalent temps plein) se répartissent de la manière suivante :

- 165 Femmes (soit 81,68 %)
- 37 Hommes (soit 18,32 %)
- 175 Non-cadres (soit 86,63 %)
- 27 Cadres (soit 13,37 %)

L'âge médian d'un salarié de l'UDAF est de 47 ans.

La population féminine est plus âgée.

42 % des salariés sont âgés de plus de 50 ans.

> Effectifs

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2022 SELON RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

ÉTABLISSEMENT	EFFECTIF ETP	EFFECTIF PRÉSENTS
CMPP EMERAUDE	6,88	24
ESAT	10,26	18
I GENIUS CRÈCHE LAURICISQUE	14,16	17
MAS	37,45	49
PENSION DE FAMILLE	2	2
SAMSAH	13,47	25
SAVS	9,27	16
SERVICE MANDATAIRE	31,26	41
SESSAD EMERAUDE	2,826	10
SIÈGE	3,95	11
VFE	25,25	31
TOTAL GÉNÉRAL	156,776	244

Suite aux observations formulées par les autorités de tarification, l'effectif au 31 décembre 2023 inscrit dans ce présent tableau a été calculé en cohérence avec les comptes administratifs.

L'écart important entre l'effectif ETP et l'effectif présent se justifie :

- d'une part par les CDD de remplacement présents au sein des établissements (mais qui ne peuvent être comptés dans l'effectif ETP),
- mais également par les salariés affectés budgétairement sur plusieurs établissements (Directeurs, agents d'entretien, comptables, personnel du Siège etc...).

Pour répondre à la demande des autorités de tarification et conformément au tableau des effectifs remis dans les comptes administratifs, ces salariés ont été pris en considération dans l'effectif des présents sur chacun des établissements comme une unité et non pas conformément à leur valeur ETP.

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023 SELON RÉPARTITION RÉELLE

RAISON SOCIALE	EFFECTIF ETP	EFFECTIF PRÉSENTS	EFFECTIF ETP	EFFECTIF PRÉSENTS
CMPP EMERAUDE	6,88	24,00	4,39 %	11,88 %
ESAT	9,91	12,00	6,32 %	5,94 %
I GENIUS CRÈCHE LAURICISQUE	14,16	17,00	9,03 %	8,42 %
MAS	36,00	41,00	22,96 %	20,30 %
PENSION DE FAMILLE	2,00	2,00	1,28 %	0,99 %
SAMSAH	13,00	14,00	8,29 %	6,93 %
SAVS	6,00	7,00	3,83 %	3,47 %
SERVICE MANDATAIRE	29,25	32,00	18,66 %	15,84 %
SESSAD EMERAUDE	2,83	10,00	1,80 %	4,95 %
SIÈGE	11,50	12,00	7,34 %	5,94 %
VFE	25,25	31,00	16,11 %	15,35 %
TOTAL GÉNÉRAL	156,78	202,00	100,00 %	100,00 %

Le tableau ci-dessus retranscrit l'effectif réel des présents à l'UDAF, l'affectation des salariés a été établie conformément à leur affectation dans le logiciel de paie.

L'ensemble des éléments seront calculés sur la base des effectifs inscrits dans ce présent tableau.

3 établissements gérés par l'Udaf comptent un effectif salarié supérieur à 20 ETP.





EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023 PAR TYPE DE CONTRAT

ÉTABLISSEMENT	TYPE DE CONTRAT			TOTAL GÉNÉRAL
	CUI CAE	CDD	CDI	
CMPP EMERAUDE			24	24
ESAT		2	10	12
I GENIUS CRÈCHE LAURICISQUE		2	15	17
MAS		5	36	41
PENSION DE FAMILLE		0	2	2
SAMSAH		1	13	14
SAVS		1	6	7
SERVICE MANDATAIRE		3	29	32
SESSAD EMERAUDE		0	10	10
SIÈGE		2	10	12
VFE	1	5	25	31
TOTAL GÉNÉRAL	1	21	180	202

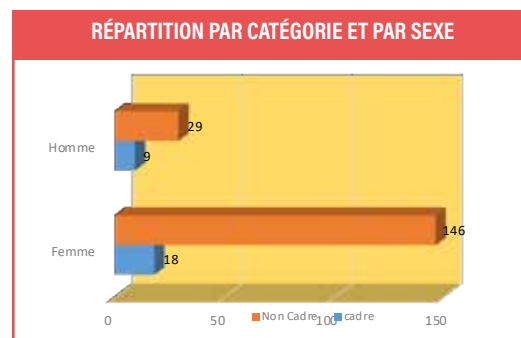
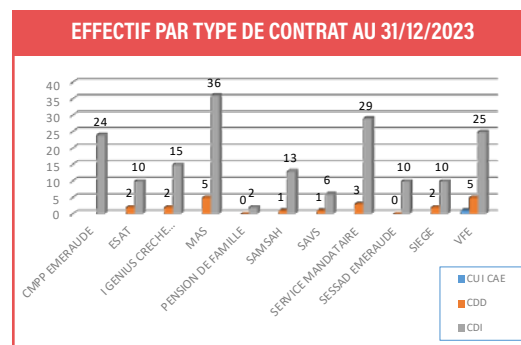
Les embauches à l'UDAF sont prioritairement dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

Le recours aux CDD intervient principalement pour assurer des remplacements de salariés en congés de Maladie, de Maternités.

Le remplacement des salariés en congés est assuré uniquement pour sur la MAS et les structures d'accueil des jeunes enfants.

Le recours aux CDD à faire face un accroissement temporaire d'activité est intervenu au Siège dans le cadre de la mise en place du Point conseil Budget, service expérimental, financé ponctuellement mais également sur l'ESAT ou le SMPJM ou des besoins ponctuels peuvent subvenir dans le cadre de la mise en œuvre de missions spécifiques.

En 2023, l'UDAF a eu recours à 4 CDD de longue durée afin d'assurer le remplacement de salariés en Congé sans solde ou encore en congé formation.



Avec l'intégration des 2 nouveaux établissements qui comportent dans leur effectif 9 psychologues. Les cadres représentent 13 % de l'effectif

- En 2023, l'UDAF a connu l'arrivée de 2 nouveaux cadres au sein de la direction générale.
- Les non-cadres représentent 87 % de l'effectif
- Les femmes représentent 83.00 % du personnel de cette catégorie.

Ces chiffres viennent confirmer la féminisation du secteur de l'action sociale. En effet, Au niveau national, Dans les structures du secteur privé lucratif les femmes représentent plus de 85 % des effectifs salariés.

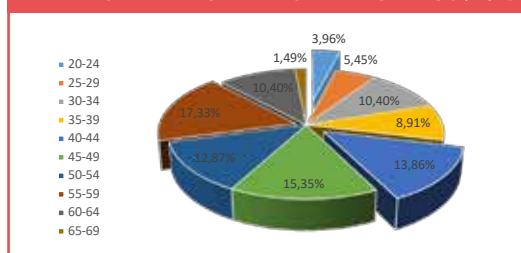
Les métiers de l'intervention pour autrui sont historiquement et socialement assignées du côté des femmes à qui l'on prête des qualités intrinsèques de sollicitude, d'attention à l'autre, de disponibilité, de présence sociale, d'assistance à autrui, d'écoute et de bienveillance...



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE (AVANT RÉAFFECTATION BUDGÉTAIRE)

RAISON SOCIALE	FEMME	HOMME	TOTAL
CMPP EMERAUDE	21	3	24
ESAT	6	6	12
I GENIUS	17	0	17
MAS	31	10	41
PENSION DE FAMILLE	2	0	2
SAMSAH	11	3	14
SAVS	5	2	7
SERVICE MANDATAIRE	24	8	32
SESSAD EMERAUDE	9	1	10
SIÈGE	11	1	12
VFE	28	3	31
TOTAL GÉNÉRAL	165	37	202
	81,68 %	18,32 %	100,00 %

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ÂGE ET PAR SEXE AU 31/12/23

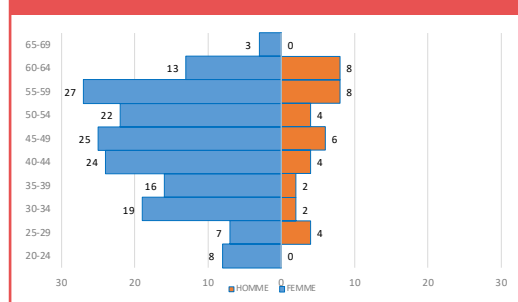


RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ÂGE ET PAR SEXE

AGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
20-24	8	0	8
25-29	7	4	11
30-34	19	2	21
35-39	16	2	18
40-44	24	4	28
45-49	25	6	31
50-54	22	4	26
55-59	27	8	35
60-64	13	8	21
65-69	3	0	3
TOTAL	164	38	202

30 % de l'effectif est âgé de plus de 55 ans.
L'âge médian d'un salarié de l'UDAF est de 47 ans. La population féminine est plus âgée.
42 % des salariés sont âgés de plus de 50 ans donc au-dessus de cet âge médian.

PYRAMIDE DES ÂGES



Mouvements de personnel

LES EMBAUCHES

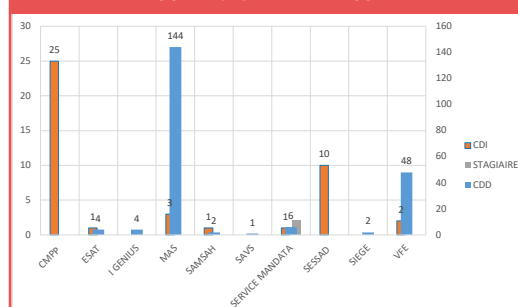
En 2023, l'UDAF a procédé au recrutement de :

■ 43 salariés en contrat CDI

■ 211 Salariés en CDD

Au cours de cette année deux stagiaires ont également été accueillis au service mandataire judiciaire

EMBAUCHE 2023 PAR ÉTABLISSEMENT



Parmi les 211 CDD conclus, 89 % d'entre eux (soit 189) ont été conclus afin de pourvoir au remplacement de courte durée des salariés absents pour maladie ou congés.

Quelques faits marquants ont animé l'année 2023.

Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt « AMI », L'UDAF a intégré dans ses effectifs les 34 salariés du CMPP et du SESSAD EMERAUDE.

Par ailleurs, l'agent recruté en qualité de conseiller numérique dans le cadre du plan de relance a intégré les effectifs du centre social de port Louis en CDI au terme de sa mission

Nous pouvons également souligner que La MAS établissement avec hébergement demeure le plus grand consommateur de CDD « 144 » pour l'année. Cette situation se justifie par les exigences liées au respect des taux d'encadrement.



LES DÉPARTS

En 2023 l'UDAF a dû faire face à

- 3 Départ à la retraite,
- 2 Ruptures conventionnelles
- 1 licenciement pour Inaptitude

RAISON SOCIALE	DÉPART RETRAITE	FIN CDD	FIN DE STAGE	LIC INAPTITUDE	RUPTURE CONV	TOTAL
ESAT	1	3				4
I GENIUS CRÛCHE		2				2
MAS		147				147
SAMSAH		2				2
SERVICE MANDATAIRE	1	5	2	1		9
SIÈGE	1	2				3
VFE		46			2	48
TOTAL	3			246	4	253

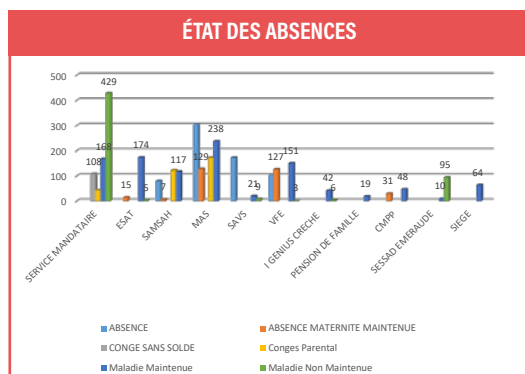
ABSENTÉISME

Les motifs d'absence (Maladie, Accident, maternité) s'élèvent à 3018 jours sur l'ensemble de l'année 2023 contre 3026 jours en 2022 soit une faible diminution du nombre de jours d'arrêts de travail.

L'udaf compte au sein de son effectif 2 salariés en arrêt de longue durée soit de plus de 6 mois.

- 7 Salariés ont été en arrêt de Maternité au cours de cette année
- 3 en congés parental
- 2 en congés sans solde

Le 1^{er} semestre 2023, a été marqué par la suspension des salariés non conformant à l'obligation vaccinale. Le nombre de jours d'absence liés à cette action a été évaluée à 684 jours.



NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE MOTIF ET PAR ÉTABLISSEMENT

ETS	ABSENCE	ABSENCE MATERNITÉ MAINTENUE	CONGÉ SANS SOLDE	CONGÉS PARENTAL	MALADIE MAINTENUE	MALADIE NON MAINTENUE	TOTAL GÉNÉRAL
SERVICE MANDATAIRE			108	43	168	429	749
ESAT		15			174	5	194
SAMSAH	80	7		123	117		327
MAS	305	129		173	238		846
SAVS	173				21	9	203
VFE	104	127			151	3	384
I GENIUS CRÛCHE					42	6	48
PENSION DE FAMILLE					19		19
CMPP		31			48		78
SESSAD EMERAUDE					10	95	104
SIÈGE					64		64
TOTAL GÉNÉRAL	663	309	108	340	1052	547	3018

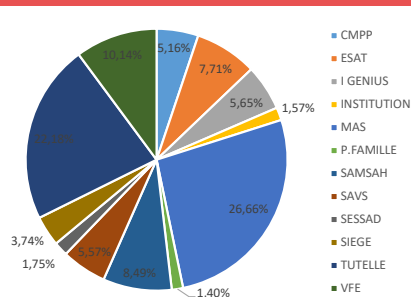
Rémunération

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR ÉTABLISSEMENT

ETS	SALAIRE BRUT	CHARGES PATRONALES	CUMUL BRUT CHARGÉ	TAUX
CMPP	296 292,63 €	142 561,02 €	438 853,66 €	5,16 %
ESAT	450 701,90 €	204 708,84 €	655 410,74 €	7,71 %
I GENIUS	372 091,19 €	108 204,33 €	480 295,52 €	5,65 %
INSTITUTION	91 483,39 €	42 411,25 €	133 894,64 €	1,57 %
MAS	1 578 485,00 €	688 127,96 €	2 266 612,96 €	26,66 %
PENSION DE FAMILLE	81 443,84 €	37 264,37 €	118 708,21 €	1,40 %
SAMSAH	499 129,58 €	222 443,84 €	721 573,42 €	8,49 %
SAVS	328 224,53 €	145 177,56 €	473 402,09 €	5,57 %
SESSAD	100 399,74 €	48 137,90 €	148 537,63 €	1,75 %
SIÈGE	217 508,65 €	100 135,53 €	317 644,18 €	3,74 %
TUTELLE	1 303 804,25 €	582 080,71 €	1 885 884,96 €	22,18 %
VFE	669 281,81 €	193 072,32 €	862 354,13 €	10,14 %
TOTAL GÉNÉRAL	5 988 846,52 €	2 514 325,62 €	8 503 172,14 €	100 %



RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2023



Formation et développement des compétences

Rappel des orientations stratégiques

- Optimiser la qualité de la prise en charge des usagers
- Améliorer le bien-être au travail
- Consolider l'institution sur les différents plans financiers, organisationnel, fonctionnel

Les thématiques du Plan :

- Accompagnement/Soins des usagers,
- Approche, Dispositifs ESMS,
- Démarche projet, Stratégie,
- Cadre législatif,
- Prévention des risques professionnels,
- Promotion de la santé sécurité,
- Développement des compétences,

Contexte organisationnel

L'UDAF Guadeloupe poursuit depuis quelques années sa réflexion sur l'évolution de son organisation, pour aller vers un fonctionnement en Plateforme de services sociaux et médico-sociaux. Les actions de formation liées à ces changements ont commencé à être mises en œuvre dès 2020.

Afin d'aider le personnel à comprendre les changements organisationnels en cours, et à adapter leurs compétences et leurs aspirations aux besoins émergents de la structure mais aussi du territoire, des Entretiens Conseil-Professionnel sont proposés par le service Développement des compétences.

Cette démarche vise également à accompagner les salariés dans leur parcours et favoriser l'épanouissement professionnel des équipes en renforçant leur capacité à s'adapter aux évolutions du monde du travail.

Actions de formation et de développement des compétences réalisées en 2023 d'après les thématiques du plan

- 32 actions en 2023, dont 5 actions qualifiantes
- CCN 66 : 12 actions

ETABLISSEMENTS DE LA CCN66	ETS	SALARIÉS
Assistant service mandataire	SMJPM	Secrétaire collaboratrice
CAFDES	SMJPM	Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Formation en santé mentale des travailleurs sociaux	SMJPM	Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Santé au travail

ÉTAT DES VISITES MÉDICALES AU 31 DÉCEMBRE 2023

EXAMENS MÉDICAUX	2022
dont visite de reprise après arrêt maladie	9
dont visite de reprise après arrêt maternité	2
dont visite d'information et de prévention	5
dont visite occasionnelle à la demande du salarié	6
dont visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	0
Total des Examens Médicaux non Périodiques	22

EXAMENS MÉDICAUX	2022
Aptes	18
Aptes avec aménagement	3
Inaptes définitivement	1
Total général	22



Séminaire sur la transformation des ESAT	Interservice	Salariés ESAT Cadres ESSMS et Animation Sociale
Analyse de la pratique professionnelle ESSMS	Interservice	Salariés SAMSAH-SAVS Salariés ESAT Salariés MAS Salariés SMJPM
L'accompagnement professionnel des Personnes Handicapées Psychiques en ESAT et en hébergement	Interservice	Salariés ESAT Salariés SAMSAH-SAVS
Sauveteur Secouriste au Travail (SST)	Interservice	Salariés MAS Salariés SIÈGE Salariés SAMSAH SAVS Salariés Pension de Famille
Activité physique adaptée	MAS	Animateur sportif
AFGSU	MAS	AES
EPI Évacuation	MAS	Tout le personnel MAS
HACCP	MAS	Maîtres/ses de maison
Surveillant de baignade	MAS	Éducatrice spécialisée
VAE DEAES	MAS	Surveillant de nuit
Journée nationale d'échange SAMSAH et SAVS	SAMSAH-SAVS	Cadre ESSMS Salariés SAMSAH-SAVS
Intégration Neurosensorielle	CMPP EMERAUDE	Personnel thérapeutique
Approche systémique dans le travail avec les Familles - Niveau 1	CMPP EMERAUDE	Personnel thérapeutique
La Sophrologie et la Relaxation par le jeu	CMPP EMERAUDE	Personnel thérapeutique
Le Conte et la Relaxation	CMPP EMERAUDE	Personnel thérapeutique
La Gestion Multi-Projets	Siège	Cadre de la DG
Les Bases de la Gestion de Projet	Siège	Salarié de la DG
CLOE PAIE	Siège	Cadre de la DG
Perfectionnement Comptabilité des ESSMS	Siège	Comptables de la DG
Les Bases de la Gestion de la Paie	Siège	Secrétaire Assistante

■ CCN 83 : 9 actions engagées dont 3 formations qualifiantes

ETABLISSEMENTS DE LA CCN83	ETS	SALARIÉS
Ince Initiation	VFE	Encadrement
Les Bases du management	VFE	Directrice Multi-Accueil
Ince Perfectionnement	IGENIUS	Encadrement
DEAES	IGENIUS	Auxiliaire petite enfance
Diplôme d'état Auxiliaire de Puériculture	VFE	Auxiliaire petite enfance
Diplôme d'état Auxiliaire de Puériculture	IGENIUS	Auxiliaire petite enfance
Les Responsabilités en Crèche à distance	Interservice	Directrices Multi-Accueil
Analyse de la Pratique Professionnelle Petite Enfance	Interservice	Salariés VFE Salariés IGENIUS
PRAP OPE	Interservice	Salariés VFE Salariés IGENIUS

Descriptif des actions de formation 2023

NOMBRE D'ACTIONS DE FORMATION	32
-------------------------------	----

CATÉGORIE D'ACTIONS DE FORMATION	NOMBRE
Développement des Compétences	6
Adaptation	7
Maintien de l'emploi	11
Formation obligatoire	8

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE CONCERNÉE	NOMBRE
Non-Cadres	17
Cadres	10
Cadres et Non-Cadres	5

EFFECTIF PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	NOMBRE
Non-Cadres	187
Cadres	11
Cadres et Non-Cadres	100

TYPE DE FINANCEMENT	NOMBRE
CIFA	19
Budget Siège	1
Budget Ets Udaf	5
Action collective OPCO	1
Pro A	2
Transition Pro	2
CNR	1



BUDGET ANNUEL PDC CCN66 ENGAGÉ EN 2023	50 617,72 €
---	-------------

BUDGET ANNUEL PDC CCN83 ENGAGÉ EN 2023	12 350 €
---	----------

Entretiens Conseil Professionnel réalisés en 2023

MODALITÉS ENTRETIENS	NOMBRE
Présentiel	22
Téléphonique	2
Visioconférence	10

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	NOMBRE
Cadres	1
Non-Cadres	33

NOMBRE D'ENTRETIENS PAR ÉTABLISSEMENT	NOMBRE
ESAT	2
IGENIUS	6
VFE	6
SAMSAH-SAVS	1
MAS	3
SMJPM	8
Siège	2
Centre Social	3
Pension de famille	2
PCB	1

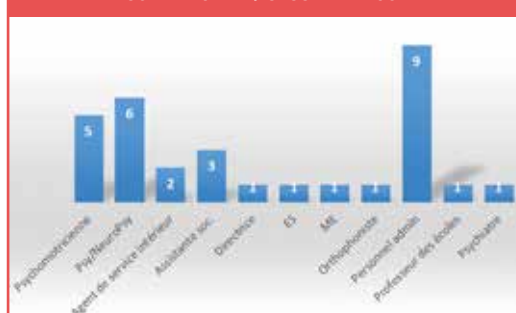
TYPE DE PROJET	NOMBRE
Évolution Pro	23
Reconversion Professionnelle	6
Reconnaissance Professionnelle	1
Mobilité Professionnelle	1
Projet Personnel	3

L'année 2023 a été marquée par le rapprochement de deux nouveaux établissements au sein de l'UDAF, le CMPP et le SESSAD EMERAUDE.

Dans ce contexte, le service Développement des Compétences a conduit 31 entretiens avec le personnel administratif et thérapeutique ainsi que la Direction. Les objectifs principaux de ces entretiens étaient de :

- Initier le processus d'intégration du personnel
- Connaître leurs principales missions
- Observer leurs environnements de travail
- Initier l'identification des besoins en développement des compétences

PERSONNEL CMPP / SESSAD RENCONTRÉ



06

Les instances représentatives du personnel

> Le comité social et économique

PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION
M^r NAINAN Élie

TITULAIRES

POMPILIUS Nathalie
ARICIQUE Thierry
PALATIN Nadia
CHOISI Jean-Marie
CATHO-DEMETRIUS Vanessa
BARGAS Yves
LABRU Jeanne

SUPPLÉANTS

MAGEN-TERRASSE Mirvlise
PERRINE Nadege (départ le 10 octobre 2021)
ALTIS Nadia
NOYON Eddy
NAGERA France-Lise (départ le 19 novembre 2021)

> Les délégués syndicaux

DÉLÉGUÉ SYNDICAL UTAS/UGTG
M^{me} BABEL Mylène

DÉLÉGUÉ SYNDICAL FSAS/CGTG
M^{me} ROSEAU Géraldine

> Les représentants de proximité :

(en application de l'accord du 8 octobre 2019)

ÉTABLISSEMENTS

SMJPM

MAS

Siège
Pension de famille
Village de l'Enfant et de la Famille
ESAT

SAMSAH-SAVS

RDP

Basse-Terre: **Maryse EMMANUEL**
Pointe d'Or: **Radia MARTIAL**

Mylène BABEL
Christophe PHARAOH

Pierre WILLIE
Nadia ALTIS
Mirvlise MAGEN-TERRASSE
Nadège PERRINE

Pointe-à-Pitre: **Sophie BOUCARD**
Basse-Terre: **France-Lise NAGERA**
(départ le 19 novembre 2021)



UNIS POUR LES FAMILLES





Union départementale des associations familiales
2 rue Antoine Lardenoy BP87
97100 BASSE-TERRE
Tél. 05 90 81 62 62

www.udaf971.fr